

Racines profondes | **Portée** immense | **Solidité** inébranlable



GREAT-WEST
LIFECO INC.

Rapport annuel 2012

TABLE DES MATIÈRES

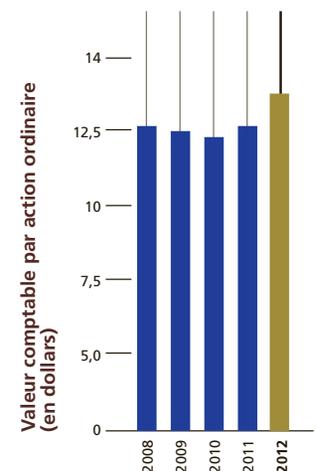
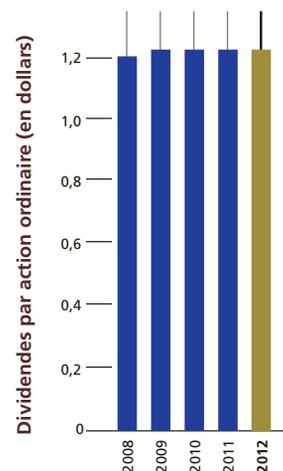
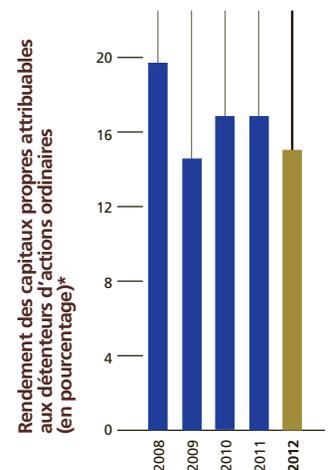
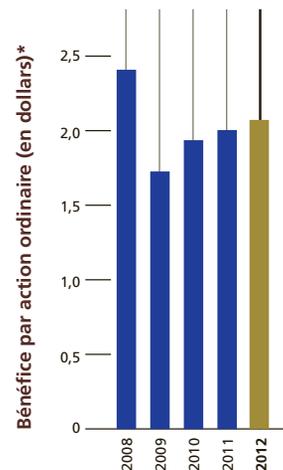
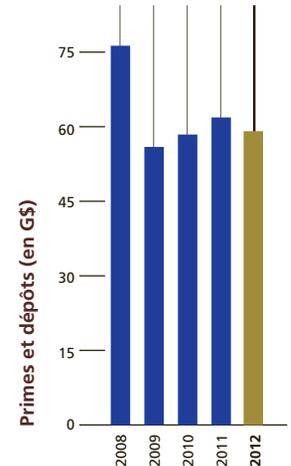
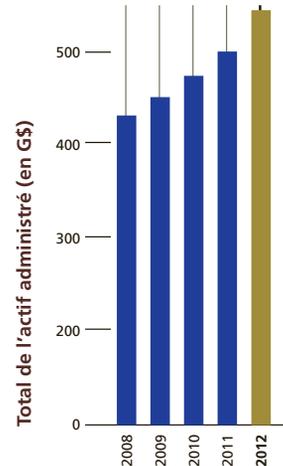
| | |
|-----|--|
| 1 | Rapport des administrateurs |
| 4 | Profil de la Compagnie |
| 6 | Rapport de gestion |
| 7 | Résultats d'exploitation consolidés |
| 14 | Situation financière consolidée |
| 24 | Liquidités, gestion et suffisance du capital |
| 29 | Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle |
| 39 | Méthodes comptables |
| 46 | Résultats opérationnels sectoriels |
| 46 | Exploitation canadienne |
| 53 | Exploitation américaine |
| 61 | Exploitation européenne |
| 66 | Résultats opérationnels de l'exploitation générale de Lifeco |
| 67 | Autres renseignements |
| 70 | Responsabilité à l'égard de l'information financière |
| 71 | États financiers consolidés |
| 71 | Comptes consolidés de résultat |
| 72 | États consolidés du résultat global |
| 73 | Bilans consolidés |
| 74 | États consolidés des variations des capitaux propres |
| 75 | Tableaux consolidés des flux de trésorerie |
| 76 | Notes annexes |
| 133 | Rapport de l'auditeur indépendant |
| 134 | Sources de bénéfices |
| 136 | Sommaire de cinq ans |
| 137 | Administrateurs et dirigeants |
| 138 | Renseignements à l'intention des actionnaires |

Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières non définies par les IFRS à la page 6 du présent rapport.



En page couverture : un séquoia géant situé en Californie, aux États-Unis. Fort et majestueux, il symbolise le riche passé de Great-West Lifeco, sa solidité à toute épreuve ainsi que sa portée internationale, rendue possible par la diversité de ses activités.

PRINCIPALES MESURES DU RENDEMENT



Les principales mesures du rendement pour 2008 et 2009 sont présentées selon le référentiel comptable antérieur.
* Ces données se fondent sur le bénéfice opérationnel, une mesure non définie par les IFRS.

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

La situation financière de Great-West Lifeco demeure très solide, grâce au rendement vigoureux qu'elle a maintenu en 2012. La Compagnie a affiché des résultats enviables par rapport à ceux de ses concurrentes dans le secteur, en raison de la forte croissance interne des primes et des dépôts et du rendement appréciable de ses placements, en dépit de la conjoncture hasardeuse.

Mesures du rendement

Le bénéfice opérationnel attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 2,0 G\$, ou 2,059 \$ par action, comparativement à 1,9 G\$, ou 2,000 \$ par action, en 2011.

Le rendement des capitaux propres lié au bénéfice opérationnel et le rendement des capitaux propres lié au bénéfice net de Lifeco, qui se sont établis à 15,9 % et à 14,7 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, figurent toujours parmi les plus solides du secteur des services financiers.

Le dividende trimestriel sur les actions ordinaires de Lifeco est demeuré inchangé en 2012.

Le rendement de Lifeco en 2012 se mesure également par les indicateurs suivants :

- Les primes et les dépôts se sont élevés à 59,8 G\$, comparativement à 62,3 G\$ en 2011.
- L'actif du fonds général et des fonds distincts a augmenté, passant de 238,8 G\$ à 253,7 G\$ en 2012.
- Le total de l'actif administré au 31 décembre 2012 s'est chiffré à 546 G\$, comparativement à environ 502 G\$ pour l'exercice précédent.

Santé financière

Les sociétés de Lifeco continuent de tirer profit des politiques et des pratiques de placement prudentes qui ont été mises en place pour la gestion de l'actif consolidé. De plus, les normes prudentes de Lifeco en matière de tarification des produits et la discipline dont la Compagnie a fait preuve pour la commercialisation des nouveaux produits se sont révélées bénéfiques à long terme pour Lifeco et ses filiales. En outre, la stratégie de gestion de l'actif et du passif adoptée par Lifeco lui a permis d'atténuer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt. Au Canada, Lifeco a continué d'offrir des garanties liées aux fonds distincts de manière disciplinée et prudente, ce qui a limité son exposition aux risques. Ces mesures ont permis à Lifeco de présenter l'un des bilans les plus solides du secteur.

Au 31 décembre 2012, le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMPRCE) de la Great-West se chiffrait à 207 % sur une base consolidée. Cette évaluation de la solidité du capital se situe dans la tranche supérieure de la fourchette cible de Lifeco.

Au 31 décembre 2012, Lifeco détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'un montant d'environ 0,5 G\$, montant qui comprend un prêt intersociétés qui a été remboursé le 15 janvier 2013. Comme cette trésorerie est détenue par Lifeco, les ratios réglementaires de ses filiales en exploitation n'en tiennent pas compte. Elle améliore la situation de capital et le niveau de liquidités de la Compagnie et donc, sa capacité à tirer parti des occasions qui se présentent sur le marché.

Lifeco a un portefeuille d'obligations de grande qualité; en effet, 98 % des obligations du portefeuille étaient cotées de première qualité au 31 décembre 2012.

Diversification au Canada, aux États-Unis et en Europe

Exploitation canadienne

Au Canada, les sociétés de Lifeco ont conservé une part de marché de premier plan, tant pour l'Individuelle que pour la Collective, en plus d'afficher une forte croissance interne. Pour y parvenir, l'accent a été mis sur trois grands objectifs en 2012 : l'amélioration des produits et services à l'intention des clients et des conseillers, le maintien d'une discipline financière rigoureuse et le perfectionnement des outils, de l'information et des processus en vue d'accroître l'efficacité et la productivité.

Les activités de services de retraite collectifs ont connu une forte croissance; les activités d'assurance collective ont continué d'afficher un solide taux de maintien, et les fonds communs de placement ainsi que les fonds distincts individuels ont maintenu des flux de trésorerie nets positifs. Les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 15 % au Canada, et les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 2,8 %, d'un exercice à l'autre.

Sur le marché de l'assurance collective, la Great-West mise toujours sur la création de ressources de plus en plus sophistiquées et novatrices pour aider les employeurs à répondre efficacement aux besoins en matière de régimes d'avantages du personnel. SolutionsPharma, lancé en 2012, en est un bon exemple. En travaillant avec de grandes sociétés pharmaceutiques et des détaillants à l'échelle nationale, la Great-West peut offrir aux employeurs des solutions leur permettant de contrôler les coûts liés aux régimes tout en continuant de procurer aux participants des régimes certains avantages importants, notamment l'accès à des pharmacothérapies potentiellement coûteuses, mais néanmoins essentielles.

En 2012, la Great-West a poursuivi le développement de technologies pratiques et efficaces. Elle a notamment étendu le réseau qu'elle a mis en place, Demandes de règlement électroniques – Fournisseurs, à d'autres groupes de fournisseurs, en plus de lancer une application novatrice pour le portail GroupNet à l'intention des participants de régimes, lesquels peuvent désormais avoir accès à des renseignements personnalisés sur leur couverture d'assurance, trouver des fournisseurs de services et soumettre leurs réclamations sur leur appareil mobile. En 2013, la Great-West dotera son service de demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité d'un système d'imagerie qui facilitera et accélérera la collaboration des employés pour la gestion des cas et la consultation de spécialistes, tout en réduisant considérablement l'utilisation actuelle du papier dans les bureaux.



Raymond L. McFeetors
Président du conseil



D. Allen Loney
Président et chef
de la direction

PROFIL DE LA COMPAGNIE

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO) est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers et active dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et d'investissement, de la gestion d'actifs et de la réassurance. Great-West Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, de Great-West Life & Annuity Insurance Company et de Putnam Investments, LLC. Great-West Lifeco et ses sociétés administrent un actif de 546 G\$* et sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Great-West Lifeco, y compris ses notations de crédit actuelles, visitez le site greatwestlifeco.com.

* Actifs en date du 31 décembre 2012

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS (suite)

Les capacités de service ont également joué un rôle décisif dans l'acquisition d'une importante affaire d'assurance créances, le 1^{er} janvier 2013. Lifeco s'attend à ce que cet ajout se traduise par une croissance importante de ses activités dans ce créneau en 2013 et qu'il consolide sa part de marché de premier plan.

L'exploitation canadienne offre des régimes de retraite et d'épargne collectifs adaptés aux besoins uniques des petites, moyennes et grandes entreprises et organisations. Les régimes de capitalisation collectifs représentent un secteur d'activité important de la Great-West, et l'information destinée aux participants de ces régimes demeure une priorité. C'est pourquoi la Great-West leur offre davantage d'outils de grande qualité, notamment des vidéos, des ressources en ligne et des documents imprimés afin de les aider, quel que soit leur âge ou l'étape à laquelle ils en sont, dans la planification de leur retraite.

En ce qui a trait aux activités d'investissement de détail, les sociétés ont lancé d'autres fonds avantageux sur le plan fiscal qui s'adressent aux entreprises et elles ont mis en œuvre des options de tarification très concurrentielles pour les produits destinés aux particuliers à valeur nette élevée.

La Great-West continue de participer au débat sur la réforme des régimes de retraite, l'objectif étant de s'assurer que les Canadiens peuvent épargner adéquatement et efficacement en prévision de leur retraite. Le gouvernement fédéral a élaboré un cadre portant sur les régimes de pension agréés collectifs; ce cadre constitue un virage et aidera les travailleurs canadiens à épargner en vue de leur retraite.

Ensemble, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie (des filiales de Lifeco) demeurent le premier fournisseur de solutions d'assurance individuelle au Canada. De l'assurance-vie temporaire à l'assurance-vie universelle et à l'assurance avec participation, en passant par l'assurance-invalidité et l'assurance contre les maladies graves, leur vaste gamme de produits offre aux conseillers du choix et de la souplesse afin de satisfaire aux besoins individuels variés de leurs clients. Les filiales de l'exploitation canadienne de Lifeco représentent le principal fournisseur d'assurance-vie avec participation au Canada et elles continuent de viser l'excellence pour ce qui est de la gestion et de la croissance des activités d'assurance avec participation. Au sein du groupe de sociétés de Lifeco, des polices avec participation sont offertes en continu depuis 1847, et des participations ont été versées aux titulaires chaque année depuis. Les filiales de l'exploitation canadienne de Lifeco comptent 70 années d'expérience sur le marché de l'assurance-invalidité individuelle, ce qui fait d'elles des fournisseurs de premier rang en matière d'assurance-invalidité individuelle et d'assurance contre les maladies graves au Canada.

En ce qui a trait à l'unité Assurance individuelle, les sociétés ont poursuivi leurs efforts en vue d'améliorer le service aux conseillers et à la clientèle. Compte tenu des faibles taux d'intérêt, les prix de certains produits sensibles à ces taux ont été révisés.

Tout au long de 2012, l'exploitation canadienne a continué de miser sur le renforcement du soutien en matière de souscriptions et de commercialisation, dans les canaux de distribution tant exclusifs qu'indépendants. Les liens importants que nous entretenons avec les conseillers nous aident à assurer un solide taux de maintien des activités de Lifeco, lui procurent un avantage stratégique et contribuent à l'obtention d'une part de marché importante dans l'ensemble de ses secteurs d'activité.

Exploitation américaine – Great-West Financial

En 2012, Great-West Financial sera l'image de marque unique de toutes les unités d'exploitation. L'utilisation d'une marque unique, qui envoie un message clair et ciblé, contribue à faire connaître le nom et à renforcer la marque au sein de tous les marchés où Great-West Financial exerce ses activités, dans le but d'accélérer la croissance.

La diversification des produits, la création de nouveaux partenariats, l'amélioration des outils et une nouvelle image de marque ont tous contribué à la solide croissance affichée par Great-West Financial en 2012. Les souscriptions de régimes 401(k) ont augmenté de 14 %, les souscriptions de produits d'assurance-vie détenue par des sociétés ont augmenté de 20 % et les souscriptions de produits d'assurance-vie à prime unique ont bondi de 56 %, d'un exercice à l'autre.

Les neuf projets qui composent l'audacieux plan quinquennal de l'entité ont été mis en œuvre. Ces projets comportent des stratégies visant à stimuler les souscriptions, à améliorer la rétention des clients et à accroître l'actif géré.

Great-West Financial a lancé deux produits de revenu de retraite de détail et noué des ententes de vente avec cinq partenaires de distribution. Les souscriptions liées aux comptes de retraite individuels ont augmenté de 50 %, principalement en raison des transferts effectués par les participants sortis des régimes. Entre-temps, une initiative visant à accroître les soldes des comptes de participants s'est traduite par une hausse de 916 M\$ US des transferts vers les régimes en place, d'un exercice à l'autre.

De nouveaux outils ont permis aux employés responsables des souscriptions liées aux régimes 401(k) d'améliorer leur efficacité auprès des conseillers, des tiers administrateurs et des clients éventuels, ce qui a contribué à accroître la productivité de l'équipe de vente. Un sondage indépendant effectué par le magazine *Plan Adviser* auprès des conseillers place Great-West Financial au premier rang au chapitre du rapport qualité-prix.

Les fonctions de service à la clientèle ont été repensées afin qu'elles puissent s'adapter plus rapidement aux besoins des clients, et ainsi mieux les servir et les fidéliser. Un nouveau système de gestion des relations avec la clientèle a été déployé; ce système offre un portrait complet des clients de Great-West Financial et favorise l'amélioration de l'expérience client.

Les actifs liés au programme des comptes gérés ont augmenté de 28 % pour s'établir à 6,2 G\$ US. L'actif des fonds Great-West Lifetime a augmenté de 89 % en 2012, pour s'établir à 3,7 G\$ US, ce qui les place au 14^e rang des plus importants fonds à date cible aux États-Unis.

Exploitation américaine – Putnam

À la fin de 2012, l'actif géré de Putnam se chiffrait à 128 G\$ US, ce qui reflète la conjoncture favorable et l'impulsion positive des souscriptions dont ont profité PanAgora, le gestionnaire responsable de l'analyse quantitative des portefeuilles institutionnels de Putnam, et plusieurs produits clés, notamment les fonds Putnam Spectrum Funds, Short Duration Income Fund et Dynamic Risk Allocation Fund.

En 2012, Putnam a continué de mettre l'accent sur le rendement des placements et l'innovation. Quatre des fonds à revenu fixe de Putnam se sont distingués (Lipper Fund Awards) pour l'excellence de leur rendement à long terme. Kasina a classé le site Web de Putnam s'adressant aux conseillers financiers au premier rang dans le secteur, et l'outil analytique FundVisualizer a été primé par la Mutual Fund Education Alliance et par Money Management Executive, conjointement avec la National Investment Company Service Association.

Sur le marché des produits de retraite, Putnam a annoncé qu'elle se dotait d'un outil d'évaluation des coûts des soins de santé personnalisé, lequel est appelé à devenir un service standard en 2013 pour les participants aux régimes 401(k). Putnam a également affiché une forte croissance au chapitre des nouveaux régimes de retraite inscrits dans son système de tenue des comptes, ainsi que d'importantes souscriptions de produits d'investissement seulement.

Haute direction

Exploitation canadienne



Paul A. Mahon
Président et chef
de l'exploitation, Canada

Exploitation américaine



Mitchell T. G. Graye
Président et chef de la direction,
Great-West Financial



Robert L. Reynolds
Président et chef de la direction,
Putnam Investments

Exploitation européenne



Arshil Jamal
Président et chef
de l'exploitation, Europe

Exploitation européenne

La Canada-Vie exerce des activités au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

L'exploitation européenne de Lifeco a accordé une importance constante aux contrôles des dépenses et du crédit, ce qui lui a permis d'être bien positionnée pour aborder 2012. Ces contrôles sont demeurés au centre des préoccupations tout au long de l'exercice.

Même si la mise en œuvre proposée de la réforme Solvabilité II a été reportée, la Compagnie doit composer avec des changements de nature réglementaire qui touchent la distribution au Royaume-Uni (lesquels interdiront les commissions liées aux conseils et certaines caractéristiques des produits), et l'établissement des taux en Europe (aux termes desquels il sera interdit d'appliquer des taux différents en fonction du genre). Les volumes des primes ont augmenté au chapitre des rentes, tandis que les souscriptions liées aux produits de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne et à l'île de Man ont subi les contrecoups d'une conjoncture difficile. Le niveau des primes en vigueur est demeuré généralement stable pour les activités d'assurance collective, même si la conjoncture et les conditions du marché ont eu un effet défavorable sur les souscriptions.

En Irlande, de bons résultats ont été enregistrés pour les souscriptions de produits assortis d'une garantie de retrait minimum, que la Canada-Vie est la première à offrir sur le marché local irlandais. Ce produit a d'ailleurs valu à la Canada-Vie un prix Irish Pensions, lequel souligne l'innovation dont elle a fait preuve et le succès du lancement du produit. Les souscriptions enregistrées par l'entremise d'intermédiaires ont généré de bons résultats en 2012, en raison du nouveau produit assorti d'une garantie de retrait minimum, de l'élargissement de la gamme de fonds offerte et du solide rendement des fonds de base. Les souscriptions liées au réseau de ventes directes ont quant à elles subi l'incidence de la réduction du nombre d'agents et d'une autre baisse des nouvelles affaires.

En Allemagne, la Canada-Vie exerce ses activités sur le marché des courtiers indépendants et est l'un des principaux fournisseurs de produits d'assurance à capital variable garantis sur ce marché. En 2012, les produits d'assurance-revenu et d'épargne-retraite ont été améliorés, et les produits d'assurance contre les maladies graves et les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la compagnie sont demeurés les leaders de leur catégorie, selon un récent sondage mené auprès d'intermédiaires du domaine de l'assurance. Les résultats d'un autre sondage récent indiquent une amélioration du classement de la Canada-Vie, particulièrement dans les secteurs ciblés des produits, du soutien des courtiers et de la technologie. Les fournisseurs de produits d'assurance à capital variable ont dû composer avec une conjoncture difficile en ce qui a trait aux souscriptions pour la plus grande partie de 2012; celles-ci ont cependant affiché une croissance dans les derniers mois de l'exercice, avant l'adoption de la tarification neutre du point de vue du genre.

Great-West Lifeco est présente sur les marchés internationaux de la réassurance par l'entremise de Canada Life Reinsurance et du Groupe de réassurance London, qui offrent des produits de réassurance-vie, de rentes et de réassurance IARD aux États-Unis et sur les marchés internationaux.

Les excellents résultats affichés par la réassurance en 2012 sont tributaires de la forte demande continue en ce qui concerne les solutions de réassurance structurées aux États-Unis et la réassurance relative à la longévité en Europe. Lifeco continue de surveiller les marchés mondiaux de la réassurance dans le but de repérer d'éventuelles occasions d'affaires.

Responsabilité sociale d'entreprise

La gestion responsable et éthique constitue une valeur intrinsèque depuis longtemps pour Great-West Lifeco, et elle est essentielle à la rentabilité et à la création de valeur à long terme. En plus de respecter les normes d'éthique établies dans son code de conduite, Lifeco s'efforce de :

- soutenir et respecter les droits de la personne reconnus par la communauté internationale;
- s'acquitter de ses responsabilités en matière de protection de l'environnement;
- fournir un apport positif dans les collectivités où Great-West Lifeco et ses sociétés sont établies.

Conseil d'administration

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de Great-West Lifeco en 2012, il a été annoncé que David Graves et Philip Ryan se retiraient du conseil d'administration, après plusieurs années de service. M. Graves était administrateur de la Compagnie depuis mai 2007 et membre du comité de révision et du comité de rémunération du conseil. M. Ryan était administrateur de la Compagnie depuis mai 2008 et membre du comité de direction du conseil.

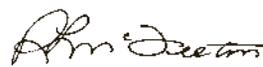
Lors de l'assemblée annuelle, deux nouveaux membres ont été nommés au conseil d'administration, soit Jerome Selitto et Gregory Tretiak. M. Selitto était auparavant administrateur et président et chef de la direction de PHH Corporation, fournisseur externe de premier plan de services de prêts hypothécaires et de gestion du parc automobile. M. Tretiak est actuellement vice-président exécutif et chef des services financiers de Power Corporation du Canada et de la Corporation Financière Power.

Lors d'une réunion du conseil d'administration tenue en août, il a été annoncé que Jerry Nickerson se retirait après de nombreuses années à titre de membre du conseil. M. Nickerson est devenu administrateur de la Compagnie en mai 1986. Il a été président du comité d'audit de 1994 à 2009. Par ailleurs, M. Nickerson a été membre du comité de direction de la Compagnie. Lors de cette même réunion, M. James Singh a été nommé au conseil d'administration. M. Singh a été vice-président exécutif et chef des services financiers chez Nestlé S.A. jusqu'à son départ à la retraite en 2012.

Par leur participation au conseil et à divers comités du conseil, messieurs Graves, Ryan et Nickerson ont apporté une contribution précieuse aux affaires de la Compagnie, et nous les remercions chaleureusement pour leurs années de service.

Au nom du conseil d'administration, nous tenons à témoigner notre reconnaissance aux membres du personnel de l'ensemble de nos sociétés pour leur professionnalisme et leur dévouement continu à l'égard de la clientèle et des associés du réseau de distribution à l'échelle mondiale. Nous remercions également notre clientèle, nos associés du réseau de distribution et nos actionnaires de leur appui constant.

Le président du conseil,

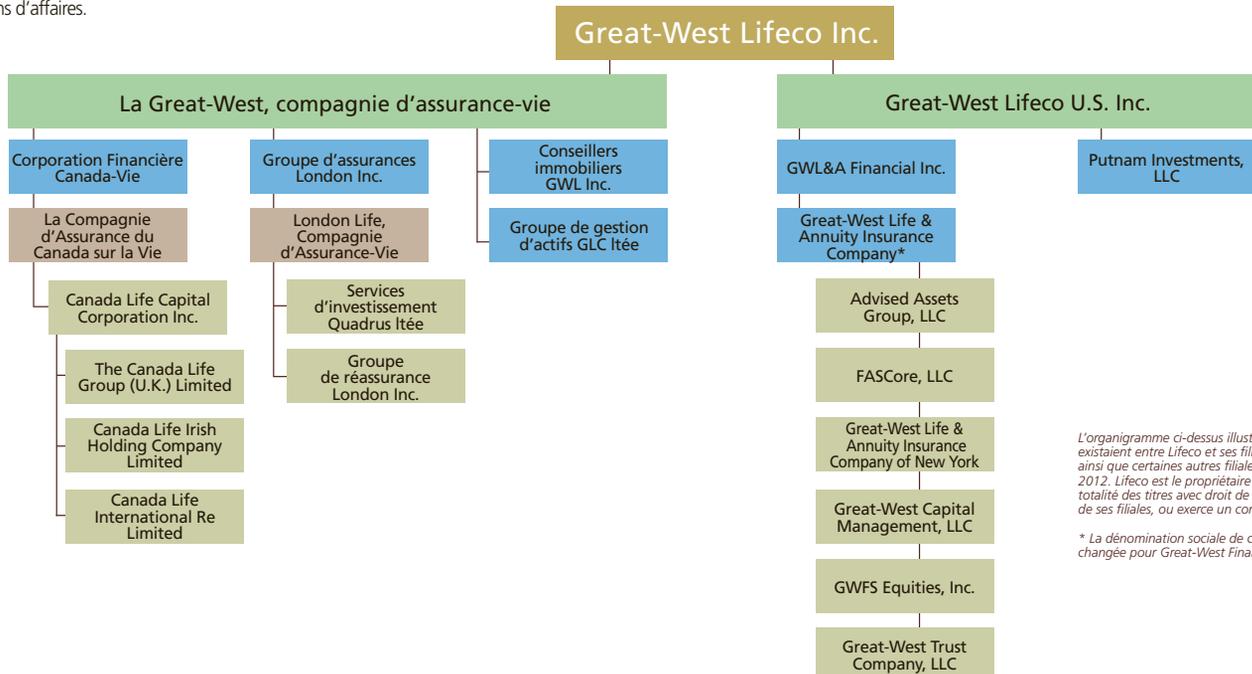


Raymond L. McFeetors

Le président et chef de la direction,



D. Allen Loney



L'organigramme ci-dessus illustre les liens qui existaient entre Lifeco et ses filiales importantes ainsi que certaines autres filiales au 31 décembre 2012. Lifeco est le propriétaire véritable de la totalité des titres avec droit de vote de chacune de ses filiales, ou exerce un contrôle sur ces titres.

* La dénomination sociale de cette entité a été changée pour Great-West Financial en 2012.

Profil de la Compagnie

Régions

Marques principales

Produits et services

Réseaux de distribution



Great-West
London Life
Canada-Vie
Financière Liberté 55
Services d'investissement Quadrus Itée

- **Assurance-vie, assurance-invalidité et assurance contre les maladies graves** aux particuliers, aux propriétaires d'entreprises et aux familles
- **Régimes d'épargne-retraite et de revenu** individuels et collectifs, y compris les polices de fonds distincts et les rentes immédiates, ainsi que les fonds communs de placement exclusifs et de tiers offerts par l'entremise des Services d'investissement Quadrus Itée
- **Services de gestion de fonds, de placement et de consultation** offerts par l'entremise de Conseillers immobiliers GWL inc. et du Groupe de gestion d'actifs GLC Itée
- **Régimes d'avantages sociaux complets** à l'intention des petits, moyens et grands groupes d'employeurs, qui comprennent des régimes et des services traditionnels, des options de gestion avancée pour les régimes d'assurance-médicaments (SolutionsPharma), de même que des services spécialisés tels qu'un programme d'aide aux employés, les services d'orientation médicale Best Doctors™ ainsi que des services en ligne, notamment des services d'administration des régimes, Demandes de règlement électroniques, et le service SolutionsPlus Santé, la première carte de paiement VisaMD pour compte de gestion des dépenses santé au Canada
- **Assurance créances**, y compris des régimes d'assurance-vie, d'assurance-invalidité, d'assurance contre la perte d'emploi et d'assurance contre les maladies graves
- **Assurance-vie, assurance-maladie, assurance-accidents et assurance contre les maladies graves** à l'intention de membres de groupes d'affinité

- Conseillers en sécurité financière **Clé d'Or** associés à la Great-West
- Conseillers en sécurité financière de la **Financière Liberté 55^{MC}** et du **Groupe de planification successorale et patrimoniale** associés à la London Life
- Conseillers indépendants associés aux **agents généraux**, qui distribuent les produits et services de la Canada-Vie
- **Agents nationaux**, y compris le Groupe Investors, qui distribuent les produits et services de la Canada-Vie
- Membres du personnel de vente et du service à la clientèle pour les produits d'assurance et de retraite de la Great-West, répartis dans les bureaux partout au Canada, qui soutiennent **les conseillers, les courtiers et les conseillers en avantages sociaux indépendants** qui distribuent nos produits de la Collective



Great-West FinancialSM
Great-West Retirement Services
FASCore
Advised Assets Group
Great-West Funds
Great-West Trust Company

- Services de souscription, de documentation, d'options de placement et de services de formation pour les **régimes à cotisations définies offerts par l'employeur**
- **Services d'administration et de tenue de dossiers** pour les institutions financières, ainsi que les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies connexes offerts par l'employeur
- **Services de gestion de fonds, de placement et de consultation**
- **Comptes de retraite individuels**, produits d'assurance-vie individuelle et temporaire, produits à prime unique et produits de rentes individuelles
- **Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et régimes d'avantages sociaux à l'intention des cadres**

- Produits de retraite distribués aux promoteurs de régimes par l'entremise de **courtiers, de consultants, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques**
- FASCore offre ses services de tenue de dossiers et de gestion par l'entremise de **clients institutionnels**
- Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise de **équipes de vente de gros et de détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement**
- Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le **personnel du service à la clientèle** ou en consultant le **site Web prévu à cet effet**
- Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et régimes d'avantages sociaux à l'intention des cadres distribués par l'entremise de **grossistes et de conseillers spécialisés**

Putnam

- **Gestionnaire d'actifs à l'échelle mondiale offrant des fonds communs de placement**, des portefeuilles institutionnels, des régimes d'épargne-études, des régimes 401(k), des comptes de retraite individuels et d'autres régimes de retraite
- **Options de placement comprenant des portefeuilles de titres à revenu fixe**, des titres de participation à l'échelle nationale et mondiale, rendement absolu et répartition de l'actif à l'échelle mondiale

- Services offerts dans les marchés des clients institutionnels à l'échelle mondiale, du détail national, des régimes à cotisations définies et des conseillers en placement inscrits

PanAgora Asset Management

- Gestion active de portefeuille et ressources en recherche appuyées par des méthodes quantitatives de placement. Vaste éventail de stratégies couvrant une diversité de régions, de niveaux de risque et de catégories d'actifs, notamment des stratégies de placement axées sur les actions, les titres à revenu fixe, les devises, la macroéconomie mondiale, les actifs multiples et les placements non conventionnels

- Clients institutionnels
- Sous-conseillers



Canada-Vie

Produits d'assurance et de gestion du patrimoine et services connexes au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne :

- Assurance-vie, assurance-invalidité et assurance contre les maladies graves individuelles
- Assurance-vie, assurance-revenu et assurance contre les maladies graves collectives
- Régimes de retraite, régimes d'épargne et rentes immédiates
- Gestion de fonds par l'entremise de Setanta Asset Managers et de Canada Life Asset Management Ltd.

Royaume-Uni et île de Man

- Conseillers financiers indépendants
- Conseillers en avantages sociaux

Irlande

- Courtiers indépendants et agents de ventes directes

Allemagne

- Courtiers indépendants et agents rattachés à plusieurs sociétés



Canada Life Reinsurance
Groupe de réassurance London

Activités de réassurance et de rétrocession principalement aux États-Unis et en Europe :

- Assurance-vie – réassurance temporaire à reconduction annuelle, coassurance et coassurance modifiée
- Réassurance IARD – rétrocession relative aux catastrophes
- Réassurance relative à la longévité et réassurance de rentes

Réassurance

- Courtiers de réassurance indépendants
- Placements directs

- Répondent aux besoins de plus de 12 millions de Canadiens en matière de sécurité financière
 - 33 % des produits d'assurance-vie individuelle en fonction des primes (primes excédentaires exclues)³
 - 22 % des primes de protection du vivant en vigueur³
 - 26 % des fonds distincts individuels⁴
 - 22 % des régimes d'assurance collective¹
 - 18 % de l'actif des régimes de capitalisation collectifs, qui répondent aux besoins de 1,2 million de participants du régime
- Au 30 juin 2012, selon les données du rapport de Benefits Canada pour 2011 sur les régimes de capitalisation*
- Plus importante part du revenu-primes des régimes d'assurance créances⁴

- Assurer une gestion responsable et établir un cadre pour traiter les clients de manière équitable et respectueuse, ainsi que pour assurer l'intégrité financière
- Établir des objectifs pour promouvoir un mode de vie sain et aider les Canadiens à planifier leur avenir financier, ce qui favorise la création de nouveaux produits et services qui offrent aux clients davantage de contrôle et d'information
- En 2012, à titre d'entreprise généreuse Imagine Canada, a versé une somme de 11,9 M\$ à des centaines d'œuvres de bienfaisance partout au Canada pour renforcer les collectivités en contribuant aux enjeux nationaux, régionaux et locaux. Le Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West est une source importante d'idées pratiques et gratuites conçues pour appuyer les employeurs dans la prévention, l'intervention et la gestion des enjeux en ce qui a trait à la santé mentale en milieu de travail
- Réduire l'empreinte environnementale en utilisant les médias électroniques (au lieu du papier) et en faisant appel à d'autres solutions écologiques
- Dans le cadre de ses activités de gestion de centaines de propriétés au nom de la Great-West et d'autres clients, Conseillers immobiliers GWL, une filiale de placements immobiliers, parvient à obtenir une excellente performance environnementale au moyen d'initiatives de développement durable visant à réduire la consommation d'eau et d'énergie, à promouvoir le recyclage et à accroître le réacheminement des déchets. Les réussites découlent des investissements prudents et de l'appui des clients, des locataires et des résidents

- Quatrième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays, offrant des services pour 4,7 millions de comptes de participants et 27 343 régimes
- 25 % des régimes de rémunération différée des gouvernements d'État et locaux
- 36 % des produits d'assurance vie individuelle offerts par l'entremise des réseaux de distribution de services bancaires de détail³
- 10 % du marché des régimes d'assurance-vie détenus par des sociétés achetées par des institutions financières³
- Les fonds Great-West Lifetime Funds sont les 14^e fonds à date cible en importance aux États-Unis

- Favoriser la coopération, l'intégrité et l'engagement, des valeurs fondamentales, afin de guider les actions de la compagnie et d'encadrer ses relations avec ses partenaires et ses clients
- Soutenir les programmes de littératie financière en versant des subventions à certains enseignants, districts scolaires et organismes sans but lucratif au Colorado
- Commanditer les activités de financement de certains organismes sans but lucratif au Colorado au moyen d'importantes commandites au sein des collectivités
- Bonifier les dons admissibles faits par les employés, leurs efforts de financement et les heures qu'ils consacrent au bénévolat au sein de leur collectivité grâce à des programmes d'appariement de dons pour les employés
- Protéger l'environnement au moyen de programmes d'économie d'eau et d'énergie, du recyclage, du compostage et d'initiatives de transmission électronique de documents

- Environ 4,5 millions d'actionnaires et de participants des régimes de retraite et près de 150 clients institutionnels partout dans le monde
- Près de 160 000 conseillers vendent les produits de Putnam
- Services offerts pour plus de 275 régimes de retraite à cotisations définies

- Tenir compte des enjeux environnementaux et sociaux et des questions de gouvernance, qui sont des facteurs importants du rendement des placements en valeurs mobilières
- Intégrer les facteurs environnementaux et sociaux ainsi que la gouvernance à l'analyse de la valeur potentielle future des titres, et viser une gouvernance d'entreprise éthique grâce au vote par procuration

- Services offerts à plus de 125 clients institutionnels, notamment pour de nombreux régimes figurant parmi les 300 principaux régimes à l'échelle mondiale

- S'engager à respecter des normes fiduciaires et de gouvernance rigoureuses, et agir dans le respect de l'environnement

Royaume-Uni et île de Man

- Parmi les 20 plus importantes compagnies d'assurance-vie au Royaume-Uni¹
- Plus important fournisseur d'assurance-vie collective, avec une part de marché de 29 %¹
- Deuxième fournisseur d'assurance-revenu collective en importance, avec une part de marché de 21 %¹
- Parmi les plus importants assureurs du marché du Royaume-Uni hors de l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 14 %³
- Parmi les plus importants assureurs sur le marché des rentes immédiates, avec une part de marché de 6 %³
- Parmi les 10 plus grands fournisseurs du marché des obligations à prime unique à capital variable sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 7 %³

Royaume-Uni et île de Man

- Établir des relations avec des écoles locales afin que des professionnels de l'actuariat et de la comptabilité puissent encadrer les étudiants en mathématiques et leur offrir des occasions d'emploi
- Soutenir certaines œuvres de bienfaisance locales par l'intermédiaire d'activités de financement organisées par des membres du personnel
- S'engager à réduire les conséquences négatives sur l'environnement, sensibiliser les employés et avoir recours à des fournisseurs et des entrepreneurs soucieux de l'environnement

Irlande

- 5 % du marché irlandais de l'assurance-vie³
- Parmi les sept plus grands assureurs en fonction de la part de marché des nouvelles affaires²

Irlande

- Tenir des événements organisés par des membres du personnel dans le but de soutenir des œuvres de bienfaisance locales, notamment le Down Syndrome Centre, l'Alzheimer Society, la National Breast Cancer Society et le Temple Street Children's Hospital

Allemagne

- Un des deux principaux assureurs du marché des produits à capital variable distribués par des intermédiaires indépendants²
- Un des six plus grands fournisseurs sur le marché global de l'assurance à capital variable³

Allemagne

- Soutenir des œuvres de bienfaisance locales et nationales, notamment German Cancer Aid, German Stroke Aid ainsi que des hospices pour enfants
- Réduire la consommation de papier au moyen de la mise en place d'un système d'archivage électronique sécuritaire pour les courtiers

Réassurance

- Parmi les 10 plus grandes compagnies de réassurance-vie aux États-Unis, selon les affaires prises en charge¹
- Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes

Réassurance

- Soutenir des œuvres de bienfaisance locales au moyen d'activités de financement avec la participation de tous les bureaux de réassurance
- Soutenir diverses œuvres de bienfaisance, y compris l'Alzheimer Society, des organismes pour l'autisme, ainsi qu'un hôpital local pour les enfants

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2012 par rapport aux périodes correspondantes de 2011 et au trimestre clos le 30 septembre 2012. Il consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et de Putnam Investments, LLC (Putnam).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes. Les produits sont commercialisés par l'entremise des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55^{MC} et de la Great-West, et d'un réseau de multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières.

Aux États-Unis, Great-West Financial est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. En outre, Great-West Financial fournit des produits de rentes et d'assurance-vie à l'intention des particuliers et des entreprises ainsi que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements,

des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

En Europe, la Canada-Vie s'articule autour de secteurs géographiques définis et offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates et de réassurance. Le secteur européen comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, constituée des activités au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne, et l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par l'intermédiaire de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

En Asie, Putnam détient une participation de 10 % dans Nissay Asset Management (NAM), une société partenaire de Nippon Life Insurance Company. Putnam agit principalement comme sous-conseiller pour certains fonds communs de placement individuels distribués par NAM et gère également l'actif des caisses de retraite des clients de NAM.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre titre et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait dans l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la Compagnie pour la période close le 31 décembre 2012.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou des perspectives commerciales courantes et des mesures futures que pourrait prendre la Compagnie, notamment les déclarations faites à l'égard des avantages qui devraient être retirés des acquisitions et des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à l'égard d'événements futurs qui étaient établies à la date où elles ont été formulées et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris le secteur de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, l'impôt, les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les changements au plan de la réglementation gouvernementale, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes et la capacité de la Compagnie d'effectuer des opérations stratégiques et d'intégrer les entreprises acquises. Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs, y compris ceux figurant dans le présent rapport de gestion aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques ainsi que tous les facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice opérationnel », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS**Principales données financières consolidées**

| | Aux et pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|-------------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) | | | | | |
| Primes et dépôts : | | | | | |
| Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie | 4 827 \$ | 4 940 \$ | 4 334 \$ | 18 820 \$ | 17 293 \$ |
| Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS) | 677 | 631 | 651 | 2 666 | 2 645 |
| Dépôts des fonds distincts : | | | | | |
| Produits de l'Individuelle | 2 072 | 1 490 | 1 829 | 6 557 | 7 345 |
| Produits de la Collective | 2 216 | 1 681 | 1 777 | 7 262 | 6 117 |
| Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 6 880 | 6 779 | 5 624 | 24 496 | 28 888 |
| Total des primes et dépôts | 16 672 | 15 521 | 14 215 | 59 801 | 62 288 |
| Honoraires et autres produits | 767 | 720 | 740 | 2 945 | 2 903 |
| Sommes versées ou créditées aux titulaires de police | 5 122 | 6 607 | 6 340 | 22 451 | 23 043 |
| Bénéfice opérationnel – détenteurs d'actions ordinaires | 493 | 520 | 500 | 1 955 | 1 898 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 353 | 520 | 624 | 1 815 | 2 022 |
| Par action ordinaire | | | | | |
| Bénéfice opérationnel | 0,520 \$ | 0,547 \$ | 0,528 \$ | 2,059 \$ | 2,000 \$ |
| Bénéfice de base | 0,373 | 0,547 | 0,657 | 1,912 | 2,129 |
| Dividendes versés | 0,3075 | 0,3075 | 0,3075 | 1,2300 | 1,2300 |
| Valeur comptable | 13,18 | 13,01 | 12,61 | | |
| Rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires (sur les quatre derniers trimestres*) | | | | | |
| Bénéfice opérationnel net | 15,9 % | 16,1 % | 16,6 % | | |
| Bénéfice net | 14,7 % | 17,1 % | 17,6 % | | |
| Total de l'actif | 253 718 \$ | 249 043 \$ | 238 768 \$ | | |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 134 598 | 131 604 | 125 390 | | |
| Total de l'actif géré | 388 316 | 380 647 | 364 158 | | |
| Autres actifs administrés | 157 455 | 151 604 | 137 807 | | |
| Total de l'actif administré | 545 771 \$ | 532 251 \$ | 501 965 \$ | | |
| Total des capitaux propres | 17 586 \$ | 17 004 \$ | 16 104 \$ | | |

La Compagnie utilise le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS, qui exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 30 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2012.

* Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires, calculé sur les quatre derniers trimestres.

POINTS SAILLANTS DE 2012

- Le total de l'actif administré a augmenté de 8,7 % par rapport au 31 décembre 2011, pour passer à près de 546 G\$.
- Le bénéfice opérationnel a augmenté de 3 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 1 955 M\$, malgré le maintien de faibles taux d'intérêt et une conjoncture difficile.
- La Compagnie a enregistré un rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de 15,9 % en fonction du bénéfice opérationnel, qui continue de se classer parmi les plus solides du secteur des services financiers.
- En 2012, les notations de crédit de Lifeco et de ses principales filiales en exploitation ont été maintenues par Fitch Ratings, AM Best Company, DBRS Limited, Moody's Investors Service et Standard & Poor's Ratings Services. La Compagnie continue de recevoir des notations enviables par rapport à celles de ses pairs nord-américains grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa constance en matière de versement de dividendes.
- Les dividendes trimestriels sur les actions ordinaires de Lifeco sont demeurés inchangés en 2012. Le ratio de distribution fondé sur le bénéfice opérationnel est en recul constant depuis 2009 et se chiffre maintenant à 59,7 %.
- La Compagnie a maintenu une bonne capitalisation malgré le maintien de faibles taux d'intérêt et la volatilité des marchés boursiers. Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMRPCE) de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la principale filiale en exploitation canadienne de Lifeco, se chiffrait à 207 % au 31 décembre 2012. Cette évaluation de la vigueur du capital continue de se situer dans la partie supérieure de la fourchette cible de Lifeco.
- Au 31 décembre 2012, Lifeco détenait un montant d'environ 0,5 G\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie par l'intermédiaire de la société de portefeuille, ce qui comprend un emprunt intersociétés remboursé le 15 janvier 2013. Comme cette trésorerie est détenue directement par la société de portefeuille, elle n'est pas comprise dans les ratios de capital réglementaire des filiales en exploitation de Lifeco. Elle accroît la position du capital et des liquidités de Lifeco, ce qui améliore la capacité de Lifeco à tirer parti des occasions présentes sur le marché.

Événement postérieur – passif éventuel

Le 24 janvier 2013, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a publié une décision par rapport au rôle joué par le compte de participation de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, deux filiales de Great-West Lifeco, dans le cadre du financement de l'acquisition du Groupe d'assurance London en 1997. Cette question est décrite plus en détail à la note 30 des états financiers consolidés de la Compagnie. Au cours de la période concernée par l'événement postérieur, la Compagnie a constitué une provision supplémentaire de 140 M\$ après impôt dans le compte des détenteurs d'actions ordinaires. La Compagnie détient maintenant des provisions de 290 M\$ après impôt relativement à cette procédure judiciaire.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West) et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam), ainsi que les résultats opérationnels de l'exploitation générale de Lifeco.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 s'est chiffré à 353 M\$, contre 624 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,373 \$ par action ordinaire (0,372 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2012, comparativement à 0,657 \$ par action ordinaire (0,651 \$ après dilution) il y a un an. Les résultats du quatrième trimestre de 2012 comprennent la modification de la provision liée à des litiges présentée plus haut, laquelle a eu une incidence négative de 140 M\$ sur le bénéfice net. Les résultats du quatrième trimestre de 2011 comprennent l'incidence de la provision liée à des litiges, qui a eu pour effet d'accroître le bénéfice net de 124 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 1 815 M\$, contre 2 022 M\$ il y a un an, ce qui représente 1,912 \$ par action ordinaire (1,900 \$ après dilution) pour 2012, comparativement à 2,129 \$ par action ordinaire (2,112 \$ après dilution) il y a un an.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL

Le bénéfice opérationnel attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 s'est chiffré à 493 M\$, comparativement à 500 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,520 \$ par action ordinaire (0,518 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2012, comparativement à 0,528 \$ par action ordinaire (0,523 \$ après dilution) il y a un an.

Le bénéfice opérationnel attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est chiffré à 1 955 M\$, contre 1 898 M\$ il y a un an, soit une hausse de 3 %, ce qui représente 2,059 \$ par action ordinaire (2,046 \$ après dilution) pour 2012, comparativement à 2,000 \$ par action ordinaire (1,984 \$ après dilution) il y a un an.

Le bénéfice opérationnel, une mesure non définie par les IFRS, exclut l'incidence de la modification de 140 M\$ après impôt de la provision liée aux litiges représentant 0,147 \$ par action ordinaire au quatrième trimestre de 2012, ainsi que l'incidence de provisions liées à des litiges, lesquelles ont accru le bénéfice net de 124 M\$ après impôt au cours du quatrième trimestre de 2011, ce qui représente 0,129 \$ par action ordinaire.

Bénéfice net – Détenteurs d'actions ordinaires

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011* | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011* |
| Exploitation canadienne | | | | | |
| Assurance individuelle | 11 \$ | 83 \$ | 41 \$ | 187 \$ | 293 \$ |
| Gestion du patrimoine | 69 | 82 | 80 | 299 | 267 |
| Assurance collective | 136 | 119 | 101 | 439 | 375 |
| Exploitation générale canadienne | 47 | (3) | 22 | 115 | 51 |
| | 263 | 281 | 244 | 1 040 | 986 |
| Exploitation américaine | | | | | |
| Services financiers | 96 | 91 | 87 | 365 | 355 |
| Gestion d'actifs | (19) | (4) | (8) | (40) | 15 |
| Exploitation générale américaine | – | – | – | – | – |
| | 77 | 87 | 79 | 325 | 370 |
| Exploitation européenne | | | | | |
| Assurance et rentes | 92 | 104 | 117 | 410 | 445 |
| Réassurance | 64 | 61 | 73 | 215 | 130 |
| Exploitation générale européenne | (4) | – | (9) | (7) | (13) |
| | 152 | 165 | 181 | 618 | 562 |
| Exploitation générale de Lifeco | 1 | (13) | (4) | (28) | (20) |
| Bénéfice opérationnel | 493 | 520 | 500 | 1 955 | 1 898 |
| Certaines provisions liées à des litiges ⁽¹⁾ | (140) | – | 124 | (140) | 124 |
| Bénéfice net | 353 \$ | 520 \$ | 624 \$ | 1 815 \$ | 2 022 \$ |

(1) Ce montant correspond à des provisions liées à des litiges, lesquelles sont présentées à la rubrique Résultats opérationnels de l'exploitation générale de Lifeco, dans le présent document.

* Au cours de 2012, la Compagnie a réaffecté aux unités d'exploitation pertinentes certains éléments de l'impôt et des charges sur le résultat comptabilisés initialement dans les différents secteurs d'exploitation générale, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

INCIDENCE DES MARCHÉS**Taux d'intérêt**

Le contexte en matière de taux d'intérêt dans les pays où la Compagnie exerce ses activités reste difficile, et les taux sont demeurés relativement inchangés au quatrième trimestre, alors qu'ils avaient diminué au cours des neuf premiers mois de 2012, en raison du resserrement des écarts de crédit et des diminutions modérées du rendement des titres d'État. Au quatrième trimestre, la faible augmentation du rendement des titres d'État à moyenne et à longue échéance a été généralement contrebalancée par un nouveau resserrement des écarts de crédit. Aucune modification significative n'a été apportée aux marges liées aux risques de réinvestissement au quatrième trimestre. Pour l'ensemble de l'exercice, la hausse des marges liées aux risques de réinvestissement à venir a engendré une baisse du bénéfice net de 78 M\$, soit une baisse de 49 M\$ au sein de l'exploitation canadienne en réponse à la baisse du rendement à long terme, et une baisse de 29 M\$ au sein de l'exploitation européenne.

Marchés boursiers

Les marchés boursiers ont commencé 2012 en force, ont reculé au deuxième trimestre pour finalement connaître un bon second semestre. Les principaux indices boursiers ont clos l'exercice avec des hausses respectives de 4,0 %, de 13,4 % et de 5,8 % au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Si l'on compare 2012 à 2011, la moyenne des niveaux des marchés boursiers a augmenté aux États-Unis et au Royaume-Uni et a diminué au Canada.

Avec le raffermissement des marchés boursiers en 2012, les honoraires liés aux actifs de la Compagnie ont été légèrement supérieurs aux attentes, alors que le coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu sur certains produits de gestion du patrimoine offerts par la Compagnie a diminué. Au quatrième trimestre, l'incidence n'a pas été significative par rapport aux attentes de la Compagnie. De façon générale, la juste valeur des actions ordinaires auxquelles sont adossés des produits assortis de passifs à durée indéterminée a évolué conformément aux attentes de la Compagnie.

Devises

L'écart de change n'a pas eu d'incidence significative sur le bénéfice net de la Compagnie en 2012.

Marchés du crédit

En 2012, la notation de la dette de la Compagnie est demeurée relativement stable, même si celle de plusieurs pays européens et de plusieurs institutions financières non européennes a continué d'être réduite et que la reprise économique mondiale a manqué d'élan.

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

| | Pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 | | | Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 | | |
|-------------------------|---|---|----------------|---|---|----------------|
| | (Charges) recouvrements de dépréciation | Charges pour pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance | Total | (Charges) recouvrements de dépréciation | Charges pour pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance | Total |
| Exploitation canadienne | 4 \$ | (5) \$ | (1) \$ | 3 \$ | (8) \$ | (5) \$ |
| Exploitation américaine | (2) | (5) | (7) | 17 | (5) | 12 |
| Exploitation européenne | (7) | (22) | (29) | 7 | (34) | (27) |
| Total | (5) \$ | (32) \$ | (37) \$ | 27 \$ | (47) \$ | (20) \$ |

Au quatrième trimestre de 2012, des pertes de valeur ont eu une incidence défavorable de 5 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires. La modification des notations de crédit du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une augmentation nette des provisions actuarielles pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 32 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires. Les réductions de notations survenues au cours du trimestre s'expliquent par la révision à la baisse des notations attribuées par les agences à certaines institutions financières et à certains avoirs liés au secteur du tourisme d'accueil au Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Compagnie a enregistré des recouvrements nets sur les actifs ayant subi une perte de valeur, recouvrements qui ont eu une incidence favorable de 27 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires. Les nouvelles pertes de valeur ont été minimales au cours de l'exercice, la reprise des provisions actuarielles pour pertes sur créances futures ayant dépassé le montant de la perte de valeur, ce qui a eu une incidence favorable de 5 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, la révision des notations du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une

augmentation nette des provisions actuarielles pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 47 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires. Les réductions depuis le début de l'exercice s'expliquent par la révision à la baisse des notations attribuées par les agences, comme il a été présenté pour le quatrième trimestre.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Les primes et dépôts comprennent les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs.

Les souscriptions comprennent la totalité des primes uniques et des primes récurrentes annualisées sur les produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective, les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs et les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.

Primes et dépôts

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--------------------------------|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Exploitation canadienne | | | | | |
| Assurance individuelle | 1 037 \$ | 971 \$ | 985 \$ | 3 926 \$ | 3 673 \$ |
| Gestion du patrimoine | 2 869 | 2 021 | 2 134 | 9 382 | 8 542 |
| Assurance collective | 1 880 | 1 860 | 1 812 | 7 453 | 7 166 |
| | 5 786 | 4 852 | 4 931 | 20 761 | 19 381 |
| Exploitation américaine | | | | | |
| Services financiers | 1 712 | 1 659 | 1 761 | 6 234 | 5 827 |
| Gestion d'actifs | 6 683 | 6 630 | 5 455 | 23 784 | 28 164 |
| | 8 395 | 8 289 | 7 216 | 30 018 | 33 991 |
| Exploitation européenne | | | | | |
| Assurance et rentes | 1 567 | 1 180 | 1 181 | 5 021 | 5 407 |
| Réassurance | 924 | 1 200 | 887 | 4 001 | 3 509 |
| | 2 491 | 2 380 | 2 068 | 9 022 | 8 916 |
| Total | 16 672 \$ | 15 521 \$ | 14 215 \$ | 59 801 \$ | 62 288 \$ |

Souscriptions

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-------------------------|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Exploitation canadienne | 2 678 \$ | 2 022 \$ | 2 301 \$ | 9 298 \$ | 8 944 \$ |
| Exploitation américaine | 9 533 | 9 071 | 8 890 | 33 512 | 36 834 |
| Exploitation européenne | 1 289 | 866 | 881 | 3 738 | 4 144 |
| Total | 13 500 \$ | 11 959 \$ | 12 072 \$ | 46 548 \$ | 49 922 \$ |

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des primes et dépôts et des souscriptions de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

PRODUITS DE PLACEMENT NETS**Produits de placement nets**

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Produits de placement gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement) | 1 357 \$ | 1 402 \$ | 1 348 \$ | 5 556 \$ | 5 443 \$ |
| Recouvrement de (dotation à la provision pour) pertes sur créances sur les prêts et créances | (6) | 15 | 2 | 9 | 13 |
| Profits nets réalisés | 29 | 27 | 32 | 163 | 151 |
| Produits de placement réguliers | 1 380 | 1 444 | 1 382 | 5 728 | 5 607 |
| Frais de placement | (19) | (19) | (17) | (75) | (69) |
| Produits de placement nets réguliers | 1 361 | 1 425 | 1 365 | 5 653 | 5 538 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | 182 | 1 551 | 1 564 | 2 643 | 4 164 |
| Produits de placement nets | 1 543 \$ | 2 976 \$ | 2 929 \$ | 8 296 \$ | 9 702 \$ |

Au quatrième trimestre de 2012, les produits de placement nets, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 1 386 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La fluctuation des justes valeurs au quatrième trimestre de 2012 correspond à une augmentation de 182 M\$, comparativement à une augmentation de 1 564 M\$ au quatrième trimestre de 2011, ce qui reflète une plus faible diminution des taux d'intérêt par rapport à la période précédente. Au quatrième trimestre de 2012, la juste valeur des immeubles de placement a augmenté de 13 M\$, comparativement à 16 M\$ au quatrième trimestre de 2011. La vigueur soutenue des fondamentaux immobiliers a donné lieu à des augmentations de 10 M\$ de la juste valeur du portefeuille canadien de la Compagnie, et la juste valeur des immeubles de placement compris dans son portefeuille européen est demeurée relativement stable, enregistrant une hausse de 3 M\$.

Au quatrième trimestre de 2012, les produits de placement nets réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, sont demeurés semblables à ceux enregistrés à la période correspondante de l'exercice précédent, avec une baisse de 4 M\$. L'incidence de la fluctuation des devises en raison du raffermissement du dollar canadien et de la baisse des rendements des titres à revenu fixe découlant du maintien des faibles taux d'intérêt a donné lieu à une diminution des produits de placement nets réguliers en 2012. Les produits de placement nets réguliers au quatrième trimestre de 2011 ont été réduits par une provision liée au règlement d'un litige portant sur le placement de la Compagnie dans une société de capital-investissement aux États-Unis.

Les produits de placement nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont diminué de 1 406 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les fluctuations des justes valeurs pour l'exercice se sont traduites par une augmentation de 2 643 M\$ en 2012, contre une augmentation de 4 164 M\$ en 2011. La réduction des taux d'intérêt a été moins marquée

en 2012 qu'en 2011, ce qui a donné lieu à une hausse moins importante de la juste valeur des placements en obligations en 2012, laquelle a été quelque peu contrebalancée par la hausse de la juste valeur des actions en raison du raffermissement des marchés boursiers en 2012. La juste valeur des immeubles de placement dans le portefeuille canadien et dans le portefeuille européen a respectivement augmenté et diminué de 134 M\$ et de 30 M\$ en 2012, comparativement à des augmentations respectives de 102 M\$ et de 41 M\$ en 2011. L'augmentation nette représente un rendement de 3 % du total du portefeuille d'immeubles de placement en 2012, comparativement à 4 % en 2011.

Les produits de placement nets réguliers ont augmenté de 115 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits tirés de la croissance de l'actif et le caractère non récurrent de la provision liée à des litiges, mentionné ci-dessus, ont été contrebalancés en partie par la baisse des rendements des titres à revenu fixe. Les profits réalisés sur les titres disponibles à la vente se sont chiffrés à 126 M\$ en 2012, comparativement à 124 M\$ en 2011.

Les produits de placement nets enregistrés au quatrième trimestre de 2012 ont été inférieurs de 1 433 M\$ à ceux du troisième trimestre de 2012, essentiellement en raison d'une augmentation nette de la juste valeur de 182 M\$ au quatrième trimestre de 2012, comparativement à une augmentation nette de 1 551 M\$ au trimestre précédent. La hausse de la juste valeur des placements en obligations de la Compagnie a été moins marquée au quatrième trimestre de 2012, car le rétrécissement des écarts des obligations de sociétés a été contrebalancé en partie par la hausse des taux des obligations d'État au cours de la période, par rapport au troisième trimestre de 2012, où les écarts des obligations de sociétés et les taux des obligations d'État ont diminué.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la Compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la Compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|---------------|---------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Exploitation canadienne | | | | | |
| Fonds distincts, fonds communs de placement et autres | 246 \$ | 235 \$ | 231 \$ | 952 \$ | 941 \$ |
| Contrats SAS | 37 | 36 | 35 | 149 | 147 |
| | 283 | 271 | 266 | 1 101 | 1 088 |
| Exploitation américaine | | | | | |
| Fonds distincts, fonds communs de placement et autres | 314 | 304 | 304 | 1 226 | 1 232 |
| Exploitation européenne | | | | | |
| Fonds distincts, fonds communs de placement et autres | 170 | 145 | 170 | 618 | 583 |
| Total des honoraires et autres produits | 767 \$ | 720 \$ | 740 \$ | 2 945 \$ | 2 903 \$ |

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la Compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

SOMMES VERSÉES OU CRÉDITÉES AUX TITULAIRES DE POLICE

Sommes versées ou créditées aux titulaires de police

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-------------------------|------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Exploitation canadienne | 2 171 \$ | 2 733 \$ | 3 255 \$ | 9 770 \$ | 10 971 \$ |
| Exploitation américaine | 1 163 | 1 246 | 956 | 4 437 | 4 229 |
| Exploitation européenne | 1 788 | 2 628 | 2 129 | 8 244 | 7 843 |
| Total | 5 122 \$ | 6 607 \$ | 6 340 \$ | 22 451 \$ | 23 043 \$ |

Les sommes versées ou créditées aux titulaires de police comprennent les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les rentes, les versements échus, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de police, les bonifications et la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. La variation des passifs relatifs aux contrats comprend l'incidence des variations de la juste valeur de certains actifs investis couvrant les passifs (à l'exclusion des pertes de valeur) et des variations de la provision pour pertes sur créances futures. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts et aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2012, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de police se sont chiffrées à 5,1 G\$, y compris un montant de 4,3 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de police et un montant de 852 M\$ au titre de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. La diminution de 1,2 G\$ par rapport à la période correspondante de 2011 comprend une diminution de 1,3 G\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe, diminution qui a été contrebalancée en partie par une hausse de 71 M\$ des paiements de prestations.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de police se sont chiffrées à 22,5 G\$, y compris un montant de 17,4 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de police et un montant de 5,1 G\$ au titre de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. La diminution de 592 M\$ par rapport à l'exercice 2011 comprend une diminution de 1,2 G\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui s'expliquent essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe, diminution qui a été contrebalancée en partie par une hausse de 613 M\$ des paiements de prestations.

Par rapport au trimestre précédent, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de police ont diminué de 1,5 G\$. La baisse comprend une diminution de 1,5 G\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui s'expliquent essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe, diminution qui a été contrebalancée en partie par une hausse de 23 M\$ des paiements de prestations.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES**Autres prestations et charges**

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Commissions | 515 \$ | 441 \$ | 409 \$ | 1 781 \$ | 1 548 \$ |
| Charges opérationnelles et frais administratifs* | 642 | 653 | 640 | 2 572 | 2 448 |
| Taxes sur les primes | 75 | 74 | 76 | 293 | 264 |
| Charges financières | 71 | 70 | 73 | 285 | 289 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 24 | 25 | 28 | 103 | 100 |
| Total | 1 327 \$ | 1 263 \$ | 1 226 \$ | 5 034 \$ | 4 649 \$ |

* Les charges opérationnelles et les frais administratifs pour la période close le 31 décembre 2011 excluent l'incidence du litige concernant le compte de participation.

Les autres prestations et charges pour le quatrième trimestre de 2012 ont augmenté de 101 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2011, principalement en raison des commissions liées à la hausse des souscriptions et des primes dans l'exploitation canadienne et en raison des nouvelles ententes de rétrocession de polices d'assurance-vie conclues dans l'exploitation européenne.

Les autres prestations et charges ont augmenté de 64 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2012, ce qui s'explique par les mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le trimestre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les autres prestations et charges ont augmenté de 385 M\$ par rapport à l'ensemble de l'exercice 2011. L'augmentation tient essentiellement à une hausse des commissions découlant de l'augmentation des souscriptions et des primes dans l'exploitation canadienne et des nouvelles ententes de rétrocession de polices d'assurance-vie conclues dans l'exploitation européenne. La hausse des charges opérationnelles de Putnam a également contribué à cette augmentation. La hausse des charges opérationnelles de Putnam découle principalement des ajustements d'un exercice à l'autre effectués à la juste valeur liés à la rémunération à base d'actions de 39 M\$.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Au quatrième trimestre de 2012, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 14 %, comparativement à 18 % pour le trimestre précédent et à 19 % au quatrième trimestre de 2011. Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la Compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits de placement non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Le taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de 2012 est inférieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la réduction du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Canada, qui est passé de 28 % à 26,5 %. La Compagnie a inscrit des actifs d'impôt différé de 18 M\$ liés à des différences temporaires et à des pertes fiscales non utilisées qui ont été comptabilisées au quatrième trimestre de 2012. Par conséquent, le taux d'imposition effectif de la Compagnie pour le quatrième trimestre a été réduit de 3 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 14 %, comparativement à 17 % pour l'exercice 2011. Au cours du deuxième trimestre de 2012, la Compagnie a conclu une entente de vérification avec l'Agence du revenu du Canada (l'ARC). L'entente a réglé plusieurs questions en suspens, y compris le prix de transfert et d'autres questions de fiscalité internationale pour les exercices 2004 à 2011. La Compagnie a constitué des provisions au titre de l'impôt incertain pour ces éléments, ce qui a eu, au moment de la reprise, une incidence positive de 47 M\$ et a occasionné une réduction de 2 % du taux d'imposition effectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre était inférieur à celui du troisième trimestre de 2012, car au quatrième trimestre de 2012, une plus forte proportion du bénéfice de la Compagnie était non imposable ou assujettie à des taux d'imposition moins élevés dans des territoires étrangers. De plus, la Compagnie a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 18 M\$ liés aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées qui ont été comptabilisées au quatrième trimestre de 2012. Par conséquent, le taux d'imposition effectif de la Compagnie pour le quatrième trimestre a été réduit de 3 %.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**ACTIF****Actif administré**

| | 31 décembre 2012 | | | Total |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | |
| Actif | | | | |
| Actif investi | 58 461 \$ | 28 722 \$ | 32 828 \$ | 120 011 \$ |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 5 098 | 1 721 | 1 693 | 8 512 |
| Autres actifs | 3 434 | 3 311 | 13 502 | 20 247 |
| Actif net des fonds distincts | 54 341 | 23 809 | 26 798 | 104 948 |
| Total de l'actif | 121 334 | 57 563 | 74 821 | 253 718 |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 3 585 | 131 013 | – | 134 598 |
| Total de l'actif géré | 124 919 | 188 576 | 74 821 | 388 316 |
| Autres actifs administrés | 13 184 | 144 164 | 107 | 157 455 |
| Total de l'actif administré | 138 103 \$ | 332 740 \$ | 74 928 \$ | 545 771 \$ |

| | 31 décembre 2011 | | | Total |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | |
| Actif | | | | |
| Actif investi | 56 374 \$ | 27 403 \$ | 30 851 \$ | 114 628 \$ |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 5 089 | 1 769 | 1 697 | 8 555 |
| Autres actifs | 3 453 | 3 050 | 12 500 | 19 003 |
| Actif net des fonds distincts | 49 622 | 22 359 | 24 601 | 96 582 |
| Total de l'actif | 114 538 | 54 581 | 69 649 | 238 768 |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 3 318 | 122 072 | – | 125 390 |
| Total de l'actif géré | 117 856 | 176 653 | 69 649 | 364 158 |
| Autres actifs administrés | 11 458 | 126 247 | 102 | 137 807 |
| Total de l'actif administré | 129 314 \$ | 302 900 \$ | 69 751 \$ | 501 965 \$ |

Au 31 décembre 2012, le total de l'actif administré a augmenté de 43,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2011. Les fonds distincts ont augmenté de 8,4 G\$ et l'actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 9,2 G\$, essentiellement en raison du recul des taux des obligations d'État et, dans une moindre mesure, de la progression des marchés boursiers aux États-Unis. Les autres actifs administrés ont augmenté de 19,6 G\$, ce qui s'explique essentiellement par les nouvelles souscriptions de régimes et l'amélioration des marchés boursiers aux États-Unis. L'actif investi a augmenté de 5,4 G\$, essentiellement en raison de la croissance de l'actif et de l'augmentation de la juste valeur des obligations découlant du recul des taux des obligations d'État.

ACTIF INVESTI

La Compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La Compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la Compagnie.

Répartition de l'actif investi

| | 31 décembre 2012 | | | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Obligations | | | | |
| Obligations d'État et obligations connexes | 16 028 \$ | 5 655 \$ | 11 235 \$ | 32 918 \$ |
| Obligations de sociétés et autres obligations | 19 522 | 14 952 | 15 144 | 49 618 |
| Total partiel des obligations | 35 550 | 20 607 | 26 379 | 82 536 |
| 68 % | | | | |
| Prêts hypothécaires | 11 908 | 3 060 | 2 907 | 17 875 |
| 15 % | | | | |
| Actions | 6 529 | 279 | 290 | 7 098 |
| 6 % | | | | |
| Immeubles de placement | 1 315 | 8 | 2 202 | 3 525 |
| 3 % | | | | |
| Total partiel des titres en portefeuille | 55 302 | 23 954 | 31 778 | 111 034 |
| 92 % | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 671 | 250 | 974 | 1 895 |
| 2 % | | | | |
| Avances consenties aux titulaires de police | 2 488 | 4 518 | 76 | 7 082 |
| 6 % | | | | |
| Total de l'actif investi | 58 461 \$ | 28 722 \$ | 32 828 \$ | 120 011 \$ |
| 100 % | | | | |

| | 31 décembre 2011 | | | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Obligations | | | | |
| Obligations d'État et obligations connexes | 15 821 \$ | 5 170 \$ | 10 797 \$ | 31 788 \$ |
| Obligations de sociétés et autres obligations | 18 410 | 14 275 | 13 600 | 46 285 |
| Total partiel des obligations | 34 231 | 19 445 | 24 397 | 78 073 |
| 68 % | | | | |
| Prêts hypothécaires | 12 020 | 2 810 | 2 602 | 17 432 |
| 15 % | | | | |
| Actions | 6 089 | 318 | 297 | 6 704 |
| 6 % | | | | |
| Immeubles de placement | 1 067 | 8 | 2 126 | 3 201 |
| 3 % | | | | |
| Total partiel des titres en portefeuille | 53 407 | 22 581 | 29 422 | 105 410 |
| 92 % | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 498 | 206 | 1 352 | 2 056 |
| 2 % | | | | |
| Avances consenties aux titulaires de police | 2 470 | 4 615 | 77 | 7 162 |
| 6 % | | | | |
| Total de l'actif investi | 56 375 \$ | 27 402 \$ | 30 851 \$ | 114 628 \$ |
| 100 % | | | | |

Au 31 décembre 2012, l'actif investi totalisait 120,0 G\$, soit une augmentation de 5,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2011, principalement en raison de la croissance de l'actif et des hausses de la juste valeur des

obligations découlant de la baisse des taux des obligations d'État. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Qualité des obligations du portefeuille

| | 31 décembre 2012 | | 31 décembre 2011 | |
|------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | Montant | Pourcentage | Montant | Pourcentage |
| AAA | 29 302 \$ | 35 % | 29 612 \$ | 38 % |
| AA | 13 463 | 16 | 12 894 | 17 |
| A | 23 767 | 29 | 22 066 | 28 |
| BBB | 14 662 | 18 | 12 399 | 16 |
| BB ou inférieure | 1 342 | 2 | 1 102 | 1 |
| Total | 82 536 \$ | 100 % | 78 073 \$ | 100 % |

Portefeuille d'obligations – La Compagnie a pour politique d'acquérir seulement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Au 31 décembre 2012, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 82,5 G\$, soit 68 % de l'actif investi, contre 78,1 G\$, ou 68 % de l'actif investi, au 31 décembre 2011. Les titres des gouvernements fédéral et provinciaux et d'autres administrations composaient 40 % du portefeuille d'obligations, comparativement à 41 % en 2011. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 98 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 80 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les obligations de moins bonne qualité détenues dans le portefeuille sont le résultat de révisions à la baisse des notations qui sont survenues après leur acquisition. Au 31 décembre 2012, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,3 G\$, soit 1,6 % du portefeuille d'obligations, comparativement à 1,1 G\$, ou 1,4 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2011. La hausse nette des obligations de qualité inférieure découle de l'appréciation des valeurs de marché et des réductions nettes des notations, facteurs partiellement contrebalancés par des remboursements et des cessions.

TITRES DE CRÉANCE DE GOUVERNEMENTS

Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2012

| | AAA | AA | A | BBB | BB ou inférieure | Total* | Coût amorti* |
|-------------------------|------------------|-----------------|-----------------|---------------|------------------|------------------|------------------|
| Canada | 9 017 \$ | 3 423 \$ | 2 445 \$ | – \$ | – \$ | 14 885 \$ | 13 408 \$ |
| Royaume-Uni | 9 082 | 903 | 147 | 498 | – | 10 630 | 9 572 |
| États-Unis | 5 865 | 1 146 | 134 | 10 | – | 7 155 | 6 723 |
| | 23 964 | 5 472 | 2 726 | 508 | – | 32 670 | 29 703 |
| Portugal | – | – | – | – | 9 | 9 | 10 |
| Irlande | – | – | – | 68 | – | 68 | 66 |
| Italie | – | – | 17 | – | – | 17 | 20 |
| Grèce | – | – | – | – | – | – | – |
| Espagne | – | – | – | 19 | – | 19 | 22 |
| | – | – | 17 | 87 | 9 | 113 | 118 |
| Allemagne | 827 | 5 | – | – | – | 832 | 802 |
| France | 413 | 30 | – | – | – | 443 | 420 |
| Pays-Bas | 524 | – | – | – | – | 524 | 489 |
| Autriche | 107 | – | – | – | – | 107 | 107 |
| Australie | 79 | – | – | – | – | 79 | 79 |
| Entités supranationales | 960 | – | – | – | – | 960 | 866 |
| Autres (9 pays) | 410 | 64 | – | 20 | – | 494 | 474 |
| | 3 320 | 99 | – | 20 | – | 3 439 | 3 237 |
| Total | 27 284 \$ | 5 571 \$ | 2 743 \$ | 615 \$ | 9 \$ | 36 222 \$ | 33 058 \$ |

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 3 304 M\$ et d'un coût amorti de 3 010 M\$.

Au 31 décembre 2012, la Compagnie détenait des titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 36,2 G\$, comparativement à 35,4 G\$ au 31 décembre 2011. Sont inclus dans ce portefeuille des titres

de créance émis par le Portugal, l'Irlande, l'Italie et l'Espagne, d'une valeur comptable globale de 113 M\$, montant inférieur à celui de 264 M\$ enregistré au 31 décembre 2011, principalement en raison des cessions. La Compagnie ne détient aucun titre de créance émis par le gouvernement de la Grèce.

TITRES DE CRÉANCE DE BANQUES ET D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2012

| | AAA | AA | A | BBB | BB ou inférieure | Total* | Coût amorti* |
|--------------------------|---------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|
| Canada | 59 \$ | 287 \$ | 1 015 \$ | 316 \$ | – \$ | 1 677 \$ | 1 573 \$ |
| Royaume-Uni | 220 | 406 | 1 772 | 797 | 547 | 3 742 | 3 562 |
| États-Unis | – | 1 530 | 1 943 | 708 | 10 | 4 191 | 3 816 |
| | 279 | 2 223 | 4 730 | 1 821 | 557 | 9 610 | 8 951 |
| Portugal | – | – | – | – | – | – | – |
| Irlande | – | – | – | 64 | 4 | 68 | 96 |
| Italie | – | – | 60 | 79 | – | 139 | 153 |
| Grèce | – | – | – | – | – | – | – |
| Espagne | 69 | – | 46 | 88 | – | 203 | 219 |
| | 69 | – | 106 | 231 | 4 | 410 | 468 |
| Allemagne | 1 | 62 | 59 | 1 | – | 123 | 116 |
| France | 74 | 96 | 232 | 175 | – | 577 | 563 |
| Pays-Bas | – | 198 | 178 | – | 52 | 428 | 410 |
| Australie | 114 | 263 | 122 | 76 | – | 575 | 552 |
| Autres (12 institutions) | 17 | 86 | 287 | 129 | 13 | 532 | 502 |
| | 206 | 705 | 878 | 381 | 65 | 2 235 | 2 143 |
| Total | 554 \$ | 2 928 \$ | 5 714 \$ | 2 433 \$ | 626 \$ | 12 255 \$ | 11 562 \$ |

Valeur comptable selon le rang – Au 31 décembre 2012

| | Capital de deuxième catégorie de la tranche supérieure | | | | | | | Coût amorti* |
|--------------------------|--|--------------------------|-------------------------|-------------------|----------------------|---------------|------------------|------------------|
| | Titres couverts | Créances de premier rang | Créances de second rang | Titres de capital | Capital conditionnel | Total* | | |
| Canada | 65 \$ | 966 \$ | 276 \$ | 81 \$ | 289 \$ | – \$ | 1 677 \$ | 1 573 \$ |
| Royaume-Uni | 275 | 1 562 | 887 | 463 | 349 | 206 | 3 742 | 3 562 |
| États-Unis | 351 | 2 751 | 896 | – | 193 | – | 4 191 | 3 816 |
| | 691 | 5 279 | 2 059 | 544 | 831 | 206 | 9 610 | 8 951 |
| Portugal | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Irlande | 64 | – | – | – | 4 | – | 68 | 96 |
| Italie | 31 | 29 | 17 | – | 62 | – | 139 | 153 |
| Grèce | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Espagne | 74 | – | 56 | 35 | 38 | – | 203 | 219 |
| | 169 | 29 | 73 | 35 | 104 | – | 410 | 468 |
| Allemagne | 63 | 3 | 57 | – | – | – | 123 | 116 |
| France | 171 | 130 | 131 | 38 | 107 | – | 577 | 563 |
| Pays-Bas | – | 333 | 27 | 28 | 40 | – | 428 | 410 |
| Australie | 125 | 301 | 107 | – | 42 | – | 575 | 552 |
| Autres (12 institutions) | 32 | 202 | 153 | 97 | 48 | – | 532 | 502 |
| | 391 | 969 | 475 | 163 | 237 | – | 2 235 | 2 143 |
| Total | 1 251 \$ | 6 277 \$ | 2 607 \$ | 742 \$ | 1 172 \$ | 206 \$ | 12 255 \$ | 11 562 \$ |

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 3 077 M\$ et d'un coût amorti de 2 753 M\$.

Au 31 décembre 2012, la Compagnie détenait des titres de créance de banques et d'autres institutions financières (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 12,3 G\$, comparativement à 10,9 G\$ au 31 décembre 2011. Sont inclus dans ce portefeuille des titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Irlande, en Italie et en Espagne, d'une valeur de 410 M\$, montant supérieur à celui de 408 M\$ enregistré au 31 décembre 2011, en raison de la hausse de la juste valeur essentiellement contrebalancée par les cessions. Les titres espagnols, d'un montant de 203 M\$, comprennent

des obligations libellées en livres sterling d'un montant de 184 M\$ émises par les filiales d'institutions financières espagnoles réglementées par la Financial Services Authority (la FSA) et domiciliées au Royaume-Uni. La Compagnie ne détient pas de titres émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Grèce ou au Portugal.

Au 31 décembre 2012, 95 % de la valeur comptable de 12,3 G\$ des titres de créance investis dans des banques et d'autres institutions financières se rapportait à des titres de première qualité.

Portefeuille de prêts hypothécaires

| Prêts hypothécaires par type de bien | 31 décembre 2012 | | | | 31 décembre 2011 | |
|--------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | Assurés | Non assurés | Total | | Total | |
| Résidences unifamiliales | 1 044 \$ | 632 \$ | 1 676 \$ | 9 % | 1 670 \$ | 9 % |
| Résidences multifamiliales | 2 389 | 1 969 | 4 358 | 25 | 4 326 | 25 |
| Biens commerciaux | 226 | 11 615 | 11 841 | 66 | 11 436 | 66 |
| Total | 3 659 \$ | 14 216 \$ | 17 875 \$ | 100 % | 17 432 \$ | 100 % |

Prêts hypothécaires commerciaux

| | 31 décembre 2012 | | | | 31 décembre 2011 | | | |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Magasins et centres commerciaux | 3 239 \$ | 403 \$ | 1 247 \$ | 4 889 \$ | 3 204 \$ | 393 \$ | 1 103 \$ | 4 700 \$ |
| Immeubles de bureaux | 1 431 | 272 | 639 | 2 342 | 1 519 | 255 | 656 | 2 430 |
| Bâtiments industriels | 1 848 | 1 301 | 444 | 3 593 | 1 907 | 1 243 | 265 | 3 415 |
| Autres | 464 | 163 | 390 | 1 017 | 392 | 107 | 392 | 891 |
| Total | 6 982 \$ | 2 139 \$ | 2 720 \$ | 11 841 \$ | 7 022 \$ | 1 998 \$ | 2 416 \$ | 11 436 \$ |

Portefeuille de prêts hypothécaires – La Compagnie a pour politique d’acquérir uniquement des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La Compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu’elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts hypothécaires commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la Compagnie

sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels, et ils procèdent conformément à des normes de tarification bien établies; ces prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique.

Au 31 décembre 2012, le total du portefeuille de prêts hypothécaires s’établissait à 17,9 G\$, ou 15 % de l’actif investi, comparativement à 17,4 G\$, ou 15 % de l’actif investi, au 31 décembre 2011. Le total des prêts assurés s’élevait à 3,7 G\$, soit 20 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Portefeuille de participations

| Portefeuille de participations par type | 31 décembre 2012 | | 31 décembre 2011 | |
|---|------------------|--------------|------------------|--------------|
| Actions cotées en Bourse | 6 398 \$ | 60 % | 5 928 \$ | 60 % |
| Actions non cotées en Bourse (au coût) | 700 | 7 | 776 | 8 |
| Total partiel | 7 098 | 67 % | 6 704 | 68 % |
| Immeubles de placement | 3 525 | 33 | 3 201 | 32 |
| Total | 10 623 \$ | 100 % | 9 905 \$ | 100 % |

Immeubles de placement

| | 31 décembre 2012 | | | | 31 décembre 2011 | | | |
|-----------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-----------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Immeubles de bureaux | 730 \$ | 1 \$ | 484 \$ | 1 215 \$ | 660 \$ | – \$ | 454 \$ | 1 114 \$ |
| Bâtiments industriels | 137 | – | 480 | 617 | 127 | – | 465 | 592 |
| Commerces de détail | 199 | 2 | 961 | 1 162 | 82 | – | 933 | 1 015 |
| Autres | 249 | 5 | 277 | 531 | 198 | 8 | 274 | 480 |
| Total | 1 315 \$ | 8 \$ | 2 202 \$ | 3 525 \$ | 1 067 \$ | 8 \$ | 2 126 \$ | 3 201 \$ |

Portefeuille de participations – Au 31 décembre 2012, le total du portefeuille de participations s’établissait à 10,6 G\$, ou 9 % de l’actif investi, contre 9,9 G\$, ou 9 % de l’actif investi, au 31 décembre 2011. Le portefeuille de participations se compose d’actions de sociétés cotées en Bourse, d’actions de sociétés non cotées en Bourse et d’immeubles de placement. En 2012, les actions cotées en Bourse ont augmenté d’environ 0,5 G\$ en raison des achats d’actions et des hausses nettes de la valeur de marché, les actions non cotées en Bourse comptabilisées au coût connaissant un repli en raison des cessions. L’augmentation liée aux immeubles de placement tient compte d’une augmentation de la valeur de marché de 104 M\$ en 2012 et des acquisitions nettes.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les obligations à coupons reportés non cumulatifs, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d’être saisis, les immeubles de placement saisis et d’autres actifs pour lesquels la direction n’a plus l’assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels sera reçue.

Placements ayant subi une perte de valeur

| | 31 décembre 2012 | | | 31 décembre 2011 | | |
|--|------------------|--------------------------------------|------------------|------------------|--------------------------------------|------------------|
| | Montant brut | Montants ayant subi une dépréciation | Valeur comptable | Montant brut | Montants ayant subi une dépréciation | Valeur comptable |
| Placements ayant subi une perte de valeur par catégorie⁽¹⁾ | | | | | | |
| Juste valeur par le biais du résultat net | 411 \$ | (46) \$ | 365 \$ | 462 \$ | (172) \$ | 290 \$ |
| Disponibles à la vente | 33 | (6) | 27 | 80 | (29) | 51 |
| Prêts et créances | 62 | (21) | 41 | 71 | (36) | 35 |
| Total | 506 \$ | (73) \$ | 433 \$ | 613 \$ | (237) \$ | 376 \$ |

(1) Comprennent les pertes de valeur liées à des fonds détenus par des assureurs cédants.

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 506 M\$, ou 0,4 % du portefeuille de placements (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants), au 31 décembre 2012, comparativement à 613 M\$, ou 0,5 %, au 31 décembre 2011, soit une diminution nette de 107 M\$. La diminution des placements ayant subi une perte de valeur découle principalement des cessions et des remboursements de 208 M\$, qui ont été contrebalancés en partie par des pertes de valeur de 114 M\$ au cours de l’exercice.

Au 31 décembre 2012, le montant ayant subi une dépréciation s’établissait à 73 M\$, comparativement à 237 M\$ au 31 décembre 2011, soit une diminution de 164 M\$. La diminution tient essentiellement aux cessions de placements ayant précédemment subi une perte de valeur et aux augmentations de la juste valeur des placements ayant déjà subi une perte de valeur.

Provision pour pertes sur créances futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la provision pour pertes sur créances futures est déterminé conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes et comprend des provisions pour couvrir les écarts défavorables.

Au 31 décembre 2012, le total de la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 559 M\$, comparativement à 2 500 M\$ au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 59 M\$ qui reflète essentiellement les fluctuations des notations de crédit et les résultats des activités normales.

Les provisions pour perte de valeur de 73 M\$ (237 M\$ au 31 décembre 2011) et les provisions de 2 559 M\$ (2 500 M\$ au 31 décembre 2011) pour pertes sur créances futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance représentaient ensemble 2,4 % des obligations et des actifs hypothécaires au 31 décembre 2012 (2,6 % au 31 décembre 2011).

Instruments financiers dérivés

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2012. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 1 724 M\$.

Au cours du troisième trimestre, la Compagnie a acheté des options de vente de titres de capitaux propres d'un montant nominal de 849 M\$ au 31 décembre 2012 à titre de macrocouverture de crédit pour le bilan.

L'exposition de la Compagnie au risque de crédit, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 997 M\$ au 31 décembre 2012, comparativement à 968 M\$ au 31 décembre 2011.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill et immobilisations incorporelles

| | 31 décembre | |
|--|-----------------|-----------------|
| | 2012 | 2011 |
| Goodwill | 5 397 \$ | 5 401 \$ |
| Immobilisations incorporelles à durée indéterminée | 2 442 | 2 482 |
| Immobilisations incorporelles à durée déterminée | 673 | 672 |
| Total | 8 512 \$ | 8 555 \$ |

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ont diminué de 43 M\$ par rapport au 31 décembre 2011, en raison des fluctuations des devises et de l'amortissement d'immobilisations corporelles à durée déterminée, qui ont été contrebalancés en partie par les acquisitions de logiciels.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la Compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada-Vie et de Putnam. Conformément aux IFRS, la Compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée en 2012 à l'égard du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

Autres actifs du fonds général

| | 31 décembre | |
|---|------------------|------------------|
| | 2012 | 2011 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants | 10 537 \$ | 9 923 \$ |
| Autres actifs | 4 893 | 4 283 |
| Actif de réassurance | 2 064 | 2 061 |
| Actif d'impôt différé | 1 088 | 1 140 |
| Instruments financiers dérivés | 997 | 968 |
| Immeubles occupés par leur propriétaire | 514 | 491 |
| Immobilisations | 154 | 137 |
| Total | 20 247 \$ | 19 003 \$ |

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2012 totalisaient 20,2 G\$, soit 1,2 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2011. L'augmentation tient essentiellement à une hausse de 614 M\$ des fonds détenus par des assureurs cédants et à une hausse de 610 M\$ des autres actifs.

La hausse des fonds détenus par des assureurs cédants découle principalement des augmentations de la juste valeur des actifs sous-jacents et des fluctuations des devises.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les primes en voie de recouvrement, les sommes payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements au titre des polices de fonds distincts

Fonds distincts

| | 31 décembre | | |
|-----------------------------------|-------------------|------------------|------------------|
| | 2012 | 2011 | 2010 |
| Actions | 69 254 \$ | 63 885 \$ | 64 468 \$ |
| Obligations | 24 070 | 21 594 | 19 270 |
| Prêts hypothécaires | 2 303 | 2 303 | 2 058 |
| Immeubles de placement | 6 149 | 5 457 | 5 598 |
| Trésorerie et autres | 3 172 | 3 343 | 3 433 |
| Total | 104 948 \$ | 96 582 \$ | 94 827 \$ |
| Variation d'un exercice à l'autre | 9 % | 2 % | |

Les placements au titre des polices de fonds distincts, qui sont évalués à la valeur de marché, ont augmenté de 8,4 G\$ pour s'établir à 104,9 G\$ au 31 décembre 2012. Cette variation découle de dépôts nets de 2,0 G\$, de profits sur la valeur de marché de 5,2 G\$ et de produits de placement nets réinvestis de 1,2 G\$.

Fonds communs de placement exclusifs

Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels

| | 31 décembre | |
|--|-------------------|-------------------|
| | 2012 | 2011 |
| Fonds communs de placement | | |
| Combinaison d'actions | 16 827 \$ | 15 072 \$ |
| Actions de croissance | 9 380 | 9 765 |
| Actions – valeur | 13 518 | 13 067 |
| Revenu fixe | 25 658 | 25 795 |
| Marché monétaire | 129 | 146 |
| Fonds de Great-West Financial* | 3 967 | 3 087 |
| Total partiel | 69 479 | 66 932 |
| Comptes institutionnels | | |
| Actions | 36 831 | 29 828 |
| Revenu fixe | 28 288 | 28 630 |
| Total partiel | 65 119 | 58 458 |
| Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 134 598 \$ | 125 390 \$ |

* Compte non tenu d'actifs de 569 M\$ pour lesquels Putnam est sous-conseiller.

Au 31 décembre 2012, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de Great-West Financial, pour un montant de 131,0 G\$, et des fonds Quadrus, pour un montant de 3,6 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 9,2 G\$, principalement en raison d'une hausse de 14 G\$ des marchés boursiers, contrebalancée par l'incidence des fluctuations défavorables des devises de 3,7 G\$ et de sorties nettes de 500 M\$.

PASSIF

Total du passif

| | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
|--|-------------------|-------------------|
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 120 658 \$ | 115 512 \$ |
| Autres passifs du fonds général | 10 526 | 10 570 |
| Placements et contrats d'assurance au titre des polices de fonds distincts | 104 948 | 96 582 |
| Total | 236 132 \$ | 222 664 \$ |

Le total du passif a augmenté de 13,5 G\$, passant ainsi à 236,1 G\$ au 31 décembre 2012, en raison de la hausse des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et des placements et contrats d'assurance au titre des polices de fonds distincts de 5,1 G\$ et de 8,4 G\$, respectivement.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté d'environ 5,1 G\$, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires et du recul des taux d'intérêt. La variation des taux d'intérêt a eu la même influence sur les actifs investis couvrant ces passifs.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

| | Compte de participation | Sans participation | | | Total |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|
| | | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | |
| 31 décembre 2012 | | | | | |
| Obligations | 17 999 \$ | 17 519 \$ | 14 280 \$ | 22 420 \$ | 72 218 \$ |
| Prêts hypothécaires | 7 131 | 4 428 | 2 464 | 2 827 | 16 850 |
| Actions | 4 383 | 1 565 | – | 127 | 6 075 |
| Immeubles de placement | 951 | 3 | – | 2 173 | 3 127 |
| Autres actifs | 7 570 | 3 768 | 612 | 10 438 | 22 388 |
| Total de l'actif | 38 034 \$ | 27 283 \$ | 17 356 \$ | 37 985 \$ | 120 658 \$ |
| Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 38 034 \$ | 27 283 \$ | 17 356 \$ | 37 985 \$ | 120 658 \$ |
| 31 décembre 2011 | | | | | |
| Obligations | 16 776 \$ | 16 674 \$ | 13 523 \$ | 20 449 \$ | 67 422 \$ |
| Prêts hypothécaires | 6 894 | 4 738 | 2 369 | 2 506 | 16 507 |
| Actions | 4 040 | 1 329 | – | 119 | 5 488 |
| Immeubles de placement | 529 | 20 | – | 2 092 | 2 641 |
| Autres actifs | 8 100 | 4 338 | 765 | 10 251 | 23 454 |
| Total de l'actif | 36 339 \$ | 27 099 \$ | 16 657 \$ | 35 417 \$ | 115 512 \$ |
| Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 36 339 \$ | 27 099 \$ | 16 657 \$ | 35 417 \$ | 115 512 \$ |

Les autres actifs comprennent : les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs et les coûts d'acquisition différés.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés avec soin, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt. Cette pratique est en vigueur depuis plusieurs années et aide à protéger la situation financière de la Compagnie des variations des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général**Autres passifs du fonds général**

| | 31 décembre | |
|---|------------------|------------------|
| | 2012 | 2011 |
| Débitures et autres instruments d'emprunt | 4 283 \$ | 4 313 \$ |
| Autres passifs | 4 579 | 4 287 |
| Passif d'impôt différé | 868 | 929 |
| Titres de fiducies de capital | 119 | 533 |
| Instruments financiers dérivés | 342 | 316 |
| Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance | 335 | 169 |
| Conventions de rachat | – | 23 |
| Total | 10 526 \$ | 10 570 \$ |

Les autres passifs du fonds général en date du 31 décembre 2012 comprennent une diminution de 414 M\$ des titres de fiducie de capital, contrebalancée en partie par une hausse de 292 M\$ des autres passifs.

La diminution des titres de fiducies de capital se compose du rachat de titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série A (les CLiCS de série A) et de titres de la Fiducie de capital Great-West (les GREATs) de série A au cours de l'exercice, pour un montant de 650 M\$ (ce qui comprend un montant de 238 M\$ précédemment détenu par la Compagnie à titre de placement à long terme), et de l'augmentation de 2 M\$ de la juste valeur au cours de l'exercice.

Les autres passifs comprennent l'impôt exigible, les crédateurs, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour la ventilation des soldes et à la note 16 pour le détail des débiteures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux placements à l'égard des produits de gestion du patrimoine

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La Compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la Compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficace et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la Compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les provisions techniques de la Compagnie.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation ou à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garantie et des garanties de retrait minimum à vie.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais offrent le regroupement des fonds des titulaires de police et des taux d'intérêt crédités minimaux. Un produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été lancé au premier trimestre de 2009 en Allemagne, et en Irlande au quatrième trimestre de 2011.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial et de Great-West Life & Annuity Insurance Company of New York. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la

garantie vient à échéance lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Au cours du deuxième trimestre de 2010, un produit assorti d'une garantie de retrait minimum offert par l'intermédiaire de Great-West Financial a été lancé aux États-Unis.

Les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), exclusion faite des nouveaux produits lancés en 2009, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation ou à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En ce qui a trait aux polices liées à ces garanties, la Compagnie calcule généralement les provisions mathématiques selon un niveau d'ECU (75) (l'espérance conditionnelle unilatérale 75). L'ECU (75) permet de déterminer le montant des provisions mathématiques comme étant le montant requis en excédent des fonds des titulaires de police selon la moyenne de la tranche de 25 % des scénarios les plus défavorables parmi les pires envisagés, générés selon des processus de création de scénarios qui cadrent avec les normes de pratiques de l'Institut canadien des actuaires. De façon générale, si ce montant est inférieur à zéro, aucune provision mathématique n'est constituée à l'égard des garanties.

Aux fins du calcul du capital requis pour ces garanties, le total brut du capital requis (le TBCR) est calculé et le capital requis correspond au TBCR moins les provisions mathématiques détenues. Le TBCR était de 30 M\$ au 31 décembre 2012 (43 M\$ au 31 décembre 2011). Les règles du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) en matière de TBCR exigent une ECU (98) pour les flux de trésorerie à moins de un an, une ECU (95) pour les flux de trésorerie de un an à cinq ans et une ECU se situant entre (90) et (95) pour les flux de trésorerie au-delà de cinq ans. Le TBCR est déterminé séparément pour les affaires souscrites à compter du 1^{er} janvier 2011, puisque ces affaires sont assujetties à des normes plus strictes et ne peuvent être contrebalancées par des affaires souscrites avant 2011. Toutes les affaires de l'exploitation canadienne sont évaluées au moyen des modèles internes approuvés par le BSIF ou au moyen des facteurs approuvés par le BSIF.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la Compagnie au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne offrent aux titulaires de police un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de police. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de police ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la Compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de police ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La Compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, de par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de police, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la Compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la Compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la Compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de police, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de police a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2012, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne représentaient 2 110 M\$ (1 256 M\$ au 31 décembre 2011).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

| | 31 décembre 2012 | | | | |
|-------------------------|------------------|---|--------------|---------------|---------------|
| | Valeur de marché | Insuffisance des placements par type de prestations | | | |
| Revenu | | Échéance | Décès | | |
| Exploitation canadienne | 24 192 \$ | – \$ | 29 \$ | 181 \$ | 181 \$ |
| Exploitation américaine | 7 272 | – | – | 59 | 59 |
| Exploitation européenne | | | | | |
| Assurance et rentes | 2 709 | – | 39 | 40 | 40 |
| Réassurance** | 956 | 552 | 1 | 31 | 584 |
| | 3 665 | 552 | 40 | 71 | 624 |
| Total | 35 129 \$ | 552 \$ | 69 \$ | 311 \$ | 864 \$ |

* Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2012 pour chaque police.

** L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2012. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à environ 8 M\$ pour le trimestre et à 40 M\$ depuis le début de l'exercice, la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'exploitation européenne.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débetures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 30 M\$ par rapport à 2011, ce qui s'explique par l'amortissement des charges financières au cours de l'exercice. Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails sur ses débetures et autres instruments d'emprunt.

Au 31 décembre 2012, une filiale de Putnam avait une facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de banques pour un montant de 500 M\$ US. Au 31 décembre 2012, elle avait prélevé un montant de 200 M\$ US (200 M\$ US au 31 décembre 2011) sur cette facilité de crédit, qui arrivera à échéance le 17 juin 2013.

Le 18 octobre 2012, la Compagnie a renouvelé, pour une durée de trois ans, une facilité d'emprunt à terme non renouvelable d'un montant de 304 M\$ US de Putnam, garantie par Lifeco.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Titres de la Fiducie de capital Great-West (GREATs) – Au cours de l'exercice, la Fiducie de capital Great-West (la FCGW) a racheté à la valeur nominale la totalité du capital de 350 M\$ des GREATs en circulation. La Compagnie détenait auparavant une tranche de 116 M\$ de ces GREATs à titre de placements à long terme.

Titres de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS) – Au cours de l'exercice, la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV) a racheté la totalité du capital de 300 M\$ de ses CLiCS de série A en circulation. Avant le rachat, la Compagnie détenait une tranche de 122 M\$ de ces CLiCS de série A à titre de placements à long terme. Au 31 décembre 2012, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$, montant duquel la Compagnie détient une tranche de 45 M\$ à titre de placement (44 M\$ au 31 décembre 2011).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en espèces par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la FCCV. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS, en tout ou en partie, en tout temps, et ceux-ci sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la Compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la Compagnie.

Au 31 décembre 2012, le capital social en circulation se chiffrait à 8 392 M\$, dont 5 848 M\$ d'actions ordinaires, 2 064 M\$ d'actions privilégiées à taux fixe de premier rang et 480 M\$ d'actions privilégiées à taux rajusté de premier rang.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2012, 950 596 440 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée de 5 848 M\$ étaient en circulation, comparativement à 949 764 141 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 5 828 M\$ au 31 décembre 2011.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aucune action ordinaire n'a été rachetée aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat de la Compagnie dans le cours normal de ses activités. En vertu de son régime d'options sur actions, la Compagnie a émis 832 299 actions pour un produit total de 20 M\$, ou une moyenne de 19,33 \$ par action.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2012, la Compagnie avait en circulation neuf séries d'actions privilégiées perpétuelles à taux fixe et deux séries d'actions privilégiées perpétuelles à taux rajusté dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 064 M\$ et à 480 M\$, respectivement. Les modalités des actions privilégiées sont présentées dans les tableaux suivants :

| Great-West Lifeco Inc. | | | | | | |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| | Série F | Série G | Série H | Série I | Série J ⁽¹⁾ | Série L |
| Type | Perpétuelle à taux fixe | Taux rajusté tous les cinq ans | Perpétuelle à taux fixe |
| Dividende cumulatif ou non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif |
| Date de l'émission | 10 juillet 2003 | 14 septembre 2004 | 12 août 2005 | 12 avril 2006 | 27 novembre 2008 | 2 octobre 2009 |
| Actions en circulation | 7 740 032 | 12 000 000 | 12 000 000 | 12 000 000 | 9 200 000 | 6 800 000 |
| Actions en cours (valeur nominale) | 193 500 800 \$ | 300 000 000 \$ | 300 000 000 \$ | 300 000 000 \$ | 230 000 000 \$ | 170 000 000 \$ |
| Rendement | 5,90 % | 5,20 % | 4,85 % | 4,50 % | 6,00 % | 5,65 % |
| Première date de rachat par l'émetteur | 30 septembre 2008 | 31 décembre 2009 | 30 septembre 2010 | 30 juin 2011 | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2014 |

| Great-West Lifeco Inc. | | | | | |
|--|-------------------------|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | Série M | Série N ⁽²⁾ | Série P | Série Q | Série R |
| Type | Perpétuelle à taux fixe | Taux rajusté tous les cinq ans | Perpétuelle à taux fixe | Perpétuelle à taux fixe | Perpétuelle à taux fixe |
| Dividende cumulatif ou non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif |
| Date de l'émission | 4 mars 2010 | 23 novembre 2010 | 22 février 2012 | 6 juillet 2012 | 11 octobre 2012 |
| Actions en circulation | 6 000 000 | 10 000 000 | 10 000 000 | 8 000 000 | 8 000 000 |
| Actions en cours (valeur nominale) | 150 000 000 \$ | 250 000 000 \$ | 250 000 000 \$ | 200 000 000 \$ | 200 000 000 \$ |
| Rendement | 5,80 % | 3,65 % | 5,40 % | 5,15 % | 4,80 % |
| Première date de rachat par l'émetteur | 31 mars 2015 | 31 décembre 2015 | 31 mars 2017 | 30 septembre 2017 | 31 décembre 2017 |

(1) Le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série J, de Lifeco sera ajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur, plus 3,07 %. Lifeco aura le droit de racheter ses actions privilégiées de premier rang, série J, en totalité ou en partie le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant en espèces de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés. Sous réserve du droit de rachat de Lifeco et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les statuts de Lifeco, chaque action privilégiée de premier rang, série J, de Lifeco peut être convertie, au gré du détenteur, le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite en une action privilégiée de premier rang, série K, de Lifeco, assortie d'un dividende en espèces privilégié non cumulatif variable, dont le montant et la date de paiement seront déterminés par le conseil d'administration.

(2) Le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, de Lifeco sera ajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur, plus 1,30 %. Lifeco aura le droit de racheter ses actions privilégiées de premier rang, série N, en totalité ou en partie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant en espèces de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés. Sous réserve du droit de rachat de Lifeco et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les statuts de Lifeco, chaque action privilégiée de premier rang, série N, de Lifeco peut être convertie, au gré du détenteur, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite en une action privilégiée de premier rang, série O, de Lifeco, assortie d'un dividende en espèces privilégié non cumulatif variable, dont le montant et la date de paiement seront déterminés par le conseil d'administration.

Les modalités des actions de séries F, G, H, I, J, L, M, N, P, Q et R ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la Compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la Compagnie. Ce type d'actions privilégiées est communément appelé « actions privilégiées perpétuelles » et constitue une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

ACTIVITÉS EN 2012

Pour 2012, les pertes de change latentes découlant de la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger ont totalisé 78 M\$ et sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments de la perte globale, dans les capitaux propres.

Le 22 février 2012, la Compagnie a émis 10 000 000 d'actions privilégiées perpétuelles à taux fixe de premier rang et à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, pour un produit brut de 250 M\$ dans le cadre d'un placement qui a pris fin le 22 février 2012.

Le 6 juillet 2012, la Compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées perpétuelles à taux fixe de premier rang et à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, pour un produit brut de 200 M\$ dans le cadre d'un placement qui a pris fin le 6 juillet 2012.

Le 11 octobre 2012, la Compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées perpétuelles à taux fixe de premier rang et à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, pour un produit de 200 M\$ dans le cadre d'un placement qui a pris fin le 11 octobre 2012.

Le 6 décembre 2012, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 6 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, offre qui débute le 9 décembre 2012 et se termine le 8 décembre 2013.

CAPITAUX PROPRES BLOQUÉS – INFORMATION POUR LES AGENCES DE NOTATION

La Compagnie considère les actions privilégiées de séries F, G, H, I, L, M, P, Q et R comme faisant partie de ses capitaux propres de base ou bloqués. Les actions de séries F, G, H, I, L et M sont assorties d'un engagement relatif au remplacement de capital et la Compagnie prévoit seulement racheter ces actions avec le produit provenant de nouveaux instruments de capital qui représentent un avantage équivalent ou supérieur à celui des actions actuellement en circulation. Les actions privilégiées de séries P, Q et R ne sont pas assorties d'un engagement relatif au remplacement de capital.

La Compagnie considère les deux séries de débentures subordonnées totalisant 1 500 M\$ émises par deux filiales, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP et LP II, comme faisant partie de ses capitaux propres de base ou bloqués. Par conséquent, la Compagnie prévoit seulement racheter les débentures subordonnées avant l'échéance pour des nouveaux instruments de capital composés de titres similaires ou de rang inférieur. Les débentures subordonnées de 1 000 M\$ exigibles le 21 juin 2067 portent intérêt à un taux de 5,691 % jusqu'en 2017 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties. Les débentures subordonnées de 500 M\$ exigibles le 26 juin 2068 portent intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'en 2018 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties.

LIQUIDITÉS, GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La Compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Au 31 décembre 2012, Lifeco détenait de la trésorerie et des placements à court terme auprès de gouvernements d'un montant de 5,0 G\$ (5,5 G\$ au 31 décembre 2011) et des obligations d'État d'un montant de 25,8 G\$ (25,1 G\$ au 31 décembre 2011). La Compagnie détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie directement par l'intermédiaire de la société de portefeuille de Lifeco et des filiales consolidées de Lifeco. Au 31 décembre 2012, la Compagnie détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'environ 0,5 G\$ par l'intermédiaire de la société de portefeuille Lifeco, ce qui comprend un emprunt intersociétés remboursé le 15 janvier 2013. De plus, la Compagnie dispose d'importantes marges de crédit auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La Compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la Compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités. La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la Compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la Compagnie.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la Compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails.

Participations ne donnant pas le contrôle

| | 31 décembre | |
|---|-----------------|-----------------|
| | 2012 | 2011 |
| Surplus attribuable au compte de participation de filiales : | | |
| Great-West | 559 \$ | 510 \$ |
| London Life | 1 866 | 1 651 |
| Canada-Vie | 69 | 55 |
| Great-West Financial | 11 | 11 |
| | 2 505 \$ | 2 227 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales | 5 \$ | 3 \$ |

Liquidités et autres titres négociables

| | 31 décembre | |
|--|------------------|------------------|
| | 2012 | 2011 |
| Liquidités | | |
| Trésorerie, bons du Trésor et certificats de dépôt | 4 992 \$ | 5 468 \$ |
| Obligations d'État | 25 792 | 25 051 |
| Total des liquidités | 30 784 | 30 519 |
| Autres titres négociables | | |
| Obligations de sociétés | 32 548 | 32 738 |
| Actions ordinaires ou privilégiées (public) | 6 395 | 5 921 |
| Prêts hypothécaires résidentiels (assurés) | 3 433 | 3 667 |
| Total | 73 160 \$ | 72 845 \$ |

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

| | 31 décembre | |
|--|------------------|------------------|
| | 2012 | 2011 |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables | | |
| Valeur de marché | 14 483 \$ | 14 101 \$ |
| Valeur comptable | 35 721 | 33 867 |
| Total | 50 204 \$ | 47 968 \$ |

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la Compagnie.

La valeur comptable des actifs liquides et des autres titres négociables de la Compagnie est d'environ 73,2 G\$, ou 1,5 fois le total prévu des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La Compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant d'actifs liquides pour répondre aux exigences imprévues en flux de trésorerie avant leur échéance.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

| | Pour les trimestres clos les 31 décembre | | Pour les exercices clos les 31 décembre | |
|--|---|----------|--|----------|
| | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 |
| Flux de trésorerie liés aux activités suivantes : | | | | |
| Opérations | 1 347 \$ | 1 268 \$ | 4 722 \$ | 4 844 \$ |
| Financement | (345) | (291) | (1 037) | (1 245) |
| Investissement | (1 001) | (827) | (3 838) | (3 407) |
| | 1 | 150 | (153) | 192 |
| Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 23 | (48) | (8) | 24 |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période | 24 | 102 | (161) | 216 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 1 871 | 1 954 | 2 056 | 1 840 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 1 895 \$ | 2 056 \$ | 1 895 \$ | 2 056 \$ |

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits de placement nets et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la Compagnie. De façon générale, ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de police et des sinistres, ainsi que des charges opérationnelles et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 24 M\$ par rapport au 30 septembre 2012. Au cours du quatrième trimestre de 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 1 347 M\$, en hausse de 79 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2011. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2012, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 001 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels, des flux de trésorerie de 324 M\$ au paiement de dividendes à l'intention des

détenteurs d'actions privilégiées et ordinaires, et des flux de trésorerie de 21 M\$ à d'autres activités de financement. Les autres activités de financement comprennent principalement la trésorerie affectée au rachat de titres de fiducies de capital pour un montant de 231 M\$, montant contrebalancé en partie par la trésorerie de 200 M\$ reçue de l'émission d'action privilégiées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 161 M\$ par rapport au 31 décembre 2011. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 4 722 M\$, une baisse de 122 M\$ par rapport à 2011. En 2012, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 3 838 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels, des flux de trésorerie de 1 283 M\$ au paiement de dividendes à l'intention des détenteurs d'actions privilégiées et ordinaires, et un montant de 246 M\$ a été reçu d'autres activités de financement. Les autres activités de financement comprennent principalement la trésorerie reçue de l'émission d'actions privilégiées, soit 650 M\$, montant contrebalancé en partie par la trésorerie affectée au rachat de titres de fiducies de capital, pour un montant de 409 M\$.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Engagements et obligations contractuels

| Au 31 décembre 2012 | Paiements exigibles par période | | | | | | |
|---|---------------------------------|-----------------|---------------|---------------|--------------|--------------|-----------------|
| | Total | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans | Plus de 5 ans |
| 1) Débentures et autres instruments d'emprunt | 4 312 \$ | 296 \$ | 1 \$ | 301 \$ | – \$ | – \$ | 3 714 \$ |
| 2) Contrats de location simple | | | | | | | |
| – bureaux | 430 | 91 | 82 | 70 | 60 | 48 | 79 |
| – matériel | 15 | 8 | 5 | 2 | – | – | – |
| 3) Obligations d'achat | 83 | 58 | 13 | 10 | 2 | – | – |
| 4) Ententes liées aux créances | | | | | | | |
| a) Engagements contractuels | 516 | 470 | 46 | – | – | – | – |
| b) Lettres de crédit | Voir note 4b) ci-dessous. | | | | | | |
| 5) Cotisations au titre des régimes de retraite | 133 | 133 | – | – | – | – | – |
| Total des obligations contractuelles | 5 489 \$ | 1 056 \$ | 147 \$ | 383 \$ | 62 \$ | 48 \$ | 3 793 \$ |

1) Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de Lifeco.

2) Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.

4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 3,0 G\$ US, montant duquel une tranche de 2,7 G\$ US a été émise.

L'unité Réassurance utilise parfois des lettres de crédit qui sont principalement données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La Compagnie, par l'intermédiaire de certaines de ses filiales, émet des lettres de crédit comme suit :

À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la Compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la Compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance. Le 7 novembre 2012, la Great-West a conclu une entente de prise en charge et de novation avec le GRL visant à résilier une facilité bancaire de lettres de crédit consortiales prévoyant un crédit maximal de 650 M\$ US. Par la suite, la Great-West a conclu une entente de lettre de crédit et de remboursement modifiée et mise à jour avec le consortium bancaire afin d'obtenir une facilité sous forme de lettres de crédit prévoyant un crédit maximal de 650 M\$ US. La Great-West et certaines filiales de la Compagnie ont par la suite conclu des ententes de remboursement en vertu desquelles certaines filiales peuvent utiliser la facilité de lettres de crédit de la Great-West. Au 31 décembre 2012, ces filiales avaient utilisé une tranche de 525 M\$ US des lettres de crédit émises à la Great-West en vertu de la facilité, dont une tranche de 364 M\$ US avait été émise par les filiales du GRL à la Canada-Vie, à la London Life ou à d'autres filiales du GRL. Au 31 décembre 2011, la Compagnie avait émis un montant de 479 M\$ US sous la forme de lettres de crédit en vertu de la facilité de lettres de crédit consortiales, y compris une tranche de 259 M\$ émise par les filiales du GRL à la London Life ou à d'autres filiales du GRL. De la facilité de 325 M\$ décrite précédemment, la Canada-Vie a émis une tranche de 72 M\$ US à des parties externes en appui aux contrats de réassurance.

De plus, certaines filiales du GRL, à titre de demandeurs, ont fourni à des parties externes des lettres de crédit totalisant 9 M\$ US.

À des parties internes

GWL&A Financial Inc. a fourni, en tant que demandeur, des lettres de crédit relativement aux activités suivantes :

- des lettres de crédit de 1 141 M\$ US à la filiale américaine de la Canada-Vie en tant que bénéficiaire pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire à l'égard des réserves cédées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina. Ces lettres de crédit sont fournies en vertu d'une convention de 1,2 G\$ US conclue avec une tierce institution financière et venant à échéance en 2027;
- une lettre de crédit de 70 M\$ US à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina, en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire y afférent.

Le 31 décembre 2012, la Compagnie a conclu une entente de prise en charge et de novation avec la Canada-Vie visant à résilier la facilité bancaire de lettres de crédit prévoyant un crédit maximal de 325 M\$ US. Par la suite, la Great-West a conclu une entente de lettre de crédit et de remboursement modifiée et mise à jour avec la banque afin d'obtenir une facilité de lettres de crédit prévoyant un crédit maximal de 325 M\$ US. La Great-West et certaines filiales de la Compagnie ont par la suite conclu des ententes de remboursement en vertu desquelles certaines filiales peuvent utiliser la facilité de lettres de crédit de la Great-West.

La Great-West et la Canada-Vie ont fourni, en tant que demandeurs, des lettres de crédit se rapportant aux activités exercées au sein du groupe de sociétés de la Canada-Vie à l'égard de ce qui suit :

- une lettre de crédit de 647 M\$ US à sa filiale américaine en tant que bénéficiaire pour permettre à la Canada-Vie d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire dans le cas des passifs de réassurance-vie cédés à Canada Life International Re Limited;
- une lettre de crédit de 116 M€ à Canada Life Ireland Holdings Limited (CLIHL), une filiale de Canada Life Limited (CLL), en tant que bénéficiaire, afin de permettre à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti à The Canada Life Group (U.K.) Limited.

Par ailleurs, certaines filiales du GRL, en tant que demandeurs, ont fourni des lettres de crédit totalisant 3 M\$ US à la London Life ou à d'autres filiales du GRL, à titre de bénéficiaires, afin de leur permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire dans le cas de provisions cédées à d'autres filiales.

5) Les cotisations au titre des régimes de retraite sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Au niveau de la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences en capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences en capital réglementaires minimales appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMRPCE). La fourchette cible interne de la Compagnie au chapitre du ratio du MMRPCE pour les principales filiales d'exploitation canadiennes de Lifeco se situe entre 175 % et 200 % (sur une base consolidée).

Le ratio du MMRPCE de la Great-West au 31 décembre 2012 s'établissait à 207 % (204 % au 31 décembre 2011). Le ratio du MMRPCE de la London Life au 31 décembre 2012 s'établissait à 243 % (239 % au 31 décembre 2011). Le ratio du MMRPCE de la Canada-Vie au 31 décembre 2012 était de 203 % (204 % au 31 décembre 2011). Le ratio du MMRPCE ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,5 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille.

Au 31 décembre 2012, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Financial, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 440 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Financial présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année.

Aux termes du préavis du BSIF, intitulé *Passage des entités fédérales aux Normes internationales d'information financière*, les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale ont choisi d'appliquer progressivement, sur huit trimestres, l'incidence de 636 M\$ de la transition aux IFRS sur le capital à l'égard de l'information à fournir sur le MMRPCE aux termes de la réglementation, cela à partir du 1^{er} janvier 2011. La phase d'application progressive était terminée au 31 décembre 2012. En raison des modifications proposées à l'IFRS portant sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la nature évolutive des IFRS, il pourrait y avoir de nouvelles modifications aux exigences en matière de capital réglementaire et aux normes comptables, dont certaines pourraient être importantes.

Les modifications apportées en 2013 à la ligne directrice sur le MMRPCE du BSIF relativement au risque de déchéance devraient avoir une incidence favorable de 3 à 4 points de pourcentage sur le ratio de la Great-West au cours du premier trimestre de 2013. L'incidence de la transition à IAS 19R, *Avantages du personnel*, sera observée progressivement sur plus de huit trimestres, aux fins de la présentation d'un MMRPCE conforme à la réglementation, cela à compter du premier trimestre de 2013. Cette transition devrait avoir une incidence négative de 1 à 1,5 point de pourcentage par trimestre.

La situation du MMRPCE de la Great-West est influencée défavorablement par un goodwill et des immobilisations incorporelles importants, lesquels, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des immobilisations incorporelles dans le MMRPCE au Canada, ne sont pas pris en compte dans le calcul du capital réglementaire disponible.

La capitalisation de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiendra également compte des opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie.

La Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti transféré au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques importants. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan de capital annuel. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la Compagnie, en tenant compte de la stratégie et des plans d'affaires de celle-ci.

INITIATIVES RÉGLEMENTAIRES DU BSIF EN MATIÈRE DE CAPITAL

Le BSIF a commencé à travailler sur un certain nombre d'initiatives qui auront, ou pourraient avoir, une incidence sur le calcul et la présentation du MMRPCE de la Compagnie ou de certaines de ses filiales.

Ces initiatives sont présentées dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie du BSIF pour 2012 et sont classées selon trois grandes catégories, en ce qui concerne les montants du capital réglementaire : l'examen de la méthode utilisée pour déterminer les exigences en matière de capital relativement aux garanties de fonds distincts, l'examen des critères d'admissibilité et des composantes du capital disponible, ainsi que le nouveau modèle servant à calculer les exigences en matière de capital relatives aux risques de crédit, aux risques de marché, aux risques d'assurance et aux risques opérationnels. En outre, le BSIF tiendra compte des avantages de la diversification et des crédits de couverture dans son nouveau cadre.

La Compagnie évalue actuellement les propositions du BSIF présentées aux intervenants du secteur et participe à des discussions continues avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres participants du secteur. De plus, la Compagnie participe activement aux études d'impact quantitatives du BSIF qui portent sur les risques de crédit, de marché et d'assurance. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ces initiatives.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

Selon la méthode de répartition du capital de la Compagnie, les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement La Great-West, compagnie d'assurance-vie), cette méthode de répartition est orientée sur les exigences en capital réglementaires, alors que pour les activités des Services financiers et de la Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital

soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio emprunts/capitaux propres de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la Compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres

| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 |
|---|-----------------|------------------|-----------------|
| Exploitation canadienne | 21,7 % | 21,6 % | 21,7 % |
| Services financiers, exploitation américaine⁽¹⁾ | 20,3 % | 19,4 % | 20,7 % |
| Gestion d'actifs, exploitation américaine (Putnam) | (2,4)% | (1,7)% | 0,9 % |
| Exploitation européenne | 17,3 % | 18,7 % | 17,5 % |
| Exploitation générale de Lifeco⁽²⁾ | (5,8)% | (8,2)% | (5,5)% |
| Total du bénéfice net de Lifeco | 14,7 % | 17,1 % | 17,6 % |
| Total du bénéfice opérationnel de Lifeco⁽²⁾ | 15,9 % | 16,1 % | 16,6 % |

(1) Comprend l'exploitation générale américaine.

(2) La Compagnie utilise le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS, qui exclut l'incidence de certaines provisions décrites à la note 30 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2012.

Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires calculé sur quatre trimestres.

La Compagnie a présenté un rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondé sur le bénéfice net de 14,7 %, comparativement à 17,6 % au 31 décembre 2011. Si la Compagnie continue de maintenir un bénéfice net positif, en revanche, la croissance de son capital a surpassé celle de son bénéfice net, ce qui a donné lieu à une diminution du rendement des capitaux propres par rapport au 31 décembre 2011. Le rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires de la Compagnie relativement au bénéfice d'exploitation s'est élevé à 15,9 %, ce qui se compare favorablement à l'objectif à long terme fixé à 15,0 %.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Lifeco et ses principales filiales en exploitation affichent d'excellentes notations de crédit, attribuées par les cinq agences de notation et présentées dans le tableau suivant. Les sociétés en exploitation ci-dessous ont reçu les mêmes notations en matière de santé financière de la part de chaque agence de notation, une approche de notation groupée essentiellement justifiée par la position enviable de la Compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. En 2012, les notations de crédit de la Compagnie n'ont subi aucune modification.

| Agence de notation | Mesure | Lifeco | Great-West | London Life | Canada-Vie | Great-West Financial |
|------------------------------------|------------------------------------|-------------|------------|-------------|-------------|----------------------|
| A.M. Best Company | Santé financière | | A+ | A+ | A+ | A+ |
| DBRS Limited | Capacité de paiement des sinistres | | IC-1 | IC-1 | IC-1 | NR |
| | Créances de premier rang | AA (faible) | | | | |
| | Créances de second rang | | | | AA (faible) | |
| Fitch Ratings | Santé financière de l'assureur | | AA | AA | AA | AA |
| | Créances de premier rang | A | | | | |
| Moody's Investors Service | Santé financière de l'assureur | | Aa3 | Aa3 | Aa3 | Aa3 |
| Standard & Poor's Ratings Services | Santé financière de l'assureur | | AA | AA | AA | AA |
| | Créances de premier rang | A+ | | | | |
| | Créances de second rang | | | | AA- | |

GESTION DU RISQUE ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

L'activité commerciale des compagnies d'assurance consiste à évaluer, à structurer, à prendre en charge et à gérer des risques et à en fixer le prix. Les types de risques sont nombreux et variés, et ils peuvent être influencés par des facteurs internes et externes liés aux activités exercées par l'assureur. Ces risques, et les pratiques relatives au contrôle servant à gérer ces risques, peuvent être répartis en quatre catégories :

1. Risques d'assurance
2. Risques d'investissement ou risques de marché
3. Risques opérationnels
4. Autres risques

Les catégories de risques ci-dessus ont été classées conformément à leur incidence sur les activités sur une base continue et, par conséquent, requièrent une gestion plus active. Les risques propres à l'unité Gestion d'actifs sont présentés à la rubrique Risques opérationnels. Il faut noter, cependant, que les éléments inclus dans la troisième et la quatrième catégories, c'est-à-dire les risques juridiques et les risques liés aux notations de crédit, à la réglementation ou à la réputation, peuvent néanmoins être substantiels, même s'il est moins probable qu'ils se réalisent ou s'ils sont de moindre importance.

RISQUES D'ASSURANCE

GÉNÉRALITÉS

En raison de leur nature, les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur d'assumer des obligations financières et de fournir une couverture pour de longues périodes. Pour garantir la rentabilité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et le revenu de placement gagné sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits et des charges. Bien que les taux de certains produits soient garantis pendant toute la durée du contrat, les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. La rentabilité finale dépendra de la relation entre les résultats réels et les hypothèses utilisées lors de l'établissement de taux sur la durée du contrat.

La Compagnie a instauré des politiques de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des politiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée, lesquelles sont passées en revue et approuvées par les conseils d'administration

des principales filiales en exploitation. Ces types de politiques visent à s'assurer que des directives et des normes uniformes au chapitre des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits et des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée relativement aux activités d'assurance sont appliquées au sein de la Compagnie. Ces politiques décrivent chacune les normes respectives (y compris les processus d'approbation) que chaque unité d'exploitation doit élaborer, mettre en place et respecter. Une fois par année, les actuaires nommés présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité avec les politiques de la Compagnie.

La Compagnie a également instauré une politique d'évaluation actuarielle, également passée en revue et approuvée par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation, qui établit les normes de documentation et de contrôle conçues pour s'assurer que les normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires et de la Compagnie sont appliquées uniformément au sein de toutes les unités d'exploitation et de tous les territoires. Les actuaires chargés de la certification attestent trimestriellement qu'ils sont en conformité avec ces politiques.

La Compagnie émet des polices d'assurance-vie avec participation et sans participation. La Compagnie tient les comptes liés aux polices avec participation séparément des comptes liés aux autres polices, comme l'exige la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les polices avec participation permettent à leur titulaire de participer aux bénéfices de la Compagnie, conformément à une politique qui détermine les dividendes qui seront versés aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a établi des politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces politiques prévoient la distribution d'une partie du bénéfice net dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a également établi des méthodes de répartition des montants liés aux charges relatives au compte de participation de la Compagnie ainsi que du revenu de placement, des pertes et des charges. Ces méthodes ont également été approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation, et les actuaires désignés présentent l'information annuellement au conseil d'administration des principales filiales en exploitation en exprimant une opinion sur le caractère fidèle et équitable de ces méthodes et sur la conformité des participations versées aux titulaires de polices avec participation avec les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques d'assurance ainsi que les mesures de gestion du risque prises par la Compagnie.

| Risque | Gestion du risque |
|---|---|
| Sinistres (mortalité et morbidité) | |
| <p>La mortalité a trait à la fréquence des décès et la morbidité, à l'incidence et à la durée des sinistres liés à l'assurance-invalidité, à l'incidence des affections graves à l'égard de l'assurance contre les maladies graves et au recours aux prestations de soins de santé. Il existe un risque que la Compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.</p> | <p>Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la Compagnie est active.</p> <p>Les limites de souscription contrôlent l'exposition aux risques.</p> <p>Des pratiques en matière de souscriptions permettent de contrôler le choix des risques garantis conformément aux prévisions en matière de sinistres.</p> <p>Des politiques en matière de souscriptions ont été conçues de manière à soutenir la viabilité à long terme des affaires. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.</p> <p>En général, la Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée.</p> <p>Pour certaines polices, les frais d'assurance pourraient être augmentés, si nécessaire, à leur maximum contractuel.</p> <p>Le risque lié à la morbidité est atténué par des pratiques efficaces d'élaboration des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres.</p> |
| Concentration | |
| <p>En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, l'exposition à un risque de décès multiples, en raison de la concentration d'employés couverts en un même lieu, par exemple, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers.</p> | <p>Les concentrations de risque à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Les caractéristiques d'élaboration des régimes et les souscriptions médicales limitent le montant d'assurance couvrant une seule et même personne. La Compagnie impose une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuse d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.</p> |
| Augmentation du prix des soins de santé | |
| <p>En ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement dépend de l'inflation et de l'utilisation. Bien qu'il soit relativement aisé de prévoir les tendances inflationnistes, il en est autrement pour les demandes de règlement. Le vieillissement de la population, qui joue un rôle dans l'utilisation, est bien documenté. Cependant, le lancement de nouveaux services, comme des pharmacothérapies de pointe, peut faire monter de façon marquée les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel.</p> | <p>La Compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties à long terme au moyen d'une tarification qui tient compte de la démographie et des autres facteurs tendancielles.</p> |
| Longévité | |
| <p>Les rentiers pourraient vivre plus longtemps que ce qui est estimé par la Compagnie.</p> | <p>La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité prudentes qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité à l'égard des rentes.</p> <p>En général, la Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la longévité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à restreindre les paiements de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification soient aussi complètes que possible.</p> |
| Résiliation de polices | |
| <p>Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de police conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu. Le risque englobe également le coût éventuel résultant d'une discordance des flux de trésorerie liés aux produits à la valeur comptable.</p> | <p>La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses prudentes en matière de résiliation de polices. Ces hypothèses tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour pour tenir compte des nouveaux aspects, si nécessaire.</p> <p>En général, la Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés aux résiliations de polices et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie inclut également des charges pour rachat anticipé dans ses contrats ainsi que des droits de reprise des commissions dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.</p> <p>Les règles d'imposition des titulaires de police dans la plupart des territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Gestion des dépenses</p> | |
| <p>L'augmentation des frais d'exploitation pourrait entraîner une diminution des marges bénéficiaires.</p> | <p>Les programmes de gestion des dépenses sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires et constituent une composante des régimes de rémunération à base de primes de la direction.</p> |
| <p>Établissement et modification des taux d'intérêt</p> | |
| <p>Les produits sont évalués et tarifés en fonction du rendement de placement des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Si les rendements réels des placements diffèrent de ceux présumés en vertu des hypothèses en matière d'établissement des taux, les rendements réels pour une période donnée peuvent se révéler insuffisants pour couvrir les garanties et les engagements contractuels ou les exigences en matière de passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits à rentrées de fonds à long terme et à taux garantis comportent davantage de risques.</p> | <p>Les responsables de l'établissement des taux, de l'évaluation et de la gestion des placements communiquent de façon régulière et continue. Les responsables de l'établissement des taux et de l'évaluation gèrent ce risque en imposant des marges plus élevées lorsque le rendement est incertain. Pour évaluer le risque, l'établissement des taux et l'évaluation pour les garanties en cas de décès, à l'échéance et les garanties de revenu rattachées aux contrats à capital variable sont fondés sur la modélisation stochastique du rendement futur des investissements. Les expositions aux risques sont surveillées et comparées à des seuils définis. En outre, des mesures progressives ont été établies et seront prises dans l'éventualité où ces expositions excéderaient les seuils.</p> |
| <p>Appariement des flux de trésorerie</p> | |
| <p>Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas favorables, les marges bénéficiaires peuvent être réduites s'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif.</p> | <p>Les marges sur les produits non ajustables sont protégées grâce à l'appariement, dans les limites raisonnables, de l'actif et du passif. Les marges sur les produits ajustables sont protégées grâce à la surveillance fréquente des positions de l'actif et du passif. L'évaluation de ces deux types de produits s'appuie sur la modélisation à partir de multiples scénarios de taux d'intérêt futurs ainsi que sur la constitution de réserves prudentes, y compris des provisions pour écarts défavorables.</p> <p>La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est ciblé et géré en fonction du passif du secteur. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement. Les variations de la juste valeur des actifs couvrant le capital et le surplus, moins l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps, conformément aux conventions suivies à l'égard des placements.</p> |
| <p>Réassurance prise en charge</p> | |
| <p>Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux catastrophes naturelles, qui entraînent des dommages matériels. À titre de rétrocessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la Compagnie est généralement exposée à un risque de perte de plus haut niveau que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la Compagnie ait à régler un sinistre. Si un sinistre se produit, il est probable qu'il sera très important.</p> | <p>La Compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats.</p> <p>La Compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et intègre ces résultats dans les modèles d'établissement des taux pour s'assurer que la contrepartie est adéquate compte tenu du risque pris en charge.</p> |
| <p>Garanties à l'égard des placements</p> | |
| <p>Une baisse importante des valeurs de marché pourrait faire augmenter le coût engagé par la Compagnie pour les garanties en cas de décès, à l'échéance ou à la sortie des fonds distincts, ou encore à l'égard du revenu. En outre, la baisse des taux d'intérêt et la hausse de l'utilisation par les titulaires de police pourraient donner lieu à une hausse du coût engagé par la Compagnie pour les garanties liées au fonds général, les garanties à la sortie ou le revenu relativement aux fonds distincts.</p> | <p>Une conception prudente des produits, une mise en marché efficace, la répartition de l'actif à l'intérieur des portefeuilles de clients et notre vaste réseau de distribution de produits au Canada et aux États-Unis contribuent à diversifier sensiblement le profil des contrats de fonds distincts en vigueur, établis régulièrement sur plusieurs années, ce qui permet d'atténuer le risque inhérent aux garanties rattachées aux fonds distincts au Canada et aux États-Unis.</p> <p>La Compagnie a mis sur pied un programme de couverture pour les fonds distincts avec garantie à la sortie. Ce programme vise à conclure des contrats à terme standardisés d'actions, des contrats de change à terme de gré à gré, des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt en vue d'atténuer l'exposition aux fluctuations du coût des garanties à la sortie en raison des variations sur les marchés financiers.</p> |

RISQUES D'INVESTISSEMENT OU RISQUES DE MARCHÉ

La Compagnie acquiert et gère des portefeuilles d'actifs afin d'obtenir des rendements qui, après ajustement en fonction des risques, permettent de couvrir les obligations envers les titulaires de police et d'assurer la rentabilité de la société. Les titres en portefeuille consistent en des obligations, des actions, des prêts hypothécaires et des immeubles de placement. Les instruments financiers dérivés sont des contrats sur taux d'intérêt (contrats à terme standardisés, swaps, options vendues ou achetées), des contrats de change (contrats à terme de gré à gré, swaps de devises) et d'autres contrats dérivés (contrats sur actions, swaps sur défaillance). Les conseils d'administration ou les comités de direction et les comités de placements des conseils d'administration de certaines des principales filiales de Lifeco approuvent chaque année des politiques

en matière de placement et de crédit ainsi que des procédures et des lignes directrices en matière de placement. Les placements sont effectués conformément à ces politiques en matière de placement, qui fournissent des lignes directrices à l'égard de la composition de l'actif admissible pour chaque catégorie de produits.

Un rapport détaillé sur la conformité avec ces politiques et lignes directrices est présenté annuellement aux conseils d'administration ou aux comités de placements, alors que le service d'audit interne procède, à intervalles réguliers, à un examen indépendant de la conformité avec les politiques, les procédures et les lignes directrices en matière de placement.

Les risques importants d'investissement ou de marché liés à l'exploitation sont décrits ci-dessous :

| Risque | Gestion du risque |
|--|--|
| Risque de taux d'intérêt | |
| Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie du passif et ceux de l'actif couvrant les passifs concernés et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. | <p>Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.</p> <p>Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.</p> <p>Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe qui répondent de manière efficace aux flux de trésorerie relatifs aux passifs. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. On obtient ainsi une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, toute variation de la juste valeur de marché des passifs étant compensée par une variation semblable de la juste valeur des actifs.</p> <p>Pour les produits dont la date de versement des prestations est moins prévisible, la Compagnie investit dans des placements à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues. Aux États-Unis, la Compagnie suit régulièrement les faits nouveaux à l'égard du marché et du passif et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture. Par exemple, aux États-Unis, la Compagnie a mis en place au cours de 2012 un programme de couverture en vue d'atténuer le risque lié à la hausse rapide des taux d'intérêt pour certains produits d'assurance-vie et certains contrats de rente différée.</p> |
| Risque du marché boursier | |
| <p>Les marchés boursiers sont volatils et leur repli peut nuire aux résultats d'un exercice malgré les attentes à long terme de la Compagnie à l'égard du rendement approprié des placements pour cette catégorie d'actif.</p> <p>Les rendements des titres de participation couvrant une partie des passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie et de protection du vivant non ajustables pourraient se révéler insuffisants.</p> | <p>La politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, dans des limites clairement définies. L'exposition aux actions ordinaires et aux immeubles de placement est gérée de façon à procurer des rendements conformes aux exigences du secteur sous-jacent.</p> <p>La politique de placement établit des limites en matière de placement dans des titres de participation. En ce qui concerne les titres couvrant les polices non ajustables, les placements ont un horizon à très long terme, et les éléments couverts par ces titres de participation présentent peu ou pas de risque de liquidité. Le nombre permis de titres de participation a été établi après une évaluation minutieuse de la tolérance à la volatilité à court terme du compte de résultat et de l'équilibre entre cette volatilité et la valeur économique à long terme.</p> |
| Risque de crédit | |
| Risque qu'un créancier, une partie ou un intermédiaire manquent à l'une de leurs obligations financières ou refusent de la respecter. | <p>La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société. Des lignes directrices précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées pour les obligations proviennent d'évaluations internes et tiennent compte des notations attribuées par des agences de notation externes reconnues.</p> <p>Ces portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par les conseils d'administration ou les comités de placements de ces conseils.</p> <p>Les instruments dérivés sont négociés avec des contreparties qui sont approuvées par les conseils d'administration ou les comités de placements de ces conseils. Le risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés est évalué trimestriellement selon la méthode d'évaluation du risque courant, et conformément à des pratiques jugées aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.</p> <p>La solidité financière des sociétés qui fournissent de la réassurance à la Compagnie est revue dans le cadre du processus continu de surveillance.</p> <p>La Compagnie suit régulièrement le marché des placements et la conjoncture économique et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture. Par exemple, en Europe, la Compagnie a mis en place en 2012 un programme de couverture en vue d'atténuer le risque lié au déclin possible des résultats au chapitre du crédit en raison des faits nouveaux défavorables pouvant survenir dans la zone euro.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Risque de liquidité</p> <p>Risque que la Compagnie ne dispose pas de fonds suffisants pour répondre à ses engagements d'exploitation et de financement et à ses besoins de trésorerie imprévus et, ainsi, subisse une perte.</p> <p>Il existe un risque de défaillance dans l'éventualité où la Compagnie ne serait pas en mesure de fournir des garanties adéquates auprès de contreparties aux contrats sur instruments dérivés.</p> <p>Dans le cours normal de ses activités de réassurance, la Compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la Compagnie ou payables par celle-ci. La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.</p> | <p>La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et préserve des sources de liquidités adéquates pour couvrir les paiements imprévus. La Compagnie établit des prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires pour assurer une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de police et le rendement de l'actif.</p> <p>La Compagnie procède à un examen approfondi afin de savoir si elle conclura des ententes liées aux instruments dérivés en y incluant des garanties ou non. Lorsque la Compagnie ou ses filiales concluent des ententes en y incluant des garanties, la Compagnie effectue régulièrement des tests pour évaluer la disponibilité des garanties adéquates dans des situations à risque.</p> <p>La direction surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La Compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance.</p> |
| <p>Risque de change</p> <p>Les produits, les charges et le bénéfice de la Compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers. La Compagnie est exposée à un risque important à l'égard du dollar américain en raison des activités de Great-West Financial et de Putnam au sein du secteur d'exploitation américain et de l'unité Réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités qu'elle exerce au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne par l'entremise de l'exploitation européenne.</p> <p>La Compagnie détient des placements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. Conformément aux IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des fonds propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.</p> <p>Une hausse (baisse) de 1 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice opérationnel de 10 M\$ en 2012.</p> <p>Une hausse (baisse) de 1 % du cours moyen du dollar canadien par rapport au cours moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) des pertes de change latentes comptabilisées dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de 80 M\$ au 31 décembre 2012.</p> | <p>La direction utilise à l'occasion des contrats de change à terme afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les résultats opérationnels libellés en devises.</p> <p>La Compagnie utilise certaines mesures financières non définies par les IFRS, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.</p> <p>Les placements sont normalement libellés dans la même devise que celle du passif qu'ils couvrent.</p> <p>Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen de contrats de change.</p> |
| <p>Instruments dérivés</p> <p>Il existe un risque de perte advenant le cas où les dérivés seraient utilisés à des fins inappropriées.</p> | <p>Les politiques approuvées n'autorisent le recours aux dérivés que pour couvrir des déséquilibres entre les positions de l'actif et du passif ou pour remplacer les instruments de trésorerie; aucun instrument n'est utilisé aux fins de spéculation.</p> <p>Le processus de gestion du risque de la Compagnie régissant l'utilisation des instruments dérivés exige que la Compagnie n'agisse qu'à titre d'utilisateur final des produits dérivés, et non à titre de teneur de marché.</p> <p>Les dérivés utilisés peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, sur devises et sur actions, des options, des contrats à terme standardisés et de gré à gré ainsi que des plafonds, des planchers et des tunnels de taux.</p> <p>Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie et de ses filiales relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2012.</p> |

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les principaux risques opérationnels associés aux activités de la Compagnie sont les suivants.

| Risque | Gestion du risque |
|---|--|
| Risque opérationnel | |
| <p>Il existe un risque de perte directe ou indirecte résultant de processus internes et de systèmes inadéquats ou manquants, d'erreurs commises par des personnes ou encore d'événements externes.</p> | <p>La Compagnie gère et atténue les risques opérationnels internes au moyen de politiques, de procédures, de procédés et de pratiques intégrés et complémentaires. L'embauche, l'évaluation du rendement, les promotions et les pratiques de rémunération sont conçues pour attirer, conserver et former le personnel qualifié requis. Un processus complet d'évaluation des emplois est en vigueur, et des programmes de formation et de perfectionnement sont en place. Chaque secteur fournit une formation conçue en fonction de ses besoins précis et a élaboré des contrôles internes appropriés. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la Compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes. La Compagnie applique une discipline de gestion de projet rigoureuse pour toutes les initiatives majeures.</p> <p>Des mesures de sécurité appropriées protègent les locaux et l'information. La Compagnie dispose de procédures d'urgence en cas d'incident à court terme ou d'interruption de service et est déterminée à assurer la continuité des opérations et à mettre à exécution des plans de secours dans tous les lieux de travail, notamment en prévoyant des installations externes où sont stockées les copies de sécurité et d'autres locaux de travail externes, pour guider la reprise des activités critiques en cas de catastrophe.</p> |
| Variations de la valeur de l'actif géré | |
| <p>Les activités liées aux fonds de placement qu'exerce la Compagnie sont fondées sur des honoraires, les produits et la rentabilité étant principalement basés sur la valeur de marché de l'actif géré des fonds de placement. Par conséquent, l'augmentation ou la diminution des honoraires provenant de la gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture observée sur le marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients (y compris les achats et les rachats). Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des produits comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt et des défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits et du bénéfice.</p> | <p>Au moyen de sa gamme variée de fonds, la Compagnie cherche à limiter le risque associé à un marché en particulier. Dans le cadre de ses activités canadiennes de fonds distincts, la Compagnie encourage ses clients à adopter une approche de répartition diversifiée de l'actif à long terme, de façon à réduire la variabilité des rendements et la fréquence des substitutions entre les fonds. Cette approche permet qu'une partie importante des fonds distincts individuels soit placée dans un groupe de fonds diversifiés ou dans des « fonds de fonds », qui sont conçus de manière à faciliter l'obtention de rendements optimaux pour un niveau de risque donné.</p> <p>Le processus de placement de l'actif géré s'appuie essentiellement sur la recherche fondamentale, ainsi que sur l'analyse quantitative et la gestion du risque. La recherche fondamentale comprend l'analyse d'évaluations, des recherches économiques et politiques et des recherches sur les secteurs et les entreprises, des visites d'entreprises ainsi que la consultation de sources telles que les activités et les documents publics des entreprises, des entrevues avec la direction des entreprises, l'information préparée par les entreprises et les autres renseignements accessibles au public ainsi que les analyses de fournisseurs, de clients ou de concurrents. L'analyse quantitative comprend l'analyse des tendances passées et l'utilisation de modèles financiers complexes de façon à évaluer le rendement éventuel de titres de participation particuliers. Les ressources en gestion du risque de Putnam analysent les titres de participation de tous les fonds Putnam et des autres portefeuilles de manière à repérer les cas de surpondération et à cibler les autres risques éventuels.</p> <p>Dans certains cas, la Compagnie facture des honoraires qui ne sont pas liés à l'actif, mais qui sont fondés sur des primes ou d'autres paramètres.</p> |
| Recrutement et conservation du personnel | |
| <p>La Compagnie dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver un personnel hautement qualifié et souvent très spécialisé et à le motiver. Ce personnel est constitué des gestionnaires de portefeuille, des analystes de recherche, des conseillers financiers, des négociateurs, du personnel des ventes et de gestion ainsi que des cadres dirigeants. Le marché pour ces professionnels est très compétitif et se caractérise de plus en plus par un mouvement fréquent des gestionnaires de portefeuille, des analystes et du personnel de vente entre les différentes sociétés. La perte de membres du personnel clés ou l'incapacité d'attirer du personnel qualifié de remplacement ou du personnel qualifié supplémentaire pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement financier. L'incapacité d'offrir ou de maintenir un système de rémunération concurrentiel pourrait se traduire par un taux de roulement accru de ces professionnels. Toute augmentation de la rémunération versée afin d'attirer ou de conserver des membres du personnel clés pourrait se traduire par une diminution du bénéfice net. Le départ de membres du personnel clés pourrait se traduire par la perte de clients, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière.</p> | <p>La Compagnie fait appel à des consultants externes pour obtenir des données de référence à l'égard de la rémunération et travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration afin d'être en mesure d'élaborer un système de rémunération concurrentiel pour ses membres du personnel clés.</p> <p>La Compagnie utilise également des instruments de rémunération à base de primes, tels que des attributions d'options sur actions de Putnam et de Lifeco, pour attirer ou conserver des membres du personnel clés. Une telle forme de rémunération établit généralement un lien entre le rendement de la Compagnie et la rémunération finale des employés.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Résiliation de contrats</p> <p>Les services de retraite et de placement ainsi que les activités de gestion de l'actif et du patrimoine tirent la presque totalité de leurs produits et de leur bénéfice net des ententes de services-conseils en placement et de services à l'égard des fonds communs de placement, ainsi que d'autres produits de placement. Les contrats peuvent être résiliés après un préavis relativement court, sans justification, et les frais de gestion et de placement doivent être approuvés une fois par année. La résiliation de l'une ou de plusieurs de ces ententes ou l'incapacité de les renouveler, ou encore la réduction des honoraires liés à ces ententes, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les produits et le bénéfice de la Compagnie.</p> | <p>La Compagnie consacre des ressources importantes à son processus de gestion de placements et cherche à obtenir un rendement constant, sûr et supérieur au fil du temps pour tous les portefeuilles de ses clients. L'actif géré est réparti selon un large éventail d'objectifs de placement, ce qui amène une diversité au sein des gammes de produits.</p> <p>Le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard des fonds distincts et des fonds communs de placement est réparti entre de nombreux fonds individuels. Des ressources importantes sont consacrées au maintien de solides relations avec les fiduciaires des régimes ou les autres administrateurs des fonds, s'il y a lieu, en vertu des ententes applicables. Les représentants de la Compagnie rencontrent les différents comités, les fiduciaires des régimes et les autres fiduciaires (en ce qui concerne Putnam, au moins huit fois par année) afin de respecter les obligations juridiques de rendre compte, de les informer des faits nouveaux, de renégocier les contrats ou de régler les questions qu'ils pourraient soulever.</p> |
| <p>Accès à un réseau de distribution</p> <p>La capacité de la Compagnie de commercialiser ses produits dépend en grande partie de l'accès à une clientèle composée de particuliers, de fonds de pension d'employés de sociétés privées ou d'État, d'administrateurs de régimes à cotisations définies, de fonds de dotation, d'institutions ou de gouvernements nationaux ou étrangers, de compagnies d'assurance, de maisons de courtage, de courtiers, de banques et d'autres intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la Compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la Compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un conseiller en placement, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la Compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la Compagnie de générer des souscriptions.</p> | <p>La Compagnie dispose d'un vaste réseau de relations en matière de distribution. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers et autres institutions financières. En outre, Putnam a conclu certaines alliances stratégiques avec des sociétés de gestion de placements à l'échelle internationale. Putnam dépend de son vaste réseau de distribution international pour commercialiser les fonds Putnam et ses autres produits d'investissement dans tous les canaux importants de distribution de détail, institutionnels et de régimes de retraite.</p> |
| <p>Structure de la société de portefeuille</p> <p>La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges opérationnelles de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie, sauf dans la mesure où la Compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.</p> <p>Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres (y compris les pouvoirs d'intervention prévus dont bénéficie le BSIF), lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la CFCV, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages du personnel.</p> | <p>La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies et des marchés financiers. La direction suit de près les lois et les règlements au niveau de la société de portefeuille et de la société en exploitation.</p> |

AUTRES RISQUES

Les autres risques qui ne sont pas expressément définis ailleurs sont les suivants :

| Risque | Gestion du risque |
|---|---|
| Notations de crédit | |
| <p>La santé financière, les notations indiquant la capacité de paiement des sinistres et les notations liées à l'émission d'instruments financiers reflètent l'opinion des agences de notation à l'égard de la capacité financière de Lifeco et de ses principales filiales de respecter leurs obligations en vertu des polices d'assurance. De plus, elles constituent d'importants facteurs dans l'établissement de la position concurrentielle des compagnies d'assurance-vie et pourraient avoir une incidence sur les frais de financement. Les agences de notation analysent régulièrement le rendement financier et la situation financière des assureurs, y compris ceux des filiales de la Compagnie. Toute réduction, ou toute éventualité de réduction, des notations des filiales de la Compagnie pourrait augmenter le nombre de rachats de produits d'assurance et de rentes et réduire la capacité de la Compagnie à commercialiser et à distribuer ses produits et services, et pourrait nuire aux relations de la Compagnie avec ses créanciers, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses perspectives commerciales. Ces notations représentent un facteur important dans la préservation de la confiance des clients envers les filiales de la Compagnie et la capacité de ces dernières à vendre des produits d'assurance et de rentes.</p> | <p>La Compagnie ajuste sa gestion en fonction d'une notation de crédit cible, en surveillant de façon diligente l'évolution des critères et des processus de notation des diverses agences.</p> |
| Acquisitions futures | |
| <p>À l'occasion, Lifeco et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les produits et les services déjà existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que Lifeco ou ses filiales cèdent ou acquièrent des activités, offrent de nouveaux produits et services ou cessent d'offrir des produits ou des services existants. Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et ses filiales étudient l'achat ou la vente d'entreprises, d'activités ou de secteurs d'exploitation, et en discutent avec des tierces parties. Si elles se réalisaient, de telles opérations pourraient être importantes pour la Compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, et pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de Lifeco, y compris de ses actions ordinaires.</p> | <p>Lifeco effectue un contrôle diligent complet lorsqu'elle considère toute acquisition ou cession d'entreprises ou d'activités, toute offre de nouveaux produits ou services ou tout abandon de produits ou de services existants.</p> <p>Lorsqu'elle étudie des possibilités d'acquisitions stratégiques, la Compagnie peut choisir, par prudence, de conserver du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir au cours de la période d'intégration.</p> |
| Fonctions de contrôle réglementaire | |
| <p>Selon la définition du BSIF, les fonctions de contrôle comprennent l'audit de la gestion du risque et de la conformité, ainsi que l'audit actuariel et financier. Le modèle d'affaires et de gouvernance de la Compagnie est décentralisé. Bien que ce choix permette de simplifier le modèle de prise de décision, qui se fonde ainsi sur les conditions des marchés locaux, il peut aussi, dans certaines circonstances, susciter des obstacles pour les fonctions de contrôle en ce qui concerne le regroupement, la présentation de l'information, la cohérence et l'indépendance. La Compagnie reconnaît l'avantage que confère le regroupement des risques de façon cohérente au sein de tous ses secteurs. La Compagnie reconnaît également l'importance d'utiliser des fonctions de contrôle indépendantes et d'adopter une approche cohérente relativement à ces fonctions au sein de l'ensemble des secteurs d'activité.</p> | <p>En 2012, la Compagnie a retiré au comité de direction la responsabilité de surveillance de la fonction des risques pour la confier au comité de gestion des risques du conseil d'administration, comité qui a été constitué récemment.</p> <p>La Compagnie a retenu les services de conseillers externes afin d'obtenir des recommandations au sujet de la création et de la mise en place d'un plan portant sur la fonction des risques, qui sera mis en œuvre par la Compagnie sur une période couvrant trois exercices.</p> <p>La Compagnie a également retenu les services d'un tiers afin que celui-ci examine et évalue l'indépendance des fonctions de contrôle définies par le BSIF. La Compagnie appliquera les recommandations ainsi obtenues en 2013.</p> |
| Risque juridique et risque lié à la réglementation | |
| <p>La Compagnie et certaines de ses principales filiales sont soumises à diverses exigences juridiques et réglementaires imposées par la <i>common law</i> et le droit civil, ainsi que les lois et les règlements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres territoires de compétence pertinents aux émetteurs assujettis, aux compagnies d'assurances et aux sociétés offrant des services de gestion de placements et d'autres services financiers (y compris la supervision par les autorités gouvernementales dans les territoires où elles exercent des activités). Ces exigences, qui comprennent des exigences en matière d'adéquation du capital, de liquidités et de solvabilité, des restrictions relatives aux placements, des restrictions liées à la vente et à la commercialisation de produits d'assurances et de rentes ainsi que des exigences portant sur les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actif et les conseillers en placement, visent d'abord à protéger les titulaires de police, leurs bénéficiaires et les clients des services-conseils en placement, et non les actionnaires. Des modifications importantes apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, lequel mènerait à des sanctions financières ou à des amendes et à des atteintes à la réputation de la Compagnie, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Compagnie. Les organismes de réglementation peuvent, à l'occasion, réévaluer les exigences en capital et exiger que des capitaux supplémentaires soient détenus par diverses filiales réglementées.</p> | <p>La Compagnie surveille la conformité avec les normes et les exigences juridiques, réglementaires, comptables et autres dans tous les territoires où elle exerce ses activités et évalue les tendances relatives aux changements juridiques et réglementaires pour que les activités soient conformes et flexibles.</p> <p>Le risque de poursuite judiciaire est géré au moyen des diverses pratiques de gestion du risque et de contrôle décrites à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle, dans le présent rapport de gestion.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Risque juridique et risque lié à la réglementation (suite)</p> | |
| <p>De plus, les exigences en capital réglementaires influent sur les liquidités et sur le montant de capital qui doivent être détenus par diverses filiales réglementées de la Compagnie dans certains territoires et limitent le mouvement de capital d'un territoire à l'autre, et, par conséquent, ces exigences pourraient restreindre la capacité de ces filiales de déclarer et de verser des dividendes à la Compagnie.</p> <p>Les éventuelles modifications à la réglementation au Canada comprennent de nouveaux principes directeurs en matière d'exigences en capital pour les fonds distincts et d'autres projets du BSIF, ainsi que de nouvelles exigences en capital pour les entités européennes actuellement passées en revue par la Commission européenne (Solvabilité II).</p> <p>La Compagnie a adopté les Normes internationales d'information financière (les IFRS) le 1^{er} janvier 2011, ce qui a eu une incidence sur son surplus et son bénéfice net d'ouverture. De plus, de nouveaux principes directeurs conformes aux IFRS sont élaborés, y compris une norme révisée portant sur les contrats des compagnies d'assurance, ce qui pourrait donner lieu à une hausse des passifs relatifs aux contrats d'assurance au moment de leur entrée en vigueur.</p> <p>Bien qu'il existe d'importantes incertitudes, ces faits nouveaux en matière de comptabilité et de réglementation, selon leur version préliminaire, pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la Compagnie en soumettant cette dernière aux fluctuations importantes des exigences en matière de réserves et de capital, ce qui ferait croître la volatilité des résultats et le risque d'insolvabilité technique et aurait par la même occasion une incidence sur la capacité de la Compagnie à distribuer des fonds à ses fournisseurs de capital dans l'avenir.</p> <p>La Compagnie et ses filiales exercent leurs activités dans un environnement de plus en plus réglementé et litigieux. Par conséquent, elle fait de temps à autre l'objet de poursuites, y compris des arbitrages et des recours collectifs survenant dans le cours normal des activités. Il est intrinsèquement difficile de prédire avec certitude l'issue de ces instances judiciaires, et l'issue défavorable de l'une de ces instances pourrait avoir une incidence importante sur la Compagnie ou porter atteinte à sa réputation, ce qui pourrait nuire à ses perspectives commerciales.</p> | <p>Un des établissements à l'étranger est actuellement en pourparlers avec un organisme de réglementation au sujet de l'admissibilité de certains actifs au calcul des exigences réglementaires locales.</p> |
| <p>Risque lié à la réputation</p> | |
| <p>Dans le cours de ses activités, la Compagnie peut être exposée au risque que certaines actions portent atteinte à sa réputation et causent des dommages à ses clients potentiels.</p> <p>Ces actions peuvent inclure des activités non autorisées d'employés ou d'autres personnes liées à la Compagnie, des négligences de la Compagnie qui sont rendues publiques et qui portent atteinte à sa réputation, des activités régulières ou passées de la Compagnie qui font l'objet d'un examen minutieux de la part d'un organisme de réglementation ou des médias en raison d'un changement dans la perception du public à son égard et qui portent atteinte à la Compagnie, ou toute autre action ou activité qui porte atteinte à la réputation générale de la Compagnie.</p> | <p>La Compagnie dispose de contrôles permanents visant à limiter les activités non autorisées de personnes liées à la Compagnie. Elle a adopté un code de conduite professionnelle et de déontologie, qui définit les normes de conduite que doivent respecter tous ses administrateurs, dirigeants et employés. En outre, les administrateurs, les dirigeants et les employés sont tenus d'attester leur conformité au code de conduite professionnelle et de déontologie une fois par année. De plus, la Compagnie prend des mesures pour régler les situations qui pourraient dégénérer et ainsi porter atteinte à sa réputation.</p> |
| <p>Réassurance</p> | |
| <p>Par l'intermédiaire de ses filiales, la Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle cédée, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti demandé au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.</p> <p>La Compagnie doit donner des montants en garantie ou déposer des montants auprès de contreparties à certaines opérations de réassurance, aux termes de clauses contractuelles. Ces arrangements pourraient susciter des exigences additionnelles, en fonction des faits nouveaux à l'égard de la réglementation et du marché. Bien que ces faits et leur incidence sur la situation financière de la Compagnie fassent l'objet d'incertitudes importantes, ils pourraient limiter la souplesse financière de la Compagnie.</p> | <p>La Compagnie comptabilise toutes ses opérations de réassurance conformément aux IFRS. Dans certains cas, le traitement comptable prévu aux termes des IFRS peut différer de celui qu'appliquent les réassureurs ou les réassurés de la Compagnie, en fonction des règles applicables dans leurs territoires. La Compagnie croit que les opérations de réassurance qu'elle a conclues sont appropriées et comptabilisées adéquatement. Malgré tout, la Compagnie peut, dans le cadre de ce type de réassurance, être exposée à des risques liés à la réputation ou à d'autres risques dépendant d'événements futurs.</p> <p>La Compagnie a instauré une politique de gestion du risque pour la réassurance cédée, laquelle est passée en revue et approuvée par les principales filiales en exploitation. Une fois par année, les actuaires nommés présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité avec la politique de la Compagnie.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Systèmes de soutien et fonctions de service à la clientèle</p> <p>La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la Compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Compagnie. De plus, tout retard ou inexactitude dans l'obtention des données sur les prix, le traitement des opérations des clients ou la prestation de rapports, outre toute inexactitude dans la prestation d'autres services à la clientèle, pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une atteinte à la réputation de la Compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients de la Compagnie. Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conserve et transmet de l'information confidentielle sur ses clients ainsi que des renseignements exclusifs relativement à ses activités commerciales. La Compagnie pourrait subir des pertes si elle se révélait incapable de protéger de façon adéquate les renseignements de nature délicate et confidentielle.</p> | <p>Les unités d'exploitation de la Compagnie travaillent avec ses fournisseurs de systèmes et de services pour garantir la fiabilité et l'efficacité des systèmes d'information. La Compagnie utilise des systèmes externes de grande qualité et a mis en place des contrôles à l'égard de la sécurité de l'information, et elle travaille également avec ses fournisseurs de services pour vérifier et évaluer le caractère suffisant de leurs contrôles.</p> |
| <p>Risque lié aux régimes de retraite</p> <p>Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies. Les coûts liés à ces régimes à prestations définies dépendent de nombreux facteurs dont les taux d'actualisation, le rendement de l'actif des régimes, les coûts de la rémunération, le risque d'inflation, la durée d'emploi, la réglementation gouvernementale et les écarts entre les résultats actuariels prévus et réels. Dans l'éventualité où l'actif des régimes de retraite n'enregistre pas une croissance durable au fil du temps et que les facteurs liés aux coûts susmentionnés ont une incidence négative, la Compagnie pourrait voir les obligations de capitalisation des régimes de retraite et les coûts connexes augmenter, ce qui pourrait diminuer les flux de trésorerie et les marges bénéficiaires. Dans certains territoires, les modifications récentes et la réforme proposée de la réglementation gouvernementale pourraient avoir une incidence importante sur les régimes.</p> | <p>La gestion du risque lié aux régimes de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation liée aux régimes de retraite et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.</p> <p>La Compagnie a un comité de retraite qui s'occupe de la supervision de ses régimes de retraite. La réglementation liée aux régimes de retraite est suivie de façon continue afin d'évaluer l'incidence des modifications apportées à la réglementation gouvernementale sur la situation, les obligations de capitalisation et les résultats financiers de la Compagnie.</p> <p>Les hypothèses liées aux régimes sont examinées régulièrement par des personnes à l'interne ainsi que des conseillers externes et sont mises à jour, au besoin, de manière à refléter les recherches récentes sur les tendances futures. Les régimes de retraite et les hypothèses font l'objet d'un audit externe annuellement.</p> |
| <p>Risque environnemental</p> <p>Le risque environnemental constitue le risque de perte directe ou indirecte à l'égard des résultats financiers ou d'exploitation de la Compagnie, ou encore de sa réputation, résultant de l'incidence de questions environnementales ou de coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement.</p> | <p>La Compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable sur le plan environnemental d'exercer ses activités.</p> <p>La Compagnie ne fera pas sciemment l'acquisition de placements présentant des risques environnementaux importants. La Compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par son conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.</p> <p>Une des filiales de la Compagnie, Conseillers immobiliers GWL inc., dispose d'un plan de gestion environnementale conçu pour assurer la conformité avec les lois et les règlements applicables en matière d'environnement et établir les procédures et les lignes directrices sur les meilleures pratiques relatives aux pratiques de gestion responsable visant à protéger et à préserver l'environnement ainsi qu'à suivre les questions environnementales qui concernent les biens immobiliers détenus par la Compagnie (la Great-West, la London Life et la Canada-Vie) et par des tiers clients. Les biens immobiliers à l'égard desquels Conseillers immobiliers GWL inc. fournit des services de gestion sont également administrés selon un plan de gestion environnementale permettant d'assurer la conformité avec les lois, les règlements, les politiques et les codes fédéraux, provinciaux et municipaux applicables en matière d'environnement et adoptent une position de chef de file auprès des clients et au sein du secteur immobilier. Conseillers immobiliers GWL inc. effectue un examen continu des objectifs, des programmes, des politiques et des procédures liés à l'environnement pour en assurer la cohérence, l'efficacité, la qualité et l'application. De plus, elle établit et maintient de meilleures pratiques grâce à des programmes et à des projets d'entreprises et met l'accent sur la sensibilisation à l'environnement auprès du personnel, des fournisseurs de services et des clients.</p> <p>Dans le but de quantifier les efforts déployés en matière de durabilité, Conseillers immobiliers GWL inc. a conçu une carte de pointage qui présente de l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour ses sièges sociaux et ses bureaux régionaux partout au Canada. Les actifs commerciaux gérés font l'objet d'un suivi à l'échelle nationale et d'une évaluation du rendement environnemental, notamment des émissions de GES, du réacheminement des déchets et de la gestion de l'eau; ce suivi est effectué par un tiers expert-conseil spécialisé en environnement. Les fonctions de gestion et de location des biens immobiliers de Conseillers immobiliers GWL inc. sont exercées conformément aux lois sur l'environnement et à des pratiques de secteur prudentes, et la Compagnie cherche à réduire son empreinte environnementale au moyen de l'économie d'énergie et de la réduction des déchets, notamment par des programmes de recyclage, des vérifications périodiques du réacheminement des déchets et des tests de performance.</p> <p>Pour obtenir plus d'information sur les politiques et les projets de la Compagnie en matière d'environnement, se reporter à la Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité, sur les sites Web des filiales canadiennes en exploitation. La Compagnie surveille les nouveaux enjeux ainsi que l'évolution de la réglementation et des exigences applicables en collaboration avec des conseillers environnementaux et juridiques. Le comité environnemental de Conseillers immobiliers GWL inc. examine les politiques et les procédures annuellement et apporte des ajustements aux politiques et aux lignes directrices établies, au besoin.</p> |

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dépend des notations de crédit des placements. La pratique de la Compagnie consiste à avoir recours à des notations de crédit de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la Compagnie comprennent des titres en portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Compagnie s'appuie.

Conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, la Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 sont des données non observables; il s'agit de cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour consulter les informations sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers de la Compagnie au 31 décembre 2012.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la Bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus. La valeur de marché des immeubles de placement est déterminée en faisant

appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations importantes des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses en immobilisations ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la perte de valeur, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une dépréciation lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts. La valeur de marché d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde au montant réalisable estimatif. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation estimative. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) est reclassée dans le revenu de placement net. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une preuve objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultats, et par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation d'actifs sera comptabilisée dans le résultat. De plus, lorsqu'une dépréciation a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts à recevoir sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie pourrait être tenue d'effectuer la reprise du montant de la perte de valeur ou d'une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux unités génératrices de trésorerie, soit le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des groupes d'unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable à laquelle le goodwill a été attribué. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité, habituellement calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes et du revenu de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de police. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation des contrats d'assurance est effectuée à l'aide de la méthode du report variable, qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif présentement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux frais d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. On prévoit une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité pour les 25 prochaines années. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une diminution d'environ 208 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une diminution d'environ 274 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient une diminution d'environ 188 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le GRL, une filiale de la London Life, sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode du report variable pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Compagnie. Ces variations de taux d'intérêt auraient une incidence sur les flux de trésorerie projetés.

- L'incidence d'une augmentation parallèle de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une baisse d'environ 181 M\$ de ces passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, ce qui causerait une hausse d'environ 121 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution parallèle de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une hausse d'environ 715 M\$ de ces passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, ce qui causerait une diminution d'environ 504 M\$ du bénéfice net.

En outre, dans l'éventualité où la variation de la courbe de rendement persisterait pour une période prolongée, la portée des scénarios envisagés pourrait varier. Une diminution ou une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement pendant un an aurait une incidence additionnelle négligeable sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement présentés.

La Compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des marchés boursiers. Leur montant pourrait donc varier en conséquence.

- Une remontée de 10 % des marchés boursiers donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement des polices sans participation d'environ 22 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 18 M\$.
- Un recul de 10 % des marchés boursiers entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement des polices sans participation d'environ 128 M\$, ce qui causerait une baisse d'environ 96 M\$ du bénéfice net.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 443 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance des polices sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 342 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 492 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance des polices sans participation, ce qui donnerait lieu à une diminution du bénéfice net d'environ 376 M\$.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les frais d'exploitation indirects sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des frais d'exploitation futurs à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des frais d'exploitation unitaires. L'évaluation des frais d'exploitation futurs tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode du report variable, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 56 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de résiliation des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. Nous nous sommes fondés sur l'information disponible dans le secteur pour établir nos hypothèses en matière de maintien en vigueur de ces produits, notre propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la résiliation de polices se traduirait par une diminution d'environ 473 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garantie à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, nous présumons qu'un titulaire de police avisé utilisera une option lorsqu'il est clairement avantageux pour lui de le faire.

Participations des titulaires de police et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de police et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de police, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de police, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Nous croyons que les changements aux participations des titulaires de police ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette négligeable des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de police, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat – La Compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la Compagnie sont complexes et les interprétations, ainsi que les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités, font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la Compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La Compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La Compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des différences temporaires. La Compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs – Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le régime de retraite des employés canadiens de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et le régime de retraite du personnel de la London Life comprennent un volet cotisations définies. Tous les employés embauchés après cette date ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Ce changement contribuera à atténuer l'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2012 de la Compagnie.

La comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard des rendements futurs de l'actif des régimes, des augmentations prévues en matière de taux de rémunération, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que du taux d'actualisation approprié pour calculer les obligations au titre des prestations définies. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Principales hypothèses – Avantages du personnel futurs

| | Régimes de retraite à prestations définies | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|---|--|-------|---|-------|
| | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 |
| Aux 31 décembre | | | | |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations | | | | |
| Taux d'actualisation | 5,1 % | 5,5 % | 5,1 % | 5,5 % |
| Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes | 5,7 % | 6,1 % | – % | – % |
| Taux d'augmentation de la rémunération | 3,5 % | 3,6 % | – % | – % |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies | | | | |
| Taux d'actualisation | 4,4 % | 5,1 % | 4,2 % | 5,1 % |
| Taux d'augmentation de la rémunération | 3,1 % | 3,5 % | – % | – % |

Taux tendanciel moyen pondéré du coût des soins de santé – Pour calculer le coût prévu des prestations de soins de santé, il a été présumé que le coût des soins de santé augmenterait de 6,5 % en 2012 et diminuerait graduellement par la suite pour s'établir à 4,5 % sur 12 ans. En 2012, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage du taux hypothétique du coût des soins de santé correspond à une augmentation d'environ 40 M\$ (41 M\$ en 2011) et à

une diminution d'environ 33 M\$ (34 M\$ en 2011), respectivement, des obligations au titre des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi, puis à une augmentation d'environ 2 M\$ (2 M\$ en 2011) et à une diminution d'environ 2 M\$ (2 M\$ en 2011), respectivement, des coûts des services rendus au cours de la période à l'égard des avantages postérieurs à l'emploi et de la charge d'intérêts.

Principales hypothèses – L'hypothèse en matière de taux d'actualisation utilisée pour déterminer les obligations au titre des prestations et des avantages postérieurs à l'emploi ainsi que la charge nette au titre des prestations reflète les rendements sur le marché, à la date d'évaluation, des instruments de créance de grande qualité dont les flux de trésorerie sont appariés aux paiements de prestations prévus.

Le taux de rendement global prévu des actifs du régime pour l'exercice est déterminé en fonction des prévisions à long terme du marché en vigueur au début de l'exercice pour chaque catégorie d'actifs, lesquelles sont pondérées en fonction de leur affectation au portefeuille, moins une provision relative à toutes les charges prévues du fonds. Le futur rendement à long terme prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte et reflète les meilleures estimations de la direction relativement à l'inflation future prévue et au rendement réel prévu des titres à revenu fixe et des actions. Les autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes ainsi que sur les meilleures estimations.

L'évaluation de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris les provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Ces hypothèses ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de l'espérance de vie moyenne, y compris des provisions liées à l'amélioration au chapitre de la mortalité,

le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique. Les hypothèses tiennent également compte d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles au Canada. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses

| | Régimes de retraite à prestations définies | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|--|--|--------|---|--------|
| | Obligation | Charge | Obligation | Charge |
| Taux d'actualisation | | | | |
| Augmentation | (551) | (12) | (48) | 1 |
| Diminution | 705 | 16 | 59 | (1) |
| Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes | | | | |
| Augmentation | s.o. | (31) | s.o. | s.o. |
| Diminution | s.o. | 31 | s.o. | s.o. |
| Taux d'augmentation de la rémunération | | | | |
| Augmentation | 124 | 14 | – | – |
| Diminution | (109) | (12) | – | – |
| Taux tendanciel du coût des soins de santé | | | | |
| Augmentation | s.o. | s.o. | 40 | 2 |
| Diminution | s.o. | s.o. | (33) | (2) |

Capitalisation – Les filiales de la Compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés de la Compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, la Compagnie a versé une cotisation de 121 M\$ (123 M\$ en 2011) dans les régimes de retraite et a effectué des paiements de prestations correspondants de 17 M\$ (17 M\$ en 2011) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. La Compagnie prévoit diminuer les cotisations à ses régimes de retraite à prestations définies d'environ 8 M\$ en 2013.

Normes internationales d'information financière – Les états financiers annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été les premiers à être préparés par la Compagnie selon les Normes internationales d'information financière.

En raison de la nature évolutive des IFRS, certaines modifications de ces normes pourraient avoir une incidence sur la Compagnie dans l'avenir. La Compagnie surveille activement les modifications futures aux IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) afin d'évaluer si elles sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la Compagnie. En outre, la Compagnie évalue l'incidence que ces modifications pourraient avoir sur la présentation de l'information financière, les contrôles et les procédures de communication de l'information ou les systèmes d'information de la Compagnie.

Les tableaux suivants présentent les IFRS qui seront modifiées et qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie.

Normes entrant en vigueur en 2013

| NORME RÉVISÉE | SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR |
|---|--|
| <p>IAS 19, Avantages du personnel</p> | <p>L'IASB a publié une version modifiée de cette norme en juin 2011, qui élimine l'approche du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels. Ces écarts seraient constatés immédiatement dans les autres éléments du bénéfice global. Par conséquent, les actifs et les passifs nets au titre des régimes de retraite correspondront à la situation de capitalisation complète du régime de retraite dans les bilans consolidés. En vertu de la version révisée d'IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>, le rendement prévu de l'actif des régimes n'est plus appliqué à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. Selon la norme révisée, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'évaluation de l'obligation au titre des prestations ainsi qu'aux actifs du régime lors de la détermination du montant net des charges (produits) d'intérêts. Ce taux d'actualisation est déterminé relativement au rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à la clôture de la période de présentation de l'information financière. De plus, la norme révisée comprend des modifications portant sur la présentation de l'obligation au titre des prestations définies, de la juste valeur des actifs du régime et des composantes de la charge de retraite dans les états financiers d'une entité.</p> <p>La Compagnie continuera d'utiliser l'approche du corridor jusqu'à ce que la révision de la norme portant sur les avantages du personnel soit en vigueur, c'est-à-dire le 1^{er} janvier 2013. Conformément aux dispositions transitoires d'IAS 19, cette modification relative aux IFRS sera appliquée de façon rétroactive, ce qui devrait donner lieu à une diminution des capitaux propres d'ouverture d'environ 400 M\$ au 1^{er} janvier 2012, et à une diminution additionnelle des capitaux propres d'ouverture d'environ 200 M\$ au 1^{er} janvier 2013.</p> <p>Pour obtenir plus de détails sur les régimes d'avantages du personnel de la Compagnie, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés au 31 décembre 2012.</p> |
| <p>IFRS 10, États financiers consolidés; IFRS 11, Partenariats; IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</p> | <p>À compter du 1^{er} janvier 2013, la Compagnie prévoit adopter IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, IFRS 11, <i>Partenariats</i>, et IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>, aux fins de la préparation et de la présentation de ses états financiers consolidés.</p> <p>IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, utilise des principes de consolidation fondés sur une définition révisée du contrôle. Le contrôle est lié au pouvoir qu'a l'investisseur de diriger les activités de l'entreprise détenue, à sa capacité de tirer des avantages variables de ses avoirs dans l'entreprise détenue et au lien direct qui existe entre le pouvoir de diriger les activités et de recevoir des avantages.</p> <p>IFRS 11, <i>Partenariats</i>, sépare les entités contrôlées conjointement selon qu'il s'agit d'activités conjointes ou de coentreprises. Cette norme élimine l'option pour une entité d'utiliser la consolidation proportionnelle pour comptabiliser ses participations dans des coentreprises, celle-ci devant dorénavant utiliser la méthode de la mise en équivalence à cette fin.</p> <p>IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>, propose de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir en ce qui a trait aux participations qu'une entité détient dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées. Cette norme exige la présentation d'informations supplémentaires, notamment sur la manière de déterminer le contrôle et sur les restrictions pouvant exister en ce qui a trait à l'actif et au passif consolidés présentés dans les états financiers.</p> <p>En juin 2012, l'IASB a publié des modifications qui clarifient les dispositions transitoires présentées dans IFRS 10 et offre une dispense transitoire supplémentaire dans IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 qui limite l'obligation de fournir des informations comparatives ajustées portant seulement sur la période précédente. La Compagnie continue d'évaluer l'incidence des normes susmentionnées sur ses procédures de consolidation et sur les informations à fournir en vue de leur entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013, mais elle ne s'attend pas à ce que cette incidence soit importante.</p> <p>En octobre 2012, l'IASB a publié des modifications à IFRS 10 et à IFRS 12 qui établissent une dispense de consolidation pour les entités contrôlées par des entités d'investissement. La Compagnie poursuit son examen de l'information financière à l'égard des fonds distincts liés aux polices présentée dans ses états financiers, afin de déterminer si elle serait différente de la présentation actuelle en vertu des IFRS.</p> |
| <p>IFRS 13, Évaluation de la juste valeur</p> | <p>La Compagnie adoptera IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>, qui vise à accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet, à l'aide d'une hiérarchie des justes valeurs. La norme sera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette hiérarchie classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation. La hiérarchie place au niveau le plus haut les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables.</p> <p>La norme porte principalement sur les informations à fournir et n'aura donc pas d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> |
| <p>IAS 1, Présentation des états financiers</p> | <p>À compter du 1^{er} janvier 2013, la Compagnie adoptera le guide d'application fourni dans la version modifiée d'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>. La norme modifiée exige que les autres éléments du bénéfice global soient classés par nature et groupés selon qu'ils seront reclassés en bénéfice net au cours d'une période ultérieure (lorsque certaines conditions sont réunies) ou qu'ils ne le seront pas.</p> <p>Cette norme révisée porte seulement sur la présentation et n'aura donc pas d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> |
| <p>IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir</p> | <p>À compter du 1^{er} janvier 2013, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IFRS 7, <i>Instruments financiers</i>. La norme ainsi modifiée présente de nouvelles informations à fournir relativement aux instruments financiers, notamment au sujet des droits de compensation et des arrangements connexes aux termes de conventions de compensation globale.</p> <p>La norme révisée porte seulement sur les informations à fournir et n'aura donc pas d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> |

Normes qui devraient entrer en vigueur après 2013

| NORME RÉVISÉE | SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR |
|---|--|
| <p>IFRS 4, Contrats d'assurance</p> | <p>L'IASB a publié un exposé-sondage proposant des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance en juillet 2010. Aux termes de cette proposition, l'assureur serait tenu d'évaluer les passifs d'assurance au moyen d'un modèle axé sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance. Cette proposition diffère grandement du lien entre les actifs et les passifs au titre des polices d'assurance pris en compte aux termes de la méthode du report variable, et elle pourrait entraîner une variation significative des résultats de la Compagnie. L'exposé-sondage propose également des modifications à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers.</p> <p>Depuis la publication de l'exposé-sondage, des membres du secteur de l'assurance ainsi que des organismes de normalisation comptable du monde entier ont recommandé que d'importantes modifications soient apportées à l'exposé-sondage de 2010. À l'heure actuelle, aucune nouvelle norme n'a été publiée ou n'a été présentée en exposé-sondage.</p> <p>Tant qu'une nouvelle IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux polices d'assurance selon la méthode du report variable. L'entrée en vigueur d'une norme définitive n'est pas prévue avant plusieurs années. La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard.</p> |
| <p>IFRS 9, Instruments financiers</p> | <p>La nouvelle norme exige que tous les actifs financiers soient classés au coût amorti ou à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et que les catégories « disponible à la vente », « détenu jusqu'à son échéance » et « prêts et créances » soient éliminées.</p> <p>La nouvelle norme exige également :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que les dérivés incorporés soient évalués aux fins du classement avec leur actif financier hôte; • qu'une méthode de dépréciation soit utilisée pour les actifs financiers; • que des modifications soient apportées aux critères liés à l'application de la comptabilité de couverture et à l'évaluation de l'efficacité. <p>L'incidence d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, sur la Compagnie sera évaluée de façon approfondie lorsque les éléments restants du projet de l'IASB qui vise à remplacer IAS 39, <i>Instruments financiers</i>, soit la méthode de dépréciation, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs, auront été finalisés. La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard.</p> <p>Selon l'échéancier actuel, l'adoption d'IFRS 9 est prévue pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2015. La Compagnie continue toutefois de suivre l'évolution de cette norme en considérant les changements apportés à IFRS 4.</p> |
| <p>IAS 17, Contrats de location</p> | <p>L'IASB a publié un exposé-sondage qui propose un nouveau modèle comptable pour les contrats de location, aux termes duquel le preneur et le bailleur auront à constater les actifs et les passifs au bilan à la valeur actualisée des paiements de location découlant de tous les contrats de location. Le nouveau classement serait le modèle reposant sur le droit d'utilisation, qui remplacerait les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée de façon approfondie une fois que la version finale de la norme sur les contrats de location sera publiée.</p> |
| <p>IAS 18, Produits des activités ordinaires</p> | <p>L'IASB a publié un deuxième exposé-sondage en novembre 2011, qui propose la création d'une norme unique portant sur la comptabilisation des produits afin d'uniformiser la présentation de l'information financière sur les produits provenant de contrats clients et les coûts connexes. Une société serait ainsi tenue de comptabiliser, lors de la prestation de services ou de la vente de biens à un client, un produit correspondant à la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée une fois que la version finale de la norme sur la comptabilisation des produits sera publiée, ce qui est prévu en 2013.</p> |
| <p>IAS 32, Instruments financiers : Présentation</p> | <p>À compter du 1^{er} janvier 2014, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 32, <i>Instruments financiers : Présentation</i>. Cette norme révisée précise les exigences en matière de compensation des actifs et des passifs financiers.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers.</p> |

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS SECTORIELS

Les résultats opérationnels consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les IFRS après la répartition du capital. Les résultats opérationnels comprennent ceux de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de Putnam.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats opérationnels de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ce secteur regroupe trois unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance individuelle, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients de l'Individuelle. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Gestion du patrimoine, la Compagnie offre des produits de capitalisation et de rentes immédiates aux clients de la Collective et de l'Individuelle au Canada. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance collective, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité et d'assurance créances à l'intention des clients de la Collective au Canada.

PROFIL

ASSURANCE INDIVIDUELLE

L'unité d'exploitation Assurance individuelle de l'exploitation canadienne regroupe les secteurs d'activité Assurance-vie individuelle et Protection du vivant. Les produits et les services sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires formés de conseillers et de courtiers en sécurité financière associés à la Great-West, de conseillers en sécurité financière associés à la division Financière Liberté 55^{MC} de la London Life et du Groupe de planification successorale et patrimoniale et grâce au soutien des réseaux de distribution de la Canada-Vie, y compris les conseillers indépendants associés à des agences de gestion générale et à des agents nationaux, dont le Groupe Investors.

Les divers canaux de distribution sont accessibles par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life et la Canada-Vie. Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

GESTION DU PATRIMOINE

L'unité Gestion du patrimoine comprend les secteurs d'activité Retraite et investissement de l'Individuelle et Services de retraite collectifs. La Compagnie emploie divers canaux de distribution complémentaires et, au Canada, est un chef de file en ce qui a trait à tous les produits de gestion du patrimoine. Les produits sont distribués par les mêmes canaux que ceux présentés pour l'unité d'exploitation Assurance individuelle, ainsi que par des courtiers indépendants, des conseillers et les Affaires directes, en ce qui concerne les Services de retraite collectifs.

Le secteur de l'assurance individuelle accède aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et les Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus). Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

ASSURANCE COLLECTIVE

Au Canada, la Compagnie offre des solutions efficaces à tous les groupes d'employés, de petite et de grande taille. Ses produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de ventes en matière d'assurance collective et

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats opérationnels consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

de centres de ventes et de marketing de la Compagnie situés partout au pays. La Compagnie offre une vaste gamme de produits et de services, y compris des produits collectifs d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire.

Par l'intermédiaire de sa filiale la Canada-Vie, la Compagnie obtient des souscriptions relatives à des produits d'assurance créances et de nouvelles ventes directes en offrant des solutions efficaces en matière d'avantages du personnel aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux concessionnaires automobiles, aux associations d'anciens étudiants et autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file reconnu en matière d'assurance créances et enregistre annuellement 1,9 G\$ de primes directes.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

Assurance individuelle

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance individuelle qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life et Canada-Vie.

| |
|---|
| <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion du portefeuille de produits d'assurance-vie le plus important au Canada au chapitre des primes Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 30 % des primes en vigueur |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Assurance-vie individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurance-vie temporaire Assurance-vie universelle Assurance-vie avec participation <p>Protection du vivant</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurance-invalidité Assurance contre les maladies graves |
| <p>DISTRIBUTION</p> <p>Association avec :</p> <p>Réseau de distribution de la Great-West</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 758 conseillers en sécurité financière de la Great-West 2 492 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises 6 375 courtiers indépendants <p>Réseau de distribution de la London Life</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 476 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale <p>Réseau de distribution de la Canada-Vie</p> <ul style="list-style-type: none"> 9 603 courtiers indépendants associés aux 56 agents généraux 1 909 conseillers associés aux 17 agents nationaux 3 465 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie 249 courtiers directs et groupes de producteurs |

GESTION DU PATRIMOINE

La Compagnie offre une gamme de produits d'épargne et de produits axés sur le revenu qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

La Compagnie offre un vaste éventail de fonds distincts par l'intermédiaire de ses multiples canaux de distribution, y compris 85 fonds distincts de la London Life aux clients individuels de la Financière Liberté 55^{MC}, 73 fonds distincts de la Canada-Vie aux clients individuels de la Canada-Vie, 78 fonds distincts de la Great-West aux clients de l'Individuelle de la Great-West et 224 fonds distincts aux clients des régimes de capitalisation collectifs Envision.

Quadrus offre 44 fonds communs de placement faisant partie de la Gamme de fonds Quadrus^{MC} et plus de 3 500 fonds communs de placement de tiers. La Corporation Financière Mackenzie, membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, est responsable de l'administration de la Gamme de fonds Quadrus.

PART DE MARCHÉ

- 26 % des fonds distincts individuels
- 18 % des régimes de capitalisation collectifs

PRODUITS ET SERVICES

Services de retraite collectifs

- Régimes de capitalisation collectifs
 - Régimes d'épargne non enregistrés
 - Régimes de participation différée aux bénéfices
 - Régimes de retraite à cotisations définies
 - CELI et REER collectifs

Investis dans :

- Fonds distincts
- Options de placement garanties
- Actions d'une seule société
- Régimes de revenu de retraite
 - Rentes immédiates
 - Rentes différées
 - Fonds de revenu de retraite
 - Fonds de revenu viager
- Régimes de services de gestion de placements uniquement
 - Investis dans :
 - Fonds distincts
 - Options de placement garanties
 - Valeurs mobilières

Retraite et investissement de l'Individuelle

- Régimes d'épargne
 - Régimes d'épargne-retraite enregistrés
 - Régimes d'épargne non enregistrés
 - CELI
- Investis dans :
 - Fonds distincts
 - Fonds communs de placement
 - Options de placement garanties
- Régimes de revenu de retraite
 - Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum
 - Fonds de revenu de retraite
 - Fonds de revenu viager
 - Rentes immédiates
 - Rentes différées
- Prêts hypothécaires résidentiels
- Produits bancaires

DISTRIBUTION

Association avec :

Réseau de distribution de la Great-West

- 1 758 conseillers en sécurité financière de la Great-West
- 2 492 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises
- 6 375 courtiers indépendants

Réseau de distribution de la London Life

- 3 476 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale

Réseau de distribution de la Canada-Vie

- 9 603 courtiers indépendants associés aux 56 agents généraux
- 1 909 conseillers associés à 17 agents nationaux
- 3 465 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 249 courtiers directs et groupes de producteurs

Services d'investissement Quadrus Itée

(compris aussi dans le compte des conseillers de la Great-West et de la London Life) :

- 3 813 représentants en placement

Services de retraite collectifs

- Conseillers en avantages du personnel, courtiers et experts-conseils affiliés (comme ci-dessus)

ASSURANCE COLLECTIVE

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de la Collective dans tout le pays.

PART DE MARCHÉ

- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 30 000 promoteurs de régimes
- 22 % des régimes à l'intention des employés et des employeurs
- Détient la plus importante part de marché des régimes d'assurance créances

PRODUITS ET SERVICES

Assurance-vie et assurance-maladie

- Assurance-vie
- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves
- Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident
- Assurance dentaire
- Garantie d'expatriation
- Assurance-maladie complémentaire

Assurance créances

- Assurance créances en cas de décès
- Assurance créances en cas d'invalidité
- Assurance créances contre la perte d'emploi
- Assurance créances contre les maladies graves

DISTRIBUTION

- 114 gestionnaires de comptes et membres du personnel de vente répartis dans 17 bureaux de la Collective
- 101 gestionnaires régionaux d'avantages du personnel et spécialistes Selectpac situés dans les centres de ventes et de marketing

CONCURRENCE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION DU PATRIMOINE

Le marché des services de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la variété des options de placement, du rendement des placements, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

ASSURANCE COLLECTIVE

Il existe trois grandes compagnies d'assurance au Canada qui détiennent une part importante du marché. La Compagnie détient une part de marché de 22 %. Il existe de nombreuses petites compagnies d'assurance qui exercent leurs activités à l'échelle nationale ainsi que plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. Le marché de l'assurance collective est hautement concurrentiel. Détenir une solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Dans le secteur des petites et des moyennes affaires, d'importantes pressions sont exercées sur les prix tandis que les employeurs cherchent à trouver des moyens de contrer les pressions inflationnistes en matière de soins de santé. Une société dont les coûts opérationnels sont faibles, dont les canaux de distribution sont étendus, dont la capacité des services est forte et dont les produits permettent de maîtriser les coûts bénéficie d'un avantage concurrentiel sur ces marchés. Dans le secteur des grandes affaires, même si des coûts peu élevés sont un facteur à ne pas négliger, l'excellence du service et les produits novateurs en matière de maîtrise des coûts sont des facteurs tout aussi importants. Sur ce marché, une société qui peut concevoir et mettre en œuvre efficacement des produits novateurs et des processus de gestion efficaces au moyen de l'utilisation de nouvelles technologies afin de répondre aux nouvelles exigences des clients se distinguera et possédera un avantage concurrentiel.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Primes et dépôts | 5 786 \$ | 4 852 \$ | 4 931 \$ | 20 761 \$ | 19 381 \$ |
| Souscriptions | 2 678 | 2 022 | 2 301 | 9 298 | 8 944 |
| Honoraires et autres produits | 283 | 271 | 266 | 1 101 | 1 088 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 263 | 281 | 244 | 1 040 | 986 |
| Total de l'actif | 121 334 \$ | 119 485 \$ | 114 538 \$ | | |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs | 3 585 | 3 523 | 3 318 | | |
| Total de l'actif géré | 124 919 | 123 008 | 117 856 | | |
| Autres actifs administrés | 13 184 | 12 907 | 11 458 | | |
| Total de l'actif administré | 138 103 \$ | 135 915 \$ | 129 314 \$ | | |

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011* |
| Assurance individuelle | 11 \$ | 83 \$ | 41 \$ | 187 \$ | 293 \$ |
| Gestion du patrimoine | 69 | 82 | 80 | 299 | 267 |
| Assurance collective | 136 | 119 | 101 | 439 | 375 |
| Exploitation générale | 47 | (3) | 22 | 115 | 51 |
| Bénéfice net | 263 \$ | 281 \$ | 244 \$ | 1 040 \$ | 986 \$ |

* Au cours de l'exercice, la Compagnie a réaffecté à diverses unités de l'exploitation canadienne certains éléments de l'impôt sur le résultat initialement comptabilisés dans l'exploitation générale canadienne, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

FAITS NOUVEAUX EN 2012

- Le bénéfice net pour l'exercice considéré s'est chiffré à 1 040 M\$, en hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 263 M\$ pour le quatrième trimestre de 2012, comparativement à 244 M\$ au quatrième trimestre de 2011.
- Pour l'exercice considéré, les souscriptions se sont chiffrées à 9 298 M\$, soit 4 % de plus que pour l'exercice précédent. Au quatrième trimestre, les souscriptions se sont chiffrées à 2 678 M\$, en hausse de 16 % par rapport au quatrième trimestre de 2011.
- Les primes et dépôts se sont chiffrés à 20 761 M\$ pour l'exercice considéré, en hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Les primes et dépôts se sont établis à 5 786 M\$, en hausse de 17 % par rapport au quatrième trimestre de 2011.
- Le Fonds Catégorie Société titres spécialisés américains et internationaux Quadrus a remporté un prix Lipper Award pour son rendement quinquennal. Le fonds occupe la première place dans la catégorie des actions de sociétés mondiales à petite et moyenne capitalisation grâce à son rendement vigoureux et soutenu au cours des cinq dernières années. En 2011, ce même fonds avait remporté le prix pour son rendement quinquennal et triennal.
- En mai, l'unité Gestion du patrimoine a lancé un nouveau produit de fonds distincts destiné aux particuliers à valeur nette élevée qui maintiennent un solde de plus de 500 000 \$ dans des comptes d'épargne de détail gérés par la Great-West. Ce produit offre des frais réduits et souples ainsi que des améliorations en matière de présentation de l'information financière. Le produit a permis de générer des dépôts de près de 200 M\$ au cours de ses sept premiers mois d'existence, un résultat nettement supérieur aux prévisions effectuées avant son lancement.
- Les bas taux d'intérêt ont entraîné une diminution des marges bénéficiaires de l'unité Assurance individuelle, exerçant par le fait même une pression à la hausse sur les tarifs. Les tarifs de la gamme de produits sans participation de l'unité Assurance individuelle de la Compagnie sont gérés activement, et certains de ces tarifs ont été augmentés en 2012 afin de maintenir des marges bénéficiaires adéquates. De plus, la Compagnie s'est positionnée de façon à pouvoir réaliser des gains au chapitre de la mortalité supplémentaires à l'égard des nouvelles souscriptions d'assurance-vie en assumant des risques plus importants relativement à la mortalité.

- L'unité Gestion du patrimoine a mis en place une nouvelle solution et un nouveau processus de communication de l'information destinés aux employés qui prennent leur retraite ou qui sortent de leurs régimes collectifs, ce qui permettra d'améliorer la rétention des actifs dans le régime Prochaine étape^{MC}.
- De nouvelles solutions novatrices liées à la gestion des médicaments sur ordonnance ont été lancées sur le marché tout au long de 2012, ce qui s'est concrétisé, notamment, par l'amélioration de la gestion des médicaments génériques, le lancement de services de gestion des dossiers médicaux pour les médicaments onéreux et la création d'un partenariat avec Costco visant la fourniture de prescriptions économiques.
- L'accessibilité aux services du système électronique de paiement *Demandes de règlement électroniques – Fournisseurs*, qui s'adresse aux fournisseurs qui offrent des services aux participants des régimes collectifs, a été étendue de façon importante; en effet, des services sont maintenant proposés aux massothérapeutes et aux naturopathes. En tenant compte des chiropraticiens, des physiothérapeutes et des opticiens, ce réseau de fournisseurs inscrits compte maintenant plus de 13 000 membres.
- Les participants aux régimes ont bénéficié du lancement des services mobiles au printemps 2012 avec l'arrivée d'une application iPhone qui leur permet d'accéder au portail Web *GroupNet pour les participants de régime*. Des applications pour les téléphones Blackberry et Android ont été lancées plus tard au cours de l'exercice et jusqu'à maintenant, ces applications ont fait l'objet de plus de 40 000 téléchargements de la part des participants à nos régimes.
- La Compagnie a continué de soutenir vigoureusement la cause de la santé mentale au travail au Canada par l'entremise du Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West. En 2012, le Centre a retenu les services d'Ipsos Reid pour mener un sondage sur la santé mentale au travail. Réalisé auprès de 6 000 Canadiens, ce sondage fournit des données aux employeurs, aux organismes en santé mentale et aux autorités en matière de santé publique en plus de leur donner une vue d'ensemble sur cet enjeu majeur. La Compagnie a également soutenu activement la Commission de la santé mentale du Canada dans la création de la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011* |
| Primes et dépôts | 1 037 \$ | 971 \$ | 985 \$ | 3 926 \$ | 3 673 \$ |
| Souscriptions | 138 | 115 | 117 | 489 | 425 |
| Bénéfice net | 11 | 83 | 41 | 187 | 293 |

* Au cours de l'exercice, la Compagnie a réaffecté à l'unité Assurance individuelle certains éléments de l'impôt sur le résultat initialement comptabilisés dans l'exploitation générale canadienne, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

Primes et dépôts

Au cours du trimestre, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 52 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 037 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 49 M\$, pour s'établir à 957 M\$ au cours du trimestre, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de 6 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de 3 M\$ au cours du trimestre, pour se chiffrer à 80 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 7 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3 926 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 239 M\$, pour atteindre 3 608 M\$, par rapport à l'exercice précédent. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de 14 M\$, pour s'établir à 318 M\$, par rapport à l'exercice précédent.

Les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 66 M\$, pour se chiffrer à 1 037 M\$, par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une augmentation de 11 % des primes d'assurance-vie avec participation attribuable au caractère saisonnier normal des souscriptions d'assurance-vie.

Souscriptions

Pour le trimestre, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 18 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 124 M\$. La hausse tient à une augmentation de 67 % des souscriptions de produits d'assurance-vie universelle. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 14 M\$, soit 3 M\$ de plus qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 61 M\$, pour s'établir à 442 M\$, par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une augmentation de 25 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 47 M\$, soit 3 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent.

Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle se sont établies à 124 M\$, une hausse de 20 M\$ par rapport au trimestre précédent. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 14 M\$, une hausse de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le trimestre a diminué de 30 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2011. Cette diminution découle de l'augmentation de 14 M\$ des pressions exercées par les nouvelles affaires sur les souscriptions effectuées avant les modifications apportées à la tarification plus tôt au cours de l'exercice en vue de répondre à la baisse des taux d'intérêt, et elle découle également de la diminution défavorable de 25 M\$ des placements et des résultats au chapitre de la morbidité, facteurs contrebalancés en partie par l'accroissement de 15 M\$ des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le bénéfice net a diminué de 106 M\$ par rapport à l'exercice précédent. D'un exercice à l'autre, l'incidence des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance a diminué de 78 M\$ par rapport à 2011, situation qui s'explique essentiellement par l'adoption par la Compagnie en 2011 des normes de pratique actuarielle révisées en ce qui concerne l'amélioration au chapitre de la mortalité, ce qui a donné lieu à une importante reprise relativement à l'assurance-vie individuelle sans participation au cours de l'exercice précédent. Les résultats pour 2012 comprennent également une augmentation de 40 M\$ des pressions exercées par les nouvelles affaires et une baisse de 23 M\$ des gains actuariels au chapitre de la mortalité et de la morbidité, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation de 32 M\$ des gains actuariels relatifs aux placements et au comportement des titulaires de police.

Le bénéfice net a diminué de 72 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de 40 M\$ des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, et à la baisse de 25 M\$ des gains actuariels relatifs aux placements et à la morbidité.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 206 M\$ au quatrième trimestre de 2012, comparativement à 99 M\$ au quatrième trimestre de 2011. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre comprend l'incidence de la modification de la provision liée à des litiges.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 269 M\$, comparativement à 108 M\$ pour l'exercice 2011. Pour les deux périodes, les résultats comprennent

l'incidence des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance ainsi que l'incidence du litige relatif au compte de participation. Mis à part ces deux éléments, le bénéfice net pour 2012 comprend également une baisse des pressions exercées par les nouvelles affaires par rapport à 2011, malgré la hausse des souscriptions.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation a augmenté de 133 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2012.

PERSPECTIVES – ASSURANCE INDIVIDUELLE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

La division de l'assurance individuelle a affiché de solides résultats en 2012, compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt en vigueur. La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à ses pratiques commerciales avisées, de même que la profondeur et l'étendue de ses canaux de distribution font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2013 et par la suite. Nous avons revu nos stratégies et nous avons réaligné les aspects de notre organisation avec comme objectif d'améliorer considérablement notre croissance interne au chapitre de la rentabilité des produits.

En 2013, la Compagnie continuera de fournir aux conseillers des stratégies et des outils pour aider leurs clients à privilégier une sécurité financière à long terme, peu importe les fluctuations des marchés. Cette façon de faire est avantageuse, car elle permet de conserver et d'améliorer le taux de maintien des affaires existantes; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux clients vers l'organisation. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, un appui spécifique à certaines catégories de conseillers.

Le vaste réseau d'associés de distribution de la Compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, ainsi que ses multiples marques lui procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits d'assurance individuelle, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser de façon concurrentielle tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour ce qui est des grandes affaires de tous les canaux.

Les produits d'assurance individuelle diversifiés qu'offre la Compagnie, y compris les produits d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance-vie temporaire, d'assurance-vie universelle, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, combinés à un engagement au chapitre du service en ce qui a trait aux nouvelles affaires, nous placeront en bonne position pour continuer à être un chef de file sur le marché en matière de souscriptions en 2013. La Compagnie continuera d'améliorer sa gamme de solutions et de services, qui lui permet d'être un fournisseur de premier plan dans le secteur, ainsi que de mettre l'accent sur la croissance de ses affaires internes en améliorant constamment son service à la clientèle.

La gestion des charges opérationnelles continue d'être un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif visé, soit la croissance interne.

GESTION DU PATRIMOINE

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-------------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011* |
| Primes et dépôts | 2 869 \$ | 2 021 \$ | 2 134 \$ | 9 382 \$ | 8 542 \$ |
| Souscriptions | 2 386 | 1 825 | 2 026 | 8 286 | 7 983 |
| Honoraires et autres produits | 233 | 223 | 220 | 906 | 905 |
| Bénéfice net | 69 | 82 | 80 | 299 | 267 |

* Au cours de l'exercice, la Compagnie a réaffecté à l'unité Gestion du patrimoine certains éléments de l'impôt sur le résultat initialement comptabilisés dans l'exploitation générale canadienne, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts des fonds de placement de détail exclusifs pour le quatrième trimestre ont augmenté de 140 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 074 M\$. Cette augmentation découle des importants dépôts effectués dans des produits assortis d'une garantie de retrait minimum et des produits destinés aux particuliers à valeur nette élevée. Les primes et dépôts des produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates de 57 M\$ ont diminué de 16 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2011. Cette diminution tient en partie à la faiblesse des taux d'intérêt à long terme, les investisseurs recherchant des garanties à court terme offrant une marge moindre et une sensibilité accrue aux prix. Les primes et dépôts liés aux produits de retraite collectifs ont augmenté de 611 M\$, pour s'établir à 1 738 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce résultat tient à la vigueur des transferts forfaitaires effectués par les nouveaux clients des régimes de capitalisation collectifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les primes et dépôts des fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 41 M\$, pour s'établir à 3 877 M\$, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la vigueur des résultats enregistrés au quatrième trimestre. Pour l'exercice 2012, les primes et dépôts des produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont diminué de 173 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 230 M\$. La diminution des dépôts liés à ces produits tient principalement aux taux d'intérêt très faibles, lesquels rendent ces produits, qui sont sensibles aux taux d'intérêt, moins attrayants pour les clients. Les primes et dépôts liés aux produits de retraite collectifs ont augmenté de 972 M\$, pour se chiffrer à 5 275 M\$, par rapport à l'exercice précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le trimestre.

Les primes et dépôts des fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 209 M\$, et les primes et dépôts des produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont augmenté de 18 M\$ par rapport au trimestre précédent. Les primes liées aux produits de retraite collectifs ont augmenté de 621 M\$ par rapport au trimestre précédent. Ces augmentations découlent des mêmes facteurs que ceux évoqués pour le trimestre ainsi que de la hausse cyclique normale survenant au quatrième trimestre.

Souscriptions

Au cours du trimestre, les souscriptions ont augmenté de 360 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 216 M\$, pour s'établir à 1 393 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison d'une hausse de 57 M\$ des souscriptions des produits assortis d'une garantie de retrait minimum et d'une hausse de 139 M\$ des souscriptions des produits destinés aux particuliers à valeur nette élevée. Les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont diminué de 33 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 166 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus au sujet des primes et dépôts. Les souscriptions de produits de retraite collectifs se sont chiffrées à 581 M\$, une augmentation de

134 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation importante des souscriptions de régimes de capitalisation collectifs et des souscriptions de produits de placement seulement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 131 M\$, pour se chiffrer à 4 838 M\$, par rapport à l'exercice précédent. Les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont diminué de 213 M\$, pour s'établir à 649 M\$, par rapport à l'exercice précédent, pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus pour la comparaison d'un exercice à l'autre. Les souscriptions de produits de retraite collectifs ont augmenté de 352 M\$, pour se chiffrer à 1 897 M\$, par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une importante hausse des souscriptions de régimes de capitalisation collectifs.

Les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 311 M\$ et les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont augmenté de 18 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison de la vigueur des souscriptions des produits assortis d'une garantie de retrait minimum et de la hausse cyclique normale survenant au quatrième trimestre. Les facteurs expliquant la hausse de 175 M\$ des souscriptions de produits de retraite collectifs sont les mêmes que ceux évoqués pour la comparaison des primes et dépôts d'un trimestre à l'autre.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

Actif administré

| | 31 décembre | |
|--|------------------|------------------|
| | 2012 | 2011 |
| Actif géré | | |
| Retraite et investissement de l'Individuelle | | |
| Produits fondés sur le risque | 6 983 \$ | 7 278 \$ |
| Fonds distincts | 24 061 | 22 702 |
| Fonds communs de placement exclusifs | 3 585 | 3 318 |
| Services de retraite collectifs | | |
| Produits fondés sur le risque | 6 677 | 6 788 |
| Fonds distincts | 30 280 | 26 920 |
| | 71 586 \$ | 67 006 \$ |
| Autres actifs administrés⁽¹⁾ | | |
| Retraite et investissement de l'Individuelle | 4 572 | 4 140 |
| Services de retraite collectifs | 835 | 729 |
| Total | 5 407 \$ | 4 869 \$ |
| Sommaire par activité/produit | | |
| Retraite et investissement de l'Individuelle | 39 201 \$ | 37 438 \$ |
| Services de retraite collectifs | 37 792 | 34 437 |
| Total de l'actif administré | 76 993 \$ | 71 875 \$ |

(1) Comprend les fonds communs de placement distribués par les Services d'investissement Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par GLC Asset Management Group.

Les honoraires pour le quatrième trimestre ont augmenté de 13 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de 2011. La hausse moyenne de 2,8 % des indices boursiers TSX et la hausse de la valeur des biens immobiliers et des titres à revenu fixe ont été contrebalancées en partie par la baisse des marges qui découle de la modification de la composition des fonds de placement de détail en faveur des produits à revenu fixe, et par la pression exercée sur la tarification des régimes de capitalisation collectifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les honoraires et autres produits ont augmenté de 1 M\$ par rapport à l'exercice précédent, la baisse des marchés boursiers canadiens et des marges liées aux honoraires ayant été essentiellement contrebalancée par les flux de trésorerie positifs et par le rendement des fonds de placement immobiliers et des fonds de placement de titres à revenu fixe. En 2012, l'indice boursier TSX moyen a été de 6,7 % inférieur à celui de l'exercice précédent.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 10 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse des marchés boursiers, en moyenne, par rapport au troisième trimestre de 2012.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2012 a diminué de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la hausse des charges opérationnelles, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par la hausse des honoraires et par des résultats plus favorables au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 a augmenté de 32 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, principalement en raison de l'adoption par la Compagnie en 2011 des normes de pratique actuarielle révisées en ce qui concerne l'amélioration au chapitre de la mortalité, ce qui avait donné lieu à une hausse importante des rentes immédiates au cours de l'exercice précédent, hausse qui a été contrebalancée en partie par la hausse des charges opérationnelles et par la baisse des résultats de placement.

Le bénéfice net a diminué de 13 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison de la baisse des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

ASSURANCE COLLECTIVE

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-------------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011* |
| Primes et dépôts | 1 880 \$ | 1 860 \$ | 1 812 \$ | 7 453 \$ | 7 166 \$ |
| Souscriptions | 154 | 82 | 158 | 523 | 536 |
| Honoraires et autres produits | 37 | 36 | 35 | 149 | 147 |
| Bénéfice net | 136 | 119 | 101 | 439 | 375 |

* Au cours de l'exercice, la Compagnie a réaffecté à l'unité Assurance collective certains éléments de l'impôt sur le résultat initialement comptabilisés dans l'exploitation générale canadienne, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2012, les primes et dépôts ont augmenté de 68 M\$, pour s'établir à 1 880 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une hausse des primes d'assurance-maladie et d'assurance-invalidité de longue durée.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les primes et dépôts ont augmenté de 287 M\$, pour se chiffrer à 7 453 M\$, par rapport à l'exercice 2011. Les primes et dépôts des grandes affaires se sont accrus de 6 %.

Les primes et dépôts ont augmenté de 20 M\$ par rapport au trimestre précédent.

PERSPECTIVES – GESTION DU PATRIMOINE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à nos pratiques commerciales avisées, de même que la profondeur et l'étendue des canaux de distribution du secteur Gestion du patrimoine font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2013 et par la suite. La stratégie et la structure de Gestion du patrimoine visent à améliorer considérablement la croissance interne au chapitre de la rentabilité des produits.

En 2013, la Compagnie continuera de fournir aux conseillers des stratégies et des outils pour aider ses clients à privilégier le succès des placements à long terme. Cette façon de faire est avantageuse pour la Compagnie, car elle permet d'améliorer le taux de maintien de l'actif existant; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux dépôts de clients vers l'organisation. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, un appui spécifique à certaines catégories de conseillers.

Les multiples marques et le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme concurrentielle de produits de gestion du patrimoine, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser auprès des clients de l'Individuelle et de la Collective. Elle accordera une importance particulière aux comptes plus importants et complexes en offrant un soutien privilégié en matière de souscriptions et de service.

Au cours du prochain exercice, Gestion du patrimoine axera ses efforts sur la création de produits de revenu de retraite de nouvelle génération qui répondront aux besoins de la population vieillissante. Au cours des années à venir, la Compagnie s'attend à ce que ces efforts contribuent à l'augmentation des flux de trésorerie nets et des honoraires connexes liés aux fonds distincts, aux fonds communs de placement et aux rentes immédiates garanties. La Compagnie utilisera son réseau de distribution diversifié pour maximiser la croissance de sa part de marché.

Gestion du patrimoine mettra l'accent sur les investissements stratégiques, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la gestion rigoureuse des charges pour livrer de solides résultats financiers.

Souscriptions

Au cours du quatrième trimestre 2012, les souscriptions ont diminué de 4 M\$, pour se chiffrer à 154 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à la baisse des souscriptions dans le marché des petites et des moyennes affaires et dans le marché des produits d'assurance créances et des ventes directes, cette baisse ayant été contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions dans le marché des grandes affaires. Les souscriptions du marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les souscriptions ont diminué de 13 M\$, pour s'établir à 523 M\$, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des souscriptions dans le marché des petites et des moyennes affaires.

Les souscriptions ont augmenté de 72 M\$, pour s'établir à 154 M\$, par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique par la hausse des souscriptions dans le marché des petites et des moyennes affaires et dans le marché des grandes affaires, hausse qui a été partiellement contrebalancée par une baisse des souscriptions des produits d'assurance créances et des ventes directes.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits sont essentiellement tirés des contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective, au prix coûtant majoré.

Au cours du trimestre, les honoraires et autres produits ont augmenté de 2 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2011, principalement en raison de la hausse des équivalents des primes SAS.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les honoraires et autres produits ont augmenté de 2 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des équivalents des primes SAS.

Les honoraires et autres produits pour le trimestre ont augmenté de 1 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison du caractère saisonnier des équivalents des primes SAS.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2012, le bénéfice a augmenté de 35 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de la morbidité et de l'augmentation des profits découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des profits sur les placements et par des résultats défavorables au chapitre de la mortalité.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le bénéfice net s'est chiffré à 439 M\$, une augmentation de 64 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation résulte principalement de la hausse des profits découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, des résultats favorables au chapitre de la morbidité et de la hausse des profits sur les placements. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la baisse de profits relatifs aux frais d'assurance.

Le bénéfice net a augmenté de 17 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des profits découlant des modifications des bases liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la hausse des profits relatifs aux frais d'assurance, partiellement contrebalancées par des résultats défavorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité, par la baisse des profits sur les placements et par les ajustements d'impôt sur le résultat favorables comptabilisés au troisième trimestre.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats opérationnels de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam), des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, la Compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur et des services de gestion et de tenue de dossiers, de gestion de fonds, de placement et de consultation. Elle offre également des produits individuels, notamment des comptes de retraite et des produits d'assurance-vie et de rentes, ainsi que des produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et des régimes d'avantages à l'intention

PERSPECTIVES – ASSURANCE COLLECTIVE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

La Compagnie est bien positionnée au sein du marché de l'assurance collective au Canada, puisqu'elle détient la plus importante part de marché dans la plupart des secteurs, selon la taille des affaires, la région ou le régime. La Compagnie estime qu'une telle position au sein du marché de même que sa structure de coûts peu élevés et sa capacité de distribution étendue favoriseront la croissance continue du revenu-primes. Grâce à des investissements efficaces dans les technologies, la Compagnie prévoit enregistrer des réductions soutenues au chapitre des frais d'administration et des coûts liés au règlement de sinistres, améliorant ainsi sa position concurrentielle.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne. Au cours de l'exercice, la Compagnie a réaffecté à différentes unités d'exploitation certains éléments de l'impôt sur le résultat initialement comptabilisés dans l'exploitation générale canadienne, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

L'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 47 M\$ pour le trimestre, comparativement à un bénéfice net de 22 M\$ au quatrième trimestre de 2011. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à la reprise des provisions au titre de certains régimes de retraite canadiens de 38 M\$, comme il est décrit à la note 30 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie, ce qui a été contrebalancé en partie par la baisse de 11 M\$ des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des immeubles de placement et par des pertes de 5 M\$ sur les placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, l'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 115 M\$, comparativement à 51 M\$ pour l'exercice 2011. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à la reprise des provisions au titre de certains régimes de retraite canadiens de 38 M\$, comme il est décrit ci-dessus, ainsi qu'à la hausse des produits liés aux surplus d'actifs et à la baisse des coûts opérationnels.

L'augmentation de 50 M\$ du bénéfice net par rapport au trimestre précédent tient principalement à la reprise des provisions au titre de certains régimes de retraite canadiens de 38 M\$, comme il est décrit ci-dessus, ainsi qu'à la réduction de l'impôt sur le résultat.

des cadres. L'unité Gestion d'actifs de la Compagnie offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Great-West Financial offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la Compagnie est l'un des plus importants fournisseurs de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, ayant pour clients 17 États ayant recours à nos services de tenue de dossiers et deux États utilisant nos régimes d'investissement

uniquement, ainsi que le gouvernement de Guam. Great-West Financial offre également des produits de rentes et d'assurance-vie à l'intention des particuliers et des entreprises, de même que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, elle offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, de distribution, certains services administratifs, ainsi que des services liés aux régimes de retraite. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu, ainsi que des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des

fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust Funds et des portefeuilles institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placements. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats opérationnels.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

| |
|--|
| <p>SERVICES FINANCIERS</p> |
| <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatrième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays pour 4 656 306 comptes de participants et 27 343 régimes • Part de 25 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux (au 30 septembre 2012) • 36 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau (au 30 septembre 2012) • 10 % du marché des régimes d'assurance-vie détenue par des sociétés achetés par des institutions financières (au 30 septembre 2012) • Les fonds Great-West Lifetime Funds sont les 14^e fonds à date cible en importance aux États-Unis |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur • Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur • Services de gestion de fonds, de placement et de consultation • Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique, et produits de rentes individuels • Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et régimes d'avantages du personnel à l'intention des cadres |
| <p>DISTRIBUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques • Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels • Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise d'agents de vente de gros et au détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement • Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le personnel du service à la clientèle ou en consultant le site Web prévu à cet effet • Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et régimes d'avantages du personnel à l'intention des cadres distribués par l'entremise de grossistes et de consultants spécialisés |

| |
|---|
| <p>GESTION D'ACTIFS</p> |
| <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 128,3 G\$ US au 31 décembre 2012 • Distribution internationale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie grâce à une relation stratégique de distribution au Japon |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Produits et services de gestion de placements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables • Investisseurs institutionnels – régimes de retraite à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) • Services administratifs et de tenue de dossiers pour les régimes à cotisations définies • Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, les devises, l'analyse quantitative et les actions <p>Services administratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie |
| <p>DISTRIBUTION</p> <p>Particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de retraite à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 160 000 conseillers • Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains • Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam • Grâce à sa relation avec FASCore, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de retraite <p>Investisseurs institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam • Relations stratégiques avec plusieurs sociétés de gestion de placements à l'extérieur des États-Unis |

CONCURRENCE**Services financiers**

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

Gestion d'actifs

Les activités de gestion de placements de Putnam sont soumises à une forte concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Primes et dépôts | 8 395 \$ | 8 289 \$ | 7 216 \$ | 30 018 \$ | 33 991 \$ |
| Souscriptions | 9 533 | 9 071 | 8 890 | 33 512 | 36 834 |
| Honoraires et autres produits | 314 | 304 | 304 | 1 226 | 1 232 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 77 | 87 | 79 | 325 | 370 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains) | 78 | 87 | 78 | 325 | 375 |
| Total de l'actif | 57 563 \$ | 57 242 \$ | 54 581 \$ | | |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 131 013 | 128 081 | 122 072 | | |
| Total de l'actif géré | 188 576 | 185 323 | 176 653 | | |
| Autres actifs administrés | 144 164 | 138 595 | 126 247 | | |
| Total de l'actif administré | 332 740 \$ | 323 918 \$ | 302 900 \$ | | |

Bénéfice net – Détenteurs d'actions ordinaires

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-----------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Services financiers | 96 \$ | 91 \$ | 87 \$ | 365 \$ | 355 \$ |
| Gestion d'actifs | (19) | (4) | (8) | (40) | 15 |
| Exploitation générale | – | – | – | – | – |
| | 77 \$ | 87 \$ | 79 \$ | 325 \$ | 370 \$ |

Bénéfice net – Détenteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars américains)

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-----------------------|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011* | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011* |
| Services financiers | 97 \$ | 91 \$ | 86 \$ | 365 \$ | 359 \$ |
| Gestion d'actifs | (19) | (4) | (8) | (40) | 16 |
| Exploitation générale | – | – | – | – | – |
| | 78 \$ | 87 \$ | 78 \$ | 325 \$ | 375 \$ |

* Au cours de l'exercice 2012, la Compagnie a réaffecté à Great-West Financial certains éléments de l'impôt sur le résultat et des charges initialement comptabilisées dans l'exploitation générale américaine, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent rapport.

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2012

- Pour l'exercice considéré, les souscriptions se sont chiffrées à 9,7 G\$, soit une hausse de 12 % par rapport à l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de 2012, les souscriptions se sont chiffrées à 2,9 G\$ US, contre 3,4 G\$ US pour l'exercice 2011.
- Le bénéfice net pour l'exercice considéré s'est chiffré à 365 M\$ US, soit une augmentation de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net a augmenté de 11 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2011, principalement en raison d'avantages fiscaux.

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011* | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011* |
| Primes et dépôts | 1 712 \$ | 1 659 \$ | 1 761 \$ | 6 234 \$ | 5 827 \$ |
| Souscriptions | 2 850 | 2 441 | 3 435 | 9 728 | 8 670 |
| Honoraires et autres produits | 128 | 122 | 122 | 495 | 470 |
| Bénéfice net | 96 | 91 | 87 | 365 | 355 |
| Primes et dépôts (en dollars américains) | 1 730 \$ | 1 659 \$ | 1 726 \$ | 6 238 \$ | 5 874 \$ |
| Souscriptions (en dollars américains) | 2 878 | 2 441 | 3 368 | 9 736 | 8 702 |
| Honoraires et autres produits (en dollars américains) | 129 | 122 | 119 | 495 | 475 |
| Bénéfice net (en dollars américains) | 97 | 91 | 86 | 365 | 359 |

* Au cours de l'exercice 2012, la Compagnie a réaffecté à Great-West Financial certains éléments de l'impôt sur le résultat et des charges initialement comptabilisés dans l'exploitation générale américaine, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts du quatrième trimestre de 2012 ont augmenté de 4 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2011.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les primes et dépôts ont augmenté de 364 M\$ US par rapport à l'exercice 2011, en raison des hausses respectives des résultats de 213 M\$ US et de 151 M\$ US enregistrés par les Marchés de l'Individuelle et les Services de retraite. La hausse enregistrée par les Marchés de l'Individuelle tient essentiellement à la hausse des souscriptions liées aux marchés des banques de détail et des produits d'assurance-vie détenue par des sociétés. L'augmentation enregistrée par les Services de retraite tient essentiellement à l'accroissement du volume d'activité lié aux régimes 401(k) de grande taille, qui a été contrebalancé par la diminution du volume des ventes d'importantes souscriptions dans le marché du secteur public et des organismes à but non lucratif.

Comparativement au trimestre précédent, les primes et dépôts ont augmenté de 71 M\$ US, principalement en raison de la hausse des transferts, qui s'est chiffrée à 86 M\$ US, des options de placement de détail vers le fonds général des régimes 401(k).

- Pour l'exercice considéré, les primes et dépôts se sont chiffrés à 6,2 G\$ US, soit une hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Les primes et dépôts se sont chiffrés à 1,7 G\$ US pour le quatrième trimestre de 2012, un résultat comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Pour l'exercice considéré, les honoraires et autres produits ont atteint 495 M\$ US, en hausse de 20 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de 2012, les honoraires et autres produits se sont établis à 129 M\$ US, comparativement à 119 M\$ US pour la période correspondante de 2011.
- L'actif géré des comptes gérés de Great-West Financial dépasse maintenant 6 G\$ US.
- Les fonds Great-West Lifetime Funds ont augmenté de 89 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3,7 G\$ US, et sont ainsi devenus les 14^e fonds à date cible en importance aux États-Unis.
- L'initiative de Great-West Financial visant à accroître le solde des participants aux régimes en les informant et en les aidant au sujet de la consolidation des comptes de retraite a contribué à réaliser des transferts de 916 M\$ US vers des régimes existants des Services de retraite, montant qui s'ajoute ainsi à l'actif administré.

Souscriptions

Les souscriptions du quatrième trimestre ont diminué de 490 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2011, en raison de la baisse de 558 M\$ US des résultats enregistrés par les Services de retraite, qui a été contrebalancée par la hausse de 68 M\$ US des souscriptions enregistrées par l'unité Marchés de l'Individuelle. Les résultats pour le quatrième trimestre de 2011 tenaient compte de deux importantes souscriptions à un régime au sein du marché du secteur public et des organismes à but non lucratif qui ne se sont pas reproduites au quatrième trimestre de 2012. Les affaires liées aux comptes de retraite individuels de l'unité Marchés de l'Individuelle ont augmenté de 48 M\$ US, ou 91 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'initiative stratégique visant à faire la promotion du produit de transfert auprès des participants sortis des régimes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les souscriptions ont augmenté de 1,0 G\$ US par rapport à l'exercice 2011, en raison d'une hausse des résultats de 683 M\$ US pour les Services de retraite et de 351 M\$ US pour les Marchés de l'Individuelle. Les souscriptions de régimes 401(k) ont enregistré une augmentation de 1,1 G\$ US, essentiellement en raison d'une hausse du nombre et de la taille des souscriptions de régimes. Les résultats dans le marché du secteur public et des organismes à but non lucratif ont diminué de 462 M\$ US en raison de la baisse des souscriptions importantes en 2012 par rapport à 2011. Les souscriptions du marché des banques de détail des Marchés de l'Individuelle ont augmenté de

168 M\$ US, ou 56 %, par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'ajout de plusieurs grossistes et de la pénétration accrue des nouvelles relations établies avec les banques en matière de distribution. Les affaires liées aux comptes de retraite individuels de l'unité Marchés de l'Individuelle ont augmenté de 97 M\$ US, ou 50 %, par rapport à l'exercice précédent en raison de l'initiative stratégique visant à faire la promotion du produit de transfert auprès des participants sortis des régimes. Les souscriptions de produits d'assurance-vie détenue par des sociétés ont augmenté de 64 M\$ US, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les souscriptions ont augmenté de 437 M\$ US par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse de 519 M\$ US des souscriptions dans le marché des régimes 401(k), qui découle principalement de l'augmentation des souscriptions des régimes et de la hausse du nombre d'importantes souscriptions au sein du marché des régimes 401(k) au quatrième trimestre de 2012.

Services financiers – Valeur des comptes des Services de retraite

| (en millions de dollars américains) | Variation pour les exercices clos les 31 décembre | | Total aux 31 décembre | | |
|--|---|-----------------|-----------------------|-------------------|----------------|
| | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 | % de variation |
| Fonds général – options fixes | | | | | |
| Sociétés ouvertes et organismes à but non lucratif | 201 \$ | 68 \$ | 3 825 \$ | 3 624 \$ | 6 % |
| Régimes 401(k) | 645 | 606 | 5 561 | 4 916 | 13 % |
| | 846 \$ | 674 \$ | 9 386 \$ | 8 540 \$ | 10 % |
| Fonds distincts – options variables | | | | | |
| Sociétés ouvertes et organismes à but non lucratif | 738 \$ | 679 \$ | 10 226 \$ | 9 488 \$ | 8 % |
| Régimes 401(k) | 985 | (250) | 7 783 | 6 798 | 14 % |
| Institutionnel | 14 | – | 14 | – | – % |
| | 1 737 \$ | 429 \$ | 18 023 \$ | 16 286 \$ | 11 % |
| Fonds communs de placement exclusifs | | | | | |
| Sociétés ouvertes et organismes à but non lucratif | (31) \$ | (369) \$ | 341 \$ | 372 \$ | (8) % |
| Régimes 401(k) | 1 361 | 507 | 3 756 | 2 395 | 57 % |
| Institutionnel | 20 | 6 | 74 | 54 | 37 % |
| | 1 350 \$ | 144 \$ | 4 171 \$ | 2 821 \$ | 48 % |
| Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement | | | | | |
| Sociétés ouvertes et organismes à but non lucratif | 7 376 \$ | 430 \$ | 66 175 \$ | 58 799 \$ | 13 % |
| Régimes 401(k) | 5 815 | 222 | 28 374 | 22 559 | 26 % |
| Institutionnel | 10 615 | 2 149 | 52 627 | 42 012 | 25 % |
| | 23 806 \$ | 2 801 \$ | 147 176 \$ | 123 370 \$ | 19 % |

L'augmentation du fonds général enregistrée en 2012 découle principalement des souscriptions liées aux régimes 401(k). L'augmentation des fonds distincts enregistrée en 2012 tient principalement à la croissance des marchés boursiers. L'augmentation des fonds communs de placement exclusifs découle principalement des souscriptions liées aux régimes 401(k) et de la croissance des marchés boursiers en 2012. Les options de placement de détail non affiliées et les produits de services administratifs seulement ont enregistré une croissance d'un exercice à l'autre en raison de la hausse des marchés boursiers ainsi que des souscriptions liées aux régimes 401(k) et aux régimes institutionnels, hausse qui a été contrebalancée par l'expiration de régimes institutionnels.

Honoraires et autres produits

Pendant le quatrième trimestre de 2012, les honoraires et autres produits ont augmenté de 10 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2011, essentiellement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant de l'amélioration moyenne des marchés boursiers et des flux de trésorerie positifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les honoraires et autres produits ont augmenté de 20 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant de l'amélioration moyenne des marchés boursiers et des flux de trésorerie positifs.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 7 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des honoraires liés aux Marchés de l'Individuelle découlant des souscriptions de produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et de la hausse des honoraires liés aux services de retraite liée aux nouvelles affaires institutionnelles.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net a augmenté de 11 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2011, principalement en raison de la hausse des économies d'impôt de 12 M\$ US en 2012.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le bénéfice net a augmenté de 6 M\$ US par rapport à l'exercice 2011, principalement en raison d'une augmentation de la reprise de 8 M\$ US de la provision liée aux prêts hypothécaires, de la réduction de 7 M\$ US des marges liées aux risques de réinvestissement dans l'exercice considéré, et de la croissance des affaires, facteurs partiellement contrebalancés par des résultats défavorables au chapitre de la mortalité dans le bloc d'affaires fermé, lesquels sont imputables à un nombre anormalement élevé de sinistres.

Le bénéfice net a augmenté de 6 M\$ US par rapport au trimestre précédent, car l'Internal Revenue Service (l'IRS) a déposé un avis d'imposition de 11 M\$ US lié à l'exercice précédent au troisième trimestre de 2012, alors que des économies d'impôt de 14 M\$ US ont été enregistrées au quatrième trimestre de 2012. Les résultats du troisième trimestre comprenaient également un montant de 10 M\$ US lié à la reprise d'une provision liée aux prêts hypothécaires, alors que les résultats du quatrième trimestre tenaient compte de l'augmentation plus modeste de 3 M\$ US des marges liées aux risques de réinvestissement.

PERSPECTIVES – SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En plus de contribuer à la forte croissance observée en 2012, le lancement de la marque Great-West FinancialSM et la mise en œuvre des neuf initiatives clés du plan quinquennal ont également ouvert la voie à une croissance soutenue.

Cette nouvelle marque unique et forte a permis de renforcer la notoriété de la marque au sein de chaque secteur et d'améliorer les ventes ainsi que la conservation des clients.

Les facteurs ayant contribué à la hausse des souscriptions des régimes 401(k) en 2012 sont la productivité des employés, l'entente de distribution conclue avec Bank of America Merrill Lynch ainsi que les nouveaux outils qui ont stimulé les ventes. Ces facteurs devraient continuer de contribuer à la croissance des souscriptions dans le secteur des régimes 401(k). Aux États-Unis, la Conference of Mayors, qui représente 4 000 municipalités et dont l'actif placé dans des régimes de retraite totalise 6 G\$ US, a choisi Great-West Financial à titre de principal fournisseur de régimes de retraite. Cette décision ouvre la voie à un nouveau créneau pouvant mener à de nouvelles affaires au sein du marché gouvernemental. De plus, Great-West Financial a lancé un nouveau produit de rentes variables collectif qui sera distribué par American Funds dans le secteur institutionnel.

Les initiatives liées au service sont déterminantes pour la conservation des clients de régimes 401(k). Le modèle de service lancé en 2012 améliorera les services offerts aux conseillers, aux promoteurs de régimes et aux participants en faisant preuve de cohérence et en proposant des résolutions et des réponses proactives en temps opportun. À l'heure actuelle, plus de 1 800 employés utilisent le nouveau système de gestion des relations avec la clientèle qui rassemble des renseignements en un point d'accès commun destiné aux services qui interagissent avec les clients, le but étant d'améliorer l'aide offerte aux promoteurs et aux partenaires de régimes.

De plus, Great-West Financial lance graduellement une gamme de services qui répondra aux besoins des promoteurs et des participants de régimes en matière de préparation à la retraite. Les promoteurs auront droit à des services de fiducie et à une carte de pointage liée au régime, tandis que les participants pourront bénéficier d'une calculatrice de revenu de retraite en ligne ainsi que de relevés trimestriels présentant une estimation de leur revenu de retraite mensuel.

Deux produits de revenu de retraite de détail individuels ont été lancés en 2012 afin de répondre à la demande croissante pour les options de revenu viager garanti. De nouvelles ententes de vente ont été conclues avec des partenaires de distribution, ce qui permettra d'élargir la portée de ces produits vers les clients du marché des institutions financières. Le marché des banques à rayonnement local a produit une croissance solide en 2012 dans les affaires d'assurance-vie détenue par des sociétés en raison du développement du réseau de distribution. Les profits provenant de la part du marché des distributeurs devraient continuer d'alimenter cette croissance.

La mise en œuvre complète du plan d'architecture des systèmes servant à l'administration des marchés des banques de détail et des avantages offerts aux dirigeants ajoute de la souplesse, améliore les capacités en matière d'information, simplifie les processus et permet de réaliser des économies, ce qui place Great-West Financial en bonne position en vue d'atteindre les objectifs de son plan stratégique.

L'initiative liée aux comptes de retraite individuels visant à accroître la conservation de l'actif au moyen de transferts effectués par les participants dont le régime collectif est venu à échéance a poursuivi sa lancée en 2012, tout comme l'initiative visant à accroître le solde des participants au moyen de transferts provenant de régimes existants. Ces initiatives devraient continuer de faire croître l'actif administré dans l'avenir.

Les fonds Great-West Lifetime Funds sont devenus les 14^e fonds à date cible en importance aux États-Unis, avec un actif de 3,7 G\$ US au 31 décembre 2012, et ils sont demeurés au 10^e rang en matière de rentrées nettes parmi les gammes de fonds à date cible en 2012. Les fonds Great-West Lifetime Funds et Great West SecureFoundation Funds, qui offrent un revenu viager garanti au sein de régimes à cotisations définies, devraient continuer de contribuer à la croissance de l'actif géré.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2012

- L'actif géré de clôture de Putnam s'est chiffré à 128 G\$ US, en hausse de 12 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'amélioration des marchés financiers.
- Le total des entrées d'actifs nettes de Putnam pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 a diminué de 2 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des solides souscriptions observées au premier semestre de 2011 et de la prudence dont ont continué de faire preuve les investisseurs en actions en raison de la volatilité sur le marché en 2012.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le bénéfice net a diminué de 56 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net pour 2012 reflète une augmentation de 31 M\$ US d'un exercice à l'autre au titre de la rémunération fondée sur des actions.
- Putnam a été reconnue pour son excellent rendement de placement en 2012, alors que quatre fonds communs de placement Putnam, soit Putnam Global Income Trust, Putnam U.S. Government Income Trust, Putnam Income Fund et Putnam Massachusetts Tax Exempt

Income Fund, ont reçu des prix Lipper Fund Awards en 2012 pour récompenser le fait qu'ils procurent un rendement ajusté en fonction du risque solide de façon constante sur des périodes de trois ans et plus, comparativement à leurs concurrents. De plus, environ 75 % des fonds de Putnam se sont retrouvés au-dessus de la médiane de Lipper en 2012. Ce pourcentage se chiffre à 65 % sur une période de trois ans.

- En 2012, Putnam a continué d'approfondir sa présence dans les marchés stratégiques de l'Asie en inaugurant un bureau de représentation à Beijing, son premier bureau en Chine. Ce bureau permettra à Putnam de mettre à profit ses capacités en matière d'établissement et de gestion des relations avec le gouvernement et les institutions privées partout en Chine. De plus, il évaluera les occasions d'affaires à moyen et à long terme dans le marché chinois des finances, qui est en pleine effervescence.
- Putnam a reçu le prix DALBAR récompensant le service exceptionnel offert aux actionnaires à l'égard de ses fonds communs de placement, pour la 23^e année consécutive.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Primes et dépôts | 6 683 \$ | 6 630 \$ | 5 455 \$ | 23 784 \$ | 28 164 \$ |
| Honoraires et autres produits | | | | | |
| Frais de gestion de placements | 136 | 132 | 128 | 528 | 530 |
| Honoraires liés au rendement | 4 | 1 | 1 | 13 | 22 |
| Frais administratifs | 35 | 36 | 38 | 142 | 149 |
| Commissions et frais de placement | 11 | 13 | 15 | 48 | 61 |
| Honoraires et autres produits | 186 | 182 | 182 | 731 | 762 |
| Bénéfice net (perte nette) | (19) | (4) | (8) | (40) | 15 |
| Primes et dépôts (en dollars américains) | 6 750 \$ | 6 630 \$ | 5 348 \$ | 23 804 \$ | 28 514 \$ |
| Honoraires et autres produits (en dollars américains) | | | | | |
| Frais de gestion de placements (en dollars américains) | 137 | 132 | 126 | 529 | 536 |
| Honoraires liés au rendement (en dollars américains) | 4 | 1 | 1 | 13 | 22 |
| Frais administratifs (en dollars américains) | 36 | 36 | 37 | 142 | 150 |
| Commissions et frais de placement (en dollars américains) | 11 | 13 | 14 | 47 | 62 |
| Honoraires et autres produits (en dollars américains) | 188 | 182 | 178 | 731 | 770 |
| Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains) | (19) | (4) | (8) | (40) | 16 |

Primes et dépôts

Les primes et dépôts ont augmenté de 1,4 G\$ par rapport à la période correspondante de 2011, en raison de la hausse globale des souscriptions institutionnelles de 1,1 G\$ US et des souscriptions des fonds communs de placement de 300 M\$ US au quatrième trimestre de 2012.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les primes et dépôts ont diminué de 4,7 G\$ US par rapport à l'exercice 2011, principalement à cause des souscriptions globales survenues au cours du premier semestre de 2011 et de la prudence dont continuent de faire preuve les investisseurs en actions en 2012 en raison de la volatilité du marché.

Les primes et dépôts ont augmenté de 120 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse de 407 M\$ US des souscriptions dans les fonds communs de placement dans le trimestre considéré, qui a été partiellement contrebalancée par une baisse des souscriptions institutionnelles de 287 M\$ US. Les souscriptions institutionnelles du trimestre précédent comprenaient une affaire importante de 1,4 G\$ US.

Honoraires et autres produits

Les produits sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et des frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré moyen et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam et du nombre de comptes individuels et des souscriptions.

Pour le quatrième trimestre de 2012, l'actif géré moyen de Putnam a augmenté de 10,0 G\$ par rapport à la période correspondante de 2011, car la hausse de 16 % de la moyenne de l'indice S&P 500 a été contrebalancée en partie par les sorties d'actifs nettes. Par conséquent, les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2012 ont augmenté de 10 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2011, principalement en raison de la hausse des honoraires de gestion de placement découlant de l'actif géré qui était plus élevé et en raison de la hausse des honoraires liés au rendement, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des frais de placement attribuable à la diminution des souscriptions de certaines catégories d'actions assorties d'une option d'achat avec frais d'acquisition reportés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les honoraires et autres produits ont diminué de 39 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse des frais de distribution découlant de la baisse des souscriptions, d'une diminution des honoraires liés au rendement dans les comptes institutionnels et d'un recul des frais administratifs imputable à une diminution des comptes d'actionnaires. Bien que l'actif géré moyen ait cru légèrement, les frais de gestion de placements ont diminué en raison d'une modification de la composition de l'actif.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 6 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des frais de gestion de placements découlant elle-même de la hausse de l'actif géré moyen et de la hausse des honoraires liés au rendement attribuable au caractère saisonnier de la réception de ces honoraires, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des profits réalisés sur les placements.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net a diminué de 11 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une augmentation de 17 M\$ US de la charge liée à la rémunération fondée sur des actions. Les charges opérationnelles ont augmenté de 13 M\$ US pour le trimestre, principalement en raison du moment où

ont été comptabilisés les ajustements de la rémunération au rendement liés au rendement des placements. La hausse de ces charges a été partiellement contrebalancée par la hausse de 10 M\$ US des honoraires et l'augmentation de 6 M\$ US des économies d'impôt sur le résultat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le bénéfice net a diminué de 56 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net pour 2012 tient compte d'une augmentation d'un exercice à l'autre de 31 M\$ US de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions. Les honoraires ont diminué de 39 M\$ US par rapport à 2011, baisse qui a été contrebalancée par la diminution de 26 M\$ US des charges, l'augmentation de 13 M\$ US des profits réalisés sur le marché par les portefeuilles de capitaux de lancement, et par l'augmentation de 9 M\$ US des économies d'impôt sur le résultat. Les reprises de provisions liées à une poursuite judiciaire se sont chiffrées à 16 M\$ US en 2012, comparativement à 57 M\$ US en 2011.

Le bénéfice net a diminué de 15 M\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison de l'augmentation de 14 M\$ US des charges opérationnelles et de l'augmentation de 10 M\$ US de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des honoraires et des économies d'impôt sur le résultat dans le trimestre considéré.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré

(en millions de dollars américains)

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|---------------|--------------|-----------------------------|--------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Actif au début | 126 935 \$ | 119 708 \$ | 113 871 \$ | 116 652 \$ | 121 213 \$ |
| Souscriptions (y compris les participations réinvesties) | 6 750 | 6 630 | 5 348 | 23 804 | 28 514 |
| Rachats | (6 901) | (6 028) | (7 160) | (25 593) | (28 331) |
| Entrées (sorties) d'actifs nettes | (151) | 602 | (1 812) | (1 789) | 183 |
| Incidence du rendement du marché | 1 545 | 6 625 | 4 593 | 13 466 | (4 744) |
| Actif à la fin | 128 329 \$ | 126 935 \$ | 116 652 \$ | 128 329 \$ | 116 652 \$ |
| Actif géré moyen | 127 125 \$ | 123 012 \$ | 117 077 \$ | 123 259 \$ | 123 005 \$ |

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2012, l'actif géré moyen s'est établi à 127 G\$ US, soit 62 G\$ US au titre des fonds communs de placement et 65 G\$ US au titre des comptes institutionnels. L'actif géré moyen a augmenté de 10,0 G\$ US par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2011, essentiellement en raison de l'incidence du rendement positif enregistré dans les marchés au cours de l'exercice, qui a été contrebalancée en partie par les sorties d'actifs nettes cumulatives.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, l'actif géré moyen a augmenté de 254 M\$ US par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2011, ce qui tient aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour la comparaison avec le trimestre. Bien que l'actif géré moyen soit demeuré comparable pour ces périodes, il a augmenté de 11,7 G\$ US par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2011, principalement en raison du rendement du marché.

L'actif géré moyen a augmenté de 4,1 G\$ US par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de l'incidence du rendement favorable des marchés.

PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2013, Putnam continuera à favoriser la croissance, de même qu'elle cherchera à accaparer une plus grande part du marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés

sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail local, des régimes à cotisations définies et celui des conseillers en placement inscrits, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

Au cours des dernières années, Putnam a redonné de la vigueur à l'organisation de ses placements et la société maintient son engagement à fournir un rendement supérieur.

La société a renouvelé son engagement envers le secteur des régimes à cotisations définies et continue d'enregistrer une hausse des nouveaux régimes de retraite dans sa plateforme de tenue de dossiers et des souscriptions de produits de placement seulement.

L'innovation continuera d'être un puissant outil de différenciation pour Putnam en 2013. La société compte lancer de nouveaux produits et services ainsi que de nouvelles fonctions d'exécution et continue d'en lancer d'autres, tout en renforçant son image de marque en ce qui a trait à la société, aux activités et aux produits grâce à un large éventail de composantes clés. En outre, Putnam entend continuer d'investir dans les technologies afin de répartir les coûts de son modèle d'affaires plus efficacement.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments qui ne sont pas liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine. Au cours de la période close le 31 décembre 2012, la Compagnie a réaffecté à Great-West Financial certains éléments de l'impôt sur le résultat et des charges initialement comptabilisés dans

l'exploitation générale américaine, afin de les harmoniser davantage avec les produits. Les chiffres correspondants tiennent compte des réaffectations, le cas échéant.

Le bénéfice net de l'exploitation générale américaine a été de néant pour la période considérée et pour les périodes présentées à titre comparatif.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance. L'unité Assurance et rentes représente les activités opérationnelles au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne; elle offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des rentes immédiates par l'entremise de la Canada-Vie et de ses filiales. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent rapport.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Le secteur d'exploitation internationale de la Canada-Vie et de ses filiales exerce ses activités principalement en Europe, et offre un portefeuille axé sur les produits d'assurance, de gestion du patrimoine et de retraite ainsi que des services connexes au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates, d'épargne et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par l'entremise de conseillers financiers indépendants et de conseillers en avantages du personnel. À l'île de Man, des produits d'épargne et d'assurance individuelle sont offerts par l'entremise de conseillers financiers indépendants et des banques privées du Royaume-Uni et de certains autres États.

Les principaux produits offerts en Irlande sont des produits d'assurance individuelle, des produits d'épargne, des produits de retraite et des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ces produits sont offerts par les courtiers indépendants et les agents de ventes directes situés en Irlande.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par l'entremise de courtiers indépendants et d'agents rattachés à plusieurs sociétés.

La Canada-Vie continue d'accroître sa présence sur les segments de marchés visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service, sur l'amélioration des capacités de distribution et sur les relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

La Compagnie exerce ses activités de réassurance aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande.

Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de la Canada-Vie et de la London Life et par l'intermédiaire d'une filiale indirecte de Great-West Financial. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la London Life et de la Canada-Vie et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont aussi exercées par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie et de la London Life.

Les activités de la Compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la Compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de diversifier leur risque en matière de réassurance.

Le portefeuille de produits offert par la Compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la Compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco afin de mieux gérer les risques garantis liés à la rétention, à la volatilité, à la concentration et de faciliter la gestion du capital de la Compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur plusieurs autres unités d'exploitation de la Compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de réseaux de vente indépendants.

ASSURANCE ET RENTES

PART DE MARCHÉ

Royaume-Uni et île de Man

- Parmi les 20 plus importantes compagnies d'assurance-vie du R.-U.
- Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 29 % du marché
- Deuxième fournisseur sur le marché de l'assurance-revenu collective, détenant 21 % de ce marché
- Parmi les principales compagnies d'assurance-vie hors frontière qui vendent sur le marché au Royaume-Uni grâce à sa part de marché de 14 %
- Parmi les plus importants fournisseurs de rentes immédiates, avec 6 % du marché
- Parmi les dix plus importants fournisseurs sur le marché national des obligations à prime unique à capital variable, avec 7 % du marché

Irlande

- 5 % du marché de l'assurance-vie et des produits de retraite en Irlande
- Parmi les sept plus importants assureurs en fonction de sa part de marché des nouvelles affaires

Allemagne

- Un des deux plus importants assureurs sur le marché global de l'assurance à capital variable indépendant intermédiaire
- Parmi les six plus importants fournisseurs sur le marché global de l'assurance à capital variable

| |
|---|
| <p>ASSURANCE ET RENTES (SUITE)</p> <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Gestion du patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates, y compris des rentes améliorées • Régimes de retraite, y compris des rentes différées garanties • Régimes d'épargne • Produits assortis d'une garantie de retrait minimum liés à des rentes variables <p>Assurance collective</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie • Assurance-revenu (assurance-invalidité) • Assurance contre les maladies graves <p>Assurance individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie • Assurance-invalidité • Assurance contre les maladies graves |
| <p>DISTRIBUTION</p> <p>Royaume-Uni et île de Man</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillers financiers indépendants • Banques privées • Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Agences de ventes directes <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Agents rattachés à plusieurs sociétés |

| |
|--|
| <p>RÉASSURANCE</p> |
| <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parmi les dix plus importantes compagnies de réassurance-vie aux États-Unis en fonction des affaires prises en charge • Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Assurance-vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions de réassurance privilégiant un allègement de capital <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétrocession relative aux catastrophes <p>Rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Rentes à capital fixe |
| <p>DISTRIBUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs |

CONCURRENCE

Royaume-Uni et île de Man

Au Royaume-Uni, la Compagnie détient une solide part dans plusieurs marchés, particulièrement dans les marchés des rentes immédiates, des produits d'épargne hors frontière ainsi que de l'assurance-vie collective et de l'assurance-revenu. La Compagnie possède de solides parts de marché dans chacun des créneaux, soit les groupes de risques (plus de 20 % du marché), les rentes immédiates (6 % du marché et un des cinq grands fournisseurs du marché des conseillers financiers indépendants), de même qu'en gestion du patrimoine où, tant à l'échelle nationale que hors frontière, la Canada-Vie compte parmi les cinq grands fournisseurs sur le marché des obligations à prime unique à capital variable au Royaume-Uni. La Compagnie demeure concurrentielle dans le marché des produits de ventes immédiates et continue de vendre la plupart de ses produits par l'intermédiaire des conseillers financiers indépendants. Pour faire concurrence aux produits des autres sociétés qui sont également utilisés par les conseillers financiers indépendants, la Compagnie doit maintenir des produits, des tarifs et des niveaux de service concurrentiels.

Irlande

La Canada-Vie se classe septième parmi les fournisseurs d'assurance-vie en Irlande en fonction de sa part de marché des nouvelles affaires. La Compagnie exerce ses activités dans tous les secteurs du marché et mise sur des produits à marge plus élevée. La Compagnie continue de démontrer l'importance qu'elle accorde au développement de produits novateurs et de capacités de distribution.

En raison de la conjoncture économique défavorable qui perdure, le volume de nouvelles affaires a continué de souffrir sur le marché et une tarification concurrentielle pour les affaires disponibles a donné lieu à la préservation d'une importante part du marché par les plus grandes sociétés. De plus, en raison du peu d'argent frais investi par les consommateurs, une part importante des nouvelles affaires sur le marché sont en fait des transferts de fonds effectués entre fournisseurs.

Allemagne

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance à capital variable sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La concurrence sur ce marché demeure féroce, car de nouvelles sociétés y font leur entrée, tentées par la forte croissance projetée au cours des prochaines années. Durant cette période d'intensification de la concurrence, la Compagnie a conservé le deuxième rang dans ce marché grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services.

Malgré la croissance économique positive observée en 2012 sur les marchés des produits d'assurance-vie et de retraite, les clients sont demeurés craintifs à l'idée d'investir dans des produits de retraite à long terme, particulièrement dans les produits à base d'actions et les produits d'assurance à capital variable en raison de la volatilité des marchés.

Réassurance

Sur le marché de la réassurance aux États-Unis, la demande pour les solutions de réassurance privilégiant un allègement de capital a ralenti en 2012 par rapport aux dernières années, en raison de la reprise sur les marchés des capitaux et de l'intensification de la concurrence en raison du retour des banques sur ces marchés. La baisse des souscriptions d'assurance-vie depuis le début de la crise financière et la rétention accrue par les clients ont nui aux volumes de réassurance-vie traditionnelle. La force financière de la Compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

Malgré son report, la réforme Solvabilité II en Europe a continué de dominer le paysage réglementaire. De plus, bien que l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital soit demeuré fort, très peu de sociétés sont prêtes à s'engager dans des opérations à long terme avant que la réglementation ne soit finalisée. La demande de réassurance relative à la longévité demeure solide en Europe, même si ce marché compte désormais davantage de réassureurs.

Les assureurs et les réassureurs de biens ont été touchés par moins de catastrophes majeures en 2012 qu'en 2011. Bien que la saison des ouragans de 2012 dans l'Atlantique ait été la troisième saison active en importance jamais enregistrée, une seule catastrophe a eu une incidence

significative sur les États-Unis, c'est-à-dire l'ouragan Sandy. Les nouveaux concurrents et les solutions non traditionnelles continuent de rendre la situation difficile dans le secteur.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Primes et dépôts | 2 491 \$ | 2 380 \$ | 2 068 \$ | 9 022 \$ | 8 916 \$ |
| Souscriptions | 1 289 | 866 | 881 | 3 738 | 4 144 |
| Honoraires et autres produits | 170 | 145 | 170 | 618 | 583 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 152 | 165 | 181 | 618 | 562 |
| Total de l'actif | 74 821 \$ | 72 316 \$ | 69 649 \$ | | |
| Autres actifs administrés | 107 | 102 | 102 | | |
| Total de l'actif administré | 74 928 \$ | 72 418 \$ | 69 751 \$ | | |

Bénéfice net – Détenteurs d'actions ordinaires

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|----------------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Assurance et rentes | 92 \$ | 104 \$ | 117 \$ | 410 \$ | 445 \$ |
| Réassurance | 64 | 61 | 73 | 215 | 130 |
| Exploitation générale européenne | (4) | – | (9) | (7) | (13) |
| | 152 \$ | 165 \$ | 181 \$ | 618 \$ | 562 \$ |

FAITS NOUVEAUX EN 2012

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le bénéfice net a augmenté de 56 M\$, soit une hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent. Les résultats de 2011 comprenaient une provision de 84 M\$ liée aux catastrophes, constituée en raison des tremblements de terre survenus au Japon et en Nouvelle-Zélande. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 618 M\$, soit une hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les souscriptions se sont chiffrées à 3,7 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, comparativement à 4,1 G\$ en 2011, ce qui reflète le ralentissement généralisé des marchés. Néanmoins, les souscriptions de produits d'assurance et de rentes se sont chiffrées à 1,3 G\$ au quatrième trimestre de 2012, une hausse de 46 % par rapport à la période correspondante de 2011.
- Au Royaume-Uni, dans le cadre de l'édition 2012 de l'Investments Life and Pensions Moneyfacts Awards, la Canada-Vie a été récompensée du prix *Best Tax and Estate Planning Solutions Provider* pour la deuxième année consécutive et du prix *Best Group protection Provider* pour la quatrième année consécutive.

- Au Royaume-Uni, la Canada-Vie a conservé le *Financial Adviser Service Award* (5 étoiles) dans la catégorie des placements pour la quatrième année consécutive et le *Financial Adviser Service Award* (4 étoiles) dans le secteur des produits d'assurance-vie et de retraite pour la troisième année consécutive.
- Dans le cadre des Irish Pensions Awards de 2012, la Canada-Vie a reçu l'*Innovation Award* pour récompenser le lancement du premier produit de rentes variables sur le marché irlandais. De plus, sa société de gestion de fonds, Setanta Asset Management, a reçu l'*Equities Manager of the Year Award* pour récompenser son rendement en matière de placement et son processus connexe lié au capital dédié.
- Au cours du troisième trimestre, la division Réassurance de la Canada-Vie a conclu des ententes de rétrocession avec une compagnie d'assurance domiciliée au Royaume-Uni couvrant des blocs d'affaires fermés regroupant environ 1,2 million de polices d'assurance distribuées par l'entremise de banques en Espagne et environ 575 000 polices d'assurance distribuées par l'entremise de banques au Portugal. Le montant moyen assuré sur les polices rétrocédées est d'environ 27 000 € par police et le montant total des primes annualisées associées aux polices sous-jacentes se chiffre à environ 185 M€. Les primes diminueront au fil du temps en raison de la déchéance des polices sous-jacentes.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-------------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Primes et dépôts | 1 567 \$ | 1 180 \$ | 1 181 \$ | 5 021 \$ | 5 407 \$ |
| Souscriptions | 1 289 | 866 | 881 | 3 738 | 4 144 |
| Honoraires et autres produits | 149 | 133 | 157 | 560 | 540 |
| Bénéfice net | 92 | 104 | 117 | 410 | 445 |

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre, les primes et dépôts ont augmenté de 386 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des solides souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et des souscriptions de produits d'épargne à prime unique à l'île de Man, facteurs contrebalancés en partie par la fluctuation des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les primes et dépôts ont diminué de 7 % par rapport à l'exercice 2011, essentiellement en raison du recul des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni et à l'île de Man. La baisse des souscriptions du produit de rentes variables garanties en Allemagne et la fluctuation des devises ont également contribué à cette diminution. Ces baisses sont partiellement contrebalancées par la croissance des souscriptions des produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et du produit de rentes variables garanties en Irlande.

Les primes et dépôts ont augmenté de 33 % par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions des produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni et à l'île de Man, de l'augmentation saisonnière des souscriptions de produits de retraite en Irlande et en Allemagne et de la fluctuation des devises.

Souscriptions

Les souscriptions ont augmenté de 408 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'augmentation de 245 M\$ des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et de la hausse de 132 M\$ des produits d'épargne à prime unique à l'île de Man, ce qui reflète les fluctuations normales du nombre de grandes affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les souscriptions ont diminué de 406 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison du recul de 835 M\$ des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni et à l'île de Man, ce qui reflète le ralentissement généralisé des marchés et les fluctuations du nombre de grandes affaires. De plus, la baisse des souscriptions du produit de rentes variables garanties en Allemagne a également contribué à cette baisse. Ces réductions ont été contrebalancées en partie par la hausse de 479 M\$ des souscriptions des produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et par la croissance du produit de rentes variables en Irlande.

Les souscriptions ont augmenté de 423 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse de 352 M\$ des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni et à l'île de Man. La hausse des souscriptions des produits de retraite en Irlande et en Allemagne découlant des fluctuations saisonnières a également contribué à cette croissance.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits ont diminué de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison du moment choisi pour comptabiliser les honoraires en Irlande en 2011, facteur qui a été contrebalancé en partie par la hausse des frais de rachat au Royaume-Uni. La modification des tendances des souscriptions et des rachats à l'égard de certains produits de placement à prime unique à court terme peuvent donner lieu à des fluctuations importantes des frais de rachat d'un trimestre à l'autre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les honoraires et autres produits ont augmenté de 20 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des frais de rachat et des variations de la composition des souscriptions au Royaume-Uni. La hausse de l'actif géré moyen en Allemagne a également contribué à cette croissance.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 16 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse des frais de rachat au Royaume-Uni.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net a diminué de 25 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de l'avantage net de 60 M\$ des modifications des bases actuarielles et des autres provisions en 2011, comparativement à la hausse de 8 M\$ de la provision nette en 2012. La baisse de 8 M\$ des profits au chapitre de la morbidité en ce qui a trait aux activités d'assurance collective et les ajustements d'impôt sur le résultat de 11 M\$ ont également contribué à la diminution. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par l'incidence favorable de l'amélioration de 44 M\$ des résultats au chapitre des placements, des profits au titre des nouvelles affaires de 11 M\$ et des profits au chapitre des rachats de 8 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le bénéfice net a diminué de 35 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les résultats pour 2011 comprennent une incidence favorable de 44 M\$ découlant des modifications de la méthode d'évaluation des provisions au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance, couvertes par des immeubles de placement, et des avantages nets des modifications des autres réserves de 104 M\$. En 2012, l'accroissement des marges liées au risque de réinvestissement et des modifications des autres réserves ont réduit le bénéfice net de 19 M\$. La hausse des charges d'impôt des sociétés a également contribué à cette baisse. Une hausse de 104 M\$ des profits sur les placements, une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité pour l'assurance collective au Royaume-Uni et une augmentation de 26 M\$ des profits au chapitre des nouvelles affaires ont fourni un apport positif au bénéfice net pour la période.

Le bénéfice net s'est chiffré à 92 M\$ au quatrième trimestre, ce qui représente une diminution de 12 M\$ par rapport au troisième trimestre. L'incidence nette de l'augmentation de la provision s'est chiffrée à 8 M\$ au quatrième trimestre, alors que les résultats du troisième trimestre comprenaient une réduction des réserves au titre des marges d'intérêt de 24 M\$ et un avantage de 6 M\$ relatif aux modifications des autres provisions. La hausse de 17 M\$ des charges d'impôt des sociétés a également contribué à cette baisse. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par l'incidence favorable de l'amélioration de 45 M\$ des résultats au chapitre des placements.

PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En ce qui concerne le cadre réglementaire, la Cour de justice de l'Union européenne a interdit l'utilisation du genre à titre de facteur dans la tarification des produits d'assurance individuelle et de rentes à compter de décembre 2012. Toutefois, ce changement ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la taille et la rentabilité des produits de rentes en 2013 et pour les années à venir.

Royaume-Uni et île de Man – Les perspectives à l'égard des produits de rentes immédiates en 2013 prévoient que la stabilisation des marchés donnera lieu à des occasions de placement pour soutenir la stratégie de vente de la Compagnie en matière de nouvelles affaires de rentes.

La Canada-Vie continue d'occuper un rôle important dans le marché des produits d'investissement à prime unique et elle a solidifié sa part de marché dans le marché national des obligations. Elle continuera d'augmenter sa présence dans le secteur national et dans le secteur international, notamment au moyen du lancement d'une gamme ciblée de fonds communs de placement. La stratégie de distribution de la Compagnie continuera de cibler les conseillers financiers indépendants.

Des changements seront apportés au cadre réglementaire entourant la distribution le 31 décembre 2012, à la suite du lancement par la FSA d'un nouveau régime intitulé *Retail Distribution Review*. On prévoit que le marché connaîtra quelques perturbations en 2013, ce qui pourrait influencer sur le volume de souscriptions à mesure que les sociétés de conseillers financiers indépendants s'adapteront au passage du modèle

de rémunération fondée sur des commissions au modèle selon lequel ils devront facturer leurs clients pour les conseils fournis. Les conseillers financiers indépendants resteront au centre de la stratégie de distribution et la Compagnie s'efforcera de renforcer ses liens avec ces derniers en 2013 afin de les aider à s'adapter à ces changements. La Canada-Vie est en bonne posture pour effectuer une transition efficace et, lorsque la confiance des épargnants sera rétablie, pour tirer pleinement parti de la reprise économique.

En ce qui concerne l'assurance collective, les perspectives demeurent prudentes, puisque la Compagnie s'attend à ce que la conjoncture du marché demeure fragile. Même s'il est bien positionné, le domaine de l'assurance collective exerce ses activités dans un marché concurrentiel en pleine maturité dont la taille et l'attractivité sont influencées par la conjoncture globale des affaires au Royaume-Uni.

Dans l'ensemble, les progrès accomplis au cours des dernières années en vue d'établir de solides positions dans les créneaux du marché que nous avons sélectionnés au moyen d'une structure de coûts et d'une gestion financière efficaces confèrent à la Compagnie une base solide qui favorisera sa croissance. La Compagnie est en bonne posture pour faire face aux difficultés.

Irlande – La situation économique s'améliore en Irlande, comme en témoigne le retour à un taux de croissance du PIB positif en 2011 qui découle de la vigueur du secteur de l'exportation au sein de l'économie irlandaise caractérisée par sa petite taille et par son ouverture. Le gouvernement irlandais a atteint ses objectifs en matière de redressement budgétaire et d'emprunt en vertu du programme mis en place par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI. Dans son budget de décembre 2012, le gouvernement irlandais a affirmé que l'allégement fiscal prévu pour les cotisations aux régimes de retraite serait conservé, confirmant ainsi le maintien des mesures fiscales pour cette importante gamme de produits.

Malgré ces indicateurs positifs, le taux de chômage demeure élevé, à 15 %. Au pays, la confiance des consommateurs reste faible, car ceux-ci doivent s'adapter à la hausse du taux d'imposition et à la restructuration de leur dette personnelle. Par conséquent, la demande relative aux nouvelles affaires devrait rester faible et les perspectives à court terme pour la demande dans les marchés des produits d'assurance-vie et de retraite seront modestes. La Canada-Vie se concentra donc sur l'amélioration de son efficacité et sur la promotion des secteurs dans lesquels elle jouit d'un avantage concurrentiel.

Allemagne – Les perspectives pour les affaires allemandes de la Compagnie sont positives et la Compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré se poursuivra en 2013. En Allemagne, les indicateurs économiques de base sont encourageants, malgré le fait que la hausse des souscriptions pourrait être retardée à court terme. Le report tient à l'incertitude entourant l'actuelle crise de la dette en Europe, laquelle, une fois résolue, devrait rétablir la confiance des investisseurs allemands.

La part du marché des produits d'assurance à capital variable devrait croître, en particulier grâce au fait que les produits garantis traditionnels n'ont plus la cote en raison du coût accru des garanties. La Compagnie se positionne de manière à accentuer davantage sa présence sur le marché des produits d'assurance à capital variable grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

La plus récente analyse du marché laisse présager que les intermédiaires indépendants préserveront leur part de la distribution. La Compagnie continuera de mettre l'accent principalement sur ce canal de distribution.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-------------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 31 déc. 2011 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2011 |
| Primes et dépôts | 924 \$ | 1 200 \$ | 887 \$ | 4 001 \$ | 3 509 \$ |
| Honoraires et autres produits | 21 | 12 | 13 | 58 | 43 |
| Bénéfice net | 64 | 61 | 73 | 215 | 130 |

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2012 ont augmenté de 37 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'incidence favorable des nouvelles ententes de rétrocession de polices d'assurance-vie conclues en Europe qui a été contrebalancée en partie par les fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les primes et dépôts ont augmenté de 492 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison des nouvelles ententes de rétrocession de polices d'assurance-vie conclues en Europe, de la hausse des volumes liés aux activités d'assurance-vie et des fluctuations des devises.

Les primes et dépôts ont diminué de 276 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des nouvelles ententes de rétrocession de polices d'assurance-vie conclues en Europe et de la hausse des volumes liés aux activités d'assurance-vie au troisième trimestre.

Honoraires et autres produits

Les activités de réassurance génèrent des honoraires principalement par l'intermédiaire des produits d'assurance-vie, dont les honoraires sont tributaires du volume de la couverture offerte.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 9 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la récupération d'un contrat de réassurance et de la hausse des volumes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les honoraires et autres produits ont augmenté de 15 M\$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour le trimestre.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net a diminué de 9 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'incidence de 14 M\$ des nouvelles ententes de rétrocession de polices d'assurance-vie conclues en Europe et les changements favorables de 13 M\$ apportés aux réserves au titre des marges d'intérêt ont fourni un apport positif au bénéfice de la période. Les modifications des bases actuarielles de 29 M\$, les sinistres de 6 M\$ touchant les activités liées aux rentes et les modifications nettes de 2 M\$ des autres réserves ont eu une incidence négative sur le bénéfice net du quatrième trimestre de 2012. Les résultats du quatrième trimestre comprennent des provisions de 10 M\$ au titre des sinistres provoqués par l'ouragan Sandy qui ont été contrebalancées par des reprises découlant de l'évolution favorable des sinistres liés aux catastrophes en 2011.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le bénéfice net a augmenté de 85 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les résultats de 2011 comprennent des provisions de 84 M\$ au titre des catastrophes relativement aux tremblements de terre survenus au Japon et en Nouvelle-Zélande, et les résultats de 2012 comprennent des provisions de 10 M\$ au titre des sinistres causés par l'ouragan Sandy, contrebalancées par des reprises découlant de l'évolution favorable des sinistres liés aux catastrophes en 2011. Le règlement de certaines questions fiscales ayant eu une incidence positive de 25 M\$ sur le bénéfice net, les profits au chapitre des nouvelles affaires favorables de 38 M\$ et les modifications favorables de 11 M\$ aux marges d'intérêt ont fourni un autre apport positif au bénéfice net de la période. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par l'incidence de 12 M\$ du raffermissement net d'autres réserves, l'incidence de 42 M\$ des modifications des bases actuarielles et d'autres ajustements d'impôt nets de 11 M\$.

Pour le quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net a augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les modifications nettes favorables des bases actuarielles de 20 M\$ et l'incidence de 5 M\$ de la récupération des traités de réassurance ont fourni un apport positif à la croissance du bénéfice net. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par le resserrement de l'avantage conféré par les modifications des réserves au titre des marges d'intérêt de 13 M\$ et par la baisse de 10 M\$ des profits tirés des nouvelles affaires de rétrocession de polices d'assurance-vie.

Les résultats du quatrième trimestre comprennent des provisions de 10 M\$ au titre des sinistres provoqués par l'ouragan Sandy qui ont été contrebalancées par des reprises découlant de l'évolution favorable des sinistres en 2011.

PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Le secteur de la réassurance aux États-Unis devrait demeurer stable en 2013. De nouvelles directives réglementaires influenceront le calcul des provisions réglementaires (règles fondées sur les principes qui encadrent les provisions), la mise en place de captives d'assurance pour financer les provisions excédentaires, ainsi que les biens que les entités non enregistrées doivent donner en garantie. Ces nouvelles directives auront une incidence sur les types de produits d'assurance qui seront vendus ainsi que sur les besoins en matière de réassurance pour les années à venir. Les souscriptions d'assurance sous-jacentes se maintiendront à leur niveau actuel si l'économie américaine ne présente pas de signe de reprise notable.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats opérationnels associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la Compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2012, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 139 M\$, comparativement à un bénéfice net de 120 M\$ au quatrième trimestre de 2011. Le bénéfice net de l'exploitation générale de Lifeco comprend des provisions liées à des litiges de 140 M\$ en 2012 ainsi des reprises nettes de 124 M\$ des provisions liées à des litiges en 2011. Les résultats du quatrième trimestre de 2012 comprennent une diminution des provisions au titre de l'impôt incertain qui a eu une incidence favorable de 20 M\$ sur le bénéfice net, incidence qui a été contrebalancée en partie par l'incidence des pertes de 8 M\$ liées à l'évaluation à la valeur de marché relatives à une macrocouverture de crédit pour le bilan.

Malgré son report, la réforme Solvabilité II en Europe devrait constituer un facteur de stimulation pour les affaires en 2013 et par la suite. L'unité Réassurance se prépare à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés affiliées à surmonter les défis éventuels en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

Malgré les pertes importantes provoquées par les catastrophes naturelles survenues en Nouvelle-Zélande et au Japon en 2011 et par l'ouragan Sandy en 2012, l'augmentation à court terme de la tarification a commencé à se stabiliser et elle devrait s'amoinrir dans le marché de la rétrocession liée aux biens en 2013.

Les rétrocessionnaires traditionnels sont de moins en moins disposés à offrir une couverture mondiale à leurs clients, alors que le secteur passe progressivement aux territoires définis. La capacité du fonds de couverture, les véhicules de type side-car, les protections garanties par nantissement de titres et l'émission d'obligations événementielles continuent de croître et la demande subit des pressions à la baisse en raison de l'amélioration de la rétention des clients. En 2013, les objectifs seront de réduire de nouveau l'exposition aux risques, de continuer à utiliser les plus récentes mises à jour au sujet des modèles américains obtenues de Risk Management Solutions (RMS) et de contrôler les risques géographiques tout en limitant l'incidence sur les marges.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des coûts de financement, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

La perte nette de l'exploitation générale européenne pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 s'est chiffrée à 4 M\$, comparativement à une perte nette de 9 M\$ pour la période correspondante de 2011.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, l'exploitation générale européenne a présenté une perte nette de 7 M\$, comparativement à une perte nette de 13 M\$ pour l'exercice 2011. L'amélioration observée dans les résultats pour le trimestre et pour l'exercice complet tient essentiellement à l'incidence moins marquée des modifications des provisions dans les activités internationales existantes.

L'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2012, comparativement à un bénéfice de néant au troisième trimestre. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de 2 M\$ des résultats dans les activités internationales existantes découlant de l'accroissement des provisions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 168 M\$, comparativement à un bénéfice net de 104 M\$ pour l'exercice 2011. En ne tenant pas compte des provisions décrites précédemment, la perte nette a diminué de 8 M\$, principalement en raison de l'incidence des provisions au titre de l'impôt incertain de 20 M\$ susmentionnées, facteurs contrebalancés par les pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisées au titre d'une macrocouverture de crédit de 12 M\$.

La perte nette de l'exploitation générale de Lifeco a augmenté de 126 M\$ par rapport au trimestre précédent. En ne tenant pas compte de l'incidence de la provision décrite précédemment, le bénéfice net a augmenté de 12 M\$, principalement en raison de l'incidence favorable des provisions au titre de l'impôt incertain susmentionnées au quatrième trimestre.

AUTRES RENSEIGNEMENTS**PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES**

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Exercices clos les 31 décembre | | |
|---|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| | 2012 | 2011 | 2010 |
| Total des produits | 30 061 \$ | 29 898 \$ | 30 103 \$ |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | | | |
| Bénéfice opérationnel | 1 955 \$ | 1 898 \$ | 1 819 \$ |
| Bénéfice net | 1 815 | 2 022 | 1 615 |
| Bénéfice net par action ordinaire | | | |
| Activités opérationnelles | 2,059 \$ | 2,000 \$ | 1,920 \$ |
| De base | 1,912 | 2,129 | 1,704 |
| Dilué | 1,900 | 2,112 | 1,695 |
| Total de l'actif | | | |
| Total de l'actif | 253 718 \$ | 238 768 \$ | 229 421 \$ |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 134 598 | 125 390 | 126 053 |
| | 388 316 | 364 158 | 355 474 |
| Autres actifs administrés | 157 455 | 137 807 | 131 528 |
| Total de l'actif administré | 545 771 \$ | 501 965 \$ | 487 002 \$ |
| Total du passif | 236 132 \$ | 222 664 \$ | 214 605 \$ |
| Dividendes versés par action | | | |
| Actions privilégiées de premier rang, série D ⁽¹⁾ | – \$ | – \$ | 0,29375 \$ |
| Actions privilégiées de premier rang, série F | 1,4750 | 1,4750 | 1,4750 |
| Actions privilégiées de premier rang, série G | 1,3000 | 1,3000 | 1,3000 |
| Actions privilégiées de premier rang, série H | 1,21252 | 1,21252 | 1,21252 |
| Actions privilégiées de premier rang, série I | 1,1250 | 1,1250 | 1,1250 |
| Actions privilégiées de premier rang, série J | 1,50000 | 1,50000 | 1,50000 |
| Actions privilégiées de premier rang, série L | 1,41250 | 1,41250 | 1,41250 |
| Actions privilégiées de premier rang, série M ⁽²⁾ | 1,450 | 1,450 | 1,19377 |
| Actions privilégiées de premier rang, série N ⁽³⁾ | 0,91250 | 1,004375 | – |
| Actions privilégiées de premier rang, série P ⁽⁴⁾ | 1,152120 | – | – |
| Actions privilégiées de premier rang, série Q ⁽⁵⁾ | 0,625235 | – | – |
| Actions privilégiées de premier rang, série R ⁽⁶⁾ | 0,26630 | – | – |
| Actions ordinaires | 1,230 | 1,230 | 1,230 |

(1) Les actions privilégiées de premier rang, série D, ont été rachetées le 31 mars 2010.

(2) Les actions privilégiées de premier rang, série M, ont été émises le 4 mars 2010. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 juin 2010 et correspondait à un montant de 0,46877 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,36250 \$ par action.

(3) Les actions privilégiées de premier rang, série N, ont été émises le 23 novembre 2010. Le premier versement de dividendes a été effectué le 31 mars 2011 et correspondait à un montant de 0,32 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,228125 \$ par action.

(4) Les actions privilégiées de premier rang, série P, ont été émises le 22 février 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 juin 2012 et correspondait à un montant de 0,477120 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,337500 \$ par action.

(5) Les actions privilégiées de premier rang, série Q, ont été émises le 6 juillet 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 septembre 2012 et correspondait à un montant de 0,303360 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,321875 \$ par action.

(6) Les actions privilégiées de premier rang, série R, ont été émises le 11 octobre 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 31 décembre 2012 et correspondait à un montant de 0,266300 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,30000 \$ par action.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | 2012 | | | | 2011 | | | |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Total des produits | 7 137 \$ | 8 636 \$ | 7 792 \$ | 6 496 \$ | 8 003 \$ | 8 506 \$ | 7 134 \$ | 6 255 \$ |
| Détenteurs d'actions ordinaires | | | | | | | | |
| Bénéfice net | | | | | | | | |
| Total | 353 | 520 | 491 | 451 | 624 | 457 | 526 | 415 |
| De base – par action | 0,373 | 0,547 | 0,517 | 0,475 | 0,657 | 0,481 | 0,553 | 0,438 |
| Dilué – par action | 0,372 | 0,543 | 0,513 | 0,472 | 0,651 | 0,478 | 0,550 | 0,436 |
| Bénéfice opérationnel⁽¹⁾ | | | | | | | | |
| Total | 493 | 520 | 491 | 451 | 500 | 457 | 526 | 415 |
| De base – par action | 0,520 | 0,547 | 0,517 | 0,475 | 0,528 | 0,481 | 0,553 | 0,438 |
| Dilué – par action | 0,518 | 0,543 | 0,513 | 0,472 | 0,523 | 0,478 | 0,550 | 0,436 |

(1) Le bénéfice opérationnel est une mesure financière de la performance en matière de bénéfice non définie par les IFRS qui ne tient pas compte de certains éléments que la direction considère comme non récurrents. Se reporter à la section Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent document.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 353 M\$ pour le quatrième trimestre de 2012, comparativement à 624 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,373 \$ par action ordinaire (0,372 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2012, comparativement à 0,657 \$ par action ordinaire (0,651 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2012 s'est établi à 7 137 M\$ et comprend des primes reçues de 4 827 M\$, des produits de placement nets réguliers de 1 361 M\$, une variation à la hausse de 182 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 767 M\$. Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2011 s'est établi à 8 003 M\$ et comprend des primes reçues de 4 334 M\$, des produits de placement nets réguliers de 1 365 M\$, une variation à la hausse de 1 564 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 740 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la Compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la Compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2012 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie est conçu pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la Compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie au 31 décembre 2012 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse importante n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence importante sur celui-ci.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, la Great-West a offert des prestations d'assurance à d'autres membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM.

Au 31 décembre 2012, la Compagnie détenait des débetures émises par IGM d'un montant en capital de 41 M\$ (39 M\$ en 2011).

En 2012, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 232 M\$ (202 M\$ en 2011).

La Compagnie fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'était en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avait été émis en 2012 ou en 2011. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2012 ou en 2011.

CONVERSION DES DEVICES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

| Périodes closes les | 31 déc. 2012 | 30 sept. 2012 | 30 juin 2012 | 31 mars 2012 | 31 déc. 2011 | 30 sept. 2011 | 30 juin 2011 | 31 mars 2011 |
|-------------------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|
| Dollar américain | | | | | | | | |
| Bilan | 0,99 \$ | 0,98 \$ | 1,02 \$ | 1,00 \$ | 1,02 \$ | 1,04 \$ | 0,96 \$ | 0,97 \$ |
| Produits et charges | 0,99 \$ | 1,00 \$ | 1,01 \$ | 1,00 \$ | 1,02 \$ | 0,98 \$ | 0,97 \$ | 0,99 \$ |
| Livre sterling | | | | | | | | |
| Bilan | 1,62 \$ | 1,59 \$ | 1,60 \$ | 1,60 \$ | 1,58 \$ | 1,62 \$ | 1,55 \$ | 1,56 \$ |
| Produits et charges | 1,59 \$ | 1,57 \$ | 1,60 \$ | 1,57 \$ | 1,61 \$ | 1,58 \$ | 1,58 \$ | 1,58 \$ |
| Euro | | | | | | | | |
| Bilan | 1,31 \$ | 1,26 \$ | 1,29 \$ | 1,33 \$ | 1,32 \$ | 1,40 \$ | 1,40 \$ | 1,38 \$ |
| Produits et charges | 1,29 \$ | 1,24 \$ | 1,30 \$ | 1,31 \$ | 1,38 \$ | 1,38 \$ | 1,39 \$ | 1,35 \$ |

DÉPÔTS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET ÉQUIVALENT DES PRIMES SAS (CONTRATS SAS)

Les états financiers d'une compagnie d'assurance-vie ne comprennent pas l'actif, le passif, les dépôts et les retraits visant les fonds communs de placement ni les règlements de sinistres relatifs aux contrats collectifs de garanties de soins de santé SAS. Cependant, la Compagnie touche des honoraires et d'autres produits relativement à ces contrats. Les fonds communs de placement et les contrats SAS représentent un secteur

important des activités générales de la Compagnie. Par conséquent, ils doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la Compagnie ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes à l'égard de l'information financière conçus pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, toutes les autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la Compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et de Great-West Life & Annuity Insurance Company nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent;
- donner son avis sur le caractère adéquat des provisions mathématiques à la date du bilan en vue de satisfaire à toutes les obligations à l'égard des titulaires de polices. L'examen de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète, et l'analyse de l'actif pour déterminer sa capacité à soutenir le montant des provisions mathématiques sont des éléments importants du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Deloitte s.r.l., comptables agréés, à titre d'auditeurs externes de la Compagnie, ont audité les états financiers consolidés. Le Rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière de la Compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Le président et
chef de la direction,

Le vice-président exécutif et
chef des services financiers,



D. Allen Loney

William W. Lovatt

Le 7 février 2013

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| Pour les exercices clos les 31 décembre | 2012 | 2011 |
|---|-----------------|-----------------|
| Produits | | |
| Primes reçues | | |
| Primes brutes souscrites | 21 839 \$ | 20 013 \$ |
| Primes cédées | (3 019) | (2 720) |
| Total des primes, montant net | 18 820 | 17 293 |
| Produits de placement nets (note 5) | | |
| Produits de placement nets réguliers | 5 653 | 5 538 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | 2 643 | 4 164 |
| Total des produits de placement nets | 8 296 | 9 702 |
| Honoraires et autres produits | 2 945 | 2 903 |
| | 30 061 | 29 898 |
| Prestations et charges | | |
| Prestations aux titulaires de police | | |
| Contrats d'assurance et d'investissement | | |
| Montant brut | 17 431 | 16 591 |
| Montant cédé | (1 457) | (1 217) |
| Total des prestations aux titulaires de police, montant net | 15 974 | 15 374 |
| Participations des titulaires de police et bonifications | 1 437 | 1 424 |
| Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 5 040 | 6 245 |
| Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de police | 22 451 | 23 043 |
| Commissions | 1 781 | 1 548 |
| Charges opérationnelles et frais administratifs (note 28) | 2 572 | 1 950 |
| Taxes sur les primes | 293 | 264 |
| Charges financières (note 15) | 285 | 289 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 103 | 100 |
| Bénéfice avant impôt | 2 576 | 2 704 |
| Impôt sur le résultat (note 27) | 368 | 465 |
| Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle | 2 208 | 2 239 |
| Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 19) | 278 | 121 |
| Bénéfice net | 1 930 | 2 118 |
| Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées | 115 | 96 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 1 815 \$ | 2 022 \$ |
| Bénéfice par action ordinaire (note 24) | | |
| De base | 1,912 \$ | 2,129 \$ |
| Dilué | 1,900 \$ | 2,112 \$ |

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)

| Pour les exercices clos les 31 décembre | 2012 | 2011 |
|--|-----------------|-----------------|
| Bénéfice net | 1 930 \$ | 2 118 \$ |
| Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | | |
| Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger | (78) | 206 |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | - | 1 |
| Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente | 87 | 235 |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | (25) | (51) |
| (Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente | (126) | (121) |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat | 31 | 31 |
| Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie | 14 | (24) |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | (5) | 10 |
| (Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie | 2 | 2 |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat | (1) | (1) |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 3 | (84) |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | 1 | 22 |
| | (97) | 226 |
| Bénéfice global | 1 833 \$ | 2 344 \$ |

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

| 31 décembre | 2012 | 2011 |
|--|-------------------|-------------------|
| Actif | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4) | 1 895 \$ | 2 056 \$ |
| Obligations (note 5) | 82 536 | 78 073 |
| Prêts hypothécaires (note 5) | 17 875 | 17 432 |
| Actions (note 5) | 7 098 | 6 704 |
| Immeubles de placement (note 5) | 3 525 | 3 201 |
| Avances consenties aux titulaires de police | 7 082 | 7 162 |
| | <u>120 011</u> | <u>114 628</u> |
| Fonds détenus par des assureurs cédants (note 6) | 10 537 | 9 923 |
| Goodwill (note 10) | 5 397 | 5 401 |
| Immobilisations incorporelles (note 10) | 3 115 | 3 154 |
| Instruments financiers dérivés (note 29) | 997 | 968 |
| Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 11) | 514 | 491 |
| Immobilisations corporelles (note 11) | 154 | 137 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance (note 14) | 2 064 | 2 061 |
| Autres actifs (note 12) | 4 893 | 4 283 |
| Actifs d'impôt différé (note 27) | 1 088 | 1 140 |
| Placements au titre des polices de fonds distincts (note 13) | 104 948 | 96 582 |
| Total de l'actif | <u>253 718 \$</u> | <u>238 768 \$</u> |
| Passif | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 14) | 119 919 \$ | 114 730 \$ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 14) | 739 | 782 |
| Débetures et autres instruments d'emprunt (note 16) | 4 283 | 4 313 |
| Fonds détenus en vertu de traités de réassurance | 335 | 169 |
| Instruments financiers dérivés (note 29) | 342 | 316 |
| Autres passifs (note 17) | 4 579 | 4 287 |
| Passifs d'impôt différé (note 27) | 868 | 929 |
| Conventions de rachat | – | 23 |
| Titres de fiducies de capital (note 18) | 119 | 533 |
| Contrats d'assurance et d'investissement au titre des polices de fonds distincts (note 13) | 104 948 | 96 582 |
| Total du passif | <u>236 132</u> | <u>222 664</u> |
| Capitaux propres | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 19) | | |
| Surplus attribuable au compte de participation de filiales | 2 505 | 2 227 |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales | 5 | 3 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | | |
| Capital social (note 20) | | |
| Actions privilégiées | 2 544 | 1 894 |
| Actions ordinaires | 5 848 | 5 828 |
| Surplus cumulé | 6 954 | 6 327 |
| Cumul des autres éléments de la perte globale (note 25) | (330) | (233) |
| Surplus d'apport | 60 | 58 |
| Total des capitaux propres | <u>17 586</u> | <u>16 104</u> |
| Total du passif et des capitaux propres | <u>253 718 \$</u> | <u>238 768 \$</u> |

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

| | 31 décembre 2012 | | | | | |
|---|------------------|------------------|-----------------|--|---|----------------------------|
| | Capital social | Surplus d'apport | Surplus cumulé | Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| Solde au début | 7 722 \$ | 58 \$ | 6 327 \$ | (233) \$ | 2 230 \$ | 16 104 \$ |
| Bénéfice net | – | – | 1 930 | – | 278 | 2 208 |
| Autres éléments de la perte globale | – | – | – | (97) | (4) | (101) |
| | 7 722 | 58 | 8 257 | (330) | 2 504 | 18 211 |
| Frais d'émission d'actions (note 20) | – | – | (14) | – | – | (14) |
| Montant réaffecté du compte de participation au compte de l'actionnaire de la London Life (note 19) | – | – | (6) | – | 6 | – |
| Dividendes aux actionnaires | | | | | | |
| Détenteurs d'actions privilégiées (note 20) | – | – | (115) | – | – | (115) |
| Détenteurs d'actions ordinaires (note 24) | – | – | (1 168) | – | – | (1 168) |
| Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 20) | 20 | – | – | – | – | 20 |
| Émission d'actions privilégiées (note 20) | 650 | – | – | – | – | 650 |
| Paiements fondés sur des actions | – | 2 | – | – | – | 2 |
| Solde à la fin | 8 392 \$ | 60 \$ | 6 954 \$ | (330) \$ | 2 510 \$ | 17 586 \$ |

| | 31 décembre 2011 | | | | | |
|---|------------------|------------------|-----------------|--|---|----------------------------|
| | Capital social | Surplus d'apport | Surplus cumulé | Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| Solde au début | 7 699 \$ | 55 \$ | 5 474 \$ | (459) \$ | 2 047 \$ | 14 816 \$ |
| Bénéfice net | – | – | 2 118 | – | 121 | 2 239 |
| Autres éléments du bénéfice global | – | – | – | 226 | 62 | 288 |
| | 7 699 | 55 | 7 592 | (233) | 2 230 | 17 343 |
| Dividendes aux actionnaires | | | | | | |
| Détenteurs d'actions privilégiées (note 20) | – | – | (96) | – | – | (96) |
| Détenteurs d'actions ordinaires (note 24) | – | – | (1 169) | – | – | (1 169) |
| Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 20) | 26 | – | – | – | – | 26 |
| Rachat d'actions privilégiées | (3) | – | – | – | – | (3) |
| Paiements fondés sur des actions | – | 3 | – | – | – | 3 |
| Solde à la fin | 7 722 \$ | 58 \$ | 6 327 \$ | (233) \$ | 2 230 \$ | 16 104 \$ |

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

| | 2012 | 2011 |
|---|-----------------|-----------------|
| Activités opérationnelles | | |
| Bénéfice avant impôt | 2 576 \$ | 2 704 \$ |
| Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus | (177) | 303 |
| Ajustements : | | |
| Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 5 034 | 6 029 |
| Variation des fonds détenus par des assureurs cédants | 205 | 464 |
| Variation des fonds détenus en vertu de traités de réassurance | 201 | 25 |
| Variation des coûts d'acquisition différés | (2) | (15) |
| Variation des actifs au titre des cessions en réassurance | 45 | 415 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | (2 643) | (4 164) |
| Autres | (517) | (917) |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | 4 722 | 4 844 |
| Activités de financement | | |
| Émission d'actions ordinaires | 20 | 26 |
| Émission d'actions privilégiées | 650 | – |
| Diminution de la marge de crédit d'une filiale | – | (13) |
| Augmentation (remboursement) de débentures et d'autres instruments d'emprunt | (1) | 7 |
| Rachat de titres de fiducies de capital | (409) | – |
| Frais d'émission d'actions | (14) | – |
| Dividendes versés sur les actions ordinaires | (1 168) | (1 169) |
| Dividendes versés sur les actions privilégiées | (115) | (96) |
| | (1 037) | (1 245) |
| Activités d'investissement | | |
| Ventes et échéances d'obligations | 23 959 | 19 590 |
| Encaissements sur prêts hypothécaires | 2 071 | 1 756 |
| Ventes d'actions | 2 062 | 2 334 |
| Ventes d'immeubles de placement | – | 73 |
| Variation des avances consenties aux titulaires de police | (57) | (198) |
| Variation des conventions de rachat | (23) | (1 053) |
| Placement dans des obligations | (26 964) | (20 081) |
| Placement dans des prêts hypothécaires | (2 569) | (2 991) |
| Placement dans des actions | (2 104) | (2 626) |
| Placement dans des immeubles de placement | (213) | (211) |
| | (3 838) | (3 407) |
| Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (8) | 24 |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (161) | 216 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 2 056 | 1 840 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 1 895 \$ | 2 056 \$ |
| Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie | | |
| Produits d'intérêts reçus | 4 645 \$ | 4 649 \$ |
| Intérêts versés | 283 \$ | 290 \$ |
| Dividendes reçus | 206 \$ | 191 \$ |

NOTES ANNEXES

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) est une société inscrite en Bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la Compagnie est la suivante : 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) Canada, R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power (la Financière Power), et cette dernière est la société mère de la Compagnie.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie, par l'entremise de ses principales filiales en exploitation, soit La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2012 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 7 février 2013.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers ont été préparés conformément aux méthodes comptables des Normes internationales d'information financière, lesquelles ont remplacé les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les entreprises ayant une obligation d'information du public. La Compagnie a adopté les Normes internationales d'information financière pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Compagnie au 31 décembre 2012 et pour l'exercice clos à cette date et les états comparatifs au 31 décembre 2011. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Compagnie n'exerce plus ce contrôle. L'ensemble des soldes, transactions, produits, charges, profits et pertes intragroupes, y compris les dividendes liés aux transactions intragroupes, sont éliminés au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces estimations comportent un degré de variabilité inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont les suivantes : l'évaluation des contrats d'assurance et d'investissement, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles, les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres, l'impôt sur le résultat ainsi que les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi. Les éléments sur lesquels les estimations et les hypothèses de la direction ont eu une incidence importante sont décrits dans les méthodes comptables concernées de la présente note ainsi que dans d'autres notes annexes.

Jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements importants qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période concernée. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes indiquées des présents états financiers consolidés : les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, la juste valeur des instruments financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, les provisions, les filiales et les structures d'accueil, les coûts d'acquisition différés, les provisions au titre des produits différés, les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles, ainsi que l'identification des secteurs opérationnels.

Les résultats annuels de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement repose sur les notations de crédit des placements. La Compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de crédit de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement. Les placements de portefeuille sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou encore comme des prêts et créances ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature du placement. Actuellement, la Compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans des obligations ou des actions normalement négociées activement sur un marché organisé sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction, selon l'intention de la direction. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global. Les profits et les pertes réalisés font l'objet d'un reclassement des autres éléments du bénéfice global aux comptes consolidés de résultat lorsque le placement disponible à la vente est vendu. Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente sont comptabilisés au titre des produits de placement nets, dans les comptes consolidés de résultat.

Les placements dans les instruments de capitaux propres dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la Compagnie exerce une influence notable mais dont elle n'a pas le contrôle sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les placements dans des actions comprennent le placement de la Compagnie dans une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, soit la Société financière IGM Inc. (IGM), dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. Ce placement est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les placements dans des titres hypothécaires et des obligations qui ne sont pas normalement négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des provisions pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts gagnés et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits de placement nets dans les comptes consolidés de résultat.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au titre des produits de placement nets dans les comptes consolidés de résultat. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la Compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

Évaluation à la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité dont tiennent compte les méthodes d'établissement des prix de marché utilisées par la Compagnie.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables et limite l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables et limite l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date de clôture.

Prêts hypothécaires et obligations – Prêts et créances

La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation

Les placements font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite ou encore une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la perte de valeur.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations effectuées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, le cumul des pertes de valeur comptabilisé dans le cumul des autres éléments du bénéfice global est reclassé dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur des instruments d'emprunt disponibles à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultat; par conséquent, toute réduction attribuable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les résultats. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif, sauf si les obligations sont considérées comme ayant subi une perte de valeur.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et des dépôts à terme dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins et des titres à revenu fixe dont la durée jusqu'à l'échéance est de trois mois ou moins. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de ceux-ci.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités par Putnam, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat.

e) Passifs financiers

Les passifs financiers autres que les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont classés soit dans les titres de fiducies de capital, soit dans les autres passifs. Les débetures, les autres instruments d'emprunt, les titres de fiducies de capital et les autres passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

f) Instruments financiers dérivés

La Compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris ses produits. Les lignes directrices de la Compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La Compagnie fournit à la note 29 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit.

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits de placement nets des comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la Compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La Compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La Compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits de placement nets.

Couvertures de la juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont comptabilisées dans les produits de placement nets, si bien que toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits de placement nets.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des contrats à terme sur taux d'intérêt désignés comme couvertures de la juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, c'est-à-dire soit dans les produits de placement nets, soit dans les autres éléments du bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du bénéfice global sont comptabilisés dans les produits de placement nets au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du bénéfice global aux produits de placement nets s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt ainsi qu'à des swaps de devises désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

À l'heure actuelle, la Compagnie n'a pas de dérivés ni d'autres instruments désignés comme couvertures d'investissement net.

g) Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie de l'hôte d'une manière similaire à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable spécifiée. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur dans les comptes consolidés de résultat. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

h) Écart de change

La Compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la Compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change à la conversion des établissements à l'étranger dans le cumul des autres éléments du bénéfice global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à l'investissement net de la Compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du bénéfice global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les produits de placement nets dans les comptes consolidés de résultat lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu. Les profits ou les pertes de change sur les opérations réalisées par la Compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans les produits de placement nets et n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers de la Compagnie.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

i) Avances consenties aux titulaires de police

Le montant des avances consenties aux titulaires de police correspond au solde du capital non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de police correspond approximativement à leur juste valeur.

j) Traités de réassurance

Dans le cours normal des activités, la Compagnie utilise et fournit des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par la Compagnie de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la Compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de police en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des provisions sont constituées à l'égard des montants liés aux traités de réassurance jugés irrécouvrables.

Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du traité de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur, et la perte de valeur est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat immédiatement à la date de l'achat et ils ne sont pas amortis.

Les primes et les sinistres cédés en réassurance sont déduits des primes gagnées et des prestations liées aux contrats d'assurance et d'investissement. Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans consolidés. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs ont été effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

k) Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de traités de réassurance

Pour certains types de traités de réassurance, il est pratique courante pour l'assureur cédant de conserver les actifs qui couvrent les passifs cédés. La Compagnie enregistre un montant à recevoir de l'assureur cédant ou à payer au réassureur, montant qui correspond à la prime exigible. Les produits de placement liés à ces sommes retenues sont crédités par l'assureur cédant.

l) Goodwill et immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la Compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la Compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la Compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur des logiciels, certains contrats conclus avec les clients, des canaux de distribution, des contrats de location et de la technologie. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre cinq et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la Compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des groupes d'unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable à laquelle le goodwill a été attribué. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède la valeur recouvrable de ceux-ci, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

m) Comptabilisation des produits

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux effectif.

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en Bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts opérationnels. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les honoraires et autres produits comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement) et la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés lorsque les services sont rendus et que leur montant peut être raisonnablement estimé.

n) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, de la façon suivante :

| | |
|---|-------------|
| Biens immobiliers occupés par leur propriétaire | 15 à 20 ans |
| Mobilier et agencements | 5 à 10 ans |
| Autres immobilisations corporelles | 3 à 10 ans |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

o) Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement sont inclus dans les autres actifs. Ceux-ci sont comptabilisés s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat.

p) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de police, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés, à la juste valeur. Les produits de placement et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

q) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Classement des contrats

Les produits de la Compagnie sont classés lors de la prise d'effet du contrat, à des fins comptables, à titre de contrats d'assurance ou d'investissement selon qu'ils comportent ou non un risque d'assurance significatif. Il existe un risque d'assurance significatif lorsque la Compagnie accepte d'indemniser les titulaires de police ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la Compagnie ne sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et quelle sera la somme qu'elle serait alors tenue de payer.

Si le contrat comporte un risque d'assurance significatif, il est comptabilisé comme un contrat d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Se reporter à la note 14 pour une analyse du risque d'assurance.

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance significatif, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La Compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient significatif. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation de crédit. Se reporter à la note 7 pour une analyse de la gestion du risque.

Évaluation

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de police, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de police. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode du report variable, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif présentement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont calculés de sorte que les prestations et les charges sont rapprochées des primes reçues. Selon la comptabilisation à la juste valeur, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf pour certains produits de rentes, qui sont évalués au coût amorti.

r) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux passifs relatifs aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de façon linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

s) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du bénéfice global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible. De tels actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs liés à une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Selon la méthode du report variable, une provision pour impôt incertain est évaluée lorsque cet impôt atteint le seuil de probabilité aux fins de constatation, évaluation qui est fondée sur l'approche de la moyenne pondérée par les probabilités.

t) Prestations aux titulaires de police

Les prestations aux titulaires de police comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie, les versements échus, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements échus et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

u) Conventions de rachat

La Compagnie conclut des conventions de rachat avec des courtiers indépendants aux termes desquelles elle vend des titres et consent à racheter des titres très semblables à une date et à un prix déterminés. Étant donné que la Compagnie conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, elle ne décomptabilise pas ces actifs. Ces conventions de rachat sont comptabilisées comme des opérations de financement des investissements.

v) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Le coût des prestations de retraite définies est imputé au bénéfice net selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services (se reporter à la note 23).

Les écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies de la Compagnie sont amortis dans les comptes consolidés de résultat selon un mode linéaire sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces régimes, et dans la mesure où les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de la période de présentation de l'information financière précédente excèdent les limites du corridor. Le corridor correspond à 10 % de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou de la juste valeur des actifs des régimes, selon la plus grande des deux valeurs. L'amortissement est réévalué au début de chaque exercice.

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Le coût de ces prestations est imputé au bénéfice selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services (se reporter à la note 23).

w) Capital social et surplus

Les instruments financiers émis par la Compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la Compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente l'acquisition des droits liés aux options sur actions, moins les options sur actions exercées.

Le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation de filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la Compagnie.

x) Paiements fondés sur des actions

La Compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie (se reporter à la note 22). La charge de rémunération est portée en augmentation de la charge de rémunération, dans les comptes consolidés de résultat, et du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La Compagnie utilise la méthode du report variable pour les attributions à base d'actions émises par Putnam et par sa filiale, PanAgora Asset Management, Inc. (PanAgora). La charge de rémunération est portée en augmentation des charges opérationnelles dans les comptes consolidés de résultat et un passif est comptabilisé dans les bilans consolidés sur la période d'acquisition des attributions à base d'actions. Le passif est réévalué à la juste valeur chaque période, les variations étant constatées dans les charges opérationnelles, et il est réglé en trésorerie, lorsque les actions sont achetées aux employés.

y) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur les actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présupant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en cours sont exercées (se reporter à la note 24).

z) Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple, en vertu desquels la Compagnie est locataire, sont imputés au bénéfice net sur la période d'utilisation.

Lorsque la Compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

aa) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la Compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs à présenter de la Compagnie sont classés par région et incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation européenne. Great-West Financial et Putnam sont présentées dans l'exploitation américaine. Les activités de réassurance et les activités exercées dans tous les pays autres que le Canada et les États-Unis sont incluses dans l'exploitation européenne. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la Compagnie.

ab) Chiffres correspondants

Certains montants de 2011 présentés dans les notes annexes aux fins de comparaison ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle qui a été adoptée pour l'exercice considéré.

3. Méthodes comptables futures

Dans l'avenir, les Normes internationales d'information financière présentées dans le tableau ci-dessous pourraient avoir une incidence sur la Compagnie.

Normes entrant en vigueur en 2013

| Norme révisée/nouvelle norme | Sommaire des modifications à venir |
|--|---|
| IAS 19, <i>Avantages du personnel</i> | <p>L'International Accounting Standards Board a publié une version modifiée de cette norme en juin 2011, qui élimine l'approche du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels. Ces écarts seraient constatés immédiatement dans les autres éléments du bénéfice global. Par conséquent, les actifs et les passifs nets au titre des régimes de retraite correspondront à la situation de capitalisation de ces régimes dans les bilans consolidés. En vertu de la version révisée d'IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>, le rendement prévu de l'actif des régimes n'est plus appliqué à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. Selon la norme révisée, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'évaluation de l'obligation au titre des prestations ainsi qu'aux actifs du régime lors de la détermination du montant net des charges (produits) d'intérêts. Ce taux d'actualisation est déterminé relativement au rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à la clôture de la période de présentation de l'information financière. De plus, la norme révisée comprend des modifications portant sur la présentation de l'obligation au titre des prestations définies, de la juste valeur des actifs du régime et des composantes de la charge de retraite dans les états financiers d'une entité.</p> <p>La Compagnie continuera d'utiliser l'approche du corridor jusqu'à ce que la révision de la norme portant sur les avantages du personnel soit en vigueur, c'est-à-dire le 1^{er} janvier 2013. Conformément aux dispositions transitoires d'IAS 19, cette modification relative aux Normes internationales d'information financière sera appliquée de façon rétroactive, ce qui devrait donner lieu à une diminution des capitaux propres d'ouverture d'environ 400 \$ au 1^{er} janvier 2012, et à une diminution additionnelle des capitaux propres d'ouverture d'environ 200 \$ au 1^{er} janvier 2013.</p> <p>Pour obtenir plus de détails sur les régimes d'avantages du personnel de la Compagnie, se reporter à la note 23.</p> |
| IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i> ; IFRS 11, <i>Partenariats</i> ; IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i> | <p>À compter du 1^{er} janvier 2013, la Compagnie prévoit adopter IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, IFRS 11, <i>Partenariats</i>, et IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>, aux fins de la préparation et de la présentation de ses états financiers consolidés.</p> <p>IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, utilise des principes de consolidation fondés sur une définition révisée du contrôle. Le contrôle est lié au pouvoir qu'a l'investisseur de diriger les activités de l'entreprise détenue, à sa capacité de tirer des avantages variables de ses avoirs dans l'entreprise détenue et au lien direct qui existe entre le pouvoir de diriger les activités et de recevoir des avantages.</p> <p>IFRS 11, <i>Partenariats</i>, sépare les entités contrôlées conjointement selon qu'il s'agit d'activités conjointes ou de coentreprises. Cette norme élimine l'option pour une entité d'utiliser la consolidation proportionnelle pour comptabiliser ses participations dans des coentreprises, celle-ci devant dorénavant utiliser la méthode de la mise en équivalence à cette fin.</p> <p>IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>, propose de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir en ce qui a trait aux participations qu'une entité détient dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées. Cette norme exige la présentation d'informations supplémentaires, notamment sur la manière de déterminer le contrôle et sur les restrictions pouvant exister en ce qui a trait à l'actif et au passif consolidés présentés dans les états financiers.</p> <p>En juin 2012, l'International Accounting Standards Board a publié des modifications qui clarifient les dispositions transitoires présentées dans IFRS 10 et offre une dispense transitoire supplémentaire dans IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 qui limite l'obligation de fournir des informations comparatives ajustées portant seulement sur la période précédente. La Compagnie continue d'évaluer l'incidence des normes susmentionnées sur ses procédures de consolidation et sur les informations à fournir en vue de leur entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013, mais elle ne s'attend pas à ce que cette incidence soit importante.</p> <p>En octobre 2012, l'International Accounting Standards Board a publié des modifications à IFRS 10 et à IFRS 12 qui établissent une dispense de consolidation pour les entités contrôlées par des entités d'investissement. La Compagnie poursuit son examen de l'information financière à l'égard des fonds distincts liés aux polices présentée dans ses états financiers, afin de déterminer si elle serait différente de la présentation actuelle en vertu des Normes internationales d'information financière.</p> |
| IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i> | <p>La Compagnie adoptera IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>, qui vise à accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet, à l'aide d'une hiérarchie des justes valeurs. La norme sera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette hiérarchie classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation. La hiérarchie place au niveau le plus haut les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables.</p> <p>La norme porte principalement sur les informations à fournir et n'aura donc pas d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> |
| IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> | <p>À compter du 1^{er} janvier 2013, la Compagnie adoptera le guide d'application fourni dans la version modifiée d'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>. La norme modifiée exige que les autres éléments du bénéfice global soient classés par nature et groupés selon qu'ils seront reclassés en bénéfice net au cours d'une période ultérieure (lorsque certaines conditions sont réunies) ou qu'ils ne le seront pas.</p> <p>Cette norme révisée porte seulement sur la présentation et n'aura donc pas d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> |
| IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> | <p>À compter du 1^{er} janvier 2013, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IFRS 7, <i>Instruments financiers</i>. La norme ainsi modifiée présente de nouvelles informations à fournir relativement aux instruments financiers, notamment au sujet des droits de compensation et des arrangements connexes aux termes de conventions de compensation globale.</p> <p>La norme révisée porte seulement sur les informations à fournir et n'aura donc pas d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> |

Normes qui devraient entrer en vigueur après 2013

| Norme révisée/nouvelle norme | Sommaire des modifications à venir |
|--|---|
| IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> | <p>L'International Accounting Standards Board a publié un exposé-sondage proposant des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance en juillet 2010. Aux termes de cette proposition, l'assureur serait tenu d'évaluer les passifs d'assurance au moyen d'un modèle axé sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance. Cette proposition diffère grandement du lien entre les actifs et les passifs au titre des polices d'assurance pris en compte aux termes de la méthode du report variable, et elle pourrait entraîner une variation significative des résultats de la Compagnie. L'exposé-sondage propose également des modifications à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers.</p> <p>Depuis la publication de l'exposé-sondage, des membres du secteur de l'assurance ainsi que des organismes de normalisation comptable du monde entier ont recommandé que d'importantes modifications soient apportées à l'exposé-sondage de 2010. À l'heure actuelle, aucune nouvelle norme n'a été publiée ou n'a été présentée en exposé-sondage.</p> <p>Tant qu'une nouvelle norme internationale d'information financière visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux polices d'assurance selon la méthode du report variable. L'entrée en vigueur d'une norme définitive n'est pas prévue avant plusieurs années. La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard.</p> |
| IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> | <p>La nouvelle norme exige que tous les actifs financiers soient classés au coût amorti ou à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et que les catégories « disponible à la vente », « détenu jusqu'à son échéance » et « prêts et créances » soient éliminées.</p> <p>La nouvelle norme exige également :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que les dérivés incorporés soient évalués aux fins du classement avec leur actif financier hôte; • qu'une méthode de dépréciation soit utilisée pour les actifs financiers; • que des modifications soient apportées aux critères liés à l'application de la comptabilité de couverture et à l'évaluation de l'efficacité. <p>L'incidence d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, sur la Compagnie sera évaluée de façon approfondie lorsque les éléments restants du projet de l'International Accounting Standards Board qui vise à remplacer IAS 39, <i>Instruments financiers</i>, soit la méthode de dépréciation, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs, auront été finalisés. La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard.</p> <p>Selon l'échéancier actuel, l'adoption d'IFRS 9 est prévue pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2015. La Compagnie continue toutefois de suivre l'évolution de cette norme en considérant les changements apportés à IFRS 4.</p> |
| IAS 17, <i>Contrats de location</i> | <p>L'International Accounting Standards Board a publié un exposé-sondage qui propose un nouveau modèle comptable pour les contrats de location, aux termes duquel le preneur et le bailleur auront à constater les actifs et les passifs au bilan à la valeur actualisée des paiements de location découlant de tous les contrats de location. Le nouveau classement serait le modèle reposant sur le droit d'utilisation, qui remplacerait les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée de façon approfondie une fois que la version finale de la norme sur les contrats de location sera publiée.</p> |
| IAS 18, <i>Produits des activités ordinaires</i> | <p>L'International Accounting Standards Board a publié un deuxième exposé-sondage en novembre 2011, qui propose la création d'une norme unique portant sur la comptabilisation des produits afin d'uniformiser la présentation de l'information financière sur les produits provenant de contrats clients et les coûts connexes. Une société serait ainsi tenue de comptabiliser, lors de la prestation de services ou de la vente de biens à un client, un produit correspondant à la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée une fois que la version finale de la norme sur la comptabilisation des produits sera publiée, ce qui est prévu en 2013.</p> |
| IAS 32, <i>Instruments financiers : Présentation</i> | <p>À compter du 1^{er} janvier 2014, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 32, <i>Instruments financiers: Présentation</i>. Cette norme révisée précise les exigences en matière de compensation des actifs et des passifs financiers.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers.</p> |

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

| | 2012 | 2011 |
|----------------------|-----------------|-----------------|
| Trésorerie | 1 048 \$ | 812 \$ |
| Dépôts à court terme | 847 | 1 244 |
| Total | 1 895 \$ | 2 056 \$ |

Au 31 décembre 2012, un montant en trésorerie de 34 \$ était soumis à restrictions par la Compagnie (41 \$ au 31 décembre 2011) relativement à la trésorerie détenue en fidéicommis aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation.

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

| | 2012 | | 2011 | |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Obligations | | | | |
| Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾ | 62 737 \$ | 62 737 \$ | 59 856 \$ | 59 856 \$ |
| Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾ | 2 113 | 2 113 | 1 853 | 1 853 |
| Disponibles à la vente | 6 752 | 6 752 | 6 620 | 6 620 |
| Prêts et créances | 10 934 | 12 438 | 9 744 | 10 785 |
| | 82 536 | 84 040 | 78 073 | 79 114 |
| Prêts hypothécaires | | | | |
| Résidentiels | 6 034 | 6 439 | 5 996 | 6 424 |
| Non résidentiels | 11 841 | 12 628 | 11 436 | 12 238 |
| | 17 875 | 19 067 | 17 432 | 18 662 |
| Actions | | | | |
| Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾ | 5 965 | 5 965 | 5 502 | 5 502 |
| Disponibles à la vente | 788 | 788 | 864 | 864 |
| Autres | 345 | 383 | 338 | 406 |
| | 7 098 | 7 136 | 6 704 | 6 772 |
| Immeubles de placement | 3 525 | 3 525 | 3 201 | 3 201 |
| Total | 111 034 \$ | 113 768 \$ | 105 410 \$ | 107 749 \$ |

(1) Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net peuvent être désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au gré de la direction, ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont négociés activement dans le but de générer des produits de placement.

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance :

| | 2012 | | | |
|---------------------|--------------------------|----------------------|------------------|------------------|
| | Durée jusqu'à l'échéance | | | Total |
| | 1 an ou moins | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | |
| Obligations | 7 972 \$ | 16 653 \$ | 57 518 \$ | 82 143 \$ |
| Prêts hypothécaires | 1 279 | 6 177 | 10 397 | 17 853 |
| Total | 9 251 \$ | 22 830 \$ | 67 915 \$ | 99 996 \$ |
| | 2011 | | | |
| | Durée jusqu'à l'échéance | | | Total |
| | 1 an ou moins | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | |
| Obligations | 7 363 \$ | 17 028 \$ | 53 367 \$ | 77 758 \$ |
| Prêts hypothécaires | 1 522 | 5 646 | 10 244 | 17 412 |
| Total | 8 885 \$ | 22 674 \$ | 63 611 \$ | 95 170 \$ |

Les tableaux ci-dessus excluent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires ayant subi une dépréciation, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu.

- c) Les actions comprennent le placement que la Compagnie détient par l'entremise de la Great-West dans une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la Compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits de placement nets dans les comptes consolidés de résultat. La Compagnie détenait 9 203 061 actions d'IGM au 31 décembre 2012 (9 203 309 actions au 31 décembre 2011), soit une participation de 3,62 % (3,57 % au 31 décembre 2011). La Compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par la Financière Power sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la Compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction ainsi que certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes opérations intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

| | 2012 | 2011 |
|---|---------------|---------------|
| Valeur comptable au début | 338 \$ | 330 \$ |
| Quote-part du bénéfice d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence | 26 | 27 |
| Dividendes reçus | (19) | (19) |
| Valeur comptable à la fin | 345 \$ | 338 \$ |
| Quote-part des capitaux propres à la fin | 162 \$ | 160 \$ |
| Juste valeur à la fin | 383 \$ | 406 \$ |

La date de clôture de l'exercice de la Compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Par conséquent, la Compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes générales, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers de la Compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2012 dans l'information qu'elle publie.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, IGM détenait 37 787 388 actions ordinaires de la Compagnie.

- d) Les placements de portefeuille sont les suivants :

- i) Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

| | 2012 | 2011 |
|--|---------------|---------------|
| Montants ayant subi une dépréciation par catégorie | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | 365 \$ | 290 \$ |
| Disponibles à la vente | 27 | 51 |
| Prêts et créances | 41 | 35 |
| Total | 433 \$ | 376 \$ |

La provision pour les prêts et créances s'est chiffrée à 21 \$ au 31 décembre 2012 et à 36 \$ au 31 décembre 2011.

- ii) La provision pour pertes sur créances et les variations de la provision pour pertes sur créances relatives aux placements classés comme des prêts et créances s'établissent comme suit :

| | 2012 | | | 2011 | | |
|---|-------------|---------------------|--------------|--------------|---------------------|--------------|
| | Obligations | Prêts hypothécaires | Total | Obligations | Prêts hypothécaires | Total |
| Solde au début | 2 \$ | 34 \$ | 36 \$ | 36 \$ | 28 \$ | 64 \$ |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances de l'exercice, montant net | (1) | (8) | (9) | (20) | 7 | (13) |
| Radiations, déduction faite des recouvrements | (1) | (4) | (5) | (14) | (1) | (15) |
| Autres (y compris les fluctuations des taux de change) | – | (1) | (1) | – | – | – |
| Solde à la fin | – \$ | 21 \$ | 21 \$ | 2 \$ | 34 \$ | 36 \$ |

La provision pour pertes sur créances est complétée par la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

f) Le tableau suivant présente la valeur comptable des immeubles de placement ainsi que la variation de cette valeur comptable :

| | 2012 | 2011 |
|---|-----------------|-----------------|
| Solde au début | 3 201 \$ | 2 957 \$ |
| Ajouts | 166 | 161 |
| Variation de la juste valeur par le biais du résultat net | 104 | 143 |
| Cessions | – | (99) |
| Fluctuations des taux de change | 54 | 39 |
| Solde à la fin | 3 525 \$ | 3 201 \$ |

g) **Actifs financiers transférés**

La Compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la Compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la Compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Au 31 décembre 2012, la garantie versée à l'agent de prêt de la Compagnie comprend un montant en trésorerie de 141 \$. De plus, l'agent de prêt indemnise la Compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2012, la valeur de marché des titres que la Compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 5 930 \$.

6. Fonds détenus par des assureurs cédants

Les fonds détenus par des assureurs cédants, de 10 537 \$ au 31 décembre 2012 (9 923 \$ au 31 décembre 2011), comprennent une entente conclue avec Standard Life Assurance Limited (Standard Life). En 2008, Canada Life International Re Limited (CLIRE), la filiale de réassurance irlandaise en propriété exclusive indirecte de la Compagnie, a conclu avec Standard Life, une société établie au Royaume-Uni qui offre des produits d'assurance-vie, de retraite et de placement, une entente de réassurance à caractère indemnitaire visant la prise en charge d'un important bloc de rentes immédiates. En vertu de cette entente, CLIRE doit déposer des montants auprès de Standard Life, et CLIRE prend en charge le risque de crédit lié au portefeuille d'actifs compris dans les montants déposés. Ces montants sont présentés dans les fonds détenus par des assureurs cédants aux bilans consolidés. Les produits et les charges résultant de cette entente sont portés aux produits de placement nets dans les comptes consolidés de résultat.

Au 31 décembre 2012, les dépôts de CLIRE se chiffraient à 9 951 \$ (9 411 \$ au 31 décembre 2011). Le tableau suivant présente les fonds déposés ainsi que les risques de crédit qui s'y rapportent :

a) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives

| | 2012 | | 2011 | |
|---|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 120 \$ | 120 \$ | 49 \$ | 49 \$ |
| Obligations | 9 655 | 9 655 | 9 182 | 9 182 |
| Autres actifs | 176 | 176 | 180 | 180 |
| Total | 9 951 \$ | 9 951 \$ | 9 411 \$ | 9 411 \$ |
| Éléments couverts : | | | | |
| Passifs de réassurance | 9 406 \$ | 9 406 \$ | 9 082 \$ | 9 082 \$ |
| Surplus | 545 | 545 | 329 | 329 |
| Total | 9 951 \$ | 9 951 \$ | 9 411 \$ | 9 411 \$ |

6. Fonds détenus par des assureurs cédants (suite)

b) Le tableau suivant présente, par secteur, la valeur comptable des obligations comprises dans les fonds déposés :

| | 2012 | 2011 |
|---|-----------------|-----------------|
| Obligations émises ou garanties par : | | |
| Gouvernement fédéral du Canada | 71 \$ | – \$ |
| Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales | 16 | 88 |
| Trésor des États-Unis et autres organismes américains | 16 | – |
| Autres gouvernements étrangers | 2 455 | 3 074 |
| Organismes gouvernementaux | 443 | 369 |
| Entités supranationales | 172 | 128 |
| Titres adossés à des actifs | 258 | 242 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles | 87 | 73 |
| Banques | 2 070 | 1 807 |
| Autres institutions financières | 1 007 | 747 |
| Matières premières | 58 | 21 |
| Communications | 224 | 239 |
| Produits de consommation courante | 617 | 404 |
| Produits et services industriels | 31 | 26 |
| Ressources naturelles | 320 | 220 |
| Biens immobiliers | 475 | 381 |
| Transport | 145 | 117 |
| Services publics | 1 119 | 1 135 |
| Divers | 71 | 111 |
| Total | 9 655 \$ | 9 182 \$ |

c) Qualité de l'actif

| Portefeuille d'obligations selon la notation de crédit | 2012 | 2011 |
|--|-----------------|-----------------|
| AAA | 3 103 \$ | 3 520 \$ |
| AA | 2 183 | 1 819 |
| A | 3 539 | 3 116 |
| BBB | 507 | 468 |
| BB ou inférieure | 323 | 259 |
| Total | 9 655 \$ | 9 182 \$ |

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la Compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la Compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque que la Compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et procédures suivantes :

- Des lignes directrices en matière de placement sont mises en œuvre afin d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées proviennent soit d'agences de notation externes reconnues, soit d'évaluations internes.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le conseil d'administration ou le comité de placements du conseil.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.
- La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux primes payables par les titulaires de police pendant le délai de grâce stipulé au contrat d'assurance ou jusqu'au paiement complet ou à la résiliation de ce dernier. Les commissions versées aux agents et aux courtiers sont portées en déduction des sommes à recevoir, le cas échéant.
- La réassurance est obtenue auprès des contreparties ayant de bonnes notations de crédit, et l'application des principes directeurs établis chaque année par le conseil d'administration permet de gérer la concentration du risque de crédit. En outre, la capacité financière des réassureurs fait l'objet d'une surveillance et d'une évaluation continues par la direction.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la Compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

| | 2012 | 2011 |
|--|-------------------|-------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 895 \$ | 2 056 \$ |
| Obligations | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | 64 850 | 61 709 |
| Disponibles à la vente | 6 752 | 6 620 |
| Prêts et créances | 10 934 | 9 744 |
| Prêts hypothécaires | 17 875 | 17 432 |
| Avances consenties aux titulaires de police | 7 082 | 7 162 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants ⁽¹⁾ | 10 537 | 9 923 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance | 2 064 | 2 061 |
| Intérêts à recevoir et intérêts courus | 1 098 | 1 108 |
| Débiteurs | 977 | 813 |
| Primes en voie de recouvrement | 484 | 422 |
| Actifs du compte de négociation | 313 | 207 |
| Autres actifs financiers ⁽²⁾ | 973 | 685 |
| Actifs dérivés | 997 | 968 |
| Total | 126 831 \$ | 120 910 \$ |

(1) Ce poste comprend un montant de 9 951 \$ (9 411 \$ au 31 décembre 2011) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels la Compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (se reporter à la note 6).

(2) Ce poste comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la Compagnie (se reporter à la note 12).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues par la Compagnie au 31 décembre 2012 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 25 \$ (21 \$ au 31 décembre 2011).

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs apparentés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par secteur et par région :

| | 2012 | | | Total |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | |
| Obligations émises ou garanties par : | | | | |
| Gouvernement fédéral du Canada | 4 873 \$ | 3 \$ | 43 \$ | 4 919 \$ |
| Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales | 6 454 | 1 881 | 61 | 8 396 |
| Trésor des États-Unis et autres organismes américains | 305 | 3 421 | 976 | 4 702 |
| Autres gouvernements étrangers | 151 | 29 | 8 044 | 8 224 |
| Organismes gouvernementaux | 1 584 | – | 1 205 | 2 789 |
| Entités supranationales | 453 | 11 | 289 | 753 |
| Titres adossés à des actifs | 2 587 | 3 117 | 830 | 6 534 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles | 16 | 452 | 165 | 633 |
| Banques | 2 140 | 359 | 2 317 | 4 816 |
| Autres institutions financières | 801 | 1 578 | 1 964 | 4 343 |
| Matières premières | 252 | 724 | 231 | 1 207 |
| Communications | 499 | 181 | 553 | 1 233 |
| Produits de consommation courante | 1 903 | 1 975 | 1 867 | 5 745 |
| Produits et services industriels | 873 | 984 | 323 | 2 180 |
| Ressources naturelles | 1 100 | 665 | 565 | 2 330 |
| Biens immobiliers | 850 | – | 1 739 | 2 589 |
| Transports | 1 747 | 696 | 598 | 3 041 |
| Services publics | 4 257 | 3 317 | 3 342 | 10 916 |
| Divers | 2 317 | 856 | 312 | 3 485 |
| Total des obligations à long terme | 33 162 | 20 249 | 25 424 | 78 835 |
| Obligations à court terme | 2 388 | 358 | 955 | 3 701 |
| Total | 35 550 \$ | 20 607 \$ | 26 379 \$ | 82 536 \$ |
| | | | | |
| | 2011 | | | |
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Obligations émises ou garanties par : | | | | |
| Gouvernement fédéral du Canada | 4 328 \$ | 2 \$ | 42 \$ | 4 372 \$ |
| Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales | 6 430 | 1 980 | 53 | 8 463 |
| Trésor des États-Unis et autres organismes américains | 271 | 2 857 | 1 006 | 4 134 |
| Autres gouvernements étrangers | 185 | 25 | 8 216 | 8 426 |
| Organismes gouvernementaux | 1 293 | – | 955 | 2 248 |
| Entités supranationales | 443 | 12 | 211 | 666 |
| Titres adossés à des actifs | 2 696 | 3 401 | 803 | 6 900 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles | 26 | 638 | 146 | 810 |
| Banques | 2 168 | 416 | 1 858 | 4 442 |
| Autres institutions financières | 855 | 1 449 | 1 615 | 3 919 |
| Matières premières | 233 | 748 | 214 | 1 195 |
| Communications | 508 | 221 | 501 | 1 230 |
| Produits de consommation courante | 1 848 | 1 813 | 1 771 | 5 432 |
| Produits et services industriels | 695 | 825 | 212 | 1 732 |
| Ressources naturelles | 1 127 | 560 | 554 | 2 241 |
| Biens immobiliers | 608 | – | 1 610 | 2 218 |
| Transports | 1 721 | 672 | 624 | 3 017 |
| Services publics | 3 792 | 2 689 | 3 158 | 9 639 |
| Divers | 2 024 | 814 | 277 | 3 115 |
| Total des obligations à long terme | 31 251 | 19 122 | 23 826 | 74 199 |
| Obligations à court terme | 2 980 | 323 | 571 | 3 874 |
| Total | 34 231 \$ | 19 445 \$ | 24 397 \$ | 78 073 \$ |

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par région :

| | 2012 | | | |
|-------------------------|--------------------------|----------------------------|-------------------|------------------|
| | Résidences unifamiliales | Résidences multifamiliales | Biens commerciaux | Total |
| Exploitation canadienne | 1 676 \$ | 3 250 \$ | 6 982 \$ | 11 908 \$ |
| Exploitation américaine | – | 921 | 2 139 | 3 060 |
| Exploitation européenne | – | 187 | 2 720 | 2 907 |
| Total | 1 676 \$ | 4 358 \$ | 11 841 \$ | 17 875 \$ |

| | 2011 | | | |
|-------------------------|--------------------------|----------------------------|-------------------|------------------|
| | Résidences unifamiliales | Résidences multifamiliales | Biens commerciaux | Total |
| Exploitation canadienne | 1 591 \$ | 3 407 \$ | 7 022 \$ | 12 020 \$ |
| Exploitation américaine | – | 811 | 1 999 | 2 810 |
| Exploitation européenne | 79 | 108 | 2 415 | 2 602 |
| Total | 1 670 \$ | 4 326 \$ | 11 436 \$ | 17 432 \$ |

iii) Qualité de l'actif

| Portefeuille d'obligations selon la notation de crédit | 2012 | 2011 |
|--|------------------|------------------|
| AAA | 29 302 \$ | 29 612 \$ |
| AA | 13 463 | 12 525 |
| A | 23 767 | 22 435 |
| BBB | 14 662 | 12 399 |
| BB ou inférieure | 1 342 | 1 102 |
| Total | 82 536 \$ | 78 073 \$ |

| Portefeuille de dérivés selon la notation de crédit | 2012 | 2011 |
|---|---------------|---------------|
| Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) : | | |
| AAA | 9 \$ | 12 \$ |
| AA | 106 | 361 |
| A | 882 | 595 |
| Total | 997 \$ | 968 \$ |

iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de perte de valeur

Les prêts qui sont en souffrance mais qui ne sont pas considérés comme ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme ayant subi une perte de valeur :

| | 2012 | 2011 |
|-------------------|--------------|-------------|
| Moins de 30 jours | 12 \$ | 3 \$ |
| De 30 à 90 jours | – | 1 |
| Plus de 90 jours | 4 | 1 |
| Total | 16 \$ | 5 \$ |

v) Les données qui suivent représentent la provision pour pertes sur créances futures pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif.

| | 2012 | 2011 |
|----------------------------|-----------------|-----------------|
| Polices avec participation | 892 \$ | 852 \$ |
| Polices sans participation | 1 667 | 1 648 |
| Total | 2 559 \$ | 2 500 \$ |

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La Compagnie gère étroitement les liquidités opérationnelles au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de police et le rendement de l'actif. Environ 70 % (environ 72 % en 2011) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou assujettis à des rajustements à la juste valeur.
- La direction surveille régulièrement l'utilisation des marges de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit et d'autres formes de crédit aux fins de l'exploitation.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou des marchés financiers. La Compagnie a obtenu une marge de crédit de 200 \$ auprès d'une banque à charte canadienne. De plus, Putnam dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US auprès d'un consortium de banques et, le 18 octobre 2012, la Compagnie a renouvelé, pour une durée de trois ans, une facilité d'emprunt à terme non renouvelable d'un montant de 304 \$ US de Putnam, garantie par Lifeco (se reporter à la note 16).

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de la Compagnie est résumé dans le tableau suivant :

| | Paiements exigibles par période | | | | | | |
|--|---------------------------------|---------------|--------------|---------------|-------------|-------------|-----------------|
| | Total | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans | Plus de 5 ans |
| Débitures et autres instruments d'emprunt | 4 312 \$ | 296 \$ | 1 \$ | 301 \$ | – \$ | – \$ | 3 714 \$ |
| Titres de fiducies de capital ⁽¹⁾ | 150 | – | – | – | – | – | 150 |
| Obligations d'achat | 83 | 58 | 13 | 10 | 2 | – | – |
| Cotisations au titre des régimes de retraite | 133 | 133 | – | – | – | – | – |
| Total | 4 678 \$ | 487 \$ | 14 \$ | 311 \$ | 2 \$ | – \$ | 3 864 \$ |

(1) Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la Compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 45 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers consolidés contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la Compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses émises ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la Compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La Compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. En vertu des Normes internationales d'information financière, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à l'asymétrie des devises.
- Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen d'un contrat de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la Compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, au mésappariement des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode du report variable pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires, car elles représentent les possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,18 % (0,19 % en 2011). Les pertes sur créances futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie. Ces variations de taux d'intérêt auraient une incidence sur les flux de trésorerie projetés.

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

- L'incidence d'une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une diminution d'environ 181 \$ de ces passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 121 \$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une hausse d'environ 715 \$ de ces passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 504 \$ du bénéfice net.

En outre, dans l'éventualité où la courbe de rendement persisterait pour une période prolongée, la portée des scénarios envisagés pourrait varier. L'incidence d'une diminution ou d'une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement se prolongeant sur une année serait minime en ce qui a trait aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations des marchés boursiers. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices liées aux garanties relatives aux fonds distincts, la Compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des marchés boursiers. Leur montant pourrait donc varier en conséquence. Une remontée de 10 % des marchés boursiers donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 22 \$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 18 \$. Un recul de 10 % des marchés boursiers entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 128 \$, entraînant à son tour une diminution du bénéfice net d'environ 96 \$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 443 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 342 \$. L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 492 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une diminution du bénéfice net d'environ 376 \$.

iv) Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux justes valeurs des fonds de placement. Une baisse importante de la juste valeur de ces fonds pourrait contribuer à une hausse du risque de responsabilité assumé par la Compagnie à l'égard des garanties offertes. Le tableau suivant présente l'exposition de la Compagnie à ces garanties à la date de clôture :

| | 2012 | | | | |
|-------------------------|------------------|---|--------------|---------------|---------------|
| | Juste valeur | Insuffisance d'investissement par type de prestations | | | |
| | | Produits | Échéance | Décès | Total* |
| Exploitation canadienne | 24 192 \$ | – \$ | 29 \$ | 181 \$ | 181 \$ |
| Exploitation américaine | 7 272 | – | – | 59 | 59 |
| Exploitation européenne | 3 665 | 552 | 40 | 71 | 624 |
| Total | 35 129 \$ | 552 \$ | 69 \$ | 311 \$ | 864 \$ |

| | 2011 | | | | |
|-------------------------|------------------|---|---------------|---------------|-----------------|
| | Juste valeur | Insuffisance d'investissement par type de prestations | | | |
| | | Produits | Échéance | Décès | Total* |
| Exploitation canadienne | 22 837 \$ | – \$ | 39 \$ | 301 \$ | 301 \$ |
| Exploitation américaine | 7 041 | 1 | – | 79 | 80 |
| Exploitation européenne | 3 232 | 641 | 124 | 174 | 817 |
| Total | 33 110 \$ | 642 \$ | 163 \$ | 554 \$ | 1 198 \$ |

* Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne aux 31 décembre 2012 et 2011 pour chaque police.

8. Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès. Les actifs et les passifs financiers évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et autres données de référence. Les titres correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs ainsi que la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier et de modèles internes d'établissement des prix. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, des placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ainsi que certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote.

Les tableaux suivants présentent des renseignements à l'égard des actifs et des passifs financiers de la Compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

| | 2012 | | | |
|--|----------|-----------|----------|-----------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actifs évalués à la juste valeur | | | | |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | |
| Obligations | – \$ | 64 577 \$ | 273 \$ | 64 850 \$ |
| Actions | 5 946 | 7 | 12 | 5 965 |
| Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | 5 946 | 64 584 | 285 | 70 815 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | | | | |
| Obligations | – | 6 725 | 27 | 6 752 |
| Actions | 108 | 5 | 1 | 114 |
| Total des actifs financiers disponibles à la vente | 108 | 6 730 | 28 | 6 866 |
| Autres actifs – dérivés ⁽¹⁾ | – | 997 | – | 997 |
| Total des actifs évalués à la juste valeur | 6 054 \$ | 72 311 \$ | 313 \$ | 78 678 \$ |
| Passifs évalués à la juste valeur | | | | |
| Autres passifs – dérivés ⁽²⁾ | | | | |
| | 4 \$ | 338 \$ | – \$ | 342 \$ |

(1) Compte non tenu de garanties reçues de 25 \$.

(2) Compte non tenu de garanties données de 101 \$.

| | 2011 | | | |
|--|----------|-----------|----------|-----------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actifs évalués à la juste valeur | | | | |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | |
| Obligations | – \$ | 61 406 \$ | 303 \$ | 61 709 \$ |
| Actions | 5 485 | 3 | 14 | 5 502 |
| Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | 5 485 | 61 409 | 317 | 67 211 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | | | | |
| Obligations | – | 6 580 | 40 | 6 620 |
| Actions | 96 | 7 | 1 | 104 |
| Total des actifs financiers disponibles à la vente | 96 | 6 587 | 41 | 6 724 |
| Autres actifs – dérivés ⁽¹⁾ | – | 968 | – | 968 |
| Total des actifs évalués à la juste valeur | 5 581 \$ | 68 964 \$ | 358 \$ | 74 903 \$ |
| Passifs évalués à la juste valeur | | | | |
| Autres passifs – dérivés ⁽²⁾ | | | | |
| | – \$ | 316 \$ | – \$ | 316 \$ |

(1) Compte non tenu de garanties reçues de 21 \$.

(2) Compte non tenu de garanties données de 45 \$.

8. Évaluation à la juste valeur des instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Compagnie a utilisé les données du niveau 3 (la Compagnie n'avait pas de passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en 2012 ni en 2011) :

| | 2012 | | | | Total |
|--|---|--|---|--------------------------------------|---------------|
| | Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net | Obligations disponibles à la vente | Actions à la juste valeur par le biais du résultat net | Actions disponibles à la vente | |
| Solde au début | 303 \$ | 40 \$ | 14 \$ | 1 \$ | 358 \$ |
| Total des profits (pertes) | | | | | |
| Compris dans le bénéfice net | 42 | – | (2) | – | 40 |
| Compris dans les autres éléments du bénéfice global | – | 3 | – | – | 3 |
| Achats | – | – | 3 | – | 3 |
| Ventes | (1) | (4) | – | – | (5) |
| Règlements | (63) | (5) | – | – | (68) |
| Transferts hors du niveau 3 | (8) | (7) | (3) | – | (18) |
| Solde à la fin | 273 \$ | 27 \$ | 12 \$ | 1 \$ | 313 \$ |
| Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le bénéfice net pour les actifs détenus au 31 décembre 2012 | 51 \$ | – \$ | (2) \$ | – \$ | 49 \$ |

| | 2011 | | | | Total |
|--|---|--|---|--------------------------------------|---------------|
| | Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net | Obligations disponibles à la vente | Actions à la juste valeur par le biais du résultat net | Actions disponibles à la vente | |
| Solde au début | 312 \$ | 42 \$ | 417 \$ | 1 \$ | 772 \$ |
| Total des profits (pertes) | | | | | |
| Compris dans le bénéfice net | 52 | 1 | 35 | – | 88 |
| Compris dans les autres éléments du bénéfice global | – | 2 | – | – | 2 |
| Achats | – | – | 65 | – | 65 |
| Ventes | (4) | – | (6) | – | (10) |
| Règlements | (57) | (5) | – | – | (62) |
| Transferts hors du niveau 3 | – | – | (497) | – | (497) |
| Solde à la fin | 303 \$ | 40 \$ | 14 \$ | 1 \$ | 358 \$ |
| Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le bénéfice net pour les actifs détenus au 31 décembre 2011 | 43 \$ | 1 \$ | (3) \$ | – \$ | 41 \$ |

9. Actif investi déposé au titre d'ententes de réassurance

Le montant de l'actif investi que la Compagnie maintient en dépôt relativement à certaines ententes de réassurance (se reporter à la note 5) se chiffre à 606 \$ (577 \$ en 2011). La Compagnie conserve la totalité des droits sur les flux de trésorerie liés à ces actifs; toutefois, les politiques de placement à l'égard de ces derniers sont régies par les conditions des ententes de réassurance.

10. Goodwill et immobilisations incorporelles**a) Goodwill**

La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

| | 2012 | 2011 |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|
| Solde au début | 5 401 \$ | 5 397 \$ |
| Fluctuations des taux de change | (4) | 4 |
| Solde à la fin | 5 397 \$ | 5 401 \$ |

Le cumul des pertes de valeur du goodwill et les variations de ce cumul se présentent comme suit :

| | 2012 | 2011 |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| Solde au début | 917 \$ | 890 \$ |
| Fluctuations des taux de change | (27) | 27 |
| Solde à la fin | 890 \$ | 917 \$ |

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 3 115 \$ (3 154 \$ en 2011) comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. La valeur comptable et la variation de ces immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée :

| | 2012 | | | |
|---------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---|-----------------|
| | Marques et marque de commerce | Liées aux contrats de clients | Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires | Total |
| Coût | | | | |
| Solde au début | 726 \$ | 2 321 \$ | 354 \$ | 3 401 \$ |
| Fluctuations des taux de change | (9) | (57) | – | (66) |
| Solde à la fin | 717 \$ | 2 264 \$ | 354 \$ | 3 335 \$ |
| Cumul des pertes de valeur | | | | |
| Solde au début | (94) \$ | (825) \$ | – \$ | (919) \$ |
| Fluctuations des taux de change | 3 | 23 | – | 26 |
| Solde à la fin | (91) \$ | (802) \$ | – \$ | (893) \$ |
| Valeur comptable nette | 626 \$ | 1 462 \$ | 354 \$ | 2 442 \$ |
| | | | | |
| | 2011 | | | |
| | Marques et marque de commerce | Liées aux contrats de clients | Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires | Total |
| Coût | | | | |
| Solde au début | 714 \$ | 2 264 \$ | 354 \$ | 3 332 \$ |
| Fluctuations des taux de change | 12 | 57 | – | 69 |
| Solde à la fin | 726 \$ | 2 321 \$ | 354 \$ | 3 401 \$ |
| Cumul des pertes de valeur | | | | |
| Solde au début | (91) \$ | (801) \$ | – \$ | (892) \$ |
| Fluctuations des taux de change | (3) | (24) | – | (27) |
| Solde à la fin | (94) \$ | (825) \$ | – \$ | (919) \$ |
| Valeur comptable nette | 632 \$ | 1 496 \$ | 354 \$ | 2 482 \$ |

10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

ii) Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée :

| | 2012 | | | | | |
|---|----------------------------------|---------------------------|---------------|---------------|---------------|----------|
| | Liées aux contrats de clients | Canaux de distribution | Technologie | Baux | Logiciels | Total |
| | 10 à 20 ans | 30 ans | 5 ans | 5 ans | 5 à 10 ans | |
| Période d'amortissement | 10 à 20 ans | 30 ans | 5 ans | 5 ans | 5 à 10 ans | |
| Période d'amortissement moyenne pondérée restante | 12 ans | 21 ans | – | – | – | |
| Mode d'amortissement | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | |
| Coûts | | | | | | |
| Solde au début | 571 \$ | 100 \$ | 12 \$ | 13 \$ | 468 \$ | 1 164 \$ |
| Acquisitions | – | – | – | – | 86 | 86 |
| Cessions | – | – | – | – | (11) | (11) |
| Fluctuations des taux de change | (7) | 3 | – | – | (3) | (7) |
| Autres | – | – | – | – | 27 | 27 |
| Solde à la fin | 564 \$ | 103 \$ | 12 \$ | 13 \$ | 567 \$ | 1 259 \$ |
| Cumul des amortissements et des pertes de valeur | | | | | | |
| Solde au début | (204) \$ | (29) \$ | (10) \$ | (12) \$ | (237) \$ | (492) \$ |
| Cessions | – | – | – | – | 9 | 9 |
| Amortissement | (31) | (5) | (2) | (1) | (64) | (103) |
| Solde à la fin | (235) \$ | (34) \$ | (12) \$ | (13) \$ | (292) \$ | (586) \$ |
| Valeur comptable nette | 329 \$ | 69 \$ | – \$ | – \$ | 275 \$ | 673 \$ |
| 2011 | | | | | | |
| | Liées aux contrats de clients | Canaux de distribution | Technologie | Baux | Logiciels | Total |
| Période d'amortissement | 10 à 20 ans | 30 ans | 5 ans | 5 ans | 5 à 10 ans | |
| Période d'amortissement moyenne pondérée restante | 12 ans | 22 ans | 1 an | 1 an | – | |
| Mode d'amortissement | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | |
| Coûts | | | | | | |
| Solde au début | 564 \$ | 100 \$ | 12 \$ | 13 \$ | 378 \$ | 1 067 \$ |
| Acquisitions | – | – | – | – | 31 | 31 |
| Fluctuations des taux de change | 7 | – | – | – | 5 | 12 |
| Autres | – | – | – | – | 54 | 54 |
| Solde à la fin | 571 \$ | 100 \$ | 12 \$ | 13 \$ | 468 \$ | 1 164 \$ |
| Cumul des amortissements et des pertes de valeur | | | | | | |
| Solde au début | (169) \$ | (24) \$ | (8) \$ | (9) \$ | (189) \$ | (399) \$ |
| Dépréciation | – | – | – | – | (4) | (4) |
| Fluctuations des taux de change | (1) | (1) | – | – | (3) | (5) |
| Autres | – | – | – | – | 13 | 13 |
| Amortissement | (34) | (4) | (2) | (3) | (54) | (97) |
| Solde à la fin | (204) \$ | (29) \$ | (10) \$ | (12) \$ | (237) \$ | (492) \$ |
| Valeur comptable nette | 367 \$ | 71 \$ | 2 \$ | 1 \$ | 231 \$ | 672 \$ |

- c) Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été répartis de la manière suivante entre les unités génératrices de trésorerie :

| | 2012 | | |
|---|-----------------|--|-----------------|
| | Goodwill | Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée | Total |
| Exploitation canadienne | | | |
| Assurance collective | 1 033 \$ | – \$ | 1 033 \$ |
| Assurance individuelle et gestion du patrimoine | 2 740 | 973 | 3 713 |
| Exploitation européenne | | | |
| Assurance et rentes | 1 500 | 109 | 1 609 |
| Réassurance | 1 | – | 1 |
| Exploitation américaine | | | |
| Services financiers | 123 | – | 123 |
| Gestion d'actifs | – | 1 360 | 1 360 |
| Total | 5 397 \$ | 2 442 \$ | 7 839 \$ |

| | 2011 | | |
|---|-----------------|--|-----------------|
| | Goodwill | Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée | Total |
| Exploitation canadienne | | | |
| Assurance collective | 1 033 \$ | – \$ | 1 033 \$ |
| Assurance individuelle et gestion du patrimoine | 2 740 | 973 | 3 713 |
| Exploitation européenne | | | |
| Assurance et rentes | 1 500 | 107 | 1 607 |
| Réassurance | 1 | – | 1 |
| Exploitation américaine | | | |
| Services financiers | 127 | – | 127 |
| Gestion d'actifs | – | 1 402 | 1 402 |
| Total | 5 401 \$ | 2 482 \$ | 7 883 \$ |

d) **Valeur recouvrable**

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La juste valeur est déterminée à l'aide d'une combinaison de méthodes d'évaluation généralement acceptées, notamment les multiples de négociation comparables, les multiples de transactions comparables et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les méthodes faisant appel aux multiples de négociation et de transactions comparables établissent la valeur en appliquant les multiples observés sur le marché aux résultats historiques ou aux projections approuvées par la direction, le cas échéant. La valeur calculée par l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie fait appel aux projections des flux de trésorerie basées sur les budgets financiers qui sont approuvés par la direction et qui portent sur une période initiale (généralement de quatre ou cinq ans). La valeur au-delà de la période initiale est déterminée en appliquant un multiple de valeur finale au dernier exercice de la période initiale de projection. Le multiple de valeur finale est fonction du taux d'actualisation et du taux de croissance final estimé. Le taux de croissance final estimé ne doit pas être supérieur au taux de croissance à long terme moyen (le taux d'inflation) des marchés dans lesquels la Compagnie exerce ses activités.

Les principales hypothèses utilisées aux fins du calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie se fondent sur les résultats passés et sur des sources externes d'information. Les principales hypothèses sont les suivantes :

- Les taux d'actualisation ajustés en fonction du risque utilisés pour le calcul de la valeur actualisée se basent sur le coût du capital moyen pondéré.
- Les hypothèses économiques se basent sur les taux de rendement du marché calculés d'après les taux d'intérêt sans risque à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.
- Le taux de croissance final représente le taux utilisé pour extrapoler les apports des affaires nouvelles au-delà de la période prévue. Ce taux se base sur l'estimation de la direction quant à la croissance future et il varie entre 0,0 % et 3,0 %, dépendamment de la nature des affaires.

11. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles ainsi que leur variation respective :

| | 2012 | | 2011 | |
|--|---|-----------------------------|---|-----------------------------|
| | Biens immobiliers occupés par leur propriétaire | Immobilisations corporelles | Biens immobiliers occupés par leur propriétaire | Immobilisations corporelles |
| Valeur comptable au début | 523 \$ | 617 \$ | 468 \$ | 580 \$ |
| Déduire : cumul de l'amortissement et des pertes de valeur | (32) | (480) | (29) | (459) |
| Valeur comptable nette au début | 491 | 137 | 439 | 121 |
| Ajouts | 31 | 64 | 51 | 58 |
| Cessions | – | (25) | – | (3) |
| Amortissement | (5) | (39) | (3) | (40) |
| Amortissement (cessions/mises hors service) | – | 20 | – | – |
| Écarts de change nets | (3) | (3) | 4 | 1 |
| Valeur comptable nette à la fin | 514 | 154 | 491 | 137 |
| Ajouter : cumul de l'amortissement et des pertes de valeur | 37 | 502 | 32 | 480 |
| Valeur comptable à la fin | 551 \$ | 656 \$ | 523 \$ | 617 \$ |

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par région :

| | 2012 | 2011 |
|-------------------------|---------------|---------------|
| Exploitation canadienne | 466 \$ | 426 \$ |
| Exploitation américaine | 172 | 175 |
| Exploitation européenne | 30 | 27 |
| Total | 668 \$ | 628 \$ |

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en nantissement de la dette.

12. Autres actifs

| | 2012 | 2011 |
|---|-----------------|-----------------|
| Primes en voie de recouvrement | 484 \$ | 422 \$ |
| Intérêts à recevoir et intérêts courus | 1 098 | 1 108 |
| Impôt exigible | 162 | 181 |
| Charges payées d'avance | 92 | 99 |
| Débiteurs | 977 | 813 |
| Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 23) | 415 | 420 |
| Coûts d'acquisition différés | 541 | 529 |
| Actifs du compte de négociation de Putnam ⁽¹⁾ | 313 | 207 |
| Autres ⁽²⁾ | 811 | 504 |
| Total | 4 893 \$ | 4 283 \$ |

(1) Ce poste comprend des obligations d'un montant de 225 \$ et des actions d'un montant de 88 \$ au 31 décembre 2012 (obligations d'un montant de 80 \$ et actions d'un montant de 127 \$ au 31 décembre 2011).

(2) Ce poste comprend d'autres actifs divers de la Compagnie.

Le total des autres actifs d'un montant de 3 937 \$ (3 334 \$ en 2011) devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés au titre des contrats d'investissement, dont la variation est indiquée ci-dessous.

| Coûts d'acquisition différés | 2012 | 2011 |
|------------------------------|---------------|---------------|
| Solde au début | 529 \$ | 508 \$ |
| Ajouts | 120 | 123 |
| Amortissement | (69) | (71) |
| Change | 9 | 6 |
| Cessions | (48) | (37) |
| Solde à la fin | 541 \$ | 529 \$ |

13. Fonds distincts

a) Placements au titre des polices de fonds distincts

| | 2012 | 2011 |
|---|-------------------|------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4 837 \$ | 5 334 \$ |
| Obligations | 24 070 | 21 594 |
| Prêts hypothécaires | 2 303 | 2 303 |
| Actions | 69 254 | 63 885 |
| Immeubles de placement | 6 149 | 5 457 |
| Produits à recevoir | 239 | 287 |
| Autres passifs | (1 904) | (2 278) |
| Total | 104 948 \$ | 96 582 \$ |

b) Contrats d'assurance et d'investissement au titre des polices de fonds distincts

| | 2012 | 2011 |
|---|-------------------|------------------|
| Solde au début de l'exercice | 96 582 \$ | 94 827 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | |
| Dépôts des titulaires de police | 13 819 | 13 462 |
| Produits de placement nets | 1 189 | 755 |
| Profits (pertes) en capital réalisés sur les placements | 1 094 | 1 048 |
| Profits (pertes) en capital latents sur les placements | 4 316 | (3 539) |
| Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change | (213) | 887 |
| Retraits des titulaires de police | (11 831) | (10 876) |
| Virement du fonds général, montant net | (8) | 18 |
| Total | 8 366 | 1 755 |
| Solde à la fin | 104 948 \$ | 96 582 \$ |

14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**a) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

| | 2012 | | |
|--|-------------------------|---|-------------------|
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance | 119 919 \$ | 2 064 \$ | 117 855 \$ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | 739 | – | 739 |
| Total | 120 658 \$ | 2 064 \$ | 118 594 \$ |

| | 2011 | | |
|--|-------------------------|---|-------------------|
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance | 114 730 \$ | 2 061 \$ | 112 669 \$ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | 782 | – | 782 |
| Total | 115 512 \$ | 2 061 \$ | 113 451 \$ |

b) Composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et actif connexe

i) La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se présente comme suit :

| | 2012 | | |
|----------------------------|-------------------------|---|-------------------|
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Polices avec participation | | | |
| Exploitation canadienne | 27 851 \$ | (88) \$ | 27 939 \$ |
| Exploitation américaine | 8 942 | 14 | 8 928 |
| Exploitation européenne | 1 241 | – | 1 241 |
| Polices sans participation | | | |
| Exploitation canadienne | 27 283 | 746 | 26 537 |
| Exploitation américaine | 17 356 | 241 | 17 115 |
| Exploitation européenne | 37 985 | 1 151 | 36 834 |
| Total | 120 658 \$ | 2 064 \$ | 118 594 \$ |

| | 2011 | | |
|----------------------------|-------------------------|---|-------------------|
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Polices avec participation | | | |
| Exploitation canadienne | 26 470 \$ | (50) \$ | 26 520 \$ |
| Exploitation américaine | 8 639 | 18 | 8 621 |
| Exploitation européenne | 1 230 | – | 1 230 |
| Polices sans participation | | | |
| Exploitation canadienne | 27 099 | 919 | 26 180 |
| Exploitation américaine | 16 657 | 276 | 16 381 |
| Exploitation européenne | 35 417 | 898 | 34 519 |
| Total | 115 512 \$ | 2 061 \$ | 113 451 \$ |

ii) Le tableau suivant présente la composition de l'actif couvrant les passifs ainsi que les capitaux propres :

| | 2012 | | | | | Total |
|---|------------------|---------------------|-----------------|------------------------|-------------------|-------------------|
| | Obligations | Prêts hypothécaires | Actions | Immeubles de placement | Autres | |
| Valeur comptable | | | | | | |
| Passifs relatifs aux polices avec participation | | | | | | |
| Exploitation canadienne | 12 818 \$ | 6 903 \$ | 4 221 \$ | 932 \$ | 2 977 \$ | 27 851 \$ |
| Exploitation américaine | 4 307 | 188 | – | – | 4 447 | 8 942 |
| Exploitation européenne | 874 | 40 | 162 | 19 | 146 | 1 241 |
| Passifs relatifs aux polices sans participation | | | | | | |
| Exploitation canadienne | 17 519 | 4 428 | 1 565 | 3 | 3 768 | 27 283 |
| Exploitation américaine | 14 280 | 2 464 | – | – | 612 | 17 356 |
| Exploitation européenne | 22 420 | 2 827 | 127 | 2 173 | 10 438 | 37 985 |
| Autres | 6 507 | 493 | – | 4 | 108 470 | 115 474 |
| Total des capitaux propres | 3 811 | 532 | 1 023 | 394 | 11 826 | 17 586 |
| Total de la valeur comptable | 82 536 \$ | 17 875 \$ | 7 098 \$ | 3 525 \$ | 142 684 \$ | 253 718 \$ |
| Juste valeur | 84 040 \$ | 19 067 \$ | 7 136 \$ | 3 525 \$ | 142 684 \$ | 256 452 \$ |
| | | | | | | |
| | 2011 | | | | | Total |
| | Obligations | Prêts hypothécaires | Actions | Immeubles de placement | Autres | |
| Valeur comptable | | | | | | |
| Passifs relatifs aux polices avec participation | | | | | | |
| Exploitation canadienne | 11 862 \$ | 6 686 \$ | 3 864 \$ | 507 \$ | 3 551 \$ | 26 470 \$ |
| Exploitation américaine | 4 059 | 152 | – | – | 4 428 | 8 639 |
| Exploitation européenne | 855 | 56 | 176 | 22 | 121 | 1 230 |
| Passifs relatifs aux polices sans participation | | | | | | |
| Exploitation canadienne | 16 674 | 4 738 | 1 329 | 20 | 4 338 | 27 099 |
| Exploitation américaine | 13 523 | 2 369 | – | – | 765 | 16 657 |
| Exploitation européenne | 20 449 | 2 506 | 119 | 2 092 | 10 251 | 35 417 |
| Autres | 6 563 | 484 | – | 6 | 100 099 | 107 152 |
| Total des capitaux propres | 4 088 | 441 | 1 216 | 554 | 9 805 | 16 104 |
| Total de la valeur comptable | 78 073 \$ | 17 432 \$ | 6 704 \$ | 3 201 \$ | 133 358 \$ | 238 768 \$ |
| Juste valeur | 79 114 \$ | 18 662 \$ | 6 772 \$ | 3 201 \$ | 133 358 \$ | 241 107 \$ |

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux conventions comptables suivies à l'égard des placements.

14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

c) **Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance**

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

| | 2012 | | |
|---|----------------------------|---|------------------|
| | Polices avec participation | | |
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Solde au début | 36 303 \$ | (32) \$ | 36 335 \$ |
| Incidence des affaires nouvelles | 72 | – | 72 |
| Variations normales des affaires en vigueur | 1 621 | (6) | 1 627 |
| Mesures prises par la direction et modification des hypothèses | (260) | (34) | (226) |
| Incidence des fluctuations des taux de change | (262) | (2) | (260) |
| Incidence de la fusion de la Crown Vie | 529 | – | 529 |
| Solde à la fin | 38 003 \$ | (74) \$ | 38 077 \$ |

| | Polices sans participation | | | |
|---|----------------------------|---|------------------|-----------------------|
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net | Total, montant net |
| Solde au début | 78 427 \$ | 2 093 \$ | 76 334 \$ | 112 669 \$ |
| Incidence des affaires nouvelles | 4 664 | 326 | 4 338 | 4 410 |
| Variations normales des affaires en vigueur | (528) | 35 | (563) | 1 064 |
| Mesures prises par la direction et modification des hypothèses | (380) | (306) | (74) | (300) |
| Transfert d'affaires avec des parties externes | (48) | (7) | (41) | (41) |
| Incidence des fluctuations des taux de change | 310 | (3) | 313 | 53 |
| Incidence de la fusion de la Crown Vie | (529) | – | (529) | – |
| Solde à la fin | 81 916 \$ | 2 138 \$ | 79 778 \$ | 117 855 \$ |

| | 2011 | | |
|---|----------------------------|---|------------------|
| | Polices avec participation | | |
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Solde au début | 34 398 \$ | 25 \$ | 34 373 \$ |
| Reclassement connexe (Crown Vie) | (89) | – | (89) |
| Incidence des affaires nouvelles | 133 | – | 133 |
| Variations normales des affaires en vigueur | 1 719 | (14) | 1 733 |
| Mesures prises par la direction et modification des hypothèses | (139) | (45) | (94) |
| Incidence des fluctuations des taux de change | 281 | 2 | 279 |
| Solde à la fin | 36 303 \$ | (32) \$ | 36 335 \$ |

| | Polices sans participation | | | |
|---|----------------------------|---|------------------|-----------------------|
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net | Total, montant net |
| Solde au début | 73 007 \$ | 2 508 \$ | 70 499 \$ | 104 872 \$ |
| Reclassement connexe (Crown Vie) | 89 | – | 89 | – |
| Incidence des affaires nouvelles | 3 088 | (329) | 3 417 | 3 550 |
| Variations normales des affaires en vigueur | 1 910 | 476 | 1 434 | 3 167 |
| Mesures prises par la direction et modification des hypothèses | (806) | (583) | (223) | (317) |
| Incidence des fluctuations des taux de change | 1 139 | 21 | 1 118 | 1 397 |
| Solde à la fin | 78 427 \$ | 2 093 \$ | 76 334 \$ | 112 669 \$ |

Selon la comptabilisation à la juste valeur, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associées aux variations de la juste valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

En 2012, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont l'incidence des affaires nouvelles (hausse de 4 410 \$) et les variations normales des affaires en vigueur (hausse de 1 064 \$), découlant principalement de la variation de la juste valeur.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 74 \$ en 2012 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses, ce qui comprend une diminution de 138 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une augmentation de 97 \$ par l'exploitation européenne et une diminution de 33 \$ par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie (diminution de 79 \$), la révision des charges d'impôt et des frais (diminution de 75 \$), le raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (diminution de 71 \$), la révision des hypothèses au chapitre de la longévité (diminution de 21 \$) et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (diminution de 9 \$), partiellement contrebalancés par les provisions au titre du risque lié à l'actif et de non-appariement (augmentation de 66 \$) et la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de police au sein de l'unité Assurance individuelle (augmentation de 41 \$).

L'augmentation enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses en ce qui a trait à l'amélioration au chapitre de la longévité (augmentation de 348 \$), la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de police au chapitre de la réassurance (augmentation de 109 \$), l'augmentation de la provision au titre des charges d'impôt et des frais (augmentation de 36 \$), le raffinement de la modélisation (augmentation de 32 \$), l'augmentation des provisions au titre du risque lié à l'actif et de non-appariement (augmentation de 15 \$) et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (augmentation de 3 \$), partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de base (diminution de 358 \$) et la révision de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie (diminution de 85 \$).

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie (diminution de 33 \$), de la révision des hypothèses au chapitre de la longévité (diminution de 3 \$), de la baisse des provisions liées au comportement des titulaires de police (diminution de 3 \$) et de la révision des charges d'impôt et des frais (diminution de 1 \$), partiellement contrebalancés par les provisions au titre du risque lié à l'actif et de non-appariement (augmentation de 7 \$).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 226 \$ en 2012 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution découle principalement de la baisse des provisions au titre des participations des titulaires de police futures (baisse de 2 078 \$), de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie individuelle (baisse de 124 \$), de la révision des charges d'impôt et des frais (baisse de 92 \$) et du raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (baisse de 10 \$), partiellement contrebalancés par la baisse du rendement des placements (hausse de 2 056 \$), par l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de police (hausse de 19 \$) et par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (hausse de 3 \$).

En 2011, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont l'incidence des affaires nouvelles (hausse de 3 550 \$) et les variations normales des affaires en vigueur (hausse de 3 167 \$), découlant principalement de la variation de la juste valeur.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 223 \$ en 2011 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses, ce qui comprend une diminution de 68 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, de 132 \$ par l'exploitation européenne et de 23 \$ par l'exploitation américaine.

La Compagnie a adopté la sous-section 2350 des normes de pratique actuarielle révisées, qui porte sur l'inclusion de l'amélioration de la mortalité dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour l'assurance-vie et les rentes. Cette adoption a engendré une baisse du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie sans participation qui s'est chiffrée à 446 \$, montant composé d'une diminution de 182 \$ pour l'exploitation canadienne, de 242 \$ pour l'exploitation européenne (principalement en matière de réassurance) et de 22 \$ pour l'exploitation américaine. Cette adoption a également engendré une hausse de 47 \$ du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance pour les rentes, laquelle est le résultat d'une hausse de 53 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, d'une baisse de 58 \$ pour l'exploitation européenne et d'une hausse de 52 \$ pour l'exploitation américaine.

Le reste de l'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne découle principalement de la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de police au sein de l'unité Assurance individuelle (hausse de 172 \$), des provisions au titre de l'appariement de l'actif (hausse de 147 \$), de la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes (hausse de 43 \$) et du reclassement des passifs divers (hausse de 29 \$), partiellement contrebalancés par la révision des charges d'impôt et des frais (baisse de 137 \$), la révision des hypothèses de morbidité (baisse de 101 \$), la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie (baisse de 38 \$), le raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (baisse de 40 \$) et les mesures prises par la direction à l'égard de la réassurance (baisse de 16 \$).

Le reste de l'augmentation enregistrée par l'exploitation européenne découle principalement de la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de police au chapitre de la réassurance (hausse de 227 \$), de la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie (hausse de 50 \$) et de la révision des hypothèses liées à la morbidité (hausse de 15 \$), partiellement contrebalancées par le raffinement de la modélisation pour les activités au Royaume-Uni et dans le secteur de la réassurance (baisse de 69 \$), la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes (baisse de 42 \$) et la réduction des provisions au titre de l'appariement de l'actif (baisse de 16 \$).

Le reste de la diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes (baisse de 28 \$) et de la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie (baisse de 23 \$).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 94 \$ en 2011 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution découle principalement de la baisse des provisions au titre des participations des titulaires de police futures (baisse de 1 556 \$), du raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (baisse de 256 \$), de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie individuelle (baisse de 256 \$ comprenant une tranche de 27 \$ liée à la révision des normes de pratique) et de la révision des charges d'impôt et des frais (baisse de 15 \$), partiellement contrebalancés par la baisse du rendement des placements (hausse de 1 952 \$) et par l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de police (hausse de 40 \$).

14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

d) Variations des passifs relatifs aux contrats d'investissement, évalués à la juste valeur

| | 2012 | 2011 |
|---|---------------|---------------|
| Solde au début | 782 \$ | 791 \$ |
| Variations normales des affaires en vigueur | (87) | (54) |
| Résultats au chapitre de l'investissement | 51 | 35 |
| Incidence des fluctuations des taux de change | (7) | 10 |
| Solde à la fin | 739 \$ | 782 \$ |

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur. Aucun passif relatif à des contrats d'investissement n'a été réassuré.

e) Dérivés incorporés aux produits d'assurance-vie universelle – exploitation canadienne

La Compagnie a séparé la composante des contrats d'assurance-vie universelle liée aux indices parce que ce dérivé incorporé n'est pas étroitement lié au contrat d'assurance hôte et ne constitue pas un contrat d'assurance en soi. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles en vertu desquelles les titulaires de police ont droit au rendement de l'indice sous-jacent. Les titulaires de police peuvent choisir un ou plusieurs des principaux indices.

f) Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges opérationnelles, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires, car elles représentent les possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent l'assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les normes de pratique actuarielle ont été modifiées afin de supprimer l'obligation dictant que, pour l'assurance-vie, les réductions faites aux passifs en raison de l'amélioration des hypothèses au chapitre de la mortalité doivent être contrebalancées par un montant équivalent en provisions pour écarts défavorables. Des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur établies à l'égard des rentiers. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité chez les rentiers.

Morbidité

La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Réassurance IARD

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London (le GRL), une filiale de la London Life, sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de la réassurance IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des vérifications et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode du report variable pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs à court terme sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (se reporter à la note 7c).

Frais

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et les impôts sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges opérationnelles indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges opérationnelles futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges opérationnelles unitaires. L'évaluation des charges opérationnelles futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode du report variable, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de résiliation des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La Compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses en matière de maintien en vigueur de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de police avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de police et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de police et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de police, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de police, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La Compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de police ou aux prestations rajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités rajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification négligeable des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de police, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

g) Gestion du risque**i) Risque d'assurance**

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

Dans le cadre de ses activités à titre d'assureur, Lifeco accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La Compagnie a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à la stratégie de tarification de la Compagnie et le recours à des ententes de réassurance.

L'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie sur les passifs en question est présentée ci-dessous.

| | Augmentation (diminution) du bénéfice net après impôt | |
|--|---|----------|
| | 2012 | 2011 |
| Mortalité – augmentation de 2 % | (208) \$ | (188) \$ |
| Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 % | (274) \$ | (176) \$ |
| Morbidité – variation défavorable de 5 % | (188) \$ | (181) \$ |
| Rendement des placements | | |
| Modification parallèle de la courbe de rendement | | |
| Hausse de 1 % | 121 \$ | 123 \$ |
| Baisse de 1 % | (504) \$ | (511) \$ |
| Fluctuations des marchés boursiers | | |
| Hausse de 10 % | 18 \$ | 21 \$ |
| Baisse de 10 % | (96) \$ | (57) \$ |
| Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions | | |
| Hausse de 1 % | 342 \$ | 292 \$ |
| Baisse de 1 % | (376) \$ | (316) \$ |
| Charges – augmentation de 5 % | (56) \$ | (55) \$ |
| Résiliation de polices – variation défavorable de 10 % | (473) \$ | (435) \$ |

14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

| | 2012 | | | 2011 | | |
|-------------------------|----------------------------|--|-------------------|----------------------------|--|-------------------|
| | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Exploitation canadienne | 55 134 \$ | 658 \$ | 54 476 \$ | 53 569 \$ | 869 \$ | 52 700 \$ |
| Exploitation américaine | 26 298 | 255 | 26 043 | 25 296 | 294 | 25 002 |
| Exploitation européenne | 39 226 | 1 151 | 38 075 | 36 647 | 898 | 35 749 |
| Total | 120 658 \$ | 2 064 \$ | 118 594 \$ | 115 512 \$ | 2 061 \$ | 113 451 \$ |

ii) Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la Compagnie de ses obligations envers les titulaires de police. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la Compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la Compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la Compagnie conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

15. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

| | 2012 | 2011 |
|---|---------------|---------------|
| Charges opérationnelles : | | |
| Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme | 4 \$ | 5 \$ |
| Charges financières : | | |
| Intérêts sur les débetures à long terme et les autres instruments d'emprunt | 231 | 231 |
| Frais d'émission de débetures subordonnées | 3 | 1 |
| Intérêts sur les titres de fiducies de capital, montant net | 27 | 33 |
| Autres | 20 | 19 |
| | 281 | 284 |
| Total | 285 \$ | 289 \$ |

16. Débentures et autres instruments d'emprunt

| | 2012 | | 2011 | |
|---|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| À court terme | | | | |
| Effets de commerce et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 0,27 % à 0,35 % (0,20 % à 0,39 % au 31 décembre 2011) | 97 \$ | 97 \$ | 100 \$ | 100 \$ |
| Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 1,00 % ou au taux préférentiel d'emprunt des É.-U. (200 \$ US) | 198 | 198 | 204 | 204 |
| Total à court terme | 295 | 295 | 304 | 304 |
| À long terme | | | | |
| Exploitation : | | | | |
| Effets à payer à un taux d'intérêt de 8,0 % exigibles le 6 mai 2014, non garantis | 2 | 2 | 3 | 3 |
| Capital : | | | | |
| Lifeco | | | | |
| Débentures à 6,14 % exigibles le 21 mars 2018, non garanties | 199 | 234 | 199 | 229 |
| Débentures à 6,74 % exigibles le 24 novembre 2031, non garanties | 191 | 256 | 190 | 237 |
| Débentures à 6,67 % exigibles le 21 mars 2033, non garanties | 397 | 512 | 397 | 472 |
| Débentures à 5,998 % exigibles le 16 novembre 2039, non garanties | 342 | 431 | 343 | 383 |
| Débentures à 4,65 % exigibles le 13 août 2020, non garanties | 498 | 557 | 497 | 522 |
| | 1 627 | 1 990 | 1 626 | 1 843 |
| Canada-Vie | | | | |
| Débentures subordonnées à 6,40 % exigibles le 11 décembre 2028, non garanties | 100 | 117 | 100 | 115 |
| Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP | | | | |
| Débentures différées à 6,625 % exigibles le 15 novembre 2034, non garanties (175 \$ US) | 170 | 176 | 175 | 170 |
| Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II | | | | |
| Débentures subordonnées exigibles le 16 mai 2046, portant intérêt à un taux de 7,153 % jusqu'au 16 mai 2016 et, par la suite, à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR de trois mois, non garanties (300 \$ US) | 296 | 307 | 310 | 298 |
| Putnam Acquisition Financing LLC | | | | |
| Billet à terme exigible le 18 octobre 2015, portant intérêt au LIBOR majoré de 0,75 %, non garanti (304 \$ US) | 301 | 301 | 304 | 308 |
| Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP | | | | |
| Débentures subordonnées exigibles le 21 juin 2067, portant intérêt à un taux de 5,691 % jusqu'au 21 juin 2017 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties | 995 | 1 097 | 994 | 1 028 |
| Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II | | | | |
| Débentures subordonnées exigibles le 26 juin 2068, portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'au 26 juin 2018 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties | 497 | 592 | 497 | 550 |
| Total à long terme | 3 988 | 4 582 | 4 009 | 4 315 |
| Total | 4 283 \$ | 4 877 \$ | 4 313 \$ | 4 619 \$ |

17. Autres passifs

| | 2012 | 2011 |
|--|-----------------|-----------------|
| Impôt exigible | 649 \$ | 478 \$ |
| Créditeurs | 1 553 | 1 460 |
| Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 23) | 683 | 696 |
| Provisions au titre des produits différés | 427 | 406 |
| Découverts bancaires | 448 | 437 |
| Autres | 819 | 810 |
| Total | 4 579 \$ | 4 287 \$ |

Un montant de 3 469 \$ (3 185 \$ en 2011) du total des autres passifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

| Provisions au titre des produits différés | 2012 | 2011 |
|---|---------------|---------------|
| Solde au début | 406 \$ | 377 \$ |
| Ajouts | 103 | 97 |
| Amortissement | (42) | (38) |
| Change | 8 | 5 |
| Cessions | (48) | (35) |
| Solde à la fin | 427 \$ | 406 \$ |

18. Titres de fiducies de capital

| | 2012 | | 2011 | |
|---|------------------|---------------|------------------|---------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Titres de fiducies de capital | | | | |
| Fiducie de capital Great-West | | | | |
| à 5,995 % exigibles le 31 décembre 2052, non garantis | – \$ | – \$ | 350 \$ | 363 \$ |
| Fiducie de capital Canada-Vie | | | | |
| à 6,679 % exigibles le 30 juin 2052, non garantis | – | – | 300 | 307 |
| à 7,529 % exigibles le 30 juin 2052, non garantis | 150 | 216 | 150 | 197 |
| | 150 | 216 | 800 | 867 |
| Rajustement à la juste valeur lié à l'acquisition | 14 | – | 15 | – |
| Titres de fiducies de capital détenus par le groupe consolidé à titre de placements | (45) | (45) | (44) | (44) |
| Titres de fiducies de capital détenus par la Compagnie à titre de placements | – | – | (238) | (246) |
| Total | 119 \$ | 171 \$ | 533 \$ | 577 \$ |

La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV) a racheté la totalité de ses titres de série A de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série A) en circulation le 29 juin 2012, d'un montant en capital de 300 \$, à la valeur nominale. Lifeco détenait auparavant une tranche de 122 \$ de ces CLiCS de série A à titre de placement à long terme.

La Fiducie de capital Great-West (la FCGW) a racheté la totalité de ses titres de série A de la Fiducie de capital Great West (GREATs) en circulation le 31 décembre 2012, d'un montant en capital de 350 \$, à la valeur nominale. Lifeco détenait auparavant une tranche de 116 \$ de ces titres de fiducies de capital à titre de placement à long terme.

La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV), une fiducie établie par la Canada-Vie, a pour sa part émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les comptes consolidés de résultat (se reporter à la note 15). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 7 pour prendre connaissance des déclarations concernant la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

19. Participations ne donnant pas le contrôle

La Compagnie détenait une participation majoritaire dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Putnam et Great-West Financial aux 31 décembre 2012 et 2011.

- a) Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Putnam, Great-West Financial et leurs filiales qui figurent dans les comptes consolidés de résultat s'établissent comme suit :

| | 2012 | 2011 |
|---|----------------|----------------|
| Surplus attribuable au compte de participation de filiales | | |
| Bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de police | | |
| Great-West | 182 \$ | 173 \$ |
| London Life | 952 | 825 |
| Canada-Vie | 264 | 253 |
| Great-West Financial | 1 | 5 |
| | <u>1 399</u> | <u>1 256</u> |
| Participations des titulaires de police | | |
| Great-West | (131) | (134) |
| London Life | (745) | (758) |
| Canada-Vie | (246) | (242) |
| Great-West Financial | (1) | (2) |
| | <u>(1 123)</u> | <u>(1 136)</u> |
| Bénéfice net – surplus attribuable au compte de participation de filiales | 276 | 120 |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 2 | 1 |
| Total | 278 \$ | 121 \$ |

- b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

| | 2012 | 2011 |
|---|-----------------|-----------------|
| Surplus attribuable au compte de participation de filiales : | | |
| Great-West | 559 \$ | 510 \$ |
| London Life | 1 866 | 1 651 |
| Canada-Vie | 69 | 55 |
| Great-West Financial | 11 | 11 |
| Total | 2 505 \$ | 2 227 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 5 \$ | 3 \$ |

Au cours de 2012, la London Life a réaffecté la tranche restante de 11 % de son placement dans le GRL, dont la valeur comptable s'élevait à 89 \$, du compte de participation au compte de l'actionnaire. L'écart de 6 \$ entre la valeur comptable et la juste valeur de 95 \$ de ce placement a été imputé au surplus cumulé des actionnaires et s'est traduit par une augmentation du surplus attribuable au compte de participation de la London Life.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent les participations ne donnant pas le contrôle dans les placements sous le contrôle de Putnam effectués dans des fonds institutionnels, des fonds de couverture et les fonds communs de placement offerts par Putnam et PanAgora Asset Management, Inc.

19. Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

- c) Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Putnam, Great-West Financial et leurs filiales qui figurent dans les autres éléments du bénéfice global s'établissent comme suit :

| | 2012 | 2011 |
|--|---------------|--------------|
| Surplus attribuable au compte de participation de filiales | | |
| Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) liés au compte de participation | | |
| Great-West | (2) \$ | 10 \$ |
| London Life | 2 | 48 |
| Canada-Vie | (4) | 3 |
| Great-West Financial | - | 1 |
| Total | (4) \$ | 62 \$ |

20. Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang, nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

Émises, en circulation et libérées

| | 2012 | | 2011 | |
|---|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
| | Nombre | Valeur comptable | Nombre | Valeur comptable |
| Actions privilégiées de premier rang | | | | |
| Série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % | 7 740 032 | 194 \$ | 7 741 790 | 194 \$ |
| Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % | 12 000 000 | 300 | 12 000 000 | 300 |
| Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % | 12 000 000 | 300 | 12 000 000 | 300 |
| Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % | 12 000 000 | 300 | 12 000 000 | 300 |
| Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % | 6 800 000 | 170 | 6 800 000 | 170 |
| Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % | 6 000 000 | 150 | 6 000 000 | 150 |
| Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 % | 10 000 000 | 250 | - | - |
| Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 % | 8 000 000 | 200 | - | - |
| Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 % | 8 000 000 | 200 | - | - |
| Série J, à dividende non cumulatif de 6,00 % | 9 200 000 | 230 | 9 200 000 | 230 |
| Série N, à dividende non cumulatif de 3,65 % | 10 000 000 | 250 | 10 000 000 | 250 |
| Total | 101 740 032 | 2 544 \$ | 75 741 790 | 1 894 \$ |
| Actions ordinaires | | | | |
| Solde au début | 949 764 141 | 5 828 \$ | 948 458 395 | 5 802 \$ |
| Émises en vertu du régime d'options sur actions | 832 299 | 20 | 1 305 746 | 26 |
| Solde à la fin | 950 596 440 | 5 848 \$ | 949 764 141 | 5 828 \$ |

Actions privilégiées

Le 11 octobre 2012, la Compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, au prix de 25,00 \$ par action. Les actions sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 décembre 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement. Des coûts de transaction d'un montant de 6 \$ (5 \$ après impôt) engagés relativement à l'émission des actions privilégiées ont été imputés au surplus cumulé.

Le 6 juillet 2012, la Compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, au prix de 25,00 \$ par action. Les actions sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 30 septembre 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement. Des coûts de transaction d'un montant de 6 \$ (4 \$ après impôt) engagés relativement à l'émission des actions privilégiées ont été imputés au surplus cumulé.

Le 22 février 2012, la Compagnie a émis 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, au prix de 25,00 \$ par action. Les actions sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 mars 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement. Des coûts de transaction d'un montant de 7 \$ (5 \$ après impôt) relativement à l'émission des actions privilégiées ont été imputés au surplus cumulé.

Les actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action. Au cours de 2011, la Compagnie a comptabilisé le rachat de 153 825 actions privilégiées de premier rang, série F, d'une valeur comptable de 3 \$.

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2013, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2014, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2015, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 décembre 2014, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2018, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 mars 2015, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2019, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang et à dividende non cumulatif de 6,00 % rajusté tous les cinq ans de série J sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés à la date de rachat établie. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série J, chaque action de série J peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série K, au gré de ses détenteurs, le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang et à dividende non cumulatif de 3,65 % rajusté tous les cinq ans de série N sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés à la date de rachat établie. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série O, au gré de ses détenteurs, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Actions ordinaires

Le 6 décembre 2012, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat d'au plus 6 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, offre qui débute le 9 décembre 2012 et se termine le 8 décembre 2013. Aucune action n'a été rachetée aux termes de l'offre de rachat de la Compagnie dans le cours normal de ses activités en 2012.

21. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la Compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la Compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère comme étant les principales parties prenantes les actionnaires, les titulaires de police et les détenteurs de créances subordonnées de la Compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où cette dernière et ses filiales exercent leurs activités.

La Compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la Compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences en capital réglementaires minimales appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure de capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la Compagnie.

La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la Compagnie. Le plan de capital est examiné par le comité de direction du conseil d'administration et approuvé par le conseil d'administration de la Compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la Compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle est inférieure aux exigences en capital réglementaires minimales dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de police et ses autres obligations.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent. À cette fin, divers ajouts au capital ou déductions de ce dernier sont prescrits par les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et des ratios ayant trait au montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et l'information connexe de la Great-West :

| | 2012 | 2011 |
|---|-----------|----------|
| Capital de première catégorie ajusté, montant net | 8 699 \$ | 7 918 \$ |
| Capital de deuxième catégorie, montant net | 1 710 | 1 698 |
| Total du capital disponible | 10 409 \$ | 9 616 \$ |
| Total du capital requis | 5 018 \$ | 4 709 \$ |
| Ratio du capital de première catégorie | 173 % | 168 % |
| Total du ratio | 207 % | 204 % |

Au 31 décembre 2012, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Financial, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 440 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Financial présente son ratio des fonds propres à risque une fois par année aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance.

Au Royaume-Uni, Canada Life Limited (CLL) doit se conformer aux exigences en matière de capital publiées dans l'Integrated Prudential Sourcebook, inclus dans le Financial Services Authority Handbook. Les exigences en matière de capital sont prescrites par une formule (Pillar 1) ainsi que par un cadre d'adéquation du capital individuel qui obligent les entités à évaluer le montant approprié du capital qu'elles devraient détenir en fonction des risques encourus dans le cadre de leurs activités. À la fin de 2012, CLL s'était conformée aux exigences en matière de ressources en capital en vigueur au Royaume-Uni.

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la Compagnie doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes. Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger. Un des établissements à l'étranger est en discussion avec l'organisme de réglementation de son territoire en ce qui a trait à l'admissibilité de certains actifs aux fins de conformité avec ces exigences.

22. Paiements fondés sur des actions

- a) La Compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options visant à souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés affiliées. Le comité de rémunération de la Compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner l'extinction des options, à moins que le comité n'en décide autrement.

Au cours de 2012, 2 138 100 options ont été attribuées (1 666 100 ont été attribuées en 2011). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2012 était de 3,17 \$ par option (4,39 \$ par option en 2011). La juste valeur de chaque option a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2012 : rendement des actions de 5,31 %, volatilité prévue de 24,01 %, taux d'intérêt sans risque de 1,66 % et durée prévue de sept ans.

À ce jour, quatre catégories d'options ont été accordées en vertu du régime. Dans trois de ces quatre catégories, les options peuvent être exercées sous réserve de l'atteinte de certains objectifs financiers de la Compagnie. La période d'acquisition des options est d'un maximum de huit ans. Toutes ces options ont une période d'exercice maximale de dix ans. À l'heure actuelle, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 52 600 000.

Le tableau qui suit résume l'état des options en cours et les changements survenus, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré :

| | 2012 | | 2011 | |
|---|-------------------|-------------------------------|-------------------|-------------------------------|
| | Options | Prix d'exercice moyen pondéré | Options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| Options en cours au début | 13 384 869 | 28,59 \$ | 13 577 642 | 27,99 \$ |
| Attribuées | 2 138 100 | 23,16 | 1 666 100 | 27,07 |
| Exercées | (832 299) | 19,33 | (1 305 746) | 18,37 |
| Ayant fait l'objet d'une renonciation ou expirées | (217 100) | 28,03 | (553 127) | 33,47 |
| Options en cours à la fin | 14 473 570 | 28,33 \$ | 13 384 869 | 28,59 \$ |
| Options pouvant être exercées à la fin | 9 379 680 | 28,93 \$ | 9 366 858 | 27,98 \$ |

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 23,06 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (25,54 \$ en 2011).

La charge de rémunération liée aux transactions comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres de 6 \$ en 2012, après impôt (6 \$ en 2011, après impôt), laquelle découle des transactions pour lesquelles les services reçus ne pouvaient être portés à l'actif, a été comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

L'entité a calculé la rémunération des services de l'administrateur en fonction de la juste valeur lors de son évaluation des services reçus dans le cadre du régime d'unités d'actions différées et du régime d'achat d'actions différées.

22. Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2012 :

| Fourchette des prix d'exercice | En cours | | | Pouvant être exercées | | |
|--------------------------------|-----------|--|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------|----------|
| | Options | Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée | Prix d'exercice moyen pondéré | Options | Prix d'exercice moyen pondéré | Échéance |
| De 19,42 \$ à 37,22 \$ | 1 549 040 | 0,51 | 22,20 | 1 549 040 | 22,20 | 2013 |
| De 24,17 \$ à 29,84 \$ | 851 000 | 1,31 | 26,68 | 851 000 | 26,68 | 2014 |
| De 28,26 \$ à 29,84 \$ | 1 893 000 | 2,95 | 29,82 | 1 893 000 | 29,82 | 2015 |
| De 27,13 \$ à 31,27 \$ | 565 400 | 3,51 | 30,32 | 565 400 | 30,32 | 2016 |
| De 23,16 \$ à 37,22 \$ | 1 468 100 | 4,19 | 36,69 | 848 524 | 36,37 | 2017 |
| De 28,59 \$ à 31,27 \$ | 3 683 270 | 5,39 | 30,69 | 2 949 936 | 30,61 | 2018 |
| De 25,65 \$ à 27,13 \$ | 848 500 | 7,25 | 26,95 | 370 600 | 26,96 | 2020 |
| De 21,73 \$ à 27,16 \$ | 1 498 260 | 8,17 | 27,06 | 352 180 | 27,07 | 2021 |
| 23,16 \$ | 2 117 000 | 9,16 | 23,16 | – | – | 2022 |

- b) Afin de favoriser une meilleure harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de la Compagnie, la Great-West, Great-West Financial et Putnam disposent de régimes d'unités d'actions différées facultatifs et de régimes d'unités d'actions différées obligatoires (les régimes facultatifs et les régimes obligatoires) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis touche une tranche de 50 000 \$ de sa provision annuelle en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle (y compris la rémunération liée aux comités du conseil) et ses jetons de présence soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en espèces, ou à parts égales en espèces et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribué est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto pendant les cinq derniers jours de Bourse du trimestre précédent (ce cours moyen pondéré étant la « valeur d'une unité d'action différée »). Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. Au moment où l'administrateur quitte ses fonctions, il peut généralement faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en espèces établie en fonction de la valeur des unités à la date du rachat. Cette somme est entièrement imposable à titre de revenu au cours de l'année pendant laquelle elle est reçue. En 2012, une tranche de 2 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (2 \$ en 2011).
- c) Depuis le 25 septembre 2007, Putnam offre le régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 10 000 000. Les paiements fondés sur des actions qui sont attribués en vertu du régime d'intéressement en titres de participation sont réglés en trésorerie et comptabilisés dans les autres passifs, dans les bilans consolidés.

La Compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les actions incessibles de catégorie B et les options sur actions de catégorie B attribuées aux employés en vertu du régime d'intéressement en titres de participation. La juste valeur des actions incessibles de catégorie B et des options sur actions de catégorie B est déterminée à chaque date d'attribution. Au cours de 2012, Putnam a attribué 1 789 000 actions ordinaires incessibles de catégorie B (1 189 169 en 2011) à certains membres de la haute direction et employés clés (aucune option en 2012 et en 2011).

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 22 \$ (3 \$ en 2011) et elle est comptabilisée au titre des charges opérationnelles dans les comptes consolidés de résultat. Au 31 décembre 2012, la valeur comptable et la valeur intrinsèque du passif relatif aux actions incessibles de catégorie B et aux options sur actions de catégorie B étaient de 99 \$ (101 \$ en 2011).

- d) Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation sur actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

Les actions de catégorie C sont traitées comme étant un passif réglé en trésorerie aux bilans consolidés et sont comprises dans la rémunération fondée sur des actions à payer. La juste valeur des actions est estimée chaque trimestre et évaluée chaque exercice par un expert évaluateur indépendant.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 18 \$ en 2012 (7 \$ en 2011), ces charges étant comprises dans les charges opérationnelles, dans les comptes consolidés de résultat. Au 31 décembre 2012, la juste valeur et la valeur intrinsèque des passifs relatifs aux actions de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions étaient de 37 \$ (22 \$ en 2011).

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Pour la plupart des régimes, les participants actifs assument une part du coût des avantages au moyen de cotisations salariales. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Les obligations au titre des prestations définies sont établies en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes et il est évalué à la juste valeur. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Le coût des prestations de retraite est imputé aux charges opérationnelles.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le régime de retraite des employés canadiens de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et le régime de retraite du personnel de la London Life comprennent un volet cotisations définies. Tous les employés embauchés après cette date ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Ce changement contribuera à atténuer l'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies au cours des exercices à venir.

Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général. Le coût des avantages postérieurs à l'emploi non liés aux prestations de retraite est imputé aux charges opérationnelles.

Les gains ou les pertes actuariels cumulatifs des exercices précédents dépassant 10 % de la juste valeur de l'actif des régimes ou de l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants, sont amortis sur la durée moyenne résiduelle de vie active attendue du groupe de salariés ou de conseillers visés.

Les filiales de la Compagnie ont annoncé la liquidation partielle de certains régimes de retraite à prestations définies, mais l'incidence de cette annonce n'a pas été prise en compte dans les comptes des régimes de retraite.

Le taux de rendement global prévu sur l'actif des régimes pour l'exercice est fondé sur les prévisions à long terme en vigueur au début de l'exercice pour chaque catégorie d'actif, pondérées en fonction de la composition de l'actif du portefeuille, diminuées d'une provision à l'égard de toutes les charges qui devraient être imputées au fonds. Le rendement à long terme prévu de chaque catégorie d'actif est pris en compte et reflète les meilleures estimations de la direction relativement à l'inflation prévue et au rendement réel prévu. Depuis l'exercice précédent, aucun changement n'a été apporté à la méthode utilisée pour calculer le taux de rendement global prévu.

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Ces hypothèses ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de l'espérance de vie moyenne, y compris des provisions liées à l'amélioration au chapitre de la mortalité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique. Les hypothèses tiennent également compte d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles au Canada. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies de la Compagnie :

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

| | Régimes de retraite à prestations définies | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|--|--|-----------------|---|-----------------|
| | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 |
| Variation de la juste valeur de l'actif des régimes | | | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes au début | 3 137 \$ | 3 122 \$ | – \$ | – \$ |
| Reclassement au titre de l'actif des régimes | (17) | – | – | – |
| Rendement prévu de l'actif des régimes | 176 | 191 | – | – |
| Cotisations salariales | 16 | 16 | – | – |
| Cotisations patronales | 95 | 94 | 17 | 17 |
| Écarts actuariels | 83 | (120) | – | – |
| Prestations versées | (169) | (179) | (17) | (17) |
| Fluctuations des taux de change | (5) | 13 | – | – |
| Juste valeur de l'actif à la fin | 3 316 \$ | 3 137 \$ | – \$ | – \$ |
| Variation des obligations au titre des prestations constituées | | | | |
| Obligations au titre des prestations définies au début | 3 470 \$ | 3 192 \$ | 406 \$ | 402 \$ |
| Reclassement au titre du passif | (17) | – | – | – |
| Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur | 73 | 64 | 2 | 2 |
| Cotisations salariales | 16 | 16 | – | – |
| Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies | 174 | 174 | 20 | 22 |
| Écarts actuariels | 374 | 180 | 9 | (3) |
| Prestations versées | (169) | (179) | (17) | (17) |
| Coût des services passés | – | 2 | – | – |
| Fluctuations des taux de change | (9) | 21 | – | – |
| Obligations au titre des prestations définies à la fin | 3 912 \$ | 3 470 \$ | 420 \$ | 406 \$ |
| Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés | | | | |
| Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit) | (596) \$ | (333) \$ | (420) \$ | (406) \$ |
| Coût (crédit) non comptabilisé au titre des services passés | 5 | 5 | (19) | (26) |
| Écarts actuariels nets | 754 | 512 | 49 | 43 |
| Montant non comptabilisé en raison d'une limite imposée sur un actif | (41) | (71) | – | – |
| Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés | 122 \$ | 113 \$ | (390) \$ | (389) \$ |
| Comptabilisé dans : | | | | |
| Autres actifs | 415 \$ | 420 \$ | – \$ | – \$ |
| Autres passifs | (293) | (307) | (390) | (389) |
| Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés | 122 \$ | 113 \$ | (390) \$ | (389) \$ |
| Analyse de l'obligation au titre des prestations définies | | | | |
| Régimes capitalisés en tout ou en partie | 3 647 \$ | 3 230 \$ | | |
| Régimes non capitalisés | 265 \$ | 240 \$ | 420 \$ | 406 \$ |
| Rendement réel de l'actif des régimes | 259 \$ | 71 \$ | | |

La Compagnie prévoit verser 107 \$ à ses régimes de retraite à prestations définies capitalisés et non capitalisés et à ses autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en 2013.

b) Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée en résultat net

| | Tous les régimes de retraite | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|---|------------------------------|--------------|---|--------------|
| | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations définies | 89 \$ | 80 \$ | 2 \$ | 2 \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des cotisations définies | 26 | 29 | – | – |
| Cotisations salariales | (16) | (16) | – | – |
| Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur | 99 | 93 | 2 | 2 |
| Coût des services passés comptabilisé | – | 2 | (7) | (7) |
| Charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies | 174 | 174 | 20 | 22 |
| Écarts actuariels comptabilisés | 47 | (1) | 4 | 1 |
| Rendement prévu de l'actif des régimes | (176) | (191) | – | – |
| Montant comptabilisé en raison d'une limite imposée sur un actif | (30) | 8 | – | – |
| Charge comptabilisée au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi | 114 \$ | 85 \$ | 19 \$ | 18 \$ |

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée par l'actif des régimes

| | Régimes de retraite à prestations définies | |
|---|--|--------------|
| | 2012 | 2011 |
| Titres de participation | 51 % | 46 % |
| Titres de créance | 38 % | 41 % |
| Biens immobiliers | 5 % | 4 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 6 % | 9 % |
| Total | 100 % | 100 % |

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la Compagnie ou de parties liées. Dans les bilans consolidés, les actifs du régime comprennent des placements de 1 523 \$ (1 430 \$ en 2011) dans des fonds distincts gérés par des filiales de la Compagnie. Les actifs du régime ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la Compagnie.

d) Principales hypothèses actuarielles utilisées à la date du bilan

| | Régimes de retraite à prestations définies | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|---|--|--------|---|-------|
| | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 |
| Pour le calcul du coût des prestations : | | | | |
| Taux d'actualisation | 5,1 % | 5,5 % | 5,1 % | 5,5 % |
| Taux de rendement prévu de l'actif des régimes au cours de l'exercice | 5,7 % | 6,1 % | – | – |
| Taux de croissance de la rémunération prévu | 3,5 % | 3,6 % | – | – |
| Augmentation future des montants liés aux régimes de retraite | 2,0 % | 2,2 % | – | – |
| Pour le calcul du coût des obligations au titre des prestations définies : | | | | |
| Taux d'actualisation | 4,4 % | 5,1 % | 4,2 % | 5,1 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 3,1 % | 3,5 % | – | – |
| Augmentations futures des montants liés aux régimes de retraite | 1,9 % | 2,0 % | – | – |
| Pourcentage de l'obligation au titre des prestations définies assujetti aux augmentations futures des montants liés aux régimes de retraite | 38,0 % | 39,0 % | – | – |
| Taux tendanciel du coût des soins médicaux : | | | | |
| Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux | | | 6,5 % | 6,7 % |
| Taux tendanciel final du coût des soins médicaux | | | 4,5 % | 4,5 % |
| Exercice au cours duquel le taux final est atteint | | | 2024 | 2024 |

23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

e) Incidence des variations des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux – autres avantages postérieurs à l'emploi

| | Augmentation de 1 % | | Diminution de 1 % | |
|--|---------------------|-------|-------------------|---------|
| | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 |
| Incidence sur les obligations au titre des prestations définies | 40 \$ | 41 \$ | (33) \$ | (34) \$ |
| Incidence sur les coûts des services rendus et les charges d'intérêts au cours de l'exercice | 2 \$ | 2 \$ | (2) \$ | (2) \$ |

f) Sommaire de la situation de capitalisation et des ajustements liés aux résultats techniques

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|------------|------------|------------|
| Régimes de retraite à prestations définies : | | | |
| Obligation au titre des prestations définies | (3 912) \$ | (3 470) \$ | (3 192) \$ |
| Juste valeur de l'actif des régimes | 3 316 | 3 137 | 3 122 |
| Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit) | (596) | (333) | (70) |
| Ajustements liés aux résultats techniques à l'égard des passifs du régime | (374) | (180) | (329) |
| Ajustements liés aux résultats techniques à l'égard des actifs du régime | 83 | (120) | 99 |
| Autres avantages postérieurs à l'emploi : | | | |
| Obligation au titre des prestations définies | (420) | (406) | (402) |
| Ajustements liés aux résultats techniques à l'égard des passifs du régime | (9) | 3 | (48) |

24. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire :

| | 2012 | 2011 |
|--|-----------------|-----------------|
| Bénéfice | | |
| Bénéfice net | 1 930 \$ | 2 118 \$ |
| Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées | (115) | (96) |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 1 815 | 2 022 |
| Titres de fiducies de capital | 10 | 10 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires – dilué | 1 825 \$ | 2 032 \$ |
| Nombre d'actions ordinaires | | |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation | 949 914 621 | 949 323 824 |
| Ajouter : | | |
| – Parts de fiducies de capital | 10 406 127 | 12 408 059 |
| – Exercice potentiel d'options sur actions en cours | 262 576 | 337 446 |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué | 960 583 324 | 962 069 329 |
| Bénéfice de base par action ordinaire | 1,912 \$ | 2,129 \$ |
| Bénéfice dilué par action ordinaire | 1,900 \$ | 2,112 \$ |
| Dividende par action ordinaire | 1,230 \$ | 1,230 \$ |

25. Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)

| | 2012 | | | | | |
|--|---|--|--|----------|--|--------------|
| | Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger | Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente | Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Actionnaires |
| Solde au début | (365) \$ | 223 \$ | (13) \$ | (155) \$ | (78) \$ | (233) \$ |
| Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | (78) | (39) | 16 | (101) | 3 | (98) |
| Impôt sur le résultat | – | 6 | (6) | – | 1 | 1 |
| | (78) | (33) | 10 | (101) | 4 | (97) |
| Solde à la fin | (443) \$ | 190 \$ | (3) \$ | (256) \$ | (74) \$ | (330) \$ |

| | 2011 | | | | | |
|--|---|--|--|----------|--|--------------|
| | Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger | Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente | Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Actionnaires |
| Solde au début | (572) \$ | 129 \$ | – \$ | (443) \$ | (16) \$ | (459) \$ |
| Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | 206 | 114 | (22) | 298 | (84) | 214 |
| Impôt sur le résultat | 1 | (20) | 9 | (10) | 22 | 12 |
| | 207 | 94 | (13) | 288 | (62) | 226 |
| Solde à la fin | (365) \$ | 223 \$ | (13) \$ | (155) \$ | (78) \$ | (233) \$ |

26. Transactions entre parties liées

La Financière Power, constituée et domiciliée au Canada, est la société mère de la Compagnie et en exerce le contrôle de droit. La Compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de la Financière Power, dont IGM, société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales le Groupe Investors, la Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel, ainsi que Pargesa, société de portefeuille qui détient des intérêts importants dans un groupe de sociétés industrielles diversifiées établies en Europe.

a) Principales filiales

Les états financiers de la Compagnie comprennent les activités des filiales suivantes :

| Société | Pays de constitution | Principale activité | % de participation |
|---|----------------------|------------------------------------|--------------------|
| La Great-West, compagnie d'assurance-vie | Canada | Assurance et gestion du patrimoine | 100,00 % |
| London Life, Compagnie d'Assurance-Vie | Canada | Assurance et gestion du patrimoine | 100,00 % |
| La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie | Canada | Assurance et gestion du patrimoine | 100,00 % |
| Great-West Life & Annuity Insurance Company | États-Unis | Assurance et gestion du patrimoine | 100,00 % |
| Putnam Investments, LLC | États-Unis | Services financiers | 95,56 % |

26. Transactions entre parties liées (suite)

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de la Financière Power. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membres du groupe de sociétés de la Financière Power, et leur en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon des conditions au moins aussi avantageuses que celles du marché.

La Compagnie détenait des débetures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

| | 2012 | 2011 |
|--|--------------|--------------|
| 6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027 | 15 \$ | 15 \$ |
| 7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031 | 13 | 12 |
| 7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032 | 13 | 12 |
| Total | 41 \$ | 39 \$ |

En 2012, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 232 \$ (202 \$ en 2011).

La Compagnie fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'était en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avait été émis en 2012 ou en 2011. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2012 ou en 2011.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

| | 2012 | 2011 |
|--|--------------|--------------|
| Salaire | 9 \$ | 12 \$ |
| Attributions fondées sur des actions | 4 | 3 |
| Attributions fondées sur des options | 2 | 1 |
| Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions | 15 | 15 |
| Valeur de rente | 3 | 4 |
| Total | 33 \$ | 35 \$ |

27. Impôt sur le résultat**a) Impôt sur le résultat à recouvrer (à payer)**

| | 2012 | 2011 |
|--|-----------------|-----------------|
| Solde au début | (297) \$ | 212 \$ |
| Charge d'impôt exigible | (407) | (267) |
| Comptabilisé dans les autres éléments du bénéfice global | (3) | (27) |
| Acomptes (remboursements reçus) | 177 | (303) |
| Autres | 43 | 88 |
| Solde à la fin | (487) \$ | (297) \$ |

b) L'impôt différé se compose des reports en avant de pertes et des différences temporaires imposables présentés ci-dessous :

| | 2012 | 2011 |
|---|---------------|---------------|
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | (272) \$ | (321) \$ |
| Portefeuille d'actifs | (839) | (788) |
| Reports en avant de pertes | 1 160 | 980 |
| Immobilisations incorporelles | 220 | 296 |
| Autres | (49) | 44 |
| Actif (passif) d'impôt différé, montant net | 220 \$ | 211 \$ |
| Solde au début | 211 \$ | 387 \$ |
| Montants comptabilisés aux : | | |
| Comptes de résultat | 39 | (198) |
| État du résultat global | 3 | 17 |
| État des variations des capitaux propres | 5 | – |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | (8) | (2) |
| Fluctuations des taux de change | (30) | 7 |
| Solde à la fin | 220 \$ | 211 \$ |

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes non utilisées et du report en avant de pertes fiscales, dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que la société enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2012, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2012, la Compagnie affichait des pertes fiscales reportées qui totalisaient 3 600 \$ (3 013 \$ en 2011). De ce montant, une tranche de 3 471 \$ viendra à échéance entre 2013 et 2032; il n'existe aucune date d'échéance pour la tranche restante de 129 \$. La Compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la Compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire s'inversera, et il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Une des filiales de la Compagnie a récemment enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 1 088 \$ (1 088 \$ US) au 31 décembre 2012 et est principalement constitué du montant net des pertes opérationnelles et de déductions futures liées au goodwill, pour lequel une perte de valeur a été comptabilisée antérieurement. La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant pour être comblé par l'utilisation des pertes et des déductions américaines non utilisées. Certaines pertes opérationnelles totalisant 46 \$ (46 \$ US) et ayant été engagées avant l'exercice 2010, d'autres différences temporaires totalisant 99 \$ (100 \$ US) et des dons à des organismes de bienfaisance de 9 \$ (9 \$ US) ont été exclus de l'actif d'impôt différé.

27. Impôt sur le résultat (suite)

c) La charge d'impôt sur le résultat pour l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

i) Impôt exigible

| | 2012 | 2011 |
|--|---------------|---------------|
| Charge d'impôt exigible | 388 \$ | 246 \$ |
| Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire non comptabilisés dans les périodes antérieures | – | 5 |
| Autres | 19 | 16 |
| Total de l'impôt exigible | 407 \$ | 267 \$ |

ii) Impôt différé

| | 2012 | 2011 |
|--|----------------|---------------|
| Création et renversement de différence temporaire | (25) \$ | 220 \$ |
| Variations des taux d'imposition ou nouveaux impôts | (4) | (7) |
| Réductions de valeur, ou reprise de réductions de valeur antérieures, d'actifs d'impôt différé | (2) | 1 |
| Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire non comptabilisés dans les périodes antérieures | (25) | (7) |
| Autres | 17 | (9) |
| Total de l'impôt différé | (39) \$ | 198 \$ |
| Total de la charge d'impôt sur le résultat | 368 \$ | 465 \$ |

iii) Impôt comptabilisé dans les autres éléments du bénéfice global (se reporter à la note 25)

| | 2012 | 2011 |
|----------------|-------------|--------------|
| Impôt exigible | 3 \$ | 27 \$ |
| Impôt différé | (3) | (17) |
| Total | – \$ | 10 \$ |

iv) Impôt comptabilisé dans les capitaux propres

| | 2012 | 2011 |
|----------------|---------------|-------------|
| Impôt exigible | – \$ | – \$ |
| Impôt différé | (5) | – |
| Total | (5) \$ | – \$ |

d) Le taux d'imposition effectif de la Compagnie se calcule comme suit :

| | 2012 | | 2011 | |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada | 683 \$ | 26,5 % | 757 \$ | 28,0 % |
| Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants : | | | | |
| Produits de placement non imposables | (188) | (7,3) | (123) | (4,6) |
| Taux d'imposition effectif inférieur applicable au bénéfice non assujéti à l'impôt au Canada | (71) | (2,7) | (89) | (3,3) |
| Autres | (52) | (2,1) | (73) | (2,6) |
| Incidence des changements de taux sur les impôts futurs | (4) | (0,1) | (7) | (0,3) |
| Taux d'imposition effectif | 368 \$ | 14,3 % | 465 \$ | 17,2 % |

Le versement des dividendes de la Compagnie à ses actionnaires n'a aucune incidence fiscale.

28. Charges opérationnelles et frais administratifs

| | 2012 | 2011 |
|---|-----------------|----------------------|
| Salaires et autres avantages du personnel | 1 827 \$ | 1 698 \$ |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 44 | 43 |
| Frais généraux et administratifs | 701 | 707 |
| Autres (note 30) | – | (498) ⁽¹⁾ |
| Total | 2 572 \$ | 1 950 \$ |

(1) Le poste Autres tient compte de l'ajustement découlant de la décision judiciaire du 3 novembre 2011 stipulant que la réaffectation dans le compte de participation de tous les montants visés se fera en conformité avec les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation des différentes sociétés, dans le cours normal des activités. Aucun montant ne sera versé sur une base individuelle aux membres du groupe.

29. Instruments financiers dérivés

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la Compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La Compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 7 présente le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Au 31 décembre 2012, la Compagnie a reçu de parties contractantes des actifs de 25 \$ (21 \$ en 2011) en garantie de certains dérivés et a donné à des parties contractantes des actifs de 101 \$ (45 \$ en 2011) en garantie pour des dérivés.

a) Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit :

| | |
|--|--|
| Risque de crédit maximal | Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive. |
| Risque de crédit futur | Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé. |
| Risque de crédit équivalent | La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties détenues. |
| Équivalent pondéré en fonction du risque | Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit. |

| | 2012 | | | | Équivalent pondéré en fonction du risque |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------|------------------------|-----------------------------|--|
| | Montant nominal | Risque de crédit maximal* | Risque de crédit futur | Risque de crédit équivalent | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – achat | 9 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ |
| Contrats à terme standardisés – vente | 70 | – | – | – | – |
| Swaps | 2 873 | 361 | 20 | 377 | 42 |
| Options achetées | 857 | 46 | 4 | 39 | 6 |
| | 3 809 | 407 | 24 | 416 | 48 |
| Contrats de change | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 300 | 1 | 3 | 4 | – |
| Swaps de devises | 8 478 | 581 | 548 | 1 125 | 79 |
| | 8 778 | 582 | 551 | 1 129 | 79 |
| Autres contrats dérivés | | | | | |
| Contrats sur actions | 904 | 8 | 54 | 56 | 4 |
| Contrats à terme standardisés – achat | 7 | – | – | – | – |
| Contrats à terme standardisés – vente | 224 | – | – | – | – |
| | 1 135 | 8 | 54 | 56 | 4 |
| Total | 13 722 \$ | 997 \$ | 629 \$ | 1 601 \$ | 131 \$ |

* Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés en excluant les garanties reçues (25 \$).

29. Instruments financiers dérivés (suite)

| | 2011 | | | | Équivalent pondéré en fonction du risque |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------|------------------------|-----------------------------|--|
| | Montant nominal | Risque de crédit maximal* | Risque de crédit futur | Risque de crédit équivalent | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – achat | 55 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ |
| Contrats à terme standardisés – vente | 5 | – | – | – | – |
| Swaps | 2 649 | 357 | 23 | 370 | 38 |
| Options achetées | 1 107 | 54 | 7 | 54 | 5 |
| | 3 816 | 411 | 30 | 424 | 43 |
| Contrats de change | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 224 | – | 3 | 3 | – |
| Swaps de devises | 7 745 | 557 | 540 | 1 093 | 73 |
| | 7 969 | 557 | 543 | 1 096 | 73 |
| Autres contrats dérivés | | | | | |
| Contrats sur actions | 58 | – | 4 | 4 | – |
| Contrats à terme standardisés – achat | 7 | – | – | – | – |
| Contrats à terme standardisés – vente | 148 | – | – | – | – |
| | 213 | – | 4 | 4 | – |
| Total | 11 998 \$ | 968 \$ | 577 \$ | 1 524 \$ | 116 \$ |

* Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés en excluant les garanties reçues (21 \$).

- b) Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie par catégorie :

| | 2012 | | | | Juste valeur estimative totale |
|---|-----------------|----------------------|-----------------|------------------|--------------------------------|
| | Montant nominal | | | Total | |
| | 1 an ou moins | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | | |
| Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – achat | 9 \$ | – \$ | – \$ | 9 \$ | – \$ |
| Contrats à terme standardisés – vente | 71 | – | – | 71 | – |
| Swaps | 1 031 | 681 | 948 | 2 660 | 324 |
| Options achetées | 257 | 513 | 87 | 857 | 46 |
| | 1 368 | 1 194 | 1 035 | 3 597 | 370 |
| Contrats de change | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 300 | – | – | 300 | – |
| Swaps de devises | 205 | 2 001 | 4 772 | 6 978 | 290 |
| | 505 | 2 001 | 4 772 | 7 278 | 290 |
| Autres contrats dérivés | | | | | |
| Contrats sur actions | 900 | 4 | – | 904 | (5) |
| Contrats à terme standardisés – achat | 7 | – | – | 7 | – |
| Contrats à terme standardisés – vente | 224 | – | – | 224 | (4) |
| | 1 131 | 4 | – | 1 135 | (9) |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Swaps | – | – | 30 | 30 | 13 |
| Contrats de change | | | | | |
| Swaps de devises | – | 1 000 | 500 | 1 500 | (8) |
| Couvertures de la juste valeur | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Swaps | – | 58 | 124 | 182 | (1) |
| Total | 3 004 \$ | 4 257 \$ | 6 461 \$ | 13 722 \$ | 655 \$ |

| | 2011 | | | | Juste valeur estimative totale |
|---|-----------------|----------------------|-----------------|------------------|--------------------------------|
| | Montant nominal | | | Total | |
| | 1 an ou moins | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | | |
| Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – achat | 55 \$ | – \$ | – \$ | 55 \$ | – \$ |
| Contrats à terme standardisés – vente | 5 | – | – | 5 | – |
| Swaps | 404 | 1 025 | 1 087 | 2 516 | 316 |
| Options achetées | 233 | 760 | 114 | 1 107 | 53 |
| | 697 | 1 785 | 1 201 | 3 683 | 369 |
| Contrats de change | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 224 | – | – | 224 | (1) |
| Swaps de devises | 43 | 1 540 | 4 662 | 6 245 | 314 |
| | 267 | 1 540 | 4 662 | 6 469 | 313 |
| Autres contrats dérivés | | | | | |
| Contrats sur actions | 40 | 18 | – | 58 | (16) |
| Contrats à terme standardisés – achat | 7 | – | – | 7 | – |
| Contrats à terme standardisés – vente | 146 | 2 | – | 148 | (1) |
| | 193 | 20 | – | 213 | (17) |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Swaps | – | – | 31 | 31 | 11 |
| Contrats de change | | | | | |
| Swaps de devises | – | – | 1 500 | 1 500 | (22) |
| Couvertures de la juste valeur | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Swaps | – | 10 | 92 | 102 | (2) |
| Total | 1 157 \$ | 3 355 \$ | 7 486 \$ | 11 998 \$ | 652 \$ |

Les contrats à terme standardisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en Bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) **Contrats de taux d'intérêt**

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la Compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes et à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. La Compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

La tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie de 2012, qui comprend les contrats sur taux d'intérêt et les contrats de change, et les profits et les pertes nets dont il est prévu qu'ils seront reclassés hors du cumul des autres éléments du bénéfice global pour les 12 prochains mois se chiffrent à 2 \$. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 32 ans.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

30. Provisions liées à des poursuites judiciaires, passif éventuel et événement postérieur

De temps à autre, la Compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs, dans le cours normal de leurs activités. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière importante à la situation financière consolidée de la Compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

Une filiale de la Compagnie a annoncé la liquidation partielle d'un régime de retraite à prestations définies en Ontario, laquelle ne devrait pas être achevée sous peu. Cette liquidation partielle pourrait donner lieu à une distribution du montant de l'excédent actuariel, le cas échéant, attribuable à la liquidation d'une tranche du régime. En plus des décisions réglementaires touchant cette liquidation partielle, un recours collectif a été entamé en Ontario à l'égard de la liquidation partielle et de trois éventuelles liquidations partielles aux termes du régime. Le recours collectif remet également en cause la validité de l'imputation de charges au régime. La provision au titre de certains régimes de retraite canadiens d'un montant de 97 \$ après impôt, constituée par les filiales de la Compagnie au troisième trimestre de 2007, a été réduite à 34 \$ après impôt. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Cour d'appel de l'Ontario a rendu un jugement le 3 novembre 2011 relativement à l'utilisation du compte de participation de la London Life et de la Great-West, des filiales de Lifeco, pour le financement de l'acquisition du GAL en 1997 (le jugement de la Cour d'appel). Dans son jugement, la Cour d'appel a conclu que les importants succès obtenus par les sociétés justifiaient l'apport de correctifs au jugement de première instance, en ce qui a trait aux montants devant être réaffectés au compte de participation à l'avenir. La réaffectation au compte de participation de tous les montants visés se fera en conformité avec les politiques relatives aux polices avec participation des sociétés dans le cours normal des activités. Aucun montant ne sera alloué sur une base individuelle aux membres du groupe. Le 24 mai 2012, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel du demandeur du jugement de la Cour d'appel. En vertu de ce dernier, les parties doivent revoir le juge de première instance afin de régler les questions toujours en suspens. Le 24 janvier 2013, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a rendu un jugement selon lequel un montant de 285 \$ doit être réaffecté au surplus attribuable au compte de participation. La Compagnie interjettera appel.

Au cours du quatrième trimestre de 2011, en réponse au jugement de la Cour d'appel, la Compagnie a réévalué et réduit la provision liée à des poursuites judiciaires constituée au troisième trimestre de 2010, occasionnant ainsi une incidence positive de 223 \$ après impôt en 2011 sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

La Compagnie a constitué une provision supplémentaire de 140 \$ après impôt dans le compte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires lors de la période au cours de laquelle l'événement postérieur s'est produit, en réaction au jugement rendu par la Cour supérieure de justice de l'Ontario le 24 janvier 2013. La Compagnie détient actuellement une provision de 290 \$ après impôt relativement à cette action judiciaire.

Quelle que soit l'issue de cette affaire, cela n'aura pas d'incidence sur la situation du capital de la Compagnie ni sur les modalités contractuelles des polices avec participation. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ce litige ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

Dans le cadre de l'acquisition de sa filiale Putnam, la Compagnie est indemnisée par un tiers à l'égard de tout passif découlant de certains litiges ou mesures réglementaires touchant Putnam. Cette dernière a toujours un passif potentiel au titre de ces litiges advenant que l'indemnisation ne soit pas respectée. La Compagnie s'attend cependant à ce qu'elle le soit et estime que tout passif de Putnam n'aurait pas une incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée.

Le 17 octobre 2012, une filiale de la Compagnie a reçu de la Massachusetts Securities Division une plainte administrative relativement au rôle de cette société à titre de gestionnaire de garanties à l'égard de deux titres garantis par des créances. La plainte vise à obtenir réparation, entre autres concernant la remise de sommes, une amende administrative civile et une ordonnance de cesser et de s'abstenir. En outre, cette même filiale est défenderesse dans deux poursuites civiles engagées par des institutions parties à ces titres garantis par des créances. Selon l'information connue à l'heure actuelle, la Compagnie est d'avis que ces litiges sont sans fondement. Il est impossible pour l'instant d'en déterminer l'issue potentielle.

La participation que détiennent certaines filiales de la Compagnie dans une société de capital-investissement située aux États-Unis a donné lieu à un différend au sujet des modalités du contrat de société. Au cours du quatrième trimestre de 2011, la Compagnie avait constitué une provision de 99 \$ après impôt à cet égard. Le différend a été résolu le 10 janvier 2012; par conséquent la Compagnie n'a pas conservé cette provision.

31. Engagements**a) Lettres de crédit**

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de crédit sous forme de lettres de crédit totalisent 3,0 G\$ US, dont une tranche de 2,7 G\$ US est actuellement émise.

L'unité Réassurance utilise parfois des lettres de crédit qui sont principalement données en garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 516 \$ au 31 décembre 2012 (675 \$ au 31 décembre 2011). Au 31 décembre 2012, une tranche de 470 \$ de ce montant vient à échéance au cours de l'année (555 \$ au 31 décembre 2011) et une tranche de 46 \$ comporte une échéance entre un an et deux ans (79 \$ au 31 décembre 2011); aucun engagement ne comporte une échéance de plus de deux ans (41 \$ entre deux et trois ans au 31 décembre 2011).

c) Obligations locatives

La Compagnie conclut des contrats de location simple pour les locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal de ses activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation. Les paiements minimaux futurs globaux et par exercice se présentent comme suit :

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 et par la suite | Total |
|------------------------------|-------|------|------|------|------|-------------------------|--------|
| Paiements de location futurs | 99 \$ | 87 | 72 | 60 | 48 | 79 | 445 \$ |

32. Information sectorielle

Les principaux secteurs à présenter de la Compagnie sont l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Compagnie, de même que ses emplacements géographiques. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie et de l'assurance-invalidité, des produits de rentes, des services de gestion de placements, des produits d'épargne et des produits de réassurance-vie, de réassurance IARD, de réassurance-accidents et de réassurance-maladie. Les activités commerciales qui ne sont pas liées aux unités d'exploitation sont regroupées dans le secteur Exploitation générale de Lifeco.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

La Compagnie a établi un modèle de répartition du capital visant à mieux mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. Cette information sectorielle est présentée ci-dessous.

a) Résultats nets consolidés

| | 2012 | | | | Total |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------------------|-----------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Exploitation générale de Lifeco | |
| Produits : | | | | | |
| Primes reçues | 9 581 \$ | 3 390 \$ | 5 849 \$ | – \$ | 18 820 \$ |
| Produits de placement nets | | | | | |
| Produits de placement nets réguliers | 2 542 | 1 309 | 1 814 | (12) | 5 653 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | 658 | 476 | 1 509 | – | 2 643 |
| Total des produits de placement nets | 3 200 | 1 785 | 3 323 | (12) | 8 296 |
| Honoraires et autres produits | 1 101 | 1 226 | 618 | – | 2 945 |
| Total des produits | 13 882 | 6 401 | 9 790 | (12) | 30 061 |
| Prestations et charges : | | | | | |
| Sommes versées ou créditées aux titulaires de police | 9 770 | 4 437 | 8 244 | – | 22 451 |
| Autres | 2 414 | 1 371 | 701 | 160 | 4 646 |
| Charges financières | 131 | 135 | 18 | 1 | 285 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 45 | 48 | 10 | – | 103 |
| Bénéfice avant impôt | 1 522 | 410 | 817 | (173) | 2 576 |
| Impôt sur le résultat | 212 | 68 | 115 | (27) | 368 |
| Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle | 1 310 | 342 | 702 | (146) | 2 208 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 269 | 3 | 6 | – | 278 |
| Bénéfice net | 1 041 | 339 | 696 | (146) | 1 930 |
| Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées | 79 | – | 22 | 14 | 115 |
| Bénéfice net avant la répartition du capital | 962 | 339 | 674 | (160) | 1 815 |
| Incidence de la répartition du capital | 78 | (14) | (56) | (8) | – |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 1 040 \$ | 325 \$ | 618 \$ | (168) \$ | 1 815 \$ |

32. Information sectorielle (suite)

| | 2011 | | | | Total |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Exploitation générale de Lifeco | |
| Produits : | | | | | |
| Primes reçues | 9 285 \$ | 3 126 \$ | 4 882 \$ | – \$ | 17 293 \$ |
| Produits de placement nets | | | | | |
| Produits de placement nets réguliers | 2 470 | 1 311 | 1 891 | (134) | 5 538 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | 1 853 | 454 | 1 857 | – | 4 164 |
| Total des produits de placement nets | 4 323 | 1 765 | 3 748 | (134) | 9 702 |
| Honoraires et autres produits | 1 088 | 1 232 | 583 | – | 2 903 |
| Total des produits | 14 696 | 6 123 | 9 213 | (134) | 29 898 |
| Prestations et charges : | | | | | |
| Sommes versées ou créditées aux titulaires de police | 10 971 | 4 229 | 7 843 | – | 23 043 |
| Autres | 2 207 | 1 240 | 586 | (271) | 3 762 |
| Charges financières | 136 | 134 | 18 | 1 | 289 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 41 | 46 | 13 | – | 100 |
| Bénéfice avant impôt | 1 341 | 474 | 753 | 136 | 2 704 |
| Impôt sur le résultat | 252 | 98 | 96 | 19 | 465 |
| Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle | 1 089 | 376 | 657 | 117 | 2 239 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 108 | (1) | 14 | – | 121 |
| Bénéfice net | 981 | 377 | 643 | 117 | 2 118 |
| Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées | 73 | – | 23 | – | 96 |
| Bénéfice net avant la répartition du capital | 908 | 377 | 620 | 117 | 2 022 |
| Incidence de la répartition du capital | 78 | (7) | (58) | (13) | – |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 986 \$ | 370 \$ | 562 \$ | 104 \$ | 2 022 \$ |

b) Total de l'actif consolidé

| | 2012 | | | |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Actif | | | | |
| Actif investi | 58 461 \$ | 28 722 \$ | 32 828 \$ | 120 011 \$ |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 5 098 | 1 721 | 1 693 | 8 512 |
| Placements au titre des polices de fonds distincts | 54 341 | 23 809 | 26 798 | 104 948 |
| Autres actifs | 3 434 | 3 311 | 13 502 | 20 247 |
| Total | 121 334 \$ | 57 563 \$ | 74 821 \$ | 253 718 \$ |

| | 2011 | | | |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Actif | | | | |
| Actif investi | 56 374 \$ | 27 403 \$ | 30 851 \$ | 114 628 \$ |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 5 089 | 1 769 | 1 697 | 8 555 |
| Placements au titre des polices de fonds distincts | 49 622 | 22 359 | 24 601 | 96 582 |
| Autres actifs | 3 453 | 3 050 | 12 500 | 19 003 |
| Total | 114 538 \$ | 54 581 \$ | 69 649 \$ | 238 768 \$ |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Great-West Lifeco Inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2012 et 2011, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Great-West Lifeco Inc. aux 31 décembre 2012 et 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 7 février 2013

SOURCES DE BÉNÉFICES

L'information qui suit est présentée conformément à la ligne directrice du BSIF concernant la présentation des sources de bénéfices (les SDB). Les SDB ne sont pas une mesure définie par les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Il n'existe aucune méthode d'analyse standard des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées et varie en fonction de celles-ci.

Les SDB décrivent les différentes sources du bénéfice net établi selon les IFRS. Elles constituent une analyse des écarts entre le bénéfice net réel et le bénéfice net attendu en fonction des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les polices en vigueur

La fraction du bénéfice net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en supposant la concrétisation des hypothèses les plus probables. Cette mesure tient compte de la libération des provisions pour écarts défavorables, du bénéfice net prévu à l'égard des dépôts et des frais de gestion nets prévus.

Incidence des affaires nouvelles

L'incidence au point de vente sur le bénéfice net de la souscription d'affaires nouvelles au cours de la période visée. Il s'agit de l'écart entre les primes reçues et la somme des frais engagés à l'égard des souscriptions et des nouveaux éléments de passif établis au point de vente.

Gains et pertes actuariels

Les gains et les pertes attribuables aux écarts entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette même période.

Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses

L'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des méthodes et des hypothèses actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs.

Autres

Les montants qui n'ont pas été pris en compte dans les autres composantes des sources de bénéfices.

Bénéfice relatif au surplus

Le bénéfice gagné à l'égard du surplus de la Compagnie.

Les tableaux ci-dessous présentent les sources de bénéfices de Great-West Lifeco pour les exercices 2012 et 2011.

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

| Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2012 | Bénéfice net attribuable aux actionnaires | | | | Total |
|---|---|-------------------------|-------------------------|---------------------------------|-----------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Exploitation générale de Lifeco | |
| Bénéfice prévu sur les polices en vigueur | 978 \$ | 348 \$ | 490 \$ | (17) \$ | 1 799 \$ |
| Incidence des affaires nouvelles | (56) | – | 33 | – | (23) |
| Gains et pertes actuariels | 214 | (14) | 218 | (3) | 415 |
| Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses | 147 | 58 | (98) | – | 107 |
| Autres | – | – | – | – | – |
| Bénéfice relatif au surplus | 75 | 125 | 112 | (21) | 291 |
| Bénéfice net avant impôt | 1 358 | 517 | 755 | (41) | 2 589 |
| Impôt | (239) | (152) | (115) | 27 | (479) |
| Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle | 1 119 | 365 | 640 | (14) | 2 110 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | – | – | – | – | – |
| Bénéfice net – actionnaires | 1 119 | 365 | 640 | (14) | 2 110 |
| Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées | (79) | – | (22) | (14) | (115) |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements | 1 040 | 365 | 618 | (28) | 1 995 |
| Putnam, après impôt | – | (40) | – | – | (40) |
| Rajustements après impôt | – | – | – | (140) | (140) |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 1 040 \$ | 325 \$ | 618 \$ | (168) \$ | 1 815 \$ |

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

| Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2011 | Bénéfice net attribuable aux actionnaires | | | | Total |
|--|---|-------------------------|-------------------------|---------------------------------|----------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Exploitation générale de Lifeco | |
| Bénéfice prévu sur les polices en vigueur | 1 067 \$ | 342 \$ | 485 \$ | (21) \$ | 1 873 \$ |
| Incidence des affaires nouvelles | 1 | – | (9) | – | (8) |
| Gains et pertes actuariels | (5) | (12) | (79) | 1 | (95) |
| Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses | 136 | 52 | 164 | – | 352 |
| Autres | – | – | – | – | – |
| Bénéfice relatif au surplus | 90 | 114 | 120 | 1 | 325 |
| Bénéfice net avant impôt | 1 289 | 496 | 681 | (19) | 2 447 |
| Impôt | (230) | (141) | (96) | (1) | (468) |
| Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle | 1 059 | 355 | 585 | (20) | 1 979 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | – | – | – | – | – |
| Bénéfice net – actionnaires | 1 059 | 355 | 585 | (20) | 1 979 |
| Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées | (73) | – | (23) | – | (96) |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements | 986 | 355 | 562 | (20) | 1 883 |
| Putnam, après impôt | – | 15 | – | – | 15 |
| Rajustements après impôt | – | – | – | 124 | 124 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 986 \$ | 370 \$ | 562 \$ | 104 \$ | 2 022 \$ |

Analyse des résultats

Le bénéfice prévu sur les polices en vigueur est la principale composante du bénéfice, puisqu'il compte pour 69 % du bénéfice avant impôt de 2012. En 2012, le bénéfice prévu sur les polices en vigueur s'est chiffré à 1 799 \$, une diminution de 74 \$ par rapport à 2011. Pour l'exploitation canadienne, l'incidence des marchés boursiers et l'augmentation de la charge de retraite au début de l'exercice expliquent en grande partie la diminution du bénéfice prévu par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice prévu de l'exploitation européenne tient essentiellement aux profits au chapitre des rachats anticipés en ce qui a trait aux produits d'épargne et à l'amélioration, au cours de la dernière partie de l'exercice, des marchés des actions en Europe.

Les affaires nouvelles souscrites en 2012 se sont traduites par une perte de 23 \$ à la souscription, en raison principalement de la hausse des tensions sur les souscriptions de produits d'assurance de l'exploitation canadienne, contrebalancée par les affaires nouvelles de l'unité Réassurance (notamment la transaction Santander/Abbey Life « Sella »).

En 2012, les gains actuariels tiennent essentiellement aux résultats favorables au chapitre des placements, de la mortalité et de la longévité des exploitations canadienne et européenne, partiellement contrebalancés par des résultats défavorables au chapitre du comportement des titulaires de police des exploitations canadienne et américaine. Les pertes actuarielles enregistrées en 2011 tenaient essentiellement aux résultats défavorables au chapitre des frais, de la morbidité et du comportement des titulaires de police, partiellement contrebalancés par des résultats favorables au chapitre de la mortalité et des placements.

En 2012, les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont compté pour 107 \$ du bénéfice avant impôt. Les modifications apportées aux hypothèses et les mesures prises par la direction représentent des montants de (98) \$, de 58 \$ et de 147 \$, respectivement, pour les exploitations européenne, américaine et canadienne. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation canadienne sont un montant de 79 \$ attribuable à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle, un montant de 75 \$ attribuable à la révision des frais et de l'impôt, un montant de 71 \$ découlant du raffinement de la modélisation au sein du secteur de l'exploitation canadienne, un montant de 21 \$ imputable à la révision au chapitre de la longévité, un montant de 9 \$ attribuable à une amélioration des résultats au chapitre de la morbidité en ce qui concerne les activités d'assurance collective, un montant de (66) \$ attribuable à l'augmentation des provisions au titre du risque à l'égard de l'actif et de non-concordance et un montant de (41) \$ imputable à l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de police de l'assurance individuelle. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation européenne sont un montant de 358 \$ attribuable à la révision de la longévité, un montant de 85 \$ attribuable à une amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie, un montant de (348) \$ imputable à l'amélioration constatée au chapitre de la longévité, un montant de (109) \$ imputable à l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de police, un montant de (35) \$ au titre des frais et de l'impôt, un montant de (32) \$ découlant du raffinement de la modélisation, un montant de (15) \$ attribuable à l'augmentation des provisions au titre du risque à l'égard de l'actif et de non-concordance et un montant de (3) \$ attribuable à l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation américaine sont un montant de 33 \$ attribuable à une amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie, un montant de 18 \$ attribuable à la diminution des provisions au titre du risque à l'égard de l'actif et de non-concordance, un montant de 3 \$ attribuable à la révision de la longévité et un montant de 3 \$ imputable à la diminution des provisions liées au comportement des titulaires de police.

En 2011, la Compagnie a adopté la sous-section 2350 des normes de pratique actuarielle révisées, qui porte sur l'inclusion de l'amélioration future de la mortalité dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour l'assurance-vie et les rentes. Cette adoption a eu une incidence favorable de 425 \$ sur le bénéfice avant impôt, soit une hausse de 182 \$ liée aux produits d'assurance-vie et une diminution de (53) \$ liée aux produits de rentes de l'exploitation canadienne; une augmentation de 242 \$ pour les produits d'assurance-vie et de 58 \$ pour les produits de rentes de l'exploitation européenne; une augmentation de 48 \$ du bénéfice lié aux produits d'assurance-vie et une diminution de (52) \$ pour les produits de rentes de l'exploitation américaine.

Les autres mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont compté pour (73) \$ du bénéfice avant impôt, dont des tranches de 7 \$, de (136) \$ et de 56 \$ pour les exploitations canadienne, européenne et américaine. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation canadienne sont un montant de 137 \$ attribuable à la révision des frais et de l'impôt, un montant de 101 \$ attribuable aux révisions des hypothèses au chapitre de la morbidité, un montant de 38 \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie, un montant de 40 \$ attribuable au raffinement de la modélisation dans l'ensemble de l'exploitation canadienne et un montant de 12 \$ attribuable à la réassurance découlant des mesures prises par la direction, un montant de (172) \$ attribuable à la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de police au sein de l'unité Assurance individuelle, un montant de (104) \$ attribuable à la hausse des provisions au titre du risque à l'égard de l'actif et de non-concordance et un montant de (43) \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation européenne sont un montant de 101 \$ attribuable au raffinement de la modélisation, particulièrement en matière de réassurance, un montant de 42 \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes, un montant de 16 \$ attribuable à la baisse des provisions au titre du risque à l'égard de l'actif et de non-concordance, un montant de (227) \$ attribuable à la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de police au sein de l'unité Réassurance, un montant de (50) \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie et un montant de (15) \$ attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation américaine sont un montant de 28 \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes et un montant de 23 \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie.

Le bénéfice relatif au surplus a diminué de 34 \$ en 2012 par rapport à 2011.

SOMMAIRE DE CINQ ANS

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009* | 2008* |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| Aux 31 décembre | | | | | |
| Total de l'actif administré | 545 771 \$ | 501 965 \$ | 487 002 \$ | 458 575 \$ | 441 959 \$ |
| Pour les exercices clos les 31 décembre | | | | | |
| Primes et dépôts : | | | | | |
| Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie | 18 820 \$ | 17 293 \$ | 17 748 \$ | 18 033 \$ | 30 007 \$ |
| Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) | 2 666 | 2 645 | 2 575 | 2 499 | 2 410 |
| Dépôts des fonds distincts : | | | | | |
| Produits de l'Individuelle | 6 557 | 7 345 | 7 284 | 6 229 | 7 825 |
| Produits de la Collective | 7 262 | 6 117 | 6 790 | 8 470 | 5 524 |
| Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 24 496 | 28 888 | 24 654 | 21 507 | 30 693 |
| Total des primes et dépôts | 59 801 \$ | 62 288 \$ | 59 051 \$ | 56 738 \$ | 76 459 \$ |
| Comptes résumés de résultat | | | | | |
| Produits | | | | | |
| Primes reçues | 18 820 \$ | 17 293 \$ | 17 748 \$ | 18 033 \$ | 30 007 \$ |
| Produits de placement nets | | | | | |
| Produits de placement nets réguliers | 5 653 | 5 538 | 5 709 | 6 179 | 5 962 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | 2 643 | 4 164 | 3 825 | 3 490 | (5 161) |
| Total des produits de placement nets | 8 296 | 9 702 | 9 534 | 9 669 | 801 |
| Honoraires et autres produits | 2 945 | 2 903 | 2 821 | 2 839 | 3 124 |
| Total des produits | 30 061 | 29 898 | 30 103 | 30 541 | 33 932 |
| Prestations et charges | | | | | |
| Sommes versées ou créditées aux titulaires de police | 22 451 | 23 043 | 23 225 | 23 809 | 26 774 |
| Autres | 4 931 | 4 051 | 4 822 | 4 563 | 4 452 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 103 | 100 | 92 | 89 | 83 |
| Coûts de restructuration | – | – | – | – | 70 |
| Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill | – | – | – | – | 2 178 |
| Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôt sur le résultat | 2 576 | 2 704 | 1 964 | 2 080 | 375 |
| Impôt sur le résultat | 368 | 465 | 256 | 345 | (278) |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle | 2 208 | 2 239 | 1 708 | 1 735 | 653 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 278 | 121 | 7 | 36 | (108) |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 1 930 | 2 118 | 1 701 | 1 699 | 761 |
| Bénéfice net lié aux activités abandonnées | – | – | – | – | 692 |
| Bénéfice net – actionnaires | 1 930 | 2 118 | 1 701 | 1 699 | 1 453 |
| Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées | 115 | 96 | 86 | 72 | 57 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 1 815 \$ | 2 022 \$ | 1 615 \$ | 1 627 \$ | 1 396 \$ |
| Bénéfice par action ordinaire | 1,912 \$ | 2,129 \$ | 1,704 \$ | 1,722 \$ | 1,560 \$ |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires | 14,7 % | 17,6 % | 14,8 % | 13,8 % | 12,7 % |
| Valeur comptable par action ordinaire | 13,18 \$ | 12,61 \$ | 11,46 \$ | 12,17 \$ | 12,61 \$ |
| Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires – par action | 1,2300 \$ | 1,2300 \$ | 1,2300 \$ | 1,2300 \$ | 1,2000 \$ |

* Les données des exercices 2008 et 2009 sont présentées selon le référentiel comptable antérieur (les PCGR du Canada).

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Au 31 décembre 2012

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Raymond L. McFeeters^{2, 3, 4, 6}

Président du conseil de la Compagnie
Vice-président du conseil,
Corporation Financière Power

George S. Bain^{1, 5}

Administrateur de la Compagnie

Marcel R. Coutu^{2, 3, 4, 6}

Président et chef de la direction,
Canadian Oil Sands Limited

André Desmarais, O.C., O.Q.^{2, 3, 4, 6}

Président délégué du conseil,
président et co-chef de la direction,
Power Corporation du Canada
Co-président du conseil,
Corporation Financière Power

Paul Desmarais, jr., O.C., O.Q.^{2, 3, 4, 6}

Président du conseil et
co-chef de la direction,
Power Corporation du Canada
Co-président du conseil,
Corporation Financière Power

Michael L. Hepher^{1, 2, 3, 6}

Administrateur de la Compagnie

Chaviva M. Hošek, O.C., Ph.D., LL.D.^{1, 5}

Présidente émérite,
L'Institut canadien de recherches avancées

D. Allen Loney, FIA, FICA^{3, 6}

Président et chef de la direction
de la Compagnie,
La Great-West, compagnie d'assurance-vie,
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie,
Corporation Financière Canada-Vie,
La Compagnie d'Assurance du Canada
sur la Vie

David A. Nield^{2, 4, 5}

Administrateur de la Compagnie

R. Jeffrey Orr^{2, 3, 4, 6}

Président et chef de la direction,
Corporation Financière Power

Michel Plessis-Bélair

Vice-président du conseil,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Henri-Paul Rousseau, Ph.D.^{3, 6}

Vice-président du conseil,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Raymond Royer, O.C., O.Q., CPA, FCA¹

Administrateur de la Compagnie

T. Timothy Ryan, jr.^{2, 3, 6}

Président et chef de la direction,
Securities Industry and
Financial Markets Association

Jerome J. Selitto

Administrateur de la Compagnie

James M. Singh, CMA¹

Administrateur de la Compagnie

Emőke J.E. Szathmáry, C.M., O.M., Ph.D.

Présidente émérite,
Université du Manitoba

Gregory D. Tretiak^{3, 6}

Vice-président exécutif et
chef des services financiers,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Brian E. Walsh^{2, 3, 4, 6}

Président du conseil et chef des placements,
Saguenay Strathmore Capital, LLC

James W. Burns, O.C., O.M.

Administrateur émérite

L'honorable Paul Desmarais, C.P., C.C.

Administrateur émérite

1 membre du comité d'audit

2 membre du comité de rémunération

3 membre du comité de direction

4 membre du comité de gouvernance et des mises en candidature

5 membre du comité de révision

6 membre du comité de gestion des risques

DIRECTION GÉNÉRALE

D. Allen Loney

Président et chef de la direction

Arshil Jamal

Président et chef de l'exploitation,
Europe

Paul A. Mahon

Président et chef de l'exploitation,
Canada

Mitchell T. G. Graye

Président et chef de la direction,
Great-West Life & Annuity
Insurance Company

Andrew D. Brands

Vice-président principal et
chef du contentieux,
Canada et Europe

S. Mark Corbett

Vice-président exécutif et
chef des placements

William W. Lovatt

Vice-président exécutif et
chef des services financiers

Garry MacNicholas

Vice-président principal,
Gestion des immobilisations

Laurie A. Speers

Vice-présidente et secrétaire générale

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Siège social

100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

Inscriptions en Bourse

Symbole : GWO

Les actions suivantes sont inscrites à la Bourse de Toronto : les actions ordinaires (**GWO**); les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries F (**GWO.PR.F**), G (**GWO.PR.G**), H (**GWO.PR.H**), I (**GWO.PR.I**), L (**GWO.PR.L**), M (**GWO.PR.M**), P (**GWO.PR.P**), Q (**GWO.PR.Q**), R (**GWO.PR.R**); et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans, séries J (**GWO.PR.J**) et N (**GWO.PR.N**).

Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et l'agent comptable des registres de Great-West Lifeco Inc. sont les **Services aux investisseurs Computershare Inc.**

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F sont transférables aux endroits suivants :

Bureaux au Canada

Services aux investisseurs Computershare Inc.
9th Floor, 100 University Avenue, Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
6th Floor, 530 8th Avenue S.W., Calgary (Alberta) Canada T2P 3S8
1500, rue University, bureau 700, Montréal (Québec) Canada H3A 3S8
2nd Floor, 510 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6C 3B9
Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais en Amérique du Nord), 514 982-9557 (ligne directe)

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries G, H, I, J, L, M, N, P, Q et R sont transférables uniquement au bureau de Toronto des Services aux investisseurs Computershare Inc.

Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F sont également transférables aux endroits suivants :

Bureau aux États-Unis

Computershare Trust Company, N.A.
350 Indiana Street, Suite 800, Golden, Colorado, États-Unis 80401
Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais en Amérique du Nord)

Bureau au Royaume-Uni

Computershare Investor Services PLC
P.O. Box 82, The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 7NH, Royaume-Uni
Téléphone : 44-0870-702-0003

Bureau en Irlande

Computershare Investor Services (Ireland) Limited
P.O. Box 954, Heron House, Corrig Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Irlande
Téléphone : 353-1-216-3100

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courriel à l'adresse GWO@computershare.com.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES (SUITE)

Dividendes

Actions ordinaires et actions privilégiées de premier rang, séries F, G, H, I, J, L, M, N, P, Q et R : Les dates de clôture des registres sont généralement fixées entre les 1^{er} et 4^e jours de mars, de juin, de septembre et de décembre. Les dividendes sont généralement versés le dernier jour de chaque trimestre.

Renseignements à l'intention des investisseurs

Pour obtenir des renseignements d'ordre financier sur Great-West Lifeco Inc., veuillez communiquer avec :

| | |
|---------------------------------------|---|
| Pour l'exploitation canadienne | Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation canadienne, au 204 946-8396 |
| Pour l'exploitation américaine | Le vice-président principal et contrôleur, au 303 737-4015 |
| Pour l'exploitation européenne | Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation européenne, au 44-1707-423198 |

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez communiquer avec le bureau du secrétaire général au 204 946-4388 ou visiter le site www.greatwestlifeco.com.

Données sur les actions ordinaires

| | Cours de l'action ordinaire (\$) | | | Dividendes versés (\$) | Ratio de distribution* | Taux de rendement** |
|------|----------------------------------|----------|---------|------------------------|------------------------|---------------------|
| | Plafond | Plancher | Clôture | | | |
| 2012 | 25,01 | 19,82 | 24,35 | 1,23 | 59,7 % | 5,5 % |
| 2011 | 27,77 | 19,17 | 20,40 | 1,23 | 57,8 % | 5,2 % |
| 2010 | 29,17 | 23,73 | 26,40 | 1,23 | 70,4 % | 4,7 % |
| 2009 | 27,01 | 11,35 | 26,88 | 1,23 | 71,4 % | 6,4 % |
| 2008 | 35,29 | 19,49 | 20,70 | 1,20 | 76,9 % | 4,4 % |
| 2007 | 37,58 | 32,50 | 35,57 | 1,06 | 46,0 % | 3,0 % |
| 2006 | 34,39 | 27,16 | 33,80 | 0,9275 | 44,1 % | 3,0 % |
| 2005 | 30,70 | 26,01 | 30,70 | 0,81 | 41,4 % | 2,9 % |

* Ratio fondé sur le bénéfice de base établi selon les IFRS pour 2010 et 2011 et sur le bénéfice de base établi selon le référentiel comptable antérieur en 2009 et auparavant.

** Dividendes exprimés en pourcentage de la moyenne des cours plafonds et planchers.



Protéger notre avenir

Great-West Lifeco attache beaucoup d'importance à la responsabilité environnementale; pour cette raison, elle s'efforce d'exercer ses activités de façon équilibrée et durable.

Dans le but de réduire notre empreinte environnementale, les documents liés à l'assemblée annuelle de notre groupe de sociétés, y compris les rapports annuels et les circulaires d'information, ont été imprimés sur du papier contenant 30 % de fibres recyclées après consommation.

Les papiers Domtar EarthChoice[®] sont certifiés par le Forest Stewardship Council[™] (FSC[®]) et ont également obtenu la certification Rainforest Alliance Vérifié[™]. En utilisant ce papier, nous avons contribué à protéger l'environnement et à réduire les déchets dans les proportions suivantes :



288

arbres



134 623

gallons d'eaux
usées



129

millions de BTU
d'énergie nette



9 012

livres de
déchets solides



24 822

livres de gaz à
effet de serre

** Les estimations liées aux avantages environnementaux permis par l'utilisation de fibres recyclées après consommation ont été effectuées à l'aide de la calculatrice de l'Environmental Paper Network.*

Lorsque vous aurez terminé la lecture du présent rapport, veuillez le mettre au recyclage. Vous pouvez également télécharger sa version électronique en vous rendant à l'adresse www.greatwestlifeco.com.